

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

STATISTIQUES INTERSECTORIELLES

Regard statistique sur la jeunesse

État et évolution de la situation
des Québécois âgés de 15 à 29 ans
1996 à 2018

Édition 2019, mise à jour



Pour tout renseignement concernant
l'Institut de la statistique du Québec (ISQ)
et les données statistiques dont il dispose,
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090
(aucuns frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Ce document est disponible seulement en version électronique.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
1^{er} trimestre 2020
ISBN 978-2-550-86011-2 (en ligne) (Édition 2019, mise à jour)
ISBN 978-2-550-85021-2 (en ligne) (1^{ère} édition, 2019)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2019

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle
est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Février 2020

Avant-propos

La jeunesse a toujours fait l'objet d'une attention particulière, et ce, à juste titre, car elle représente l'avenir de notre société. Mais qui sont ces jeunes ?

Dans le cadre de l'élaboration du plan 2021-2026 pour la jeunesse découlant de la Politique québécoise de la jeunesse 2030, des informations statistiques récentes sont nécessaires pour tracer l'évolution de la situation des jeunes Québécois. C'est ainsi que l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) s'est vu confier, par le Secrétariat à la jeunesse (SAJ), le mandat de mettre à jour et de bonifier le *Regard statistique sur la jeunesse*, publié pour la première fois en 2014. Ce recueil présente un nombre important de statistiques probantes qui pourront alimenter les réflexions entourant l'élaboration du plan pour la jeunesse québécoise annoncé par le gouvernement du Québec au mois d'août dernier.

Le *Regard statistique sur la jeunesse* est le fruit d'un travail intersectoriel au sein de l'ISQ et d'une collaboration avec de nombreux partenaires externes. Les statistiques produites pour cette publication sont tirées en partie de données de l'ISQ, mais également d'autres sources détenues par la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval, Élections Canada, Élections Québec, l'Institut national de santé publique du Québec, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le ministère de la Sécurité publique, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le ministère de l'Économie et de l'Innovation, la Société de l'assurance automobile du Québec, Statistique Canada et Tourisme Québec.

Au nom de l'ISQ, je tiens à remercier tous ces partenaires ainsi que le SAJ. Les défis que pose la compilation de statistiques intersectorielles provenant de différentes sources sont nombreux, mais la valeur ajoutée qu'elle procure à cette publication est sans équivoque. L'ISQ est fier de diffuser ce recueil qui constitue une illustration chiffrée de plusieurs aspects de la vie des jeunes Québécois âgés de 15 à 29 ans au cours des vingt dernières années. Cette publication est une référence pour tous les acteurs intéressés par la jeunesse.

Le directeur général,



Daniel Florea

Cette publication a été réalisée à l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) par :

Équipe de rédaction :

Dominique André
Sophie Brehain
Hélène Camirand
Anne Binette Charbonneau
Luc Cloutier-Villeneuve
Stéphane Crespo
Marc-André Demers
Nathalie Deschênes
Chantal Girard
Marie-Andrée Gravel
Virginie Nanhou
Brigitte Poussart
Julie Rabemananjara
Martine St-Amour

Sous la coordination de :

Nancy Illick et Virginie Nanhou

Direction des enquêtes longitudinales et sociales :

Bertrand Perron

Assistance technique :

Kate Dupont, vérification des données
Amélie Groleau, relecture
Katrina Joubert, traitement de données
Alexandra Lanthier, vérification des données
Philippe Mercier, traitement de données
Mai Thanh Tu, vérification des données

Révision linguistique et édition :

Sarah Bélanger, révision linguistique
Julie Boudreault, révision linguistique
Marie-Eve Cantin, mise en page
Danielle Laplante, coordination de l'édition
Andrée-Ann Sénéchal, mise en page

Publication financée par :

Secrétariat à la jeunesse

Remerciements

Nous tenons à souligner la contribution particulière (compilation spéciale de données, relectures et/ou validation des textes) des ministères et organismes suivants : l'Institut national de santé publique du Québec, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministère de la Sécurité publique, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, ministère de l'Économie et de l'Innovation, la Société de l'assurance automobile du Québec, Statistique Canada et de Tourisme Québec. Nous remercions ces ministères et organismes ainsi que toutes les personnes ayant contribué à la production du présent document.

Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :

Direction des enquêtes longitudinales et sociales
Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College, bureau 500
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone: 514 873-4749
ou
1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada
et aux États-Unis)

Télécopieur: 514 864-9919

Site Web: www.stat.gouv.qc.ca

Citation suggérée

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2020). *Regard statistique sur la jeunesse. État et évolution de la situation des Québécois âgés de 15 à 29 ans, 1996 à 2018. Édition 2019, mise à jour* [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 298 p. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/regard-jeunesse-2020.pdf]

Avertissements

- En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.
- Afin de faciliter la lecture des résultats, les proportions de 5 % et plus sont généralement arrondies à l'unité dans le texte (à l'exception des proportions supérieures à 99 %, pour lesquelles une décimale est conservée). Lorsque la première décimale est de ,5, les proportions sont arrondies à l'unité supérieure ou inférieure en fonction de la deuxième décimale. Par exemple, une proportion de 10,5 % peut être arrondie à 11 % dans le texte si sa valeur est de 10,50 %, et à 10 % si sa valeur est de 10,49 %. Les arrondissements de proportions se terminant par ,5 dans les tableaux et figures varient donc dans le corps de texte.
- Les estimations ont fait l'objet d'une analyse de précision avec les mesures de précision disponibles et applicables, variables d'une source à l'autre. Pour la majorité des estimations produites à partir d'enquêtes réalisées soit par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), soit par Statistique Canada, mais compilées par l'ISQ, la précision des estimations a été vérifiée à l'aide des coefficients de variation (CV). Lorsque nécessaire, l'ajout de notes indique au lecteur les précautions à prendre pour interpréter certains tableaux ou figures.

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible
...	N'ayant pas lieu de figurer
x	Donnée confidentielle.
F	Donnée peu fiable. Ne peut être diffusée.
*	Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
**	Coefficient de variation entre à 25 % et 33 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement (pour les données de Statistique Canada).
**	Coefficient de variation supérieure à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement
CV	Coefficient de variation
%	Pourcentage
k	En milliers
n	Nombre
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée
\$	Dollar

Note: Le genre masculin a été utilisé dans le but d'alléger le texte.

Sigles et acronymes

ADC	Attestations de compétence
ADTR	Accès à distance en temps réel
AEC	Attestation d'études collégiales
AEP	Attestation d'études professionnelles
AFP	Attestation de formation professionnelle
ASP	Attestation de spécialisation professionnelle
CEES	Certificat d'équivalence d'études secondaires
CFER	Certificat de formation en entreprise et récupération
CFISA	Certificat de formation en insertion socioprofessionnelle des adultes
CFMS	Certificat de formation à un métier semi-spécialisé
CFPT	Certificat de formation préparatoire au travail
CIM	Classification internationale des maladies
DEC	Diplôme d'études collégiales
DEP	Diplôme d'études professionnelles
DES	Diplôme d'études secondaires
FIPA	Fichier d'inscription des personnes assurées
FGJ	Formation générale des jeunes
FP	Formation professionnelle
HDAA	Handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.
Kg	Kilogramme
IMC	Indice de masse corporelle
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
ISPJ	Certificat d'insertion sociale et professionnelle des jeunes
ISQ	Institut de la statistique du Québec
m ²	Mètre carré
MED-ÉCHO	Maintenance et exploitation des données pour l'étude de la clientèle hospitalière
MEES	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
MPC	Mesure du panier de consommation
MSP	Ministère de la Sécurité publique
MTESS	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
NEET	Ni en emploi, ni aux études, ni en formation
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
RAMQ	Régie de l'assurance maladie du Québec
SAAQ	Société de l'assurance automobile du Québec
TDAH	Trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité

Liste des sources de données

Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires (Université Laval)

Élections Canada

Élections Québec

Institut de la statistique du Québec

Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2016.

Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), 2008 et 2014-2015

Registre des événements démographiques

Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ)

Ministère de la Sécurité publique (MSP)

Programme de déclaration uniforme de la criminalité (Programme DUC 2.2)

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS)

Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)

Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA)

Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)

Statistique Canada

Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation (ECDBP), 2004, 2007, 2010

Enquête canadienne sur le revenu (ECR), 2012-2016

Enquête nationale auprès des ménages (ENM), 2011

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), 1996-2011

Enquête sociale générale - Dons, bénévolat et participation, 2013

Enquête sur la population active (EPA), 1998 à 2018

Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), 2015-2016

Enquête sur la sécurité financière (ESF), 1999, 2005, 2012 et 2016

Enquête sur les voyages internationaux (EVI), 2000 à 2017

Estimations démographiques

Recensements de la population, 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016

Recensements de l'agriculture, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016

Table des matières

Avant-propos	3
Introduction	13
Section 1 Démographie	15
Introduction.....	15
1.1 Structure de la population	16
Nombre de jeunes de 15 à 29 ans.....	16
Part des jeunes dans la population totale.....	17
Les jeunes de 15 à 29 ans à l’horizon 2038	21
1.2 Famille et fécondité	22
Situation dans les familles et les ménages	22
Vivre en couple.....	24
Mariage et union libre.....	25
Fécondité.....	27
1.3 Aspects linguistiques	28
Langue parlée le plus souvent à la maison.....	28
Connaissance des langues officielles.....	29
Langue utilisée le plus souvent au travail	29
1.4 Migration	30
Population immigrante et migration internationale.....	30
Migration interprovinciale	32
Migration interrégionale.....	33
1.5 Peuples autochtones	37
Identité autochtone.....	37
1.6 Diversité ethnoculturelle	38
Statut des générations	38
Minorités visibles	39
Section 2 Santé	41
Introduction	41
2.1 Santé physique	43
Perception de l’état de santé	43
Statut pondéral.....	44
Diabète.....	45

	2.2 Santé mentale	46
	Perception de l'état de santé mentale.....	46
	Satisfaction à l'égard de sa vie sociale.....	47
	Stress au quotidien.....	48
	Détresse psychologique	49
	Troubles anxio-dépressifs	50
	Idées suicidaires	51
	Tentatives de suicide.....	52
	Trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH)	53
	Cyberintimidation et cyberharcèlement	54
	Victimisation avec violence	55
	2.3 Habitudes de vie et comportements	56
	Niveau d'activité physique	56
	Consommation de boissons sucrées	57
	Usage de la cigarette.....	59
	Consommation d'alcool.....	60
	Consommation excessive d'alcool.....	61
	Consommation de drogues.....	62
	Consommation de cannabis	63
	Comportements sexuels	65
	Nombre de partenaires sexuels.....	66
	2.4 Mortalité.....	67
Section 3	Éducation.....	69
	Introduction	69
	3.1 Diplomation et décrochage annuel au secondaire	71
	Diplomation	71
	Décrochage annuel.....	81
	3.2 Scolarisation et études supérieures	87
	Scolarisation.....	87
	Fréquentation des études supérieures	90
	La réussite des études en formation préuniversitaire et technique au collégial	92
	Niveau de scolarité : les titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade aux niveaux collégial et universitaire.....	94
	Principaux domaines d'études des étudiants universitaires.....	97
Section 4	Citoyenneté.....	101
	Introduction	101
	4.1 Participation des citoyens aux élections	102
	Candidats et élus	104

	4.2 Engagement bénévole.....	108
	Pratique du bénévolat.....	108
	Secteur d'activité bénévole.....	109
	4.3 Utilisation d'Internet.....	111
	Heures consacrées à Internet.....	111
	Activités en ligne.....	112
	4.4 Comportements écoresponsables.....	114
Section 5	Emploi	117
	Introduction.....	117
	5.1 Population active.....	118
	Taux d'activité.....	119
	5.2 Emploi.....	123
	5.3 Chômage.....	126
	Taux de chômage.....	126
	Durée du chômage.....	132
	5.4 Jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET).....	133
	5.5 Caractéristiques de l'emploi et du milieu de travail.....	135
	Régime de travail.....	135
	Statut d'emploi.....	136
	Taux d'emploi atypique.....	138
	Syndicalisation.....	140
	Secteur d'activité et industrie.....	141
	Heures travaillées.....	144
	Salaire.....	145
	Strates de salaire horaire.....	146
	5.6 Indice de remplacement de la main d'œuvre.....	148
	5.7 Qualité de l'emploi.....	149
	5.8 Conciliation emploi-études-famille.....	151
	Emploi chez les étudiants.....	153
	Proches aidants.....	155
Section 6	Entrepreneuriat	159
	Introduction.....	159
	6.1 Exploitants agricoles.....	160
	6.2 Travailleurs autonomes.....	161
	Proportion de travailleurs autonomes selon le groupe d'âge.....	162
	Taux de travailleurs autonomes.....	163
	Travailleurs autonomes entrants.....	164
	Raisons d'être un travailleur autonome.....	165

Section 7	Conditions économiques et vie en société.....	167
	Introduction	167
7.1	Situation du revenu	168
	Revenu après impôt moyen des ménages	168
	Taux de faible revenu des unités familiales selon la Mesure du panier de consommation (MPC)	174
	Taux de faible revenu des personnes selon la Mesure du panier de consommation (MPC)	177
	Revenu d'emploi moyen des travailleurs à temps plein toute l'année âgés de 25 à 29 ans et de 50 à 54 ans	180
7.2	Assistance sociale	184
7.3	Endettement	187
	Dette moyenne, actif moyen, taux d'endettement et valeur nette moyenne des unités familiales	187
	Taux et nombre d'unités familiales ayant une dette, et valeur moyenne de la dette	193
	Type de dette	196
7.4	Criminalité présumée	198
7.5	Permis de conduire et immatriculation	200
	Permis de conduire	200
	Immatriculation	202
7.6	Accidents de la route	204
	Victimes d'accidents de la route	204
	Conducteurs impliqués dans des accidents	207
7.7	Logement.....	210
7.8	Visites hors Canada.....	213
	Annexes	215
Section 1	Données sur la démographie par région administrative	217
Section 2	Données sur la santé par région sociosanitaire	243
Section 3	Données sur l'éducation par région administrative	259
Section 4	Données sur la citoyenneté par région administrative	269
Section 5	Données sur l'emploi par région administrative	271
Section 7	Données sur les conditions économiques et la vie en société par région administrative	283
	Glossaire	285

Introduction

La présente publication est une mise à jour de l'édition 2019 du *Regard statistique sur la jeunesse*, publiée en septembre 2019.

Réalisée grâce à la contribution financière du Secrétariat à la jeunesse (SAJ), la publication porte sur la situation actuelle des Québécois âgés de 15 à 29 ans relativement aux thématiques suivantes : la démographie, la santé, l'éducation, la participation citoyenne, l'emploi et l'entrepreneuriat, ainsi que les conditions économiques et la vie en société.

Cette version bonifiée présente, en plus des indicateurs diffusés en septembre 2019, des projections de la population des jeunes de 15 à 29 ans jusqu'à l'horizon 2038 et des indicateurs de la consommation de boissons sucrées, de l'identité autochtone et de la diversité ethnoculturelle (statut des générations, minorités visibles). De nouvelles données sur le taux de chômage selon la connaissance des langues officielles y sont également présentées.

Pour la plupart des indicateurs, les données actuelles sont mises en perspective par rapport à leur évolution depuis les vingt dernières années.

Les indicateurs sont présentés à l'aide de figures et de tableaux et sont accompagnés de faits saillants essentiellement descriptifs ainsi que de notes méthodologiques, au besoin. Les indicateurs dégagent les principales tendances qui se dessinent dans le temps et sont ventilés selon le sexe et certains sous-groupes d'âge lorsque c'est possible. La situation des jeunes d'aujourd'hui est donc souvent comparée à celle des jeunes des générations précédentes ainsi qu'à celle des personnes d'autres tranches d'âge. Enfin, des données régionales sont présentées pour certains indicateurs, principalement en annexe du recueil.

La sélection des indicateurs a été faite en collaboration avec le SAJ après l'évaluation de plusieurs critères de qualité (actualité, disponibilité, fiabilité, pertinence). Les indicateurs retenus répondent aux besoins d'information susceptibles d'alimenter la réflexion des différents acteurs qui participeront au processus de l'élaboration du plan 2021-2026 pour la jeunesse.

De multiples sources de données ont été mises à profit pour la production de ce recueil. Les données sont présentées par groupes et sous-groupes d'âge selon la disponibilité des données et selon les limites méthodologiques.

Il est à noter que l'édition 2019 du *Regard statistique sur la jeunesse* n'est plus disponible sur le site de l'Institut de la statistique du Québec étant donné que la présente publication reprend intégralement son contenu en plus de présenter de nouvelles données.

Démographie

1.1 Structure de la population

1.2 Famille et fécondité

1.3 Aspects linguistiques

1.4 Migration

1.5 Peuples autochtones

1.6 Diversité ethnoculturelle

Introduction

La présente section dresse un bref portrait de la situation démographique de la population du Québec, en portant une attention particulière aux jeunes de 15 à 29 ans. On retrouve, dans la première partie, des indicateurs sur la structure de la population, notamment le nombre de jeunes et la répartition de la population par groupes d'âge ainsi que des projections de la population des jeunes de 15 à 29 ans jusqu'à l'horizon 2038. On aborde ensuite la famille et la fécondité. Les aspects linguistiques font l'objet de la troisième partie. La quatrième partie, consacrée à la migration, présente entre autres la pyramide des âges des immigrants et les taux nets de migration interrégionale. Les données sur les peuples autochtones sont présentées dans la cinquième partie, alors que la dernière partie, consacrée à la diversité ethnoculturelle, présente les données sur le statut des générations et les minorités visibles.

Les statistiques présentées dans cette section proviennent de divers recensements, de l'*Enquête nationale auprès des ménages* de 2011, d'estimations démographiques de Statistique Canada, de données sur les perspectives démographiques, la fécondité et la nuptialité de l'Institut de la statistique du Québec et de données de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

1.1 Structure de la population

Nombre de jeunes de 15 à 29 ans

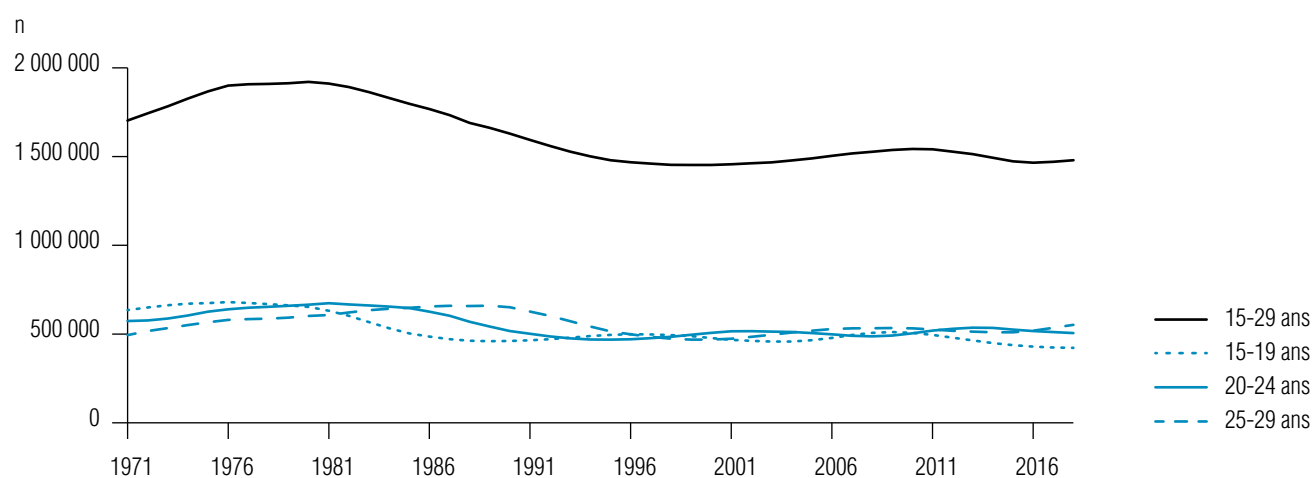
Le Québec compte 1,48 million de jeunes âgés de 15 à 29 ans en 2018. Ce nombre est assez stable depuis le milieu des années 1990. Le nombre de jeunes avait diminué de manière importante au cours des décennies 1980 et 1990, au fur et à mesure que les générations nombreuses du baby-boom, nées entre 1946 et 1966, avançaient en âge et quittaient le groupe des 15-29 ans.

En 2018, on dénombre 422 000 jeunes âgés de 15 à 19 ans, 505 000 jeunes de 20 à 24 ans et 552 000 jeunes de 25 à 29 ans (tableau 1.1). Bien qu'ils fluctuent un peu, ces nombres se situent autour de 500 000 depuis le milieu des années 1990.

Le nombre de jeunes et la population totale dans les régions administratives de 1996 à 2018 sont présentés à l'annexe A1.1.

Figure 1.1

Nombre de jeunes âgés de 15 à 29 ans selon le groupe d'âge, Québec, 1971 à 2018



Source: Statistique Canada, estimations de la population (janvier 2019). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.1

Nombre de jeunes âgés de 15 à 29 ans selon le groupe d'âge et population totale, Québec, 1971 à 2018

	15-29 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Population totale
	n				
1971	1 702 626	635 037	573 174	494 415	6 137 305
1981	1 911 454	631 056	673 507	606 891	6 547 207
1991	1 593 646	464 884	501 732	627 030	7 067 396
2001 ^r	1 456 717	467 515	515 656	473 546	7 396 456
2011 ^r	1 541 198	495 294	519 733	526 171	8 005 090
2018 ^p	1 479 459	422 430	505 345	551 684	8 390 499

^r Données révisées.

^p Données provisoires.

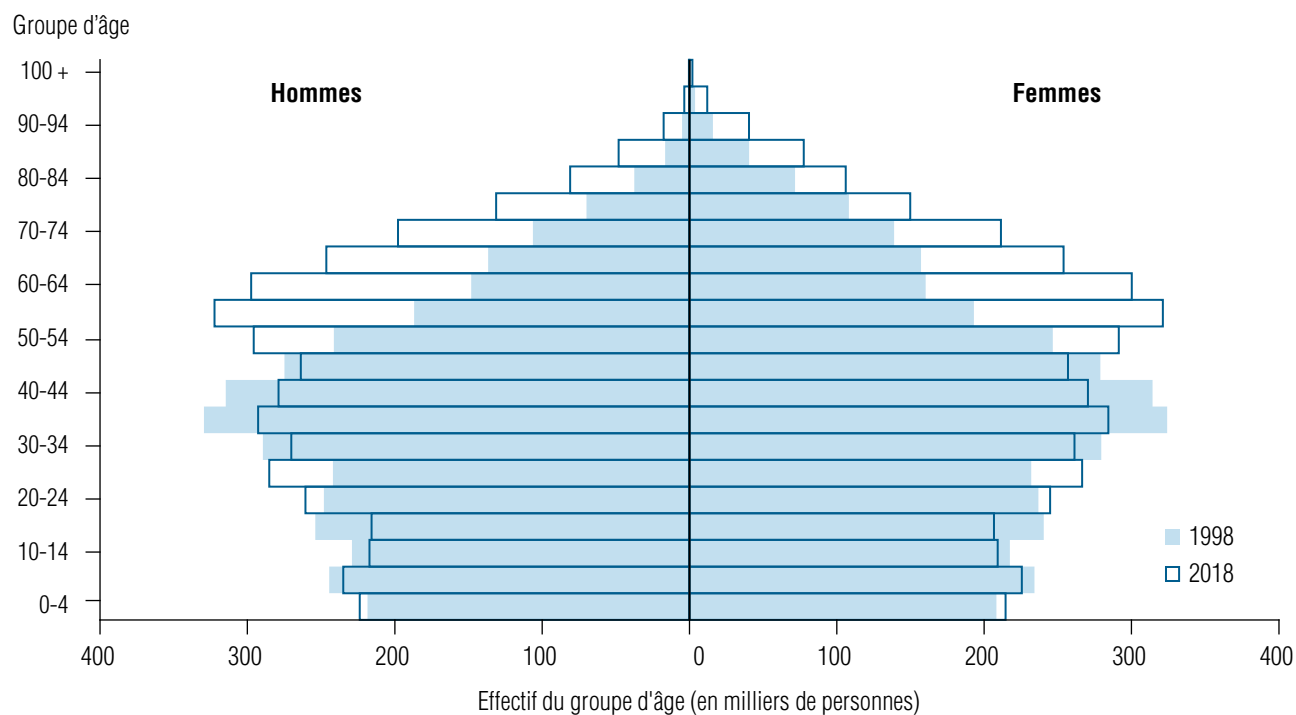
Source: Statistique Canada, estimations de la population (janvier 2019). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Part des jeunes dans la population totale

La pyramide des âges présentée ici superpose les années 1998 et 2018. On y voit bien l'avancée en âge des générations nombreuses du baby-boom. L'effectif des 15-19 ans est moins important en 2018 qu'en 1998, tandis que les 20-24 ans et les 25-29 ans sont un peu plus nombreux. On note un certain rétrécissement à la base de la pyramide en 2018, les enfants de 0 à 14 ans étant actuellement moins nombreux que les jeunes de 15 à 29 ans. Cela aura une incidence sur l'évolution du nombre de jeunes de 15 à 29 ans au cours des prochaines années, puisque les 0-14 ans d'aujourd'hui sont les 15-29 ans de demain. Les migrations, notamment celles dues à l'arrivée d'immigrants internationaux, agiront aussi sur l'effectif de ce groupe d'âge.

Figure 1.2

Pyramide des âges, Québec, 1998 et 2018^p



^p Données provisoires.

Source : Statistique Canada, estimations de la population (janvier 2019). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les jeunes de 15 à 29 ans comptent pour 18 % de la population du Québec en 2018 (figure 1.3 et tableau 1.2). Leur proportion était à peine plus élevée en 1996 (20 %), alors qu'elle s'établissait à 30 % en 1976.

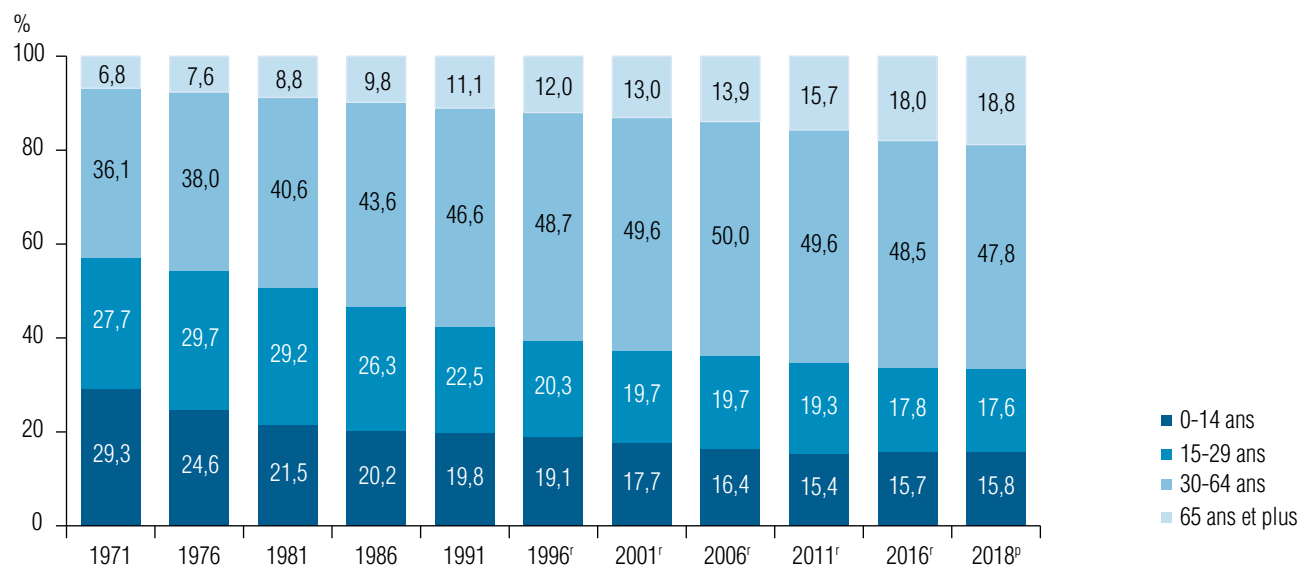
La part des enfants de 0 à 14 ans est de 16 % en 2018; elle a connu une diminution graduelle depuis 1971.

La part des personnes de 30 à 64 ans est de 48 % en 2018. Elle a crû de 1971 à 2006, mais a amorcé un déclin à partir de 2011, avec le passage graduel à l'âge de la retraite des générations nombreuses du baby-boom.

La part des personnes de 65 ans et plus est de 19 % en 2018; elle a connu une croissance continue au cours des dernières décennies, qui s'accélère avec le passage des générations du baby-boom vers ce groupe d'âge.

Figure 1.3

Répartition de la population selon le groupe d'âge, Québec, 1971 à 2018



r Données révisées.

p Données provisoires.

Source: Statistique Canada, estimations de la population (janvier 2019). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.2

Répartition de la population selon le groupe d'âge, en nombre et en pourcentage, Québec, 1971 à 2018

	0-14 ans	15-29 ans	30-64 ans	65 ans et plus	Total	0-14 ans	15-29 ans	30-64 ans	65 ans et plus	Total
	n					%				
1971	1 799 614	1 702 626	2 216 617	418 448	6 137 305	29,3	27,7	36,1	6,8	100
1976	1 575 926	1 899 796	2 432 146	488 893	6 396 761	24,6	29,7	38,0	7,6	100
1981	1 407 620	1 911 454	2 655 070	573 063	6 547 207	21,5	29,2	40,6	8,8	100
1986	1 358 187	1 767 404	2 924 822	657 757	6 708 170	20,2	26,3	43,6	9,8	100
1991	1 400 163	1 593 646	3 292 449	781 138	7 067 396	19,8	22,5	46,6	11,1	100
1996 ^r	1 380 796	1 468 075	3 529 042	868 984	7 246 897	19,1	20,3	48,7	12,0	100
2001 ^r	1 305 730	1 456 717	3 669 758	964 251	7 396 456	17,7	19,7	49,6	13,0	100
2006 ^r	1 250 690	1 504 468	3 814 863	1 061 945	7 631 966	16,4	19,7	50,0	13,9	100
2011 ^r	1 233 382	1 541 198	3 974 285	1 256 225	8 005 090	15,4	19,3	49,6	15,7	100
2016 ^r	1 291 994	1 465 252	3 991 764	1 476 940	8 225 950	15,7	17,8	48,5	18,0	100
2018 ^p	1 325 068	1 479 459	4 006 695	1 579 277	8 390 499	15,8	17,6	47,8	18,8	100

r Données révisées.

p Données provisoires.

Source : Statistique Canada, estimations de la population (janvier 2019). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La part des jeunes varie un peu selon la région administrative au Québec. Alors que les 15-29 ans représentent 18 % de la population québécoise en 2018, leur part dépasse les 20 % dans le Nord-du-Québec et à Montréal (tableau 1.3). À l'inverse, les jeunes sont un peu moins représentés dans les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et du Bas-Saint-Laurent, où ils comptent pour moins de 15 % de la population régionale.

La répartition de la population selon le groupe d'âge dans les régions administratives de 1996 à 2018 est présentée à l'annexe A1.2.

Tableau 1.3

Répartition de la population selon le groupe d'âge, en nombre et en pourcentage, régions administratives et ensemble du Québec, 2018^p

Région administrative	Groupe d'âge									
	0-14 ans	15-29 ans	30-64 ans	65 ans et plus	Total	0-14 ans	15-29 ans	30-64 ans	65 ans et plus	Total
	n					%				
Bas-Saint-Laurent	27 360	28 274	92 445	49 305	197 384	13,9	14,3	46,8	25,0	100
Saguenay–Lac-Saint-Jean	40 955	43 402	131 954	61 095	277 406	14,8	15,6	47,6	22,0	100
Capitale-Nationale	108 872	130 127	351 691	154 445	745 135	14,6	17,5	47,2	20,7	100
Mauricie	36 339	41 632	125 106	66 255	269 332	13,5	15,5	46,5	24,6	100
Estrie	50 289	56 806	149 059	70 322	326 476	15,4	17,4	45,7	21,5	100
Montréal	311 933	419 236	967 727	330 483	2 029 379	15,4	20,7	47,7	16,3	100
Outaouais	66 541	69 000	192 551	62 738	390 830	17,0	17,7	49,3	16,1	100
Abitibi-Témiscamingue	24 333	25 316	70 468	27 391	147 508	16,5	17,2	47,8	18,6	100
Côte-Nord	14 573	14 622	44 875	17 143	91 213	16,0	16,0	49,2	18,8	100
Nord-du-Québec	12 033	10 740	19 069	3 716	45 558	26,4	23,6	41,9	8,2	100
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	10 915	11 782	43 964	24 048	90 709	12,0	13,0	48,5	26,5	100
Chaudière-Appalaches	68 238	66 473	201 048	90 371	426 130	16,0	15,6	47,2	21,2	100
Laval	72 642	77 734	207 262	75 220	432 858	16,8	18,0	47,9	17,4	100
Lanaudière	85 889	84 007	246 489	91 562	507 947	16,9	16,5	48,5	18,0	100
Laurentides	97 743	101 684	299 723	111 869	611 019	16,0	16,6	49,1	18,3	100
Montérégie	257 151	259 153	747 730	290 248	1 554 282	16,5	16,7	48,1	18,7	100
Centre-du-Québec	39 262	39 471	115 534	53 066	247 333	15,9	16,0	46,7	21,5	100
Ensemble du Québec	1 325 068	1 479 459	4 006 695	1 579 277	8 390 499	15,8	17,6	47,8	18,8	100

^p Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec, estimations de la population et Statistique Canada, estimations de la population (mars 2019). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les jeunes de 15 à 29 ans à l'horizon 2038

Si les tendances démographiques récentes se maintiennent, la population du Québec devrait continuer d'augmenter. Elle passerait de 8,39 millions d'habitants en 2018 à 9,27 millions en 2038, une hausse de 10%. Le nombre de jeunes de 15 à 29 ans devrait aussi augmenter, passant de 1,48 million en 2018 à 1,60 million en 2038, une hausse de 8% (tableau 1.4).

Entre 2018 et 2038, le nombre de jeunes de 15 à 29 ans pourrait augmenter de plus de 10% à Laval, à Montréal et dans Lanaudière. La hausse se situerait entre 6% et 9% dans la Capitale-Nationale, en Outaouais, dans les Laurentides, en Montérégie, en Estrie et dans le Nord-du-Québec. Le nombre ne devrait augmenter que très peu, moins de 5%, en Chaudière-Appalaches, dans le Centre-du-Québec et en Mauricie. Les projections annoncent une légère diminution du nombre des 15-29 ans en Abitibi-Témiscamingue, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans le Bas-Saint-Laurent. La baisse pourrait être de plus de 10% en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et sur la Côte-Nord. La variation ne sera pas linéaire. Dans certaines régions, la population des 15-29 ans pourrait diminuer au cours des prochaines années, puis augmenter.

Tableau 1.4

Population totale, population des 15-29 ans et variation projetée, régions administratives et ensemble du Québec, 2018, 2028, 2038

Région administrative	Total			15-29 ans			Variation 2018-2038	
	2018	2028	2038	2018	2028	2038	Total	15-29 ans
	n						%	
Bas-Saint-Laurent	197 400	194 200	187 600	28 300	27 400	27 300	-5	-4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	277 400	274 100	264 800	43 400	41 800	41 900	-5	-4
Capitale-Nationale	745 100	789 500	815 200	130 100	129 500	141 500	9	9
Mauricie	269 300	274 700	275 200	41 600	40 100	42 300	2	2
Estrie	326 500	346 700	359 500	56 800	57 900	61 100	10	8
Montréal	2 029 400	2 181 900	2 293 300	419 200	437 600	471 000	13	12
Outaouais	390 800	420 500	441 200	69 000	69 600	74 900	13	9
Abitibi-Témiscamingue	147 500	148 400	147 500	25 300	24 000	24 700	0	-3
Côte-Nord	91 200	85 500	80 500	14 600	13 100	12 600	-12	-14
Nord-du-Québec	45 600	48 700	51 400	10 700	11 000	11 400	13	6
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	90 700	87 300	83 400	11 800	10 600	10 400	-8	-12
Chaudière-Appalaches	426 100	439 800	443 700	66 500	66 300	68 900	4	4
Laval	432 900	475 700	511 600	77 700	81 100	88 200	18	13
Lanaudière	507 900	550 900	580 300	84 000	86 000	93 000	14	11
Laurentides	611 000	671 500	715 100	101 700	102 800	110 100	17	8
Montérégie	1 554 300	1 670 600	1 753 200	259 200	262 100	279 900	13	8
Centre-du-Québec	247 300	258 900	264 900	39 500	39 400	40 900	7	4
Ensemble du Québec	8 390 500	8 918 900	9 268 500	1 479 500	1 500 100	1 600 000	10	8

Note: La variation a été calculée à partir des données non arrondies.

Source: Institut de la statistique du Québec, Perspectives démographiques, édition 2019, scénario Référence (A).

1.2 Famille et fécondité

Situation dans les familles et les ménages

Entre 15 et 29 ans, la majorité des jeunes quittent le foyer parental, que ce soit pour s'établir en couple, seuls ou avec d'autres personnes (par exemple des colocataires). Parmi les 15-19 ans, 93 % ont le statut d'enfant dans une famille, c'est-à-dire qu'ils résident encore avec au moins un de leurs parents en 2016, tandis que c'est le cas pour 59 % des 20-24 ans et pour 21 % des 25-29 ans (tableau 1.5).

En contrepartie, la proportion de jeunes qui sont devenus des conjoints ou des parents est de seulement 2 % chez les 15-19 ans, mais s'établit à 51 % chez les 25-29 ans. La part de personnes vivant seules est moindre, mais augmente tout de même au cours de la vingtaine : elle est de 9 % chez les 20-24 ans et de 16 % chez les 25-29 ans. Quant à la cohabitation avec d'autres personnes, apparentées ou non, elle concerne 13 % des 20-24 ans et 12 % des 25-29 ans.

Les jeunes femmes quittent généralement plus tôt le foyer parental que les jeunes hommes. Dans la vingtaine, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à vivre en couple, donc moins nombreuses à vivre seules ou avec d'autres personnes que les hommes.

Si d'importantes transitions familiales surviennent dans la vingtaine, la situation continue d'évoluer par la suite. Chez les 30-64 ans, la grande majorité des personnes ont le statut de conjoint ou de parent (76 %). Environ 17 % d'entre elles vivent seules, tandis que les autres modes de vie sont peu répandus. En effet, seulement 3 % cohabitent avec au moins un de leurs parents et 5 % avec d'autres personnes.

La situation des 15-29 ans et des 30-64 ans dans les ménages privés en 2016 à l'échelle des régions administratives est présentée à l'annexe A1.3.

Tableau 1.5

Situation des 15-29 ans et des 30-64 ans dans les ménages privés¹ selon le sexe, Québec, 2016

Groupe d'âge et sexe	Vivant dans une famille de recensement ²		Vivant hors famille de recensement		Total	Vivant dans une famille de recensement ²		Vivant hors famille de recensement		Total
	Enfants dans les familles	Parents ou conjoints	Vivant seuls	Vivant avec d'autres personnes ³		Enfants dans les familles	Parents ou conjoints	Vivant seuls	Vivant avec d'autres personnes ³	
	n					%				
Sexes réunis										
15-29 ans	797 380	350 220	126 585	142 365	1 416 545	56,3	24,7	8,9	10,1	100
15-19 ans	398 355	7 165	5 105	16 450	427 065	93,3	1,7	1,2	3,9	100
20-24 ans	294 090	93 100	44 450	65 360	497 005	59,2	18,7	8,9	13,2	100
25-29 ans	104 935	249 955	77 030	60 555	492 475	21,3	50,8	15,6	12,3	100
30-64 ans	128 390	2 929 370	646 390	175 275	3 879 415	3,3	75,5	16,7	4,5	100
Hommes										
15-29 ans	428 090	134 350	71 280	80 280	713 995	60,0	18,8	10,0	11,2	100
15-19 ans	205 110	1 960	2 460	8 085	217 615	94,3	0,9	1,1	3,7	100
20-24 ans	159 035	31 870	24 015	35 610	250 525	63,5	12,7	9,6	14,2	100
25-29 ans	63 945	100 520	44 805	36 585	245 855	26,0	40,9	18,2	14,9	100
30-64 ans	85 300	1 379 700	358 005	101 460	1 924 485	4,4	71,7	18,6	5,3	100
Femmes										
15-29 ans	369 280	215 880	55 290	62 095	702 550	52,6	30,7	7,9	8,8	100
15-19 ans	193 240	5 210	2 635	8 370	209 455	92,3	2,5	1,3	4,0	100
20-24 ans	135 055	61 235	20 435	29 755	246 480	54,8	24,8	8,3	12,1	100
25-29 ans	40 985	149 435	32 220	23 970	246 615	16,6	60,6	13,1	9,7	100
30-64 ans	43 095	1 549 660	288 385	73 785	1 954 930	2,2	79,3	14,8	3,8	100

1. Un ménage privé est formé d'une personne ou d'un groupe de personnes qui occupent un même logement privé.

En 2016, plus de 99 % des 15-64 ans résident dans ce type de ménage au Québec.

2. Une famille de recensement est formée d'un couple avec ou sans enfants ou d'un parent seul avec au moins un enfant (famille monoparentale).

3. Avec des personnes apparentées ou non apparentées.

Note : Les totaux peuvent différer légèrement de la somme des parties en raison de l'arrondissement des données.

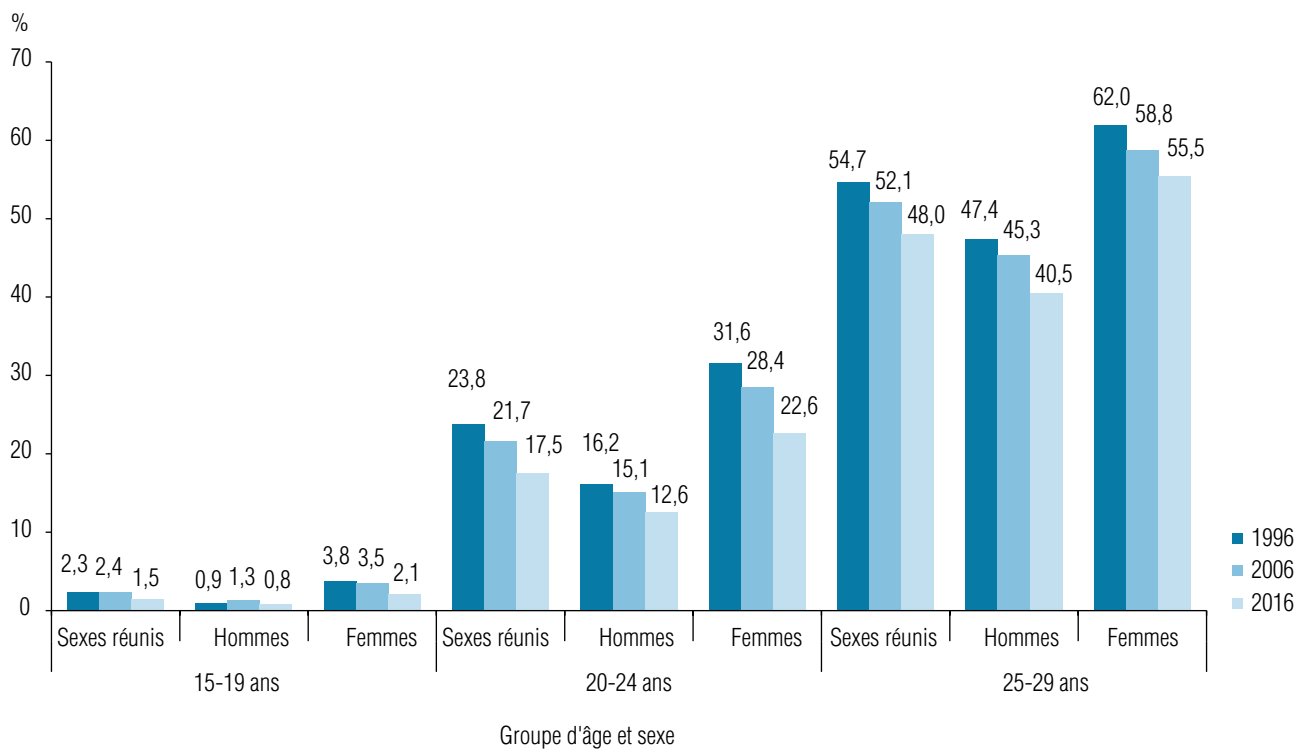
Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Vivre en couple

Le début de la vie en couple se fait plus tardivement qu'auparavant au Québec. De ce fait, la part des personnes vivant avec un conjoint s'est réduite chez les 15-29 ans au cours des dernières années. La baisse concerne surtout les jeunes dans la vingtaine, puisque les 15-19 ans vivent très rarement en couple. Chez les 25-29 ans, la proportion de personnes vivant avec un conjoint est passée de 55 % en 1996 à moins de la moitié en 2016, soit 48 % (figure 1.4). Chez les 20-24 ans, elle s'est aussi réduite, passant de 24 % à 18 % durant cette période. La proportion de personnes en couple a également diminué chez les 30-64 ans, mais de façon un peu moins marquée que chez les jeunes dans la vingtaine, étant passée de 72 % en 1996 à 68 % en 2016 (données non présentées).

La baisse de la propension à vivre avec un conjoint concerne autant les femmes que les hommes. Les femmes sont toutefois généralement plus jeunes lorsqu'elles amorcent leur vie de couple. Il en résulte que, entre 15 et 29 ans, davantage de femmes que d'hommes vivent avec un conjoint. L'écart d'âge entre les conjoints, la surmortalité masculine et la propension moindre des femmes à se remettre en couple après une rupture ou le décès d'un conjoint font que la situation inverse finit par s'observer chez les plus âgés (données non présentées).

Figure 1.4
Part des jeunes âgés de 15 à 29 ans vivant en couple selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 1996, 2006 et 2016



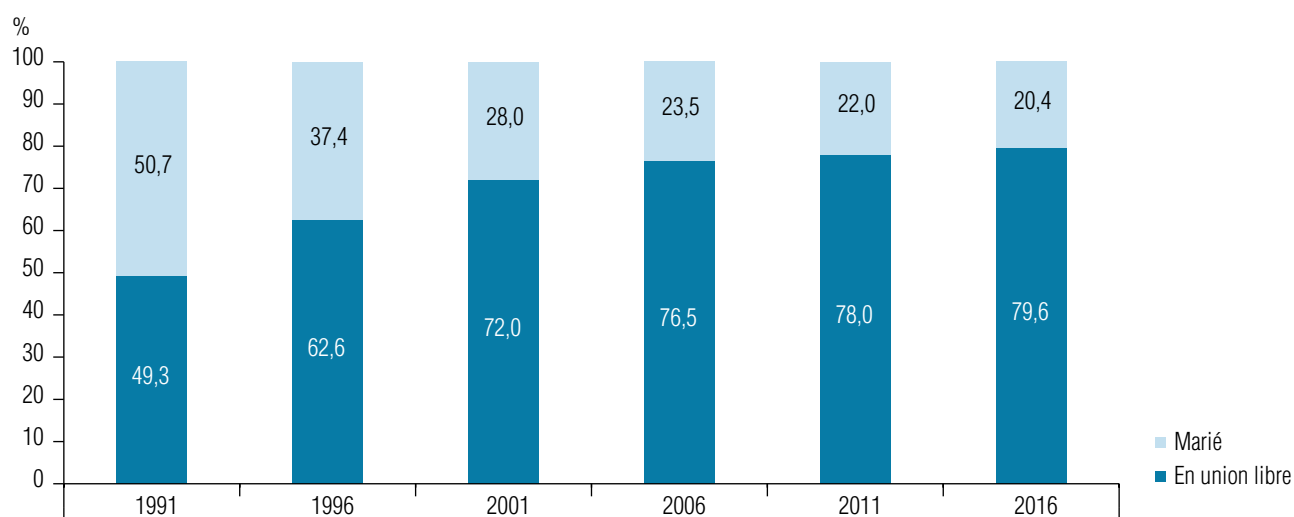
Source : Statistique Canada, Recensements du Canada. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Mariage et union libre

De nos jours, l'union libre est beaucoup plus populaire que le mariage chez les jeunes du Québec. En 2016, 80 % des jeunes de 15 à 29 ans qui vivent en couple sont en union libre, tandis que c'était le cas pour 49 % d'entre eux en 1991 (figure 1.5). L'union libre est beaucoup moins fréquente chez les plus âgés. Cela s'explique par le fait que des couples en union libre finissent par se marier avec le temps, mais aussi par le fait que les plus âgés appartiennent à des générations au sein desquelles l'union libre a été moins répandue. Parmi l'ensemble des personnes âgées de 30 à 64 ans qui vivent en couple en 2016, 42 % sont en union libre (données non présentées).

Figure 1.5

Répartition des jeunes âgés de 15 à 29 ans vivant en couple selon le type d'union, Québec, 1991 à 2016



Source : Statistique Canada, Recensements du Canada. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2018, l'indice synthétique de primumptialité est de 276 pour mille chez les hommes et de 307 pour mille chez les femmes (tableau 1.6). Cela signifie que 28 % des hommes et 31 % des femmes se marieraient au moins une fois avant leur 50^e anniversaire si les taux de nuptialité de la dernière année demeuraient constants. Ces indices étaient d'environ 85 % en 1971, mais ils se sont réduits rapidement, passant sous la barre des 50 % au début des années 1980. Depuis le début des années 2000, les indices ont peu fluctué.

En plus du fait qu'ils sont moins fréquents, les mariages se célèbrent de plus en plus tardivement. De 1971 à 2018, l'âge moyen au premier mariage est passé de 26 à 34 ans chez les hommes et de 23 à 32 ans chez les femmes.

Selon les taux de l'année 2018, parmi les personnes qui se marient pour une première fois, 34 % des hommes et 46 % des femmes le font avant l'âge de 30 ans; ces proportions étaient d'environ 90 % selon les taux de l'année 1971 (données non présentées).

Tableau 1.6

Taux de primumptialité selon le groupe d'âge, indice synthétique de nuptialité et âge moyen au premier mariage, par sexe, Québec, 1971 à 2018

Année et sexe	Groupe d'âge							Indice synthétique de nuptialité	Âge moyen
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans		
	pour 1 000								ans
Hommes									
1971	4,9	96,5	49,3	13,3	5,0	2,7	1,5	865,8	25,56
1981	2,4	53,2	36,9	11,0	3,5	1,4	0,9	546,7	26,03
1991	1,3	22,5	32,7	13,4	4,5	1,6	0,7	383,9	27,83
2001 ^r	0,7	8,6	23,9	16,6	7,3	3,0	1,4	306,8	30,40
2011 ^r	0,5	5,8	16,5	15,5	9,7	6,0	3,4	287,0	32,70
2018 ^p	0,4	4,4	14,1	15,6	9,8	6,5	4,3	275,8	33,59
Femmes									
1971	30,1	99,0	24,9	7,6	3,5	1,9	1,2	840,3	23,47
1981	15,5	62,8	22,9	6,7	2,1	1,3	0,7	560,4	24,09
1991	6,0	37,0	28,5	9,1	3,3	1,1	0,6	428,0	25,92
2001 ^r	2,2	15,9	26,7	13,8	5,1	2,2	1,1	334,7	28,63
2011 ^r	1,3	9,9	20,9	15,0	8,1	4,9	2,8	315,1	31,05
2018 ^p	0,9	7,5	19,9	15,1	8,7	5,5	3,7	306,7	31,96

^r Données révisées.

^p Données provisoires.

Note : Les mariages de conjoints de même sexe sont inclus depuis 2004.

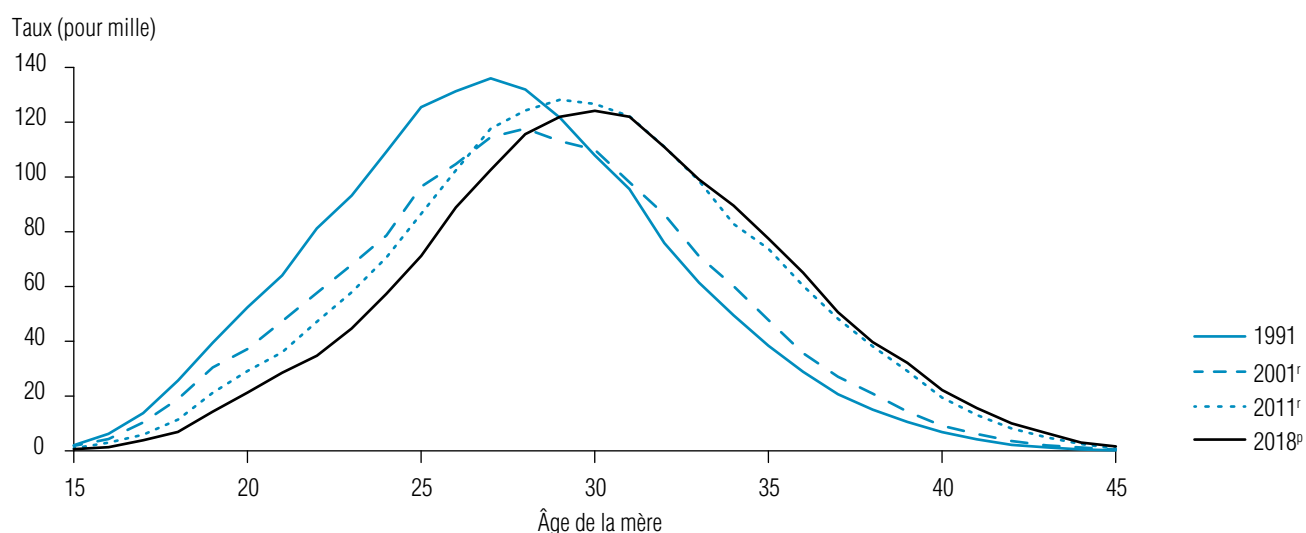
Source : Institut de la statistique du Québec.

Fécondité

L'évolution des taux de fécondité selon l'âge depuis le début des années 1990 montre une claire tendance des femmes à avoir leurs enfants de plus en plus tardivement (figure 1.6). Entre 1991 et 2018, les taux de fécondité ont diminué chez les femmes de 28 ans et moins, tandis qu'ils ont augmenté au-delà de cet âge. En 1991, la part de la fécondité associée aux femmes de moins de 30 ans était de 69 % ; elle est de 45 % en 2018 (données non présentées). Soulignons que si la baisse de la fécondité avant 30 ans s'observe d'année en année, la hausse chez les femmes ayant franchi le cap de la trentaine a été freinée au cours des années les plus récentes.

Les taux de fécondité selon le groupe d'âge de la mère, l'indice synthétique de fécondité et l'âge moyen à la maternité en 2018 dans les régions administratives sont présentés à l'annexe A1.4.

Figure 1.6
Taux de fécondité selon l'âge de la mère, Québec, 1991 à 2018



^r Données révisées.

^p Données provisoires.

Source : Institut de la statistique du Québec.

1.3 Aspects linguistiques

Langue parlée le plus souvent à la maison

En 2016, on estime que 81 % de la population du Québec parlent français le plus souvent à la maison, 11 % parlent l'anglais et 9 % parlent une langue non officielle (tableau 1.7). La part du français comme langue parlée le plus souvent à la maison s'est réduite entre 2006 et 2016, celle de l'anglais a peu varié, tandis que celle des langues non officielles a augmenté. Chez les jeunes de 15 à 29 ans, en 2016, les proportions sont respectivement d'environ 79 %, 13 % et 8 %.

Tableau 1.7

Population selon la langue parlée le plus souvent à la maison¹, Québec, tous âges, 2006 et 2016 et 15-29 ans, 2016

Groupe d'âge	Année	Total	n			%		
			Français	Anglais	Langue non officielle	Français	Anglais	Langue non officielle
15-29 ans	2016	1 420 810	1 124 300	183 090	113 420	79,1	12,9	8,0
15-19 ans	2016	428 395	339 078	53 498	35 820	79,2	12,5	8,4
20-24 ans	2016	498 710	394 837	65 862	38 012	79,2	13,2	7,6
25-29 ans	2016	493 705	390 386	63 731	39 588	79,1	12,9	8,0
Total – tous âges	2016	8 066 565	6 502 829	866 849	696 887	80,6	10,7	8,6
Total – tous âges	2006	7 435 905	6 085 150	787 885	562 860	81,8	10,6	7,6

1. Les personnes ayant donné des réponses multiples sont réparties également entre les langues déclarées.
 Source : Statistique Canada, Recensements de 2006 et 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Connaissance des langues officielles

La part des personnes pouvant soutenir une conversation en français et en anglais s'est accrue au Québec entre 2006 et 2016. Le taux de bilinguisme français-anglais dans l'ensemble de la population est passé de 41 % à 44 % au cours de cette période (tableau 1.8). Ce taux est plus élevé chez les jeunes. En 2016, il est de 59 % chez les 15-19 ans et d'environ 65 % chez les 20-24 ans et chez les 25-29 ans.

Langue utilisée le plus souvent au travail

En 2016, on estime que 80 % de la population du Québec utilisent le français le plus souvent au travail, 12 % utilisent l'anglais et 7 % utilisent à la fois le français et l'anglais (tableau 1.9). Les langues non officielles sont utilisées dans une proportion de moins de 1 %. La part du français comme langue utilisée le plus souvent au travail a un peu diminué entre 2006 et 2016, au profit de la part du français et de l'anglais combinés. Chez les jeunes, en 2016, l'utilisation du français est un peu plus fréquente chez les 15-19 ans que chez les 20-24 ans et chez les 25-29 ans. L'inverse s'observe pour ce qui est de l'utilisation de l'anglais, de même que du français et de l'anglais combinés.

Tableau 1.8

Population selon la connaissance des langues officielles, Québec, tous âges, 2006 et 2016 et 15-29 ans, 2016

Groupe d'âge	Année	Total	Français seulement	Anglais seulement	Français et anglais	Ni le français, ni l'anglais	Taux de bilinguisme ¹
							%
							n
							%
15-29 ans	2016	1 420 815	464 980	56 815	896 285	2 735	63,1
15-19 ans	2016	428 390	162 645	12 865	252 280	600	58,9
20-24 ans	2016	498 715	151 435	21 330	325 105	845	65,2
25-29 ans	2016	493 710	150 900	22 620	318 900	1 290	64,6
Total – tous âges	2016	8 066 555	4 032 640	372 450	3 586 405	75 060	44,5
Total – tous âges	2006	7 435 905	4 010 880	336 785	3 017 865	70 375	40,6

1. Il s'agit du taux de bilinguisme français-anglais.

Source : Statistique Canada, Recensements de 2006 et 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.9

Population selon la langue utilisée le plus souvent au travail¹, Québec, 15 ans et plus, 2006 et 2016 et 15-29 ans, 2016

Groupe d'âge	Année	Total	Français	Anglais	Français et anglais	Langue non officielle				
							Français	Anglais	Français et anglais	Langue non officielle
										%
15-29 ans	2016	1 119 215	892 465	123 215	96 150	7 385	79,7	11,0	8,6	0,7
15-19 ans	2016	242 410	206 640	17 560	16 710	1 500	85,2	7,2	6,9	0,6
20-24 ans	2016	433 805	343 780	48 130	39 155	2 740	79,2	11,1	9,0	0,6
25-29 ans	2016	443 000	342 045	57 525	40 285	3 145	77,2	13,0	9,1	0,7
Total – 15 ans et plus	2016	4 529 770	3 619 515	548 265	327 830	34 160	79,9	12,1	7,2	0,8
Total – 15 ans et plus	2006	4 266 960	3 502 840	536 875	194 525	32 720	82,1	12,6	4,6	0,8

1. Les catégories « Français », « Anglais » et « Français et anglais » incluent les personnes qui ont déclaré utiliser le plus souvent ces langues ainsi qu'une langue non officielle au travail.

Source : Statistique Canada, Recensements de 2006 et 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

1.4 Migration

Population immigrante et migration internationale

La part de la population immigrante est en croissance au Québec. Selon les données de recensement, cette part est de près de 14 % en 2016, comparativement à un peu plus de 11 % en 2006 (tableau 1.10). Elle était de moins de 8 % en 1971 (données non présentées). Chez les jeunes de 15 à 29 ans, la proportion d'immigrants est passée de 9 % en 2006 à 10 % en 2016. Dans ce groupe, c'est chez les 25-29 ans que leur part est la plus élevée, soit 13 %. Dans tous les groupes d'âge, la proportion d'immigrants au Québec se situe bien en deçà de celle enregistrée dans le reste du Canada, où elle atteint, en 2016, 24 % dans l'ensemble de la population et 17 % chez les jeunes de 15 à 29 ans.

Les résidents non permanents, parmi lesquels se trouvent les travailleurs temporaires, les étudiants étrangers et les revendicateurs du statut de réfugié, constituent un groupe de population relativement petit, mais tout de même en croissance au Québec, comme ailleurs au Canada. Ces derniers comptent pour 1,1 % de la population recensée au Québec en 2016, tandis que leur proportion s'élève à 3,1 % chez les jeunes de 15 à 29 ans (voir la note 1 au bas du tableau 1.10). En 2006, ces proportions étaient respectivement de 0,7 % et 1,4 %. La part des résidents non permanents est plus élevée dans le reste du Canada, mais l'écart par rapport au Québec est de faible ampleur.

La répartition de la population selon le statut d'immigrant dans les régions administratives en 2016 est présentée à l'annexe A1.5.

Tableau 1.10

Population selon le groupe d'âge et le statut d'immigrant, Québec et Canada hors Québec, 2006 et 2016

Groupe d'âge	Effectif total		Non-immigrants			Immigrants		
			Résidents non permanents ¹			Résidents non permanents ¹		
	2006	2016	2006			2016		
	n		%					
Québec	7 435 900	7 965 455	87,9	11,5	0,7	85,2	13,7	1,1
15-29 ans	1 435 595	1 416 500	89,5	9,0	1,4	86,5	10,4	3,1
15-19 ans	474 110	427 730	92,4	7,0	0,6	89,2	9,5	1,2
20-24 ans	470 660	496 280	89,4	8,6	2,0	87,3	9,0	3,6
25-29 ans	490 825	492 490	86,9	11,4	1,7	83,2	12,6	4,2
Canada hors Québec	23 805 130	26 494 610	76,7	22,4	0,9	74,1	24,3	1,6
15-29 ans	4 747 995	5 081 255	82,1	16,0	1,9	79,1	16,7	4,2
15-19 ans	1 661 810	1 582 320	86,0	13,0	1,0	83,5	14,2	2,4
20-24 ans	1 601 235	1 725 390	81,5	16,2	2,3	79,7	15,2	5,2
25-29 ans	1 484 950	1 773 545	78,6	19,0	2,4	74,6	20,5	5,0

1. Les résidents non permanents sont des personnes originaires d'un autre pays admises de façon temporaire au Canada. Sont inclus les travailleurs temporaires, les étudiants étrangers et les revendicateurs du statut de réfugié, ainsi que les membres de leur famille qui partagent le même permis de séjour et qui vivent avec eux au Canada.

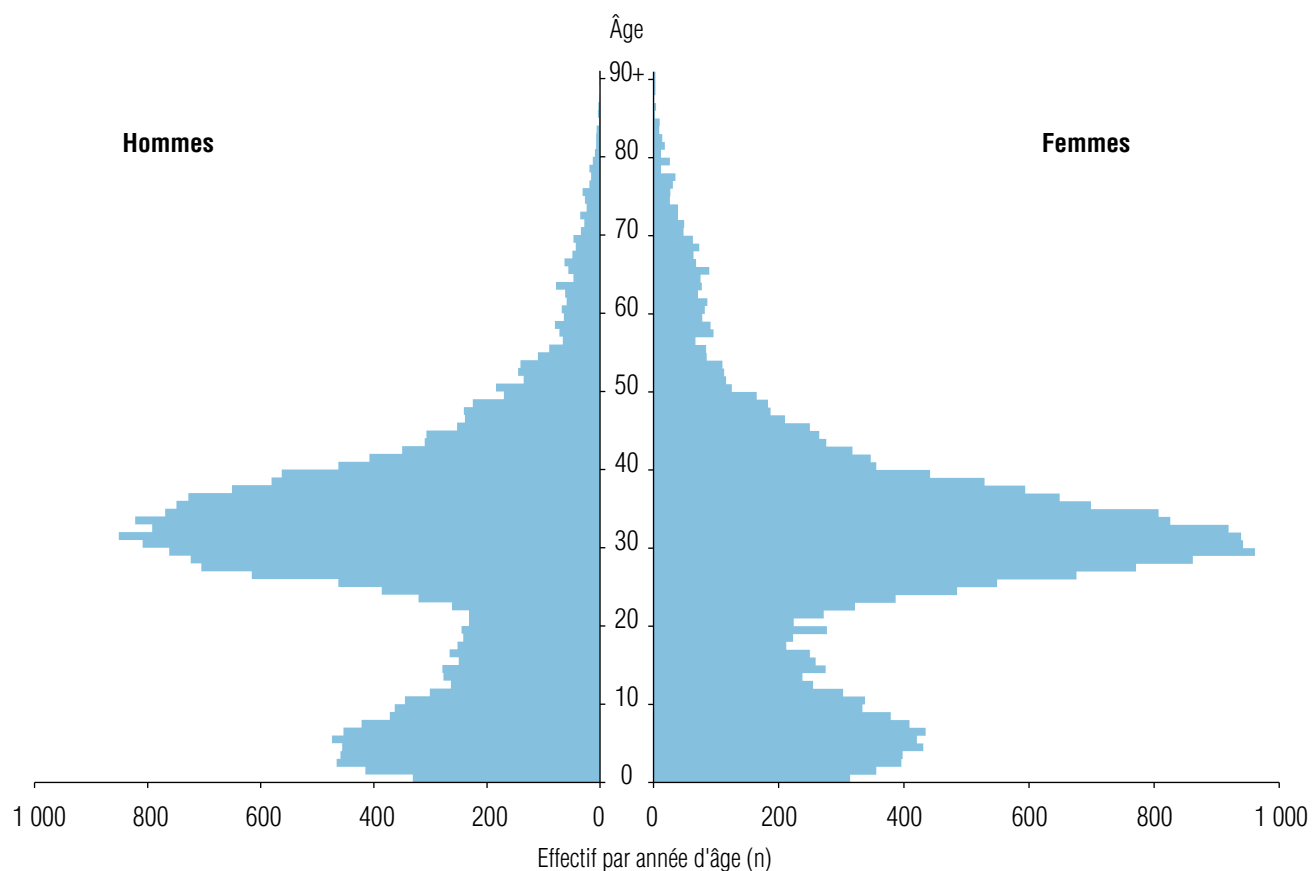
La part des résidents non permanents au sein de la population pourrait être légèrement sous-estimée étant donné qu'ils sont plus susceptibles d'être omis lors des recensements en raison de « facteurs tels que les difficultés linguistiques et la réticence à remplir un formulaire du gouvernement ou à comprendre les raisons pour lesquelles il faut participer » (Source : STATISTIQUE CANADA (2017), *Guide de référence sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l'immigration. Recensement de la population, 2016*, [En ligne], produit n° 98-500-X2016007 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 15 p. [www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/guides/007/98-500-x2016007-fra.pdf]). (Consulté le 19 juin 2019.)

Sources : Statistique Canada, Recensements de 2006 (produit n° 97-555-XCB2006008 au catalogue de Statistique Canada) et de 2016 (compilations personnalisées). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

L'âge moyen des 47 900 immigrants admis au Québec en 2017-2018 est de 29 ans. Les jeunes de 15 à 29 ans comptent pour près de 27 % de ces nouveaux arrivants et les 30-64 ans représentent 48 %. Il s'agit de parts similaires à celles des années précédentes (données non présentées).

Figure 1.7

Pyramide des âges des immigrants admis au Québec en 2017-2018^p



^p Données provisoires.

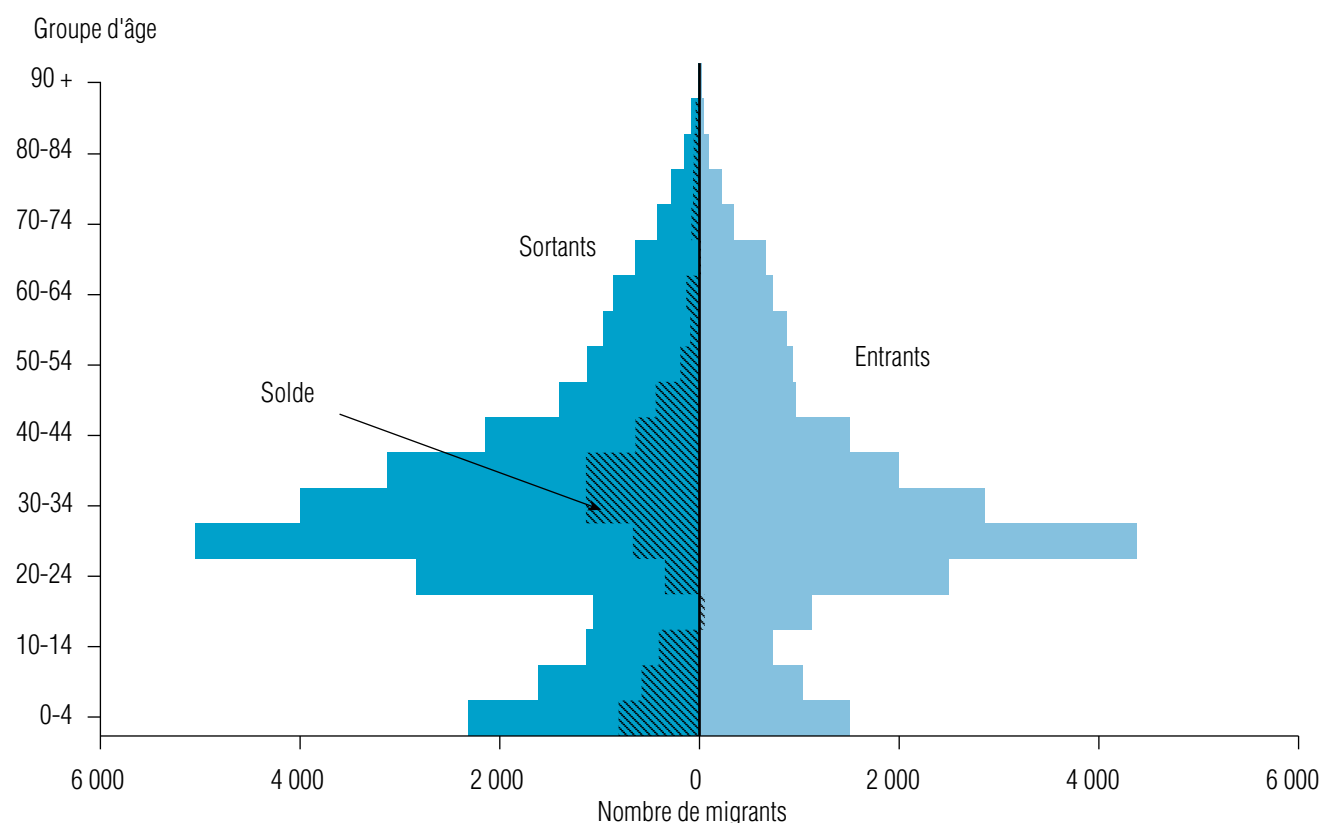
Note : Il s'agit de l'âge au début de la période. Les enfants nés et ayant immigré au cours de l'année ont été ajoutés à l'âge 0.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (janvier 2019). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Migration interprovinciale

C'est dans le groupe des 25-29 ans que l'on dénombre le plus de migrants interprovinciaux en 2017-2018, tant du côté des entrants au Québec (à droite sur la figure 1.8) que du côté des sortants (à gauche). Globalement, les 15-29 ans représentent 36 % des mouvements d'entrée et 31 % des mouvements de sortie interprovinciaux. Chez les 15-19 ans, le nombre de ceux qui quittent le Québec à destination d'une autre province est assez semblable au nombre de ceux qui font le trajet inverse, ce qui se traduit par un solde à peu près nul (partie hachurée). Par contre, chez les 20-24 ans et chez les 25-29 ans, les sortants sont plus nombreux que les entrants, et le solde migratoire interprovincial est négatif.

Figure 1.8
Entrants, sortants et solde migratoire interprovincial selon le groupe d'âge, Québec, 2017-2018^p



^p Données provisoires.

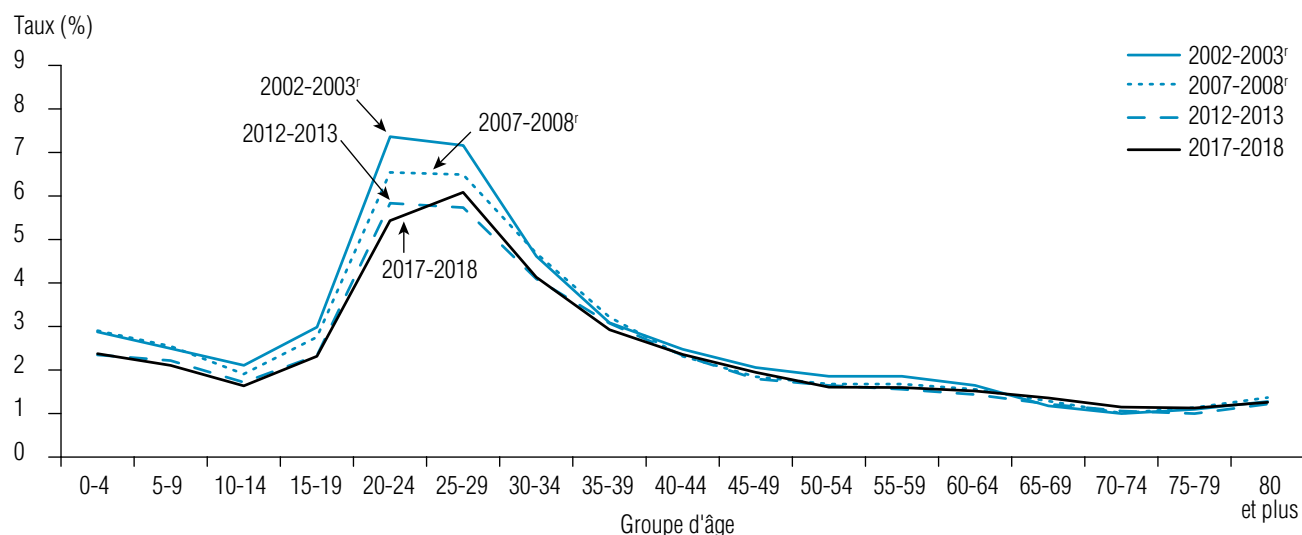
Note : Il s'agit de l'âge au début de la période. Les enfants nés et ayant immigré au cours de l'année ont été ajoutés aux 0-4 ans.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (janvier 2019). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Migration interrégionale

Les jeunes adultes, plus particulièrement ceux dans la vingtaine, sont les individus les plus enclins à changer de région administrative de résidence. En 2017-2018, environ 6% des 20-24 ans et des 25-29 ans ont migré d'une région à une autre au Québec, alors que ce fut le cas pour 2,4% de la population dans son ensemble (tableau 1.11). Chez les jeunes adultes, comme dans la plupart des autres groupes d'âge, les taux de migration interrégionale se sont légèrement réduits depuis le début des années 2000 (figure 1.9 et tableau 1.11).

Figure 1.9

Taux de migration interrégionale selon le groupe d'âge, Québec, 2002-2003, 2007-2008, 2012-2013 et 2017-2018


r Données révisées.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Tableau 1.11

Taux de migration interrégionale selon le groupe d'âge, Québec, 2002-2003, 2007-2008, 2012-2013 et 2017-2018

	2002-2003 ^r	2007-2008 ^r	2012-2013	2017-2018
	%			
Total	2,98	2,77	2,48	2,44
0-4	2,87	2,90	2,34	2,37
5-9	2,49	2,54	2,21	2,10
10-14	2,10	1,90	1,71	1,63
15-19	2,98	2,75	2,33	2,31
20-24	7,36	6,54	5,83	5,43
25-29	7,16	6,49	5,73	6,08
30-34	4,61	4,68	4,09	4,13
35-39	3,08	3,21	3,07	2,92
40-44	2,47	2,31	2,33	2,35
45-49	2,05	1,84	1,79	1,94
50-54	1,85	1,67	1,64	1,60
55-59	1,85	1,67	1,55	1,59
60-64	1,64	1,55	1,43	1,51
65-69	1,17	1,28	1,21	1,35
70-74	0,99	1,00	1,05	1,14
75-79	1,09	1,13	0,99	1,12
80 et plus	1,27	1,36	1,21	1,25

r Données révisées.

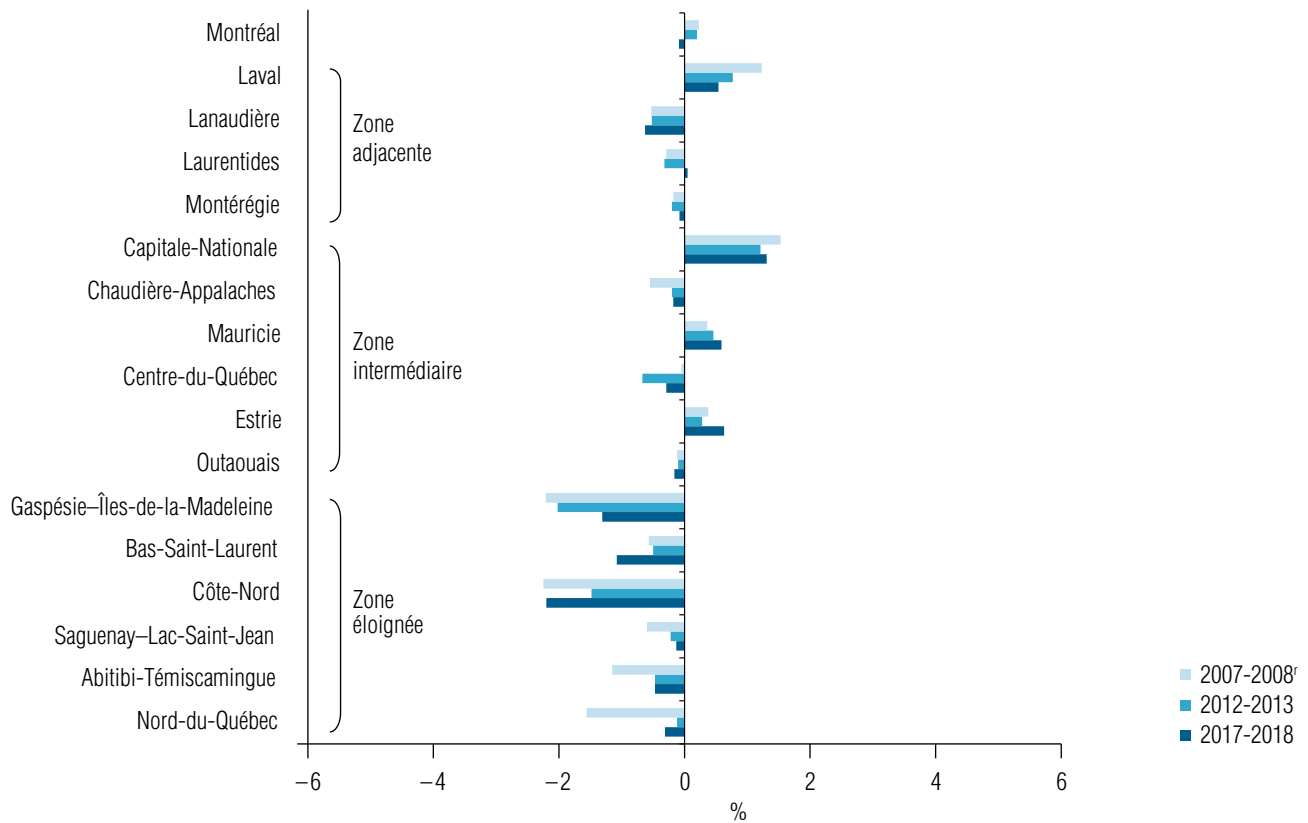
Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Notes d'interprétation pour les figures 1.10 à 1.12

Les trois prochaines figures permettent de comparer le taux net de migration interrégionale entre les régions du Québec pour trois groupes d'âge; 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans. L'échelle est la même pour les trois figures afin de montrer les différences d'intensité.

Figure 1.10

Taux net de migration interrégionale, 15-19 ans, régions administratives du Québec, 2007-2008, 2012-2013 et 2017-2018



r Données révisées.

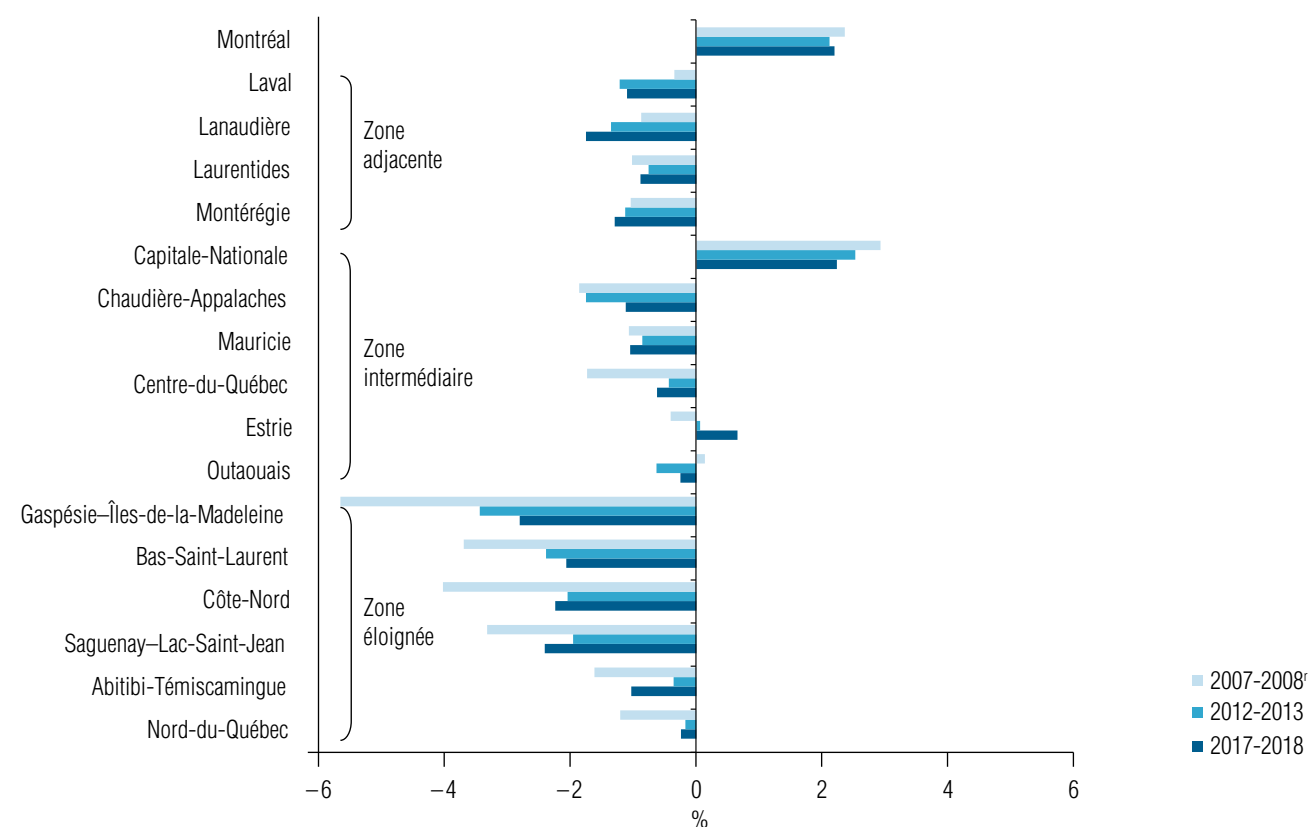
Source: Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

En fonction de leurs caractéristiques, certaines régions administratives attirent ou retiennent mieux les jeunes adultes. Par exemple, Montréal et la Capitale-Nationale sont généralement les seules régions qui enregistrent des gains dans leurs échanges migratoires avec les autres régions du Québec chez les 20-24 ans, leur force d'attraction auprès de ce groupe d'âge reposant notamment sur la présence d'établissements d'enseignement postsecondaire (figure 1.11). Toutefois, chez les 25-29 ans, ces deux régions affichent un déficit, signe que les migrations vers les grands centres sont souvent de nature temporaire (figure 1.12). En contrepartie, plusieurs régions enregistrent des gains chez les 25-29 ans, ceux-ci étant particulièrement élevés dans les régions adjacentes à Montréal.

Les soldes et les taux nets de migration interrégionale dans la population totale et chez les 15-29 ans dans chacune des régions administratives au cours des années 2007-2008 à 2017-2018 sont présentés à l'annexe A1.6.

Figure 1.11

Taux net de migration interrégionale, 20-24 ans, régions administratives du Québec, 2007-2008, 2012-2013 et 2017-2018

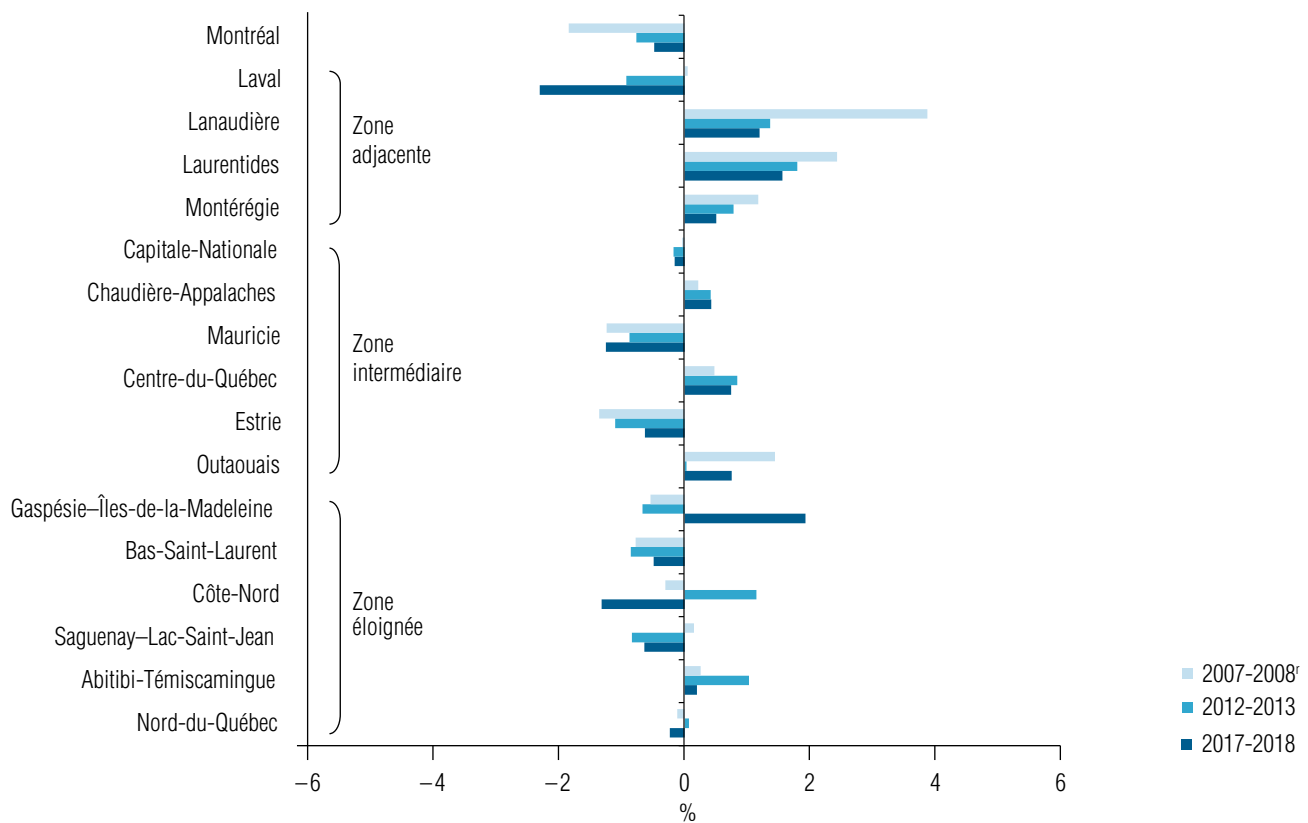


r Données révisées.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Figure 1.12

Taux net de migration interrégionale, 25-29 ans, régions administratives du Québec, 2007-2008, 2012-2013 et 2017-2018



^r Données révisées.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

1.5 Peuples autochtones

Identité autochtone

Selon la variable « Identité autochtone » du Recensement de 2016, on compte 183 000 autochtones au Québec, ce qui représente 2,3 % de la population. On dénombre près de 50 000 jeunes de 15 à 34 ans déclarant une identité autochtone, soit 2,6 % de la population de ce groupe d'âge (tableau 1.12). La population des Premières Nations compte environ 93 000 personnes ; les quelque 26 000 jeunes de 15 à 34 ans représentent 28 % de ce groupe. Les Métis comptent environ 69 000 personnes ; les quelque 17 000 jeunes de 15 à 34 ans représentent 25 % de ce groupe. Les Inuits comptent environ 14 000 personnes ; les quelque 5 000 jeunes de 15 à 34 ans représentent 35 % de ce groupe¹.

La population déclarant une identité autochtone est en croissance. En 2006, elle comptait un peu plus de 108 000 personnes, dont 32 000 jeunes de 15 à 34 ans (données non illustrées). Statistique Canada précise que bien que des facteurs démographiques (comme les taux de natalité élevés) contribuent à cette croissance, un facteur non démographique y contribue également, soit la mobilité de réponse aux questions d'identification autochtone. Il s'agit du phénomène selon lequel des personnes donnent des réponses différentes au fil du temps aux questions du recensement sur l'identité autochtone².

Tableau 1.12

Population dans les ménages privés selon l'identité autochtone, tous âges et 15-34 ans, Québec, 2016

	Tous âges	15-34 ans
	n	
Population dans les ménages privés	7 965 450	1 929 180
Population déclarant une identité autochtone ¹	182 885	49 890
Première Nation	92 650	26 280
Métis	69 360	17 110
Inuit	13 940	4 860
Autre ²	6 930	1 640
Population ne déclarant pas une identité autochtone	7 782 565	1 879 290

1. Selon le Dictionnaire du recensement de 2016 de Statistique Canada, l'identité autochtone désigne les personnes s'identifiant aux peuples autochtones du Canada. Il s'agit des personnes qui sont Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuk (Inuit) et/ou les personnes qui sont des Indiens inscrits ou des Indiens des traités (aux termes de la Loi sur les Indiens du Canada) et/ou les personnes membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne. L'article 35 (2) de la Loi constitutionnelle de 1982 précise que le terme « peuples autochtones du Canada » s'entend notamment des Indiens, des Inuits et des Métis du Canada. Les utilisateurs doivent prendre note que les chiffres correspondant à cette variable subissent plus que les autres l'incidence du dénombrement partiel d'un certain nombre de réserves indiennes et d'établissements indiens au Recensement de la population.

2. La catégorie « Autre » comprend les personnes qui s'identifient à plus d'un groupe d'identité autochtone et les personnes déclarant une identité autochtone non incluse ailleurs.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016 (produit n° 98-400-X2016154). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

1. Environ 7 000 personnes déclarent appartenir à au moins deux des trois groupes mentionnés précédemment ou ne déclarent pas d'appartenance à l'un de ces groupes, mais déclarent qu'ils sont des Indiens inscrits ou des Indiens des traités ou qu'ils sont membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne ; les quelque 1 600 jeunes de 15 à 34 ans représentent 24 % de ce groupe.
2. Pour plus d'information sur ce phénomène, voir Statistique Canada (2019), *Mobilité de réponse et croissance de la population d'identité autochtone, de 2006 à 2011 et de 2011 à 2016*, [En ligne], produit n° 99-011X-2019002 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 15 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/pub/99-011-x/99-011-x2019002-fra.htm].

1.6 Diversité ethnoculturelle

Statut des générations

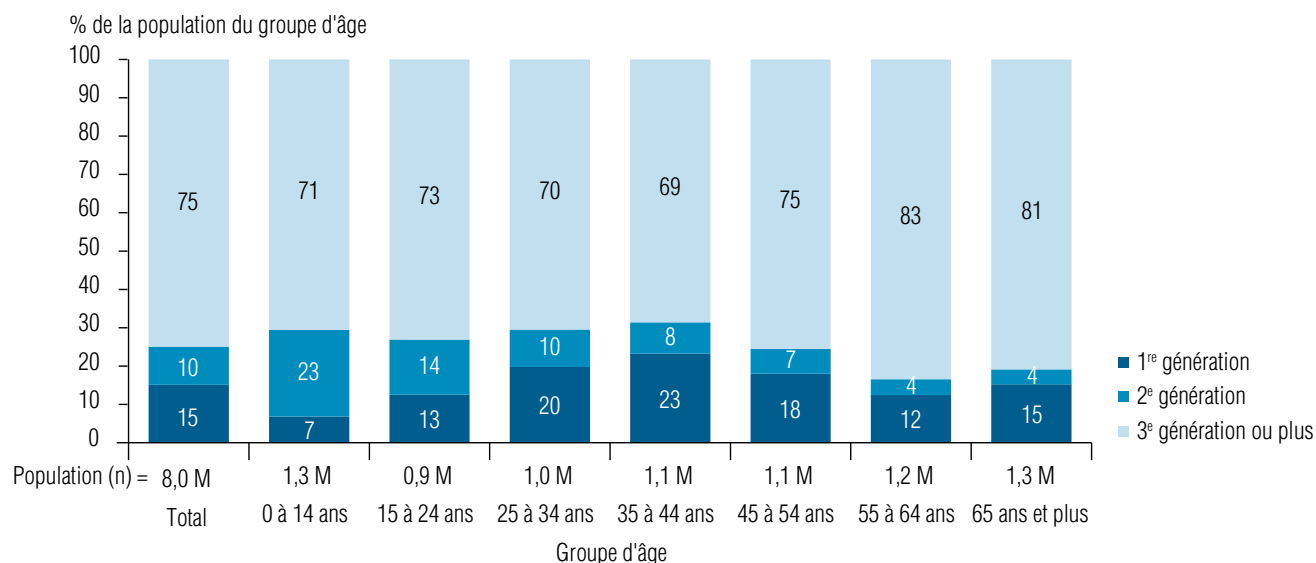
On appelle « première génération » les personnes nées à l'extérieur du Canada. Il s'agit le plus souvent d'immigrants ou encore de résidents non permanents. En 2016, les personnes de première génération représentent 15 % de la population du Québec (figure 1.13). Cette part est de 13 % chez les 15-24 ans et de 20 % chez les 25-34 ans.

On appelle « deuxième génération » les personnes nées au Canada, dont au moins l'un des parents est né à l'extérieur du Canada. Il s'agit, pour la plupart, d'enfants d'immigrants. Les personnes de deuxième génération représentent 10 % de la population québécoise en 2016. Cette part est de 14 % chez les 15-24 ans et de 10 % chez les 25-34 ans.

Les personnes de « troisième génération ou plus » sont nées au Canada, tout comme leurs deux parents. Elles représentent 75 % de la population du Québec en 2016. Cette part est de 73 % chez les 15-24 ans et de 70 % chez les 25-34 ans.

Figure 1.13

Statut des générations selon le groupe d'âge, Québec, 2016



M : En millions.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016 (produit n° 98-400-X2016190). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Minorités visibles

Selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, on entend par minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Au Recensement de 2016, on a dénombré 1 032 000 personnes faisant partie de la population des minorités visibles au Québec, soit 13 % de la population. Chez les jeunes de 15 à 34 ans, la part est de 17 % (323 000). Les Noirs et les Arabes sont les deux principaux groupes de minorités visibles au Québec. Ils comptent respectivement pour 31 % et 21 % de cette population (tableau 1.13). Les Latino-Américains (13 %), les Chinois (10 %) et les Sud-Asiatiques (9 %) viennent ensuite. Ces proportions sont à peu près les mêmes chez les jeunes de 15 à 34 ans. La population des minorités visibles est en croissance. En 2006, elle comptait pour 9 % de la population québécoise (donnée non illustrée).

Tableau 1.13

Population dans les ménages privés selon les groupes de minorités visibles, tous âges et 15-34 ans, Québec, 2016

	Tous âges	15-34 ans	Tous âges	15-34 ans
	n		%	
Population dans les ménages privés	7 965 455	1 929 175
Population des minorités visibles	1 032 365	322 880	100	100
Noir	319 230	101 965	31	32
Arabe	213 745	61 340	21	19
Latino-Américain	133 915	43 300	13	13
Chinois	99 505	32 285	10	10
Sud-Asiatique	90 335	29 800	9	9
Asiatique du Sud-Est	62 820	18 825	6	6
Philippin	34 910	9 665	3	3
Asiatique occidental	32 405	11 495	3	4
Coréen	8 055	2 640	1	1
Japonais	4 570	1 265	0	0
Autre ¹	32 890	10 305	3	3
Pas une minorité visible	6 933 085	1 606 300

1. La catégorie « Autre » comprend les personnes qui s'identifient à plus d'un groupe de minorité visible et les personnes déclarant un groupe de minorité visible non inclus ailleurs.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016 (produit n° 98-400-X2016190). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

2.1 Santé physique

2.2 Santé mentale

2.3 Habitudes de vie et comportements

2.4 Mortalité

Introduction

La présente section est consacrée à certains indicateurs portant sur la santé des jeunes de 15 à 29 ans et sur leurs habitudes de vie. La première partie aborde la santé physique, alors que la deuxième traite de sujets en lien avec la santé mentale, notamment la détresse psychologique, les pensées suicidaires, les troubles anxio-dépressifs et le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH). La troisième partie est consacrée aux habitudes de vie et aux comportements, notamment le niveau d'activité physique, la consommation de boissons sucrées, la consommation de tabac, d'alcool et de drogue, et les comportements sexuels. Enfin, cette section se termine par une présentation des données sur les taux de mortalité selon la cause.

Les indicateurs présentés proviennent essentiellement des deux enquêtes suivantes : l'*Enquête québécoise sur la santé de la population* (EQSP), réalisée par l'Institut de la statistique du Québec, et l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC), réalisée par Statistique Canada. Certains indicateurs proviennent de fichiers administratifs, notamment le Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ) de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

Notes méthodologiques pour la section sur la santé

Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), 2008 et 2014-2015

L'EQSP est une enquête transversale récurrente réalisée par l'Institut de la statistique du Québec qui couvre la santé physique et mentale ainsi que certaines habitudes de vie des Québécois de 15 ans et plus vivant dans un logement privé ou dans un logement collectif non institutionnel. Certains indicateurs sont affectés par le changement de mode de collecte survenu entre les deux éditions de l'enquête. Dans ces cas, les comparaisons avec l'édition 2008 sont effectuées en utilisant les estimations du volet téléphonique de l'édition 2014-2015 seulement (estimations comparables).

Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), 2015-2016

L'ESCC est une enquête transversale récurrente réalisée par Statistique Canada depuis 2000 qui vise à recueillir des renseignements sur l'état de santé et les déterminants de la santé de la population canadienne âgée de 12 ans ou plus ainsi que sur l'utilisation qu'elle fait des services de santé. L'enquête fournit des informations représentatives de la population québécoise vivant en ménage privé.

La variabilité de la répartition de l'échantillon de l'ESCC entre les bases de sondage téléphonique et aréolaire d'un cycle d'enquête à l'autre compromet la comparabilité de certains indicateurs au fil du temps. C'est pourquoi seules les données du cycle 2015-2016 sont présentées dans cette section.

Note pour les indicateurs provenant du SISMACQ

Cette note a été rédigée à partir d'extraits copiés presque intégralement des fiches indicateurs disponibles à l'Infocentre de santé publique de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

Les données sur les prévalences du diabète, des troubles anxio-dépressifs et du trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) contenues dans le présent recueil proviennent du Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ) de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Deux fichiers, inclus dans le SISMACQ, servent à repérer les cas de diabète, de troubles anxio-dépressifs et de trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) : le fichier Maintenance et exploitation des données pour l'étude de la clientèle hospitalière (fichier MED-ÉCHO) et le fichier des services médicaux rémunérés à l'acte. Un autre fichier, inclus dans le SISMACQ, permet de connaître précisément la population concernée (le dénominateur) : il s'agit du Fichier d'inscription des personnes assurées [par la Régie de l'assurance maladie du Québec] (FIPA).

L'une des limites des indicateurs provenant du SISMACQ, c'est qu'ils ne mesurent pas nécessairement la prévalence de la maladie dans la population. Ces indicateurs représentent plutôt la prévalence des maladies diagnostiquées ou traitées par les services de santé ; ils prennent seulement en compte les personnes qui ont reçu d'un médecin un diagnostic de la maladie correspondante ou qui ont été traitées par le système de santé. Ce qui signifie, par exemple, que les jeunes de 15 à 29 ans traités par d'autres professionnels en CLSC ou en cabinet privé pourraient ne pas être pris en compte par ces indicateurs. Par ailleurs, l'information concernant les services reçus à l'extérieur du Québec, par des résidents québécois, est incomplète, et seules les demandes de remboursement des médecins rémunérés à l'acte sont enregistrées dans le fichier des services médicaux. C'est pourquoi les données sur le diabète, les troubles anxio-dépressifs et le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) présentées dans cette section sont probablement sous-estimées. Toutefois, elles permettent de dégager les tendances temporelles des cas diagnostiqués.

Source : Fiches indicateurs pour le diabète, les troubles mentaux (dont les troubles anxio-dépressifs) et le TDAH (versions d'août 2016) produites par l'Infocentre de santé publique de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

2.1 Santé physique

Perception de l'état de santé

La majorité des personnes de 15 à 29 ans et de 30 ans et plus ont une perception positive de leur santé générale. Plus précisément, selon les données de l'*Enquête québécoise sur la santé de la population* (EQSP), 66 % des 15 à 29 ans estiment avoir une santé excellente ou très bonne en 2014-2015 (tableau 2.1). Ils sont plus nombreux que leurs aînés à faire ce constat (54 %), toutes proportions gardées. Selon cette enquête, les jeunes hommes sont proportionnellement plus nombreux que les jeunes femmes à considérer leur état de santé comme étant excellent ou très bon (68 % c. 64 %). Mais l'analyse des données ne permet pas de déceler de différence statistiquement significative en qui a trait à la perception de l'état de santé selon l'âge ou le pays de naissance.

Au fil du temps, il semble que la perception de la santé générale est stable, comme le démontrent les données de 2008 et 2014-2015 (tableau 2.1).

De l'information relative à la perception de l'état de santé selon la région sociosanitaire est présentée à l'annexe A2.1

Tableau 2.1

Perception de l'état de santé selon certaines caractéristiques, 15-29 ans, Québec, 2014-2015

	Excellente ou très bonne	Bonne	Passable ou mauvaise
	%		
Total (15-29 ans)	66,3 ^a	29,1 ^a	4,7 ^a
Total (30 ans et plus)¹	54,0 ^a	34,2 ^a	11,8 ^a
Sexe (15-29 ans)			
Hommes	68,4 ^a	26,6 ^a	4,9
Femmes	64,0 ^a	31,5 ^a	4,4
Groupe d'âge (15-29 ans)			
15-19 ans	66,9	28,8	4,3
20-24 ans	65,4	29,6	5,0
25-29 ans	66,5	28,7	4,7
Pays de naissance (15-29 ans)			
Canada	66,3	28,9	4,8
Autre pays	66,4	30,0	3,6 ^{**}
Année de l'enquête			
2008 ¹	63,4	31,2	5,4
2014-2015	66,3	29,1	4,7

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a : Pour une variable donnée pour l'ensemble du Québec, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

1. À titre de référence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2014-2015.

Statut pondéral

En 2014-2015, ce sont 22 % des jeunes de 15 à 29 ans qui font de l'embonpoint et 10 % qui sont considérés comme obèses (tableau 2.2). Les 15-29 ans sont moins touchés par cette problématique de surplus de poids que leurs aînés de 30 ans et plus, chez qui les proportions sont respectivement de 38 % et 21 %. Parmi le groupe des 15 à 29 ans, on remarque que les hommes sont plus susceptibles que les femmes de faire de l'embonpoint (28 % c. 17 %). On constate également que la tendance à être en surpoids (embonpoint et obésité) augmente avec l'âge. Par ailleurs, les jeunes nés au Canada sont proportionnellement plus nombreux à présenter de l'obésité que ceux nés à l'extérieur du Canada (11 % c. environ 4,7 %).

Selon les données de l'EQSP, au sein du groupe des 15 à 29 ans, le statut pondéral demeure stable entre 2008 et 2014-2015.

De l'information relative au statut pondéral selon la région sociosanitaire est présentée à l'annexe A2.2.

Tableau 2.2

Statut pondéral selon le sexe, le groupe d'âge et le pays de naissance, 15-29 ans, Québec, 2014-2015

	Poids insuffisant	Poids normal	Embonpoint	Obésité
	%			
Total (15-29 ans)	5,4 ^a	62,3 ^a	22,3 ^a	10,0 ^a
Total (30 ans et plus) ¹	1,6 ^a	39,1 ^a	38,2 ^a	21,1 ^a
Sexe (15-29 ans)				
Hommes	3,6 ^a	58,5 ^a	27,6 ^a	10,3
Femmes	7,2 ^a	66,4 ^a	16,7 ^a	9,7
Groupe d'âge (15-29 ans)				
15-19 ans	8,4 ^a	70,3 ^a	15,1 ^a	6,2 ^a
20-24 ans	5,0 ^a	62,6 ^a	22,6 ^a	9,8 ^a
25-29 ans	2,6 ^{*a}	53,7 ^a	29,6 ^a	14,2 ^a
Pays de naissance (15-29 ans)				
Canada	5,1	61,7	22,5	10,6 ^a
Autre pays	7,2 [*]	68,2	20,0	4,7 ^{*a}
Année de l'enquête				
2008 ¹	5,4	65,0	21,5	8,2
2014-2015	5,4	62,3	22,3	10,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a : Pour une variable donnée pour l'ensemble du Québec, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

1. À titre de référence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2014-2015.

Diabète

De 2006-2007 à 2016-2017, la prévalence du diabète diagnostiqué (types 1 et 2 confondus) chez les jeunes de 15 à 29 ans est très faible (moins de 1 %) (données non présentées)¹. En 2016-2017, la prévalence est de 0,6 %. En comparaison, chez les 30 ans et plus, la prévalence du diabète diagnostiqué est passée de 8,9 % en 2006-2007 à 11,6 % en 2016-2017.

Les hommes et les femmes de 15 à 29 ans semblent afficher des prévalences relativement similaires, tandis que chez les 30 ans et plus, la prévalence est plus élevée chez les hommes que chez les femmes (13 % c. 10 % en 2016-2017) (données non présentées).

1. Les données proviennent du Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ) de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

2.2 Santé mentale

Perception de l'état de santé mentale

En 2015-2016, tout comme c'est le cas pour la santé générale, la grande majorité des jeunes de 15 à 29 ans perçoivent positivement leur santé mentale. Il en va de même pour leurs aînés âgés de 30 ans et plus. Parmi les 15-29 ans, les hommes sont plus nombreux que les femmes à considérer leur santé mentale comme étant excellente (41 % c. 34 %) (tableau 2.3).

La perception de l'état de santé mentale selon la région sociosanitaire chez les 15-29 ans en 2015-2016 est présentée à l'annexe A2.3.

Tableau 2.3

Perception de l'état de santé mentale selon le sexe, le groupe d'âge et le pays de naissance, 15-29 ans, Québec, 2015-2016

	Excellente	Très bonne	Bonne	Passable ou mauvaise
	%			
Total (15-29 ans)	37,9	37,4	19,6	5,1
Total (30 ans et plus)¹	37,9	35,7	21,7	4,7
30-44 ans	34,8 ^{a,b}	36,8	23,0 ^a	5,4 ^a
45-64 ans	38,8 ^a	35,0	21,4	4,8 ^b
65 ans et plus	40,2 ^b	35,7	20,4 ^a	3,7 ^{a,b}
Sexe (15-29 ans)				
Hommes	41,5 ^a	36,9	17,3 ^a	4,3*
Femmes	34,3 ^a	37,9	22,0 ^a	5,8
Groupe d'âge (15-29 ans)				
15-19 ans	40,5	36,7	18,5	4,3*
20-24 ans	35,3	38,2	21,3	5,2*
25-29 ans	38,2	37,2	18,9	5,6*
Pays de naissance (15-29 ans)				
Canada	37,1	38,2	20,0	4,7
Autre pays	41,2	32,1	20,1*	6,5**

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b : Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. À titre de référence.

Note : Compte tenu des changements apportés lors du remaniement de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) en 2015, il est recommandé d'éviter la comparaison des estimations produites avant le remaniement avec celles produites après.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2015-2016*, fichier de partage. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Satisfaction à l'égard de sa vie sociale

En 2014-2015, près de la moitié (46 %) des personnes de 15 à 29 ans s'estiment très satisfaites de leur vie sociale et près d'une autre moitié (48 %) s'estiment plutôt satisfaites (tableau 2.4). Elles ne se distinguent pas des Québécois de 30 ans et plus sur ce plan. La satisfaction à l'égard de sa vie sociale est également stable entre 2008 et 2014-2015.

De l'information relative à la satisfaction à l'égard de sa vie sociale selon la région sociosanitaire est présentée à l'annexe A2.4.

Tableau 2.4

Satisfaction à l'égard de sa vie sociale selon le sexe, le groupe d'âge et le pays de naissance, 15-29 ans, Québec, 2014-2015

	Très satisfaisante	Plutôt satisfaisante	Insatisfaisante
	%		
Total (15-29 ans)	46,1	47,7	6,1
Total (30 ans et plus) ¹	47,6	46,7	5,7
Sexe (15-29 ans)			
Hommes	47,6	46,0	6,4
Femmes	44,7	49,5	5,9
Groupe d'âge (15-29 ans)			
15-19 ans	49,6 ^a	45,2 ^a	5,2
20-24 ans	45,9	47,3	6,8
25-29 ans	42,8 ^a	50,7 ^a	6,4
Pays de naissance (15-29 ans)			
Canada	46,6	47,4	6,1
Autre pays	43,0	50,3	6,7*
Année de l'enquête			
2008 ¹	52,5	42,5	4,9
2014-2015 ²	46,1	47,7	6,1

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a : Pour une variable donnée pour l'ensemble du Québec, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

1. À titre de référence.

2. Aux fins de l'analyse de l'évolution du phénomène depuis 2008, les tests ont été faits avec les estimations comparables basées sur l'échantillon du volet téléphonique seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2014-2015.

Stress au quotidien

La proportion de jeunes de 15 à 29 ans considérant avoir un niveau de stress élevé dans la vie de tous les jours s'établit à près de 24 % en 2015-2016 (tableau 2.5). Les jeunes femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les jeunes hommes à considérer avoir un niveau de stress quotidien élevé (27 % c. 20 %). De plus, la proportion de jeunes ayant un niveau de stress élevé est significativement plus faible chez les 15-19 ans que chez les 20-24 ans (20 % c. 28 %).

Le niveau de stress au quotidien selon la région sociosanitaire en 2015-2016 est présenté à l'annexe A2.5.

Tableau 2.5

Niveau de stress au quotidien selon le sexe, le groupe d'âge et le pays de naissance, 15-29 ans, Québec, 2015-2016

	Faible	Élevé
	%	
Total (15-29 ans)	76,3	23,7
Total (30 ans et plus)¹	75,7	24,3
30-44 ans	65,6 ^a	34,4 ^a
45-64 ans	73,9 ^a	26,1 ^a
65 ans et plus	90,6 ^a	9,4 ^a
Sexe (15-29 ans)		
Hommes	79,5 ^a	20,5 ^a
Femmes	73,0 ^a	27,0 ^a
Groupe d'âge (15-29 ans)		
15-19 ans	79,9 ^a	20,1 ^a
20-24 ans	72,4 ^a	27,6 ^a
25-29 ans	77,0	23,0
Pays de naissance (15-29 ans)		
Canada	76,3	23,7
Autre pays	75,4	24,6*

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a : Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. À titre de référence.

Note : Compte tenu des changements apportés lors du remaniement de l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC) en 2015, il est recommandé d'éviter la comparaison des estimations produites avant le remaniement avec celles produites après.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2015-2016*, fichier de partage. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Détresse psychologique

En 2014-2015, près de 35 % des personnes de 15 à 29 ans se situent au niveau élevé de détresse psychologique (tableau 2.6). Cette proportion est plus élevée que celle observée chez les personnes de 30 ans et plus (27 %). Les jeunes femmes de 15 à 29 ans se situent au niveau élevé de détresse psychologique dans une plus grande proportion que les hommes du même groupe d'âge (42 % c. 27 %). Par ailleurs, on observe une évolution à la hausse de la proportion de jeunes de 15 à 29 ans qui se situent au niveau élevé de détresse psychologique entre 2008 et 2014-2015.

Le niveau de détresse psychologique selon la région sociosanitaire est présenté à l'annexe A2.6.

Tableau 2.6

Niveau élevé de détresse psychologique selon le sexe, le groupe d'âge et le pays de naissance, 15-29 ans, Québec, 2014-2015

	%
Total (15-29 ans)	34,7^a
Total (30 ans et plus) ¹	26,6 ^a
Sexe (15-29 ans)	
Hommes	27,3 ^a
Femmes	42,1 ^a
Groupe d'âge (15-29 ans)	
15-19 ans	37,1
20-24 ans	35,2
25-29 ans	31,7
Pays de naissance (15-29 ans)	
Canada	34,6
Autre pays	35,6
Année de l'enquête	
2008 ¹	25,0
2014-2015 ²	34,7 ⁺

a : Pour une variable donnée pour l'ensemble du Québec, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,01.

(+) Augmentation significative depuis 2008 au seuil de 0,01.

1. À titre de référence.

2. Aux fins de l'analyse de l'évolution du phénomène depuis 2008, les tests ont été faits avec les estimations comparables basées sur l'échantillon du volet téléphonique seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2014-2015.

Troubles anxio-dépressifs

La prévalence annuelle des troubles anxio-dépressifs diagnostiqués chez les jeunes Québécois âgés de 15 à 29 ans est d'environ 6 % en 2016-2017. Elle est légèrement plus élevée chez les 25-29 ans (7 %) que chez les 15-19 ans et les 20-24 ans (6 % respectivement) (tableau 2.7).

La prévalence annuelle des troubles anxio-dépressifs diagnostiqués varie selon le sexe. Elle est plus élevée chez les femmes de 15 à 29 ans que chez les hommes du même groupe d'âge. En 2016-2017, elle est de 8 % chez les femmes, tandis qu'elle est de 4,4 % chez les hommes (tableau 2.8).

Tableau 2.7

Prévalence annuelle des troubles anxio-dépressifs diagnostiqués chez les jeunes de 15 à 29 ans selon le groupe d'âge, Québec, 2006-2007 à 2016-2017

Année financière	% ¹				n ²			
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	15-29 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	15-29 ans
2006-2007	3,7	5,8	7,4	5,7	17 770	28 685	39 040	85 495
2007-2008	3,6	5,6	7,3	5,6	17 925	27 550	38 420	83 895
2008-2009	3,7	5,5	7,1	5,4	18 385	26 610	37 530	82 525
2009-2010	3,8	5,4	7,0	5,4	19 070	26 680	36 610	82 355
2010-2011	3,9	5,4	6,9	5,4	19 420	27 360	35 860	82 635
2011-2012	4,2	5,6	7,0	5,6	20 570	28 895	35 740	85 210
2012-2013	4,4	5,5	6,8	5,6	20 820	29 475	34 455	84 755
2013-2014	4,7	5,6	6,8	5,7	21 815	30 545	34 250	86 610
2014-2015	4,9	5,6	6,6	5,8	21 810	30 900	33 755	86 460
2015-2016	5,4	6,0	6,8	6,1	23 400	32 400	35 170	90 970
2016-2017	5,7	6,2	7,1	6,4	24 275	33 150	37 260	94 685

1. Prévalence brute calculée à partir des valeurs de nombre de cas de troubles anxio-dépressifs et de population arrondis aléatoirement à un multiple de 5.

2. Nombre de cas de troubles anxio-dépressifs arrondi aléatoirement à un multiple de 5.

Source: Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ). Adapté par l'institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.8

Prévalence annuelle des troubles anxio-dépressifs diagnostiqués chez les jeunes de 15 à 29 ans selon le sexe, Québec, 2006-2007 à 2016-2017

Année financière	% ¹			n ²		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
2006-2007	5,7	4,1	7,3	85 495	31 710	53 790
2007-2008	5,6	4,0	7,1	83 895	31 270	52 630
2008-2009	5,4	4,0	7,0	82 525	30 930	51 595
2009-2010	5,4	4,0	7,0	82 355	30 765	51 590
2010-2011	5,4	4,0	6,9	82 635	31 170	51 465
2011-2012	5,6	4,1	7,2	85 210	31 710	53 500
2012-2013	5,6	4,0	7,2	84 755	31 135	53 620
2013-2014	5,7	4,1	7,4	86 610	31 910	54 700
2014-2015	5,8	4,1	7,4	86 460	31 650	54 810
2015-2016	6,1	4,3	8,0	90 970	32 950	58 020
2016-2017	6,4	4,4	8,4	94 685	33 650	61 030

1. Prévalence brute calculée à partir des valeurs de nombre de cas de troubles anxio-dépressifs et de population arrondis aléatoirement à un multiple de 5.

2. Nombre de cas de troubles anxio-dépressifs arrondi aléatoirement à un multiple de 5.

Source: Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ). Adapté par l'institut de la statistique du Québec.

Idées suicidaires

En 2014-2015, environ 9 % des personnes de 15 à 29 ans avaient songé au suicide dans leur vie, une proportion semblable à celle observée chez les 30 ans et plus (tableau 2.9). Toutefois, ces pensées étaient présentes au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête chez environ 3,4 % des 15-29 ans, une proportion plus élevée que celle notée chez les 30 ans et plus (2,7 %). Chez les jeunes de 15 à 29 ans, les données de l'EQSP ne permettent pas de déceler de différences selon le sexe ou le groupe d'âge, ni de variation significative entre 2008 et 2014-2015. On remarque cependant que les jeunes nés au Canada sont proportionnellement plus nombreux que les jeunes nés à l'extérieur du pays à avoir eu des pensées suicidaires au cours de leur vie (10 % c. 6%).

Les résultats sur les idées suicidaires au cours de la vie et sur une période de 12 mois selon la région sociosociale sont présentés à l'annexe A2.7.

Tableau 2.9

Idées suicidaires au cours de la vie et sur une période de 12 mois selon le sexe, le groupe d'âge et le pays de naissance, 15-29 ans, Québec, 2014-2015

	Au cours de la vie	Sur une période de 12 mois
	%	
Total (15-29 ans)	9,3	3,4^a
Total (30 ans et plus) ¹	10,2	2,7 ^a
Sexe (15-29 ans)		
Hommes	8,4	2,9
Femmes	10,2	4,0
Groupe d'âge (15-29 ans)		
15-19 ans	9,0	4,3
20-24 ans	9,5	3,0
25-29 ans	9,4	3,0*
Pays de naissance (15-29 ans)		
Canada	9,8 ^a	3,6
Autre pays	5,8* ^a	2,2**
Année de l'enquête		
2008 ¹	8,9	2,7
2014-2015 ²	9,3	3,4

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a : Pour une variable donnée pour l'ensemble du Québec, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

1. À titre de référence.

2. Aux fins de l'analyse de l'évolution du phénomène depuis 2008, les tests ont été faits avec les estimations comparables basées sur l'échantillon du volet téléphonique seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2014-2015.

Tentatives de suicide

En 2014-2015, entre 4 % et 5 % des 15 à 29 ans et des 30 ans et plus avaient déjà tenté de se suicider au cours de leur vie (tableau 2.10). Toutefois, les 15-29 ans (environ 0,8 %) ont tenté dans une proportion plus élevée que les 30 ans et plus (0,3 %) de se suicider au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête.

Les femmes de 15 à 29 ans ont indiqué en plus grande proportion que les hommes du même groupe d'âge avoir déjà fait une tentative de suicide au cours de leur vie (6 % c. 3,3 %). Les données de l'EQSP ne permettent pas de déceler chez les 15-29 ans d'autres différences selon l'âge ou le pays de naissance, ni de déceler une évolution significative entre 2008 et 2014-2015.

Tableau 2.10

Tentatives de suicide au cours de la vie et sur une période de 12 mois selon le sexe, le groupe d'âge et le pays de naissance, 15-29 ans, Québec, 2014-2015

	Au cours de la vie	Sur une période de 12 mois
	%	
Total (15-29 ans)	4,6	0,8* ^a
Total (30 ans et plus) ¹	4,1	0,3 ^a
Sexe (15-29 ans)		
Hommes	3,3 ^a	0,6**
Femmes	6,0 ^a	1,0*
Groupe d'âge (15-29 ans)		
15-19 ans	4,2	1,4*
20-24 ans	4,7	0,6**
25-29 ans	5,0	0,4**
Pays de naissance (15-29 ans)		
Canada	4,8	0,8*
Autre pays	3,0**	1,1**
Année de l'enquête		
2008 ¹	4,4	0,6*
2014-2015	4,6	0,8*

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a : Pour une variable donnée pour l'ensemble du Québec, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

1. À titre de référence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2014-2015.

Trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH)

Au Québec, la prévalence annuelle du TDAH diagnostiqué chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans est estimée à 2,2 % en 2016-2017. Cette prévalence varie selon l'âge : elle est plus élevée chez les jeunes de 15 à 19 ans que chez leurs homologues plus âgés (4,7 % chez les 15-19 ans, 1,6 % chez les 20-24 ans et 0,9 % chez les 25-29 ans en 2016-2017) (tableau 2.11).

Il importe de mentionner que ces données montrent qu'actuellement, au Québec, on diagnostique davantage ce trouble chez les jeunes, surtout chez ceux d'âge scolaire². Toutefois, cela ne signifie pas que le trouble s'atténue avec l'âge, puisque les données portent sur la prévalence annuelle du TDAH diagnostiqué, c'est-à-dire les cas de TDAH diagnostiqués et probablement traités dans le courant de l'année.

Par ailleurs, la proportion de jeunes de 15 à 29 ans ayant reçu un diagnostic de TDAH est plus élevée en 2016-2017 qu'en 2006-2007 (2,2 % c. 0,3 %) ; il en est de même pour les proportions notées chez les jeunes de 15 à 19 ans, de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans.

La prévalence du TDAH diagnostiqué chez les 15-29 ans varie selon le sexe ; en 2016-2017, on observe qu'elle est plus élevée chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes (2,5 % c. 2,0 %) (annexe A2.8)³.

Tableau 2.11

Prévalence annuelle du trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) diagnostiqué selon le groupe d'âge, 15-29 ans, Québec, 2006-2007 à 2016-2017

Année financière	% ¹				n ²			
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	15-29 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	15-29 ans
2006-2007	0,9	0,1	0,1	0,3	4 230	495	340	5 065
2007-2008	1,0	0,1	0,1	0,4	4 985	645	415	6 045
2008-2009	1,2	0,2	0,1	0,5	6 070	850	630	7 550
2009-2010	1,5	0,3	0,2	0,6	7 575	1 285	820	9 675
2010-2011	1,7	0,3	0,2	0,8	8 665	1 725	1 015	11 400
2011-2012	2,2	0,5	0,2	0,9	10 640	2 430	1 235	14 305
2012-2013	2,7	0,7	0,3	1,2	13 005	3 495	1 595	18 100
2013-2014	3,2	0,9	0,4	1,4	14 940	4 660	2 085	21 685
2014-2015	3,8	1,1	0,5	1,7	16 955	5 905	2 780	25 635
2015-2016	4,4	1,4	0,7	2,0	18 940	7 380	3 860	30 175
2016-2017	4,7	1,6	0,9	2,2	20 120	8 280	4 580	32 980

1. Prévalence brute calculée à partir des valeurs de nombre de cas de troubles anxio-dépressifs et de population arrondis aléatoirement à un multiple de 5.

2. Nombre de cas de troubles anxio-dépressifs arrondi aléatoirement à un multiple de 5.

Source : Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ). Adapté par l'institut de la statistique du Québec.

- À titre indicatif, en 2016-2017, la prévalence annuelle du TDAH diagnostiqué est estimée à 0,5 % chez les 1 à 4 ans, à 5,7 % chez les 5 à 9 ans et à 8,3 % chez les 10 à 14 ans (données non présentées). Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait que « le diagnostic du TDAH est souvent posé chez les enfants d'âge scolaire ». (Source : DIALLO et autres (2019), *Surveillance du trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) au Québec*, [En ligne], Québec, Bureau d'information et d'études en santé des populations (BIESP) de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), p. 3. [www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2535_surveillance_deficit_attention_hyperactivite.pdf].)
- À titre indicatif, le constat est similaire chez les 5-9 ans (8 % c. 3,6 %) et les 10-14 ans (11 % c. 6 %) (données non présentées).

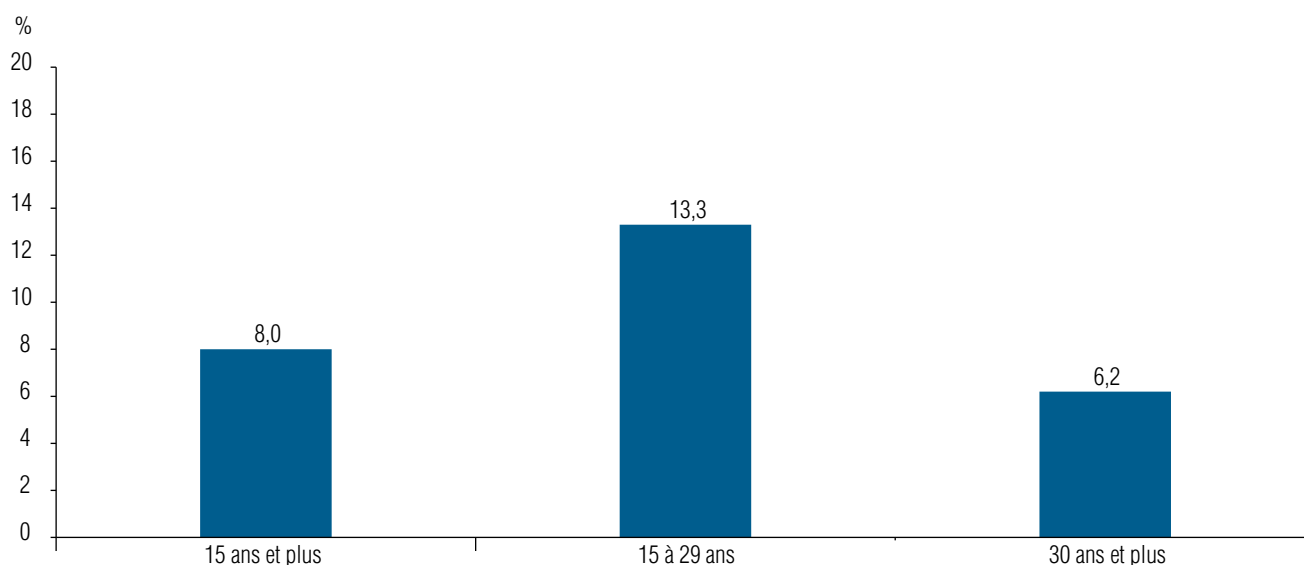
Cyberintimidation et cyberharcèlement

Entre 2009 et 2014, environ 8 % des internautes québécois de 15 ans et plus ont été victimes de cyberintimidation ou de cyberharcèlement (figure 2.1).

À l'image de l'utilisation d'Internet, qui est plus répandue chez la population plus jeune, la cyberintimidation et le cyberharcèlement touchent davantage les individus âgés de moins de 30 ans. En effet, tandis qu'environ 13 % des internautes de 15 à 29 ans ont vécu au moins une forme de harcèlement ou d'intimidation sur Internet sur une période de cinq ans, la problématique n'a touché qu'approximativement 6 % des internautes de 30 ans et plus.

Figure 2.1

Proportion des internautes¹ ayant subi de la cyberintimidation ou du cyberharcèlement² sur une période de cinq ans, selon le groupe d'âge, Québec, 2014



1. Personnes ayant accédé à Internet à un moment ou à un autre entre 2009 et 2014.

2. Pour plus d'information sur la cyberintimidation et le cyberharcèlement, consulter le glossaire.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale*, 2014, fichier maître. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Victimisation avec violence

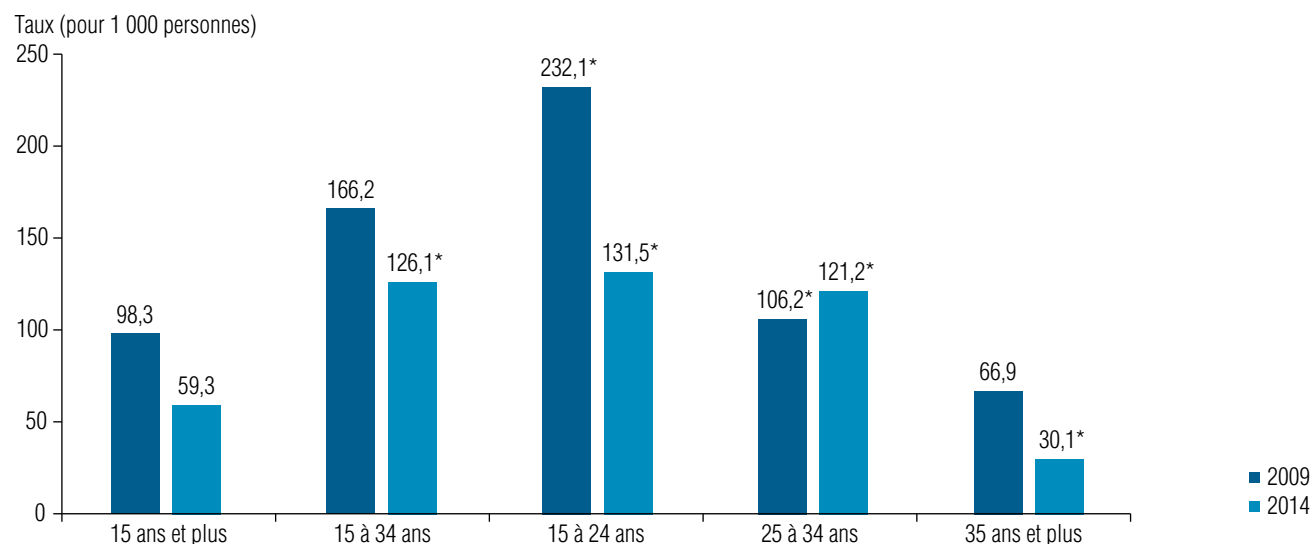
Le taux d'incidents de victimisation avec violence⁴ est une mesure du volume d'infractions violentes subies au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête, et ce, pour chaque tranche de 1 000 personnes de la population ciblée.

En 2014, le taux d'incidents de victimisation avec violence s'élevait à environ 126,1 pour 1 000 personnes chez les jeunes de 15 à 34 ans, tandis qu'il était de 30,1 pour 1 000 personnes chez les 35 ans et plus (figure 2.2). En 2009, les taux étaient de 166,2 % chez les 15 à 34 ans et de 66,9 % chez les 35 ans et plus. Ainsi, le taux de victimisation avec violence était significativement plus élevé chez les jeunes de 15 à 34 ans que chez la population de 35 ans et plus lors des deux années.

Mentionnons que la victimisation avec violence chez les jeunes n'est pas significativement différente entre 2009 et 2014, tandis qu'on remarque une diminution du phénomène chez les 35 ans et plus.

Figure 2.2

Taux d'incidents de victimisation avec violence¹, selon le groupe d'âge de la victime, Québec, 2009 et 2014



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

1. Les incidents relatifs à la violence conjugale sont inclus.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale*, 2009 et de 2014, fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. La victimisation avec violence comprend trois types d'infractions criminelles : l'agression sexuelle, le vol qualifié et les voies de fait. Mentionnons que les infractions violentes attribuables à la violence conjugale sont incluses. Les infractions criminelles sont décrites de manière détaillée à la rubrique *victimisation avec violence* du glossaire.

2.3 Habitudes de vie et comportements

Niveau d'activité physique

La mesure du niveau d'activité physique dont il est question ici concerne l'activité physique dans un contexte de loisir et de transport actif au cours des quatre dernières semaines (consulter le glossaire pour plus d'information).

Selon l'indicateur du niveau d'activité physique de loisir et de transport, environ 23 % des jeunes de 15 à 29 ans sont considérés comme des personnes sédentaires en 2014-2015 (tableau 2.12). Ils sont proportionnellement moins nombreux que leurs aînés à être dans cette situation, puisque chez les 30 ans et plus, ce sont 32 % des personnes qui sont sédentaires. Notons que chez les 15-29 ans, la sédentarité est plus répandue chez les femmes que chez les hommes, et les 20-24 ans sont proportionnellement plus nombreux à être sédentaires que les 15-19 ans.

De l'information relative au niveau d'activité physique de loisir et de transport selon la région sociosanitaire est présentée à l'annexe A2.9.

Tableau 2.12

Niveau d'activité physique de loisir et de transport selon le sexe, le groupe d'âge et le pays de naissance, 15-29 ans, Québec, 2014-2015

	Actif	Moyennement actif	Un peu actif	Sédentaire
	%			
Total (15-29 ans)	54,0 ^a	9,3 ^a	13,9 ^a	22,8 ^a
Total (30 ans et plus) ¹	37,4 ^a	11,0 ^a	20,0 ^a	31,6 ^a
Sexe (15-29 ans)				
Hommes	59,5 ^a	7,5 ^a	12,0 ^a	21,0 ^a
Femmes	48,5 ^a	11,2 ^a	15,7 ^a	24,6 ^a
Groupe d'âge (15-29 ans)				
15-19 ans	57,5 ^a	8,2	14,5	19,8 ^a
20-24 ans	54,5	9,0	12,0 ^a	24,6 ^a
25-29 ans	50,0 ^a	10,9	15,3 ^a	23,9
Pays de naissance (15-29 ans)				
Canada	54,6	9,6	13,3 ^a	22,6
Autre pays	49,0	7,9	19,3 ^a	23,7

a : Pour une variable donnée pour l'ensemble du Québec, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01. 1. À titre de référence.

Note : C'est en 2014-2015 que l'*Enquête québécoise sur la santé de la population* (EQSP) mesurait pour la première fois le niveau d'activité physique.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2014-2015.

Consommation de boissons sucrées

La consommation de quatre types de boissons sucrées a été mesurée dans l'*Enquête québécoise sur la santé de la population* (EQSP) de 2014-2015⁵. Environ 22 % des jeunes de 15 à 29 ans ont déclaré avoir consommé quotidiennement au moins un type de boisson sucrée au cours des six mois ayant précédé l'enquête, tandis que cette proportion s'élève à 18 % chez les 30 ans et plus. Les personnes âgées de 15 à 29 ans qui consomment des boissons sucrées au moins une fois par jour sont proportionnellement plus nombreuses parmi les hommes (28 % c. 15 % pour les femmes) et parmi les plus jeunes (25 % des 15-19 ans comparativement à 21 % des 20-24 ans et à 18 % des 25-29 ans) (tableau 2.13).

Par ailleurs, lorsqu'on observe la consommation quotidienne selon les différents types de boissons sucrées, il est intéressant de noter que les jeunes de 15 à 29 ans sont proportionnellement plus nombreux à consommer quotidiennement des boissons à saveur de fruits, des boissons pour sportifs et des boissons énergisantes, mais que leurs aînés sont proportionnellement plus nombreux à consommer des boissons gazeuses tous les jours (14 % c. 10 %) (tableau 2.14).

Les données de l'EQSP permettent d'observer d'autres fréquences de consommation que celle ayant lieu sur une base quotidienne. Par exemple, on constate qu'une majorité de jeunes de 15 à 29 ans et de personnes de 30 ans et plus ne consomment « jamais » de boissons énergisantes. Néanmoins, environ 29 % des jeunes ont déclaré avoir consommé des boissons énergisantes 3 fois par mois ou moins au cours des six mois ayant précédé l'enquête et 8 % en avoir bu de 1 à 6 fois par semaine au cours de la même période (tableau 2.14).

Tableau 2.13

Consommation de boissons sucrées¹ au moins une fois par jour selon le sexe, le groupe d'âge et le pays de naissance, 15-29 ans, Québec, 2014-2015

	%
Total (15-29 ans)	21,8^a
Total (30 ans et plus) ²	18,3 ^a
Sexe (15-29 ans)	
Hommes	28,1 ^a
Femmes	15,4 ^a
Groupe d'âge (15-29 ans)	
15-19 ans	25,4 ^{a,b}
20-24 ans	21,3 ^a
25-29 ans	18,5 ^b
Pays de naissance (15-29 ans)	
Canada	22,1
Autres pays	19,7

a,b : Pour une variable donnée pour l'ensemble du Québec, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

1. Au moins un des quatre types de boissons sucrées étudiés dans l'EQSP dans leur version ordinaire ou diète.

2. À titre de référence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2014-2015.

5. Boissons gazeuses, boissons à saveur de fruits, boissons pour sportifs et boissons énergisantes ont été prises en considération sans égard à leur version ordinaire ou diète. Les jus de fruits purs à 100 % ne sont pas pris en compte dans l'EQSP 2014-2015.

Tableau 2.14

Fréquence de consommation de certains types de boissons sucrées selon le sexe, le groupe d'âge et le pays de naissance, 15-29 ans, Québec, 2014-2015

	Boissons gazeuses				Boissons à saveur de fruits			
	Jamais	3 fois par mois ou moins	1 à 6 fois par semaine	1 fois ou plus par jour	Jamais	3 fois par mois ou moins	1 à 6 fois par semaine	1 fois ou plus par jour
	%							
Total (15-29 ans)	18,1	44,6	27,7 ^a	9,6 ^a	16,9 ^a	44,2 ^a	25,4 ^a	13,5 ^a
Total (30 ans et plus) ¹	19,1	42,5	24,4 ^a	14,0 ^a	48,1 ^a	36,3 ^a	9,7 ^a	5,9 ^a
Sexe (15-29 ans)								
Hommes	13,5 ^a	37,0 ^a	36,6 ^a	13,0 ^a	14,2 ^a	39,3 ^a	29,5 ^a	16,9 ^a
Femmes	22,8 ^a	52,2 ^a	18,8 ^a	6,3 ^a	19,6 ^a	49,1 ^a	21,2 ^a	10,1 ^a
Groupe d'âge (15-29 ans)								
15-19 ans	16,3	45,7	29,7	8,4	9,4 ^a	40,2 ^a	31,7 ^a	18,7 ^a
20-24 ans	19,8	42,6	27,2	10,4	18,5 ^a	44,5	24,3 ^a	12,6 ^a
25-29 ans	18,2	45,5	26,2	10,0	23,0 ^a	48,1 ^a	19,9 ^a	9,1 ^a
Pays de naissance (15-29 ans)								
Canada	18,6	44,0	27,2	10,2 ^a	16,8	44,1	25,8	13,3
Autres pays	13,7	49,3	31,7	5,3 ^{*a}	17,5	45,4	21,9	15,2

	Boissons pour sportifs				Boissons énergiscentes			
	Jamais	3 fois par mois ou moins	1 à 6 fois par semaine	1 fois ou plus par jour	Jamais	3 fois par mois ou moins	1 à 6 fois par semaine	1 fois ou plus par jour
	%							
Total (15-29 ans)	34,0 ^a	47,6 ^a	15,7 ^a	2,8 ^a	61,9 ^a	29,0 ^a	7,8 ^a	1,3 ^a
Total (30 ans et plus) ¹	73,3 ^a	22,1 ^a	4,1	0,5 ^a	89,3 ^a	8,8 ^a	1,6 ^a	0,3 ^a
Sexe (15-29 ans)								
Hommes	23,2 ^a	47,4	24,6 ^a	4,9 ^a	52,6 ^a	34,2 ^a	11,3 ^a	1,8 ^a
Femmes	44,9 ^a	47,7	6,7 ^a	0,6 ^{*a}	71,2 ^a	23,7 ^a	4,3 ^a	0,9 ^{*a}
Groupe d'âge (15-29 ans)								
15-19 ans	31,5	48,8	16,2	3,5	69,2 ^{a,b}	24,6 ^{a,b}	5,4 ^{a,b}	0,8 ^{**}
20-24 ans	33,4	48,4	15,9	2,3 [*]	56,5 ^a	33,1 ^a	8,8 ^a	1,6 [*]
25-29 ans	37,3	45,4	14,9	2,5	60,0 ^b	29,2 ^b	9,2 ^b	1,6 [*]
Pays de naissance (15-29 ans)								
Canada	31,3 ^a	49,3 ^a	16,5 ^a	2,9	61,0	29,0	x	x
Autres pays	54,7 ^a	34,2 ^a	9,2 ^{*a}	2,0 ^{**}	67,8	29,2	x	x

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

x Donnée confidentielle.

a, b : Pour une variable donnée pour l'ensemble du Québec, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

1. À titre de référence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2014-2015.

Usage de la cigarette

En 2014-2015, au Québec, les personnes de 30 ans et plus fument des cigarettes sur une base régulière, soit quotidiennement, dans une plus grande proportion que les jeunes de 15 à 29 ans (14 % c. 11 %) (tableau 2.15). Il y a cependant davantage de fumeurs occasionnels parmi les 15 à 29 ans que parmi les 30 ans et plus (9 % c. 5 %). Aucune différence entre les hommes et les femmes de 15 à 29 ans n'est décelée sur le plan de la consommation de cigarettes.

Toutefois, certaines variations sont notées parmi les 15-29 ans. Ainsi, la proportion de non-fumeurs est plus grande chez les 15-19 ans que chez les 20-24 et les 25-29 ans (85 % c. 79 % et 76 %), tandis que la proportion de fumeurs réguliers augmente avec l'âge (7 % chez les 15-19 ans, 12 % chez les 20-24 ans et 15 % chez les 25-29 ans). En outre, on compte davantage de fumeurs réguliers chez les personnes de 15 à 29 ans nées au Canada que chez celles nées à l'extérieur du Canada (12 % c. environ 6 %).

L'usage régulier de la cigarette a diminué entre 2008 et 2014-2015, tandis que la proportion de non-fumeurs a évolué à la hausse.

Les résultats sur l'usage de la cigarette selon la région sociosanitaire sont présentés à l'annexe A2.10.

Tableau 2.15

Statut de fumeur de cigarettes selon le sexe, le groupe d'âge et le pays de naissance, 15-29 ans, Québec, 2014-2015

	Fumeur régulier	Fumeur occasionnel	Non-fumeur
	%		
Total (15-29 ans)	11,1 ^a	9,2 ^a	79,7
Total (30 ans et plus) ¹	14,1 ^a	5,2 ^a	80,7
Sexe (15-29 ans)			
Hommes	11,6	9,4	79,0
Femmes	10,6	9,1	80,3
Groupe d'âge (15-29 ans)			
15-19 ans	6,6 ^a	8,9	84,5 ^{a,b}
20-24 ans	11,7 ^a	9,7	78,6 ^a
25-29 ans	15,2 ^a	9,1	75,7 ^b
Pays de naissance (15-29 ans)			
Canada	11,7 ^a	9,2	79,1
Autre pays	6,2* ^a	9,4	84,3
Année de l'enquête			
2008 ¹	17,9	9,5	72,5
2014-2015	11,1 ⁻	9,2	79,7 ⁺

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b : Pour une variable donnée pour l'ensemble du Québec, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

(+)/(-) : Augmentation ou diminution significative, depuis 2008 au seuil de 0,01.

1. À titre de référence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2014-2015.

Consommation d'alcool

En 2015-2016, la majorité des Québécois âgés de 15 à 29 ans (69%) consomment de l'alcool sur une base régulière, c'est-à-dire au moins une fois par mois (tableau 2.16). Ces jeunes ne se distinguent pas de leurs aînés en ce qui a trait à la consommation régulière d'alcool, mais ils sont plus nombreux à boire à l'occasion que les personnes âgées de 30 ans et plus, toutes proportions gardées. Parmi la population de 15 à 29 ans, on remarque que les hommes, le groupe des 20 à 29 ans et les personnes nées au Canada sont ceux qui boivent de l'alcool régulièrement dans des proportions plus élevées.

Les résultats sur la consommation d'alcool selon la région sociosanitaire sont présentés à l'annexe A2.11.

Tableau 2.16

Type de buveur selon le sexe, le groupe d'âge et le pays de naissance, 15-29 ans, Québec, 2015-2016

	Buveur régulier	Buveur occasionnel	N'a pas bu sur une période de 12 mois
	%		
Total (15-29 ans)	68,9	15,6^a	15,4
Total (30 ans et plus)¹	71,0	12,7^a	16,3
30-44 ans	75,7 ^a	11,7 ^a	12,6 ^a
45-64 ans	74,9 ^b	11,3 ^b	13,8 ^b
65 ans et plus	59,2 ^{a,b}	16,1 ^{a,b}	24,7 ^{a,b}
Sexe (15-29 ans)			
Hommes	72,7 ^a	13,5 ^a	13,8 ^a
Femmes	65,0 ^a	17,8 ^a	17,2 ^a
Groupe d'âge (15-29 ans)			
15-19 ans	51,7 ^{a,b}	21,1 ^{a,b}	27,2 ^{a,b}
20-24 ans	75,7 ^a	14,5 ^a	9,8 ^a
25-29 ans	77,5 ^b	11,9 ^b	10,5 ^b
Pays de naissance (15-29 ans)			
Canada	71,5 ^a	15,9	12,6 ^a
Autre pays	52,7 ^a	16,1 [*]	31,2 ^a

* Coefficient de variation entre 15% et 25% ; interpréter avec prudence.

a,b : Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. À titre de référence.

Note : Compte tenu des changements apportés lors du remaniement de l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC) en 2015, il est recommandé d'éviter la comparaison des estimations produites avant le remaniement avec celles produites après.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* 2015-2016, fichier de partage. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Consommation excessive d'alcool

Le tableau 2.17 montre qu'en 2015-2016, près du tiers (31 %) des Québécois âgés de 15 à 29 ans a bu au moins cinq consommations au cours d'une même occasion au moins 12 fois au cours d'une période de 12 mois. Quant aux personnes de 30 ans et plus, elles ont eu ce comportement dans une proportion de 20 %. Tout comme c'est le cas pour la consommation régulière d'alcool dans le groupe des 15 à 29 ans, ce sont les hommes, les personnes âgées de 20 à 29 ans et celles nées au Canada qui consomment davantage de l'alcool de manière excessive.

Les résultats sur la consommation excessive d'alcool selon la région sociosanitaire sont présentés à l'annexe A2.12.

Tableau 2.17

Consommation excessive d'alcool¹ selon le sexe, le groupe d'âge et le pays de naissance, 15-29 ans, Québec, 2015-2016

	%
Total (15-29 ans)	30,8^a
Total (30 ans et plus) ²	19,6 ^a
30-44 ans	26,5 ^a
45-64 ans	21,5 ^a
65 ans et plus	8,3 ^a
Sexe (15-29 ans)	
Hommes	34,6 ^a
Femmes	26,8 ^a
Groupe d'âge (15-29 ans)	
15-19 ans	23,0 ^{a,b}
20-24 ans	34,7 ^a
25-29 ans	33,9 ^b
Pays de naissance (15-29 ans)	
Canada	32,6 ^a
Autre pays	18,6* ^a

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b : Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

1. Une consommation excessive d'alcool correspond à la consommation en une même occasion de cinq verres chez les hommes et de quatre verres chez les femmes, et ce, au moins une fois par mois sur une période de 12 mois.

2. À titre de référence.

Note : Compte tenu des changements apportés lors du remaniement de l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC) en 2015, il est recommandé d'éviter la comparaison des estimations produites avant le remaniement avec celles produites après.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* 2015-2016, fichier de partage. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Consommation de drogues

En 2014-2015, la majorité des jeunes de 15 à 29 ans (62 %) n'avaient consommé aucune drogue au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête, environ 27 % avaient consommé uniquement du cannabis et 11 % avaient consommé d'autres drogues (avec ou sans cannabis) (tableau 2.18). Les personnes de 15 à 29 ans présentent de plus grandes proportions de consommateurs de drogues que les 30 ans et plus. Les hommes de 15 à 29 ans sont, toutes proportions gardées, plus nombreux que les femmes de ce même groupe d'âge à faire partie des consommateurs de cannabis seulement (30 % c. 23 %). Les jeunes de 15 à 29 ans nés au Canada sont proportionnellement plus nombreux que leurs homologues nés à l'extérieur du pays à avoir consommé des drogues, que ce soit le cannabis seulement ou d'autres drogues (avec ou sans cannabis). La proportion de consommateurs de cannabis seulement est passée de 22 % en 2008 à 27 % en 2014-2015.

Les résultats sur la consommation de drogues selon la région sociosanitaire sont présentés à l'annexe A2.13.

Tableau 2.18

Consommation de drogues au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête selon le sexe, le groupe d'âge et le pays de naissance, 15-29 ans, Québec, 2014-2015

	Aucune drogue	Cannabis seulement	Autres drogues avec ou sans cannabis
	%		
Total (15-29 ans)	62,0 ^a	26,7 ^a	11,3 ^a
Total (30 ans et plus) ¹	89,1 ^a	8,1 ^a	2,8 ^a
Sexe (15-29 ans)			
Hommes	58,1 ^a	30,2 ^a	11,8
Femmes	66,0 ^a	23,2 ^a	10,8
Groupe d'âge (15-29 ans)			
15-19 ans	62,2	27,5	10,4
20-24 ans	58,3 ^a	28,4	13,3
25-29 ans	65,7 ^a	24,1	10,1
Pays de naissance (15-29 ans)			
Canada	60,6 ^a	27,4 ^a	12,0 ^a
Autre pays	73,2 ^a	21,1 ^a	5,8 ^{*a}
Année de l'enquête			
2008 ¹	67,1	22,1	10,8
2014-2015 ²	62,0	26,7 ⁺	11,3

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a : Pour une variable donnée pour l'ensemble du Québec, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

(+) Augmentation significative depuis 2008 au seuil de 0,01.

1. À titre de référence.

2. Aux fins de l'analyse de l'évolution du phénomène depuis 2008, les tests ont été faits avec les estimations comparables basées sur l'échantillon du volet téléphonique seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2014-2015.

Consommation de cannabis

En 2014-2015, environ 36 % des jeunes de 15 à 29 ans avaient consommé du cannabis (avec ou sans autres drogues) au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête, tandis que c'est le cas pour 9 % des 30 ans et plus. Les consommateurs de cannabis sont proportionnellement plus nombreux parmi les hommes et les personnes nées au Canada (tableau 2.19). Par ailleurs, la consommation de cannabis chez les jeunes a évolué à la hausse entre 2008 et 2014-2015 (32 % c. 36 %).

Parmi les consommateurs de cannabis, environ la moitié des 15-29 ans et des 30 ans et plus en ont pris moins d'une fois par mois. C'est cette fréquence de consommation qui a augmenté entre 2008 et 2014-2015, d'après les données de l'EQSP (tableau 2.20).

Parmi les consommateurs de cannabis, ce sont les hommes de 15 à 29 ans qui en consomment plus fréquemment, c'est-à-dire plus d'une fois par semaine ou tous les jours.

Les résultats sur la consommation de cannabis selon la région sociosanitaire sont présentés à l'annexe A2.14.

Tableau 2.19

Consommation de cannabis (avec ou sans autres drogues) au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête selon le sexe, le groupe d'âge et le pays de naissance, 15-29 ans, Québec, 2014-2015

	%
Total (15-29 ans)	36,3^a
Total (30 ans et plus) ¹	9,5 ^a
Sexe (15-29 ans)	
Hommes	40,4 ^a
Femmes	32,1 ^a
Groupe d'âge (15-29 ans)	
15-19 ans	36,6 ^a
20-24 ans	40,2 ^b
25-29 ans	31,9 ^{a,b}
Pays de naissance (15-29 ans)	
Canada	37,6 ^a
Autre pays	26,0 ^a
Année de l'enquête	
2008 ¹	31,8
2014-2015	36,3 ⁺

a,b : Pour une variable donnée pour l'ensemble du Québec, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

(+) Augmentation significative depuis 2008 au seuil de 0,01.

1. À titre de référence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2014-2015.

Tableau 2.20

Fréquence de consommation de cannabis au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête selon le sexe, le groupe d'âge et le pays de naissance, consommateurs de cannabis de 15-29 ans, Québec, 2014-2015

	Moins d'une fois par mois	1 à 3 fois par mois	Une fois par semaine	Plus d'une fois par semaine	Tous les jours
	%				
Total (15-29 ans)	53,2	16,0	8,1	13,4	9,2
Total (30 ans et plus) ¹	50,8	14,3	8,9	13,6	12,3
Sexe (15-29 ans)					
Hommes	46,8 ^a	16,3	9,3	15,9 ^a	11,8 ^a
Femmes	61,2 ^a	15,7	6,7	10,3 ^a	6,0 ^a
Groupe d'âge (15-29 ans)					
15-19 ans	53,7	19,6 ^a	7,2*	13,2	6,4* ^a
20-24 ans	54,7	15,8	6,9*	11,2	11,3 ^a
25-29 ans	50,5	12,2 ^a	10,8	16,6	9,9
Pays de naissance (15-29 ans)					
Canada	52,7	15,6	8,0	14,0	9,7
Autre pays	59,1	20,4*	9,3**	7,6**	3,6**
Année de l'enquête					
2008 ¹	37,5	26,2	10,3	12,3	13,7
2014-2015	53,2+	16,0 –	8,1	13,4	9,2 –

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a : Pour une variable donnée pour l'ensemble du Québec, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

(+)(-) Augmentation ou diminution significative depuis 2008 au seuil de 0,01.

1. À titre de référence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2014-2015.

Comportements sexuels

Les trois quarts (75 %) des jeunes de 15 à 29 ans ont déclaré avoir eu des relations sexuelles au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête (tableau 2.21). La proportion est plus élevée chez les femmes, et elle augmente avec l'âge, passant de 49 % chez les 15-19 ans à 92 % chez les 25-29 ans. La proportion de jeunes actifs sexuellement est plus élevée chez les jeunes nés au Canada que chez ceux nés à l'extérieur du Canada (76 % c. 66 %). On ne décèle pas de variation significative entre 2008 et 2014-2015 en ce qui a trait à la proportion de jeunes actifs sexuellement.

De l'information relative à l'activité sexuelle selon la région sociosanitaire est présentée à l'annexe A2.15.

Tableau 2.21

Population active sexuellement selon le sexe, le groupe d'âge et le pays de naissance, 15-29 ans, Québec, 2014-2015

	%
Total (15-29 ans)	74,8
Total (30 ans et plus) ¹	75,0
Sexe (15-29 ans)	
Hommes	72,1 ^a
Femmes	77,4 ^a
Groupe d'âge (15-29 ans)	
15-19 ans	49,5 ^a
20-24 ans	83,3 ^a
25-29 ans	92,3 ^a
Pays de naissance (15-29 ans)	
Canada	75,9 ^a
Autre pays	66,2 ^a
Année de l'enquête	
2008 ¹	75,1
2014-2015 ²	74,8

a : Pour une variable donnée pour l'ensemble du Québec, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,01.

1. À titre de référence.

2. Aux fins de l'analyse de l'évolution du phénomène depuis 2008, les tests ont été faits avec les estimations comparables basées sur l'échantillon du volet téléphonique seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2014-2015.

Nombre de partenaires sexuels

Parmi la population qui a été active sexuellement au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête, la majorité n'a eu qu'un partenaire sexuel. Les jeunes de 15 à 29 ans sont proportionnellement plus nombreux que les personnes de 30 ans et plus à avoir eu entre 2 et 4 partenaires (24 % c. 7 %), et les jeunes de 15 à 24 ans sont plus nombreux (en proportion) que ceux de 25 à 29 ans à avoir eu ce nombre de partenaire (tableau 2.22). Toutes proportions gardées, les femmes se distinguent des hommes à cet égard. En 2014-2015, les femmes de 15 à 29 ans qui ont été actives sexuellement au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête sont plus nombreuses à avoir eu un seul partenaire sexuel (72 % c. 67 %) et moins nombreuses à avoir eu 5 partenaires et plus (6 % c. 8 %) que leurs homologues de sexe masculin. On n'observe pas de variation significative entre 2008 et 2014-2015 en ce qui concerne le nombre de partenaires sexuels chez les jeunes sexuellement actifs.

De l'information relative au nombre de partenaires sexuels selon la région sociosanitaire est présentée à l'annexe A2.16.

Tableau 2.22

Nombre de partenaires sexuels selon le sexe, le groupe d'âge et le pays de naissance, jeunes de 15 à 29 ans actifs sexuellement, Québec, 2014-2015

	Un partenaire	2 à 4 partenaires	5 partenaires et plus
	%		
Total (15-29 ans)	69,5 ^a	23,6 ^a	6,9 ^a
Total (30 ans et plus) ¹	91,6 ^a	6,9 ^a	1,5 ^a
Sexe (15-29 ans)			
Hommes	67,1 ^a	24,5	8,4 ^a
Femmes	71,7 ^a	22,8	5,5 ^a
Groupe d'âge (15-29 ans)			
15-19 ans	63,7 ^a	30,1 ^a	6,1 [*]
20-24 ans	65,6 ^b	26,9 ^b	7,6
25-29 ans	76,5 ^{a,b}	16,8 ^{a,b}	6,6
Pays de naissance (15-29 ans)			
Canada	69,1	24,2	6,7
Autre pays	72,8	18,6	8,7 [*]
Année de l'enquête			
2008 ¹	73,3	21,6	5,1
2014-2015	69,5	23,6	6,9

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b : Pour une variable donnée pour l'ensemble du Québec, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

1. À titre de référence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2014-2015.

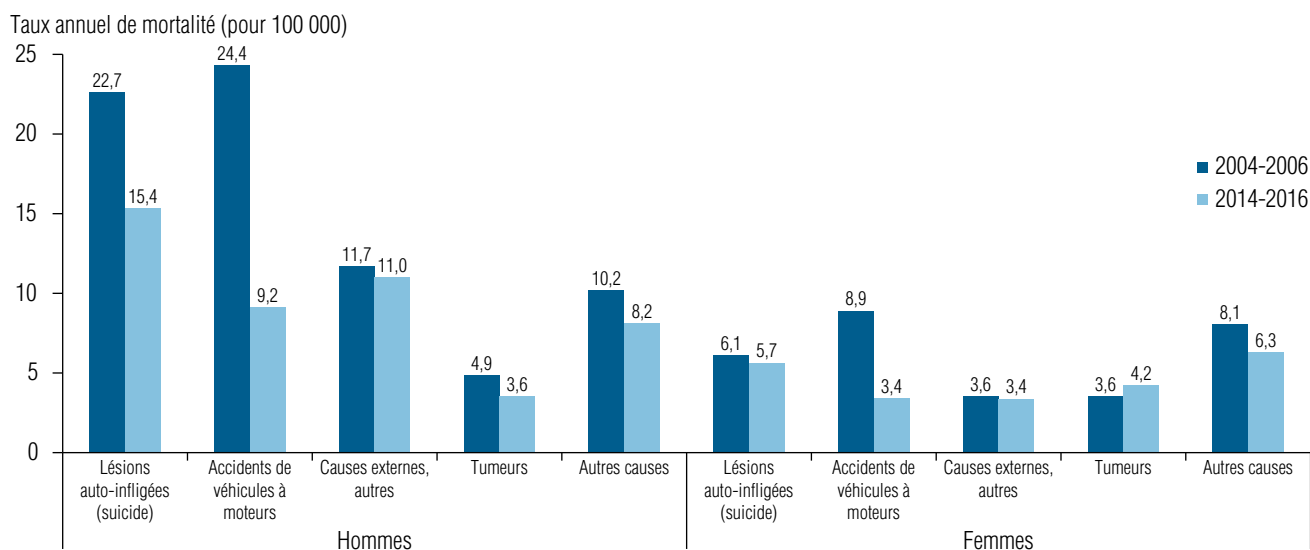
2.4 Mortalité

Au cours de la dernière décennie, la mortalité chez les jeunes de 15 à 29 ans a poursuivi sa tendance à la baisse, particulièrement chez les hommes. On a enregistré en moyenne chaque année 358 décès masculins et 165 décès féminins dans ce groupe d'âge au cours de la période 2014-2016, ce qui correspond à des taux de 47 décès pour 100 000 hommes et de 23 décès pour 100 000 femmes (données non présentées). À titre comparatif, ces taux étaient respectivement de 74 et 30 pour 100 000 au cours de la période 2004-2006. La surmortalité masculine reste élevée, le taux observé chez les hommes étant plus du double de celui observé chez les femmes.

Les principales causes de décès chez les jeunes sont les suicides et les accidents de la route impliquant un véhicule à moteur. Ils représentent respectivement 30 % et 18 % des décès chez les 15-29 ans en 2014-2016, soit près de la moitié des décès survenus dans ce groupe d'âge. La répartition des décès par causes chez les jeunes contraste fortement avec celle observée chez les groupes plus âgés, chez qui les tumeurs et les maladies cardiovasculaires dominent. Entre 2004-2006 et 2014-2016, on note une forte diminution du taux de mortalité par accident de véhicules à moteur, tant chez les hommes que chez les femmes (figure 2.3). Soulignons également la baisse du taux de mortalité par suicide chez les hommes au cours de la même période.

Figure 2.3

Taux de mortalité des 15-29 ans selon la cause du décès et le sexe, Québec, 2004-2006 et 2014-2016



Note : La catégorie « Causes externes, autres » regroupe toutes les causes externes, à l'exception des suicides et des accidents de la route impliquant un véhicule à moteur.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Éducation

3.1 Diplomation et décrochage annuel au secondaire

3.2 Scolarisation et études supérieures

Introduction

La présente section traite de l'éducation des jeunes, tant au niveau secondaire qu'au niveau postsecondaire. La première partie porte sur l'évolution de la diplomation et du décrochage annuel au secondaire. La deuxième partie aborde des sujets tels que la présence des jeunes dans le système scolaire et le niveau de scolarité.

Les statistiques présentées proviennent du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), du Recensement de 2016, de l'*Enquête sur la population active* (EPA) ainsi que de compilations spéciales de Statistique Canada.

Différentes mesures de la diplomation

Le taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification de niveau secondaire dans la population rend compte de la performance globale du Québec en matière de diplomation. Cette mesure permet d'effectuer des comparaisons avec les autres provinces et territoires canadiens, de même qu'avec l'ensemble des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ce taux représente une estimation de la probabilité qu'un individu obtienne, au cours de sa vie, un premier diplôme ou une première qualification du secondaire si les conditions actuelles de diplomation et de qualification par groupe d'âge se maintiennent dans le temps. Pour plus d'information sur la façon de calculer ce taux, consulter le glossaire.

Contrairement au taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification du secondaire dans la population, le taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveaux inscrits au secondaire calculé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) peut être présenté selon différents niveaux géographiques, de même que par type de sanction et par secteur d'enseignement.

En utilisant une méthode basée sur le calcul du taux de diplomation et de qualification par cohorte, on peut suivre, sur une période de 7 ans, des élèves qui entrent pour la première fois en première année du secondaire. Il est ainsi possible pour les commissions scolaires de se comparer et d'effectuer leur reddition de comptes¹. Au Québec, la très grande majorité des jeunes vont effectuer des études secondaires² et la plupart vont commencer ces études à l'âge de 12 ans. Par conséquent, le résultat obtenu avec la méthode basée sur le calcul du taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveaux inscrits au secondaire s'apparente à celui obtenu selon la méthode fondée sur le calcul du taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification du secondaire avant l'âge de 20 ans dans la population. Il est important de mentionner que les résultats obtenus avec la méthode basée sur le calcul du taux par cohorte sont légèrement différents de ceux obtenus avec celle basée sur le calcul du taux d'obtention dans la population étant donné que les approches méthodologiques sont distinctes.

1. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (2019), Taux de diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire. Édition 2018, [En ligne], Québec, Gouvernement du Québec, 27 p. [www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/taux-diplomation-secondaire-CS-Edition2018-CD.pdf].
2. Le taux de scolarisation à l'âge de 15 ans en 2016-2017 était de 96% ; voir tableau 3.7.

3.1 Diplomation et décrochage annuel au secondaire

Diplomation

► Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification de niveau secondaire dans la population

Au Québec, le taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification de niveau secondaire, qui correspond aussi à la probabilité d'obtenir un premier diplôme ou une première qualification de niveau secondaire, est passé de 91 % en 2005-2006 à 100 % en 2015-2016. Notons qu'il se situe bien au-dessus de la moyenne canadienne et de celle des pays de l'OCDE pour les trois années scolaires prises en compte (tableau 3.1). Il faut toutefois relativiser cette situation enviable à la lumière d'un autre constat : la part des jeunes (personnes âgées de moins de 25 ans) parmi les diplômés est nettement moins élevée au Québec que dans les autres provinces et territoires, et a même diminué entre 2010-2011 et 2015-2016, passant de 85 % à 79 %. Ainsi, par rapport aux jeunes des autres provinces et de l'ensemble des pays de l'OCDE, les jeunes du Québec sont plus susceptibles d'obtenir un diplôme ou une qualification du secondaire au cours de leur vie, mais cette obtention se fera après l'âge de 25 ans pour une plus grande proportion d'entre eux.

Tableau 3.1

Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification de niveau secondaire, tous âges, ensemble des pays de l'OCDE, Canada, provinces et territoires, années scolaires 2005-2006, 2010-2011 et 2015-2016

	2005-2006			2010-2011			2015-2016			Proportion des moins de 25 ans ¹	
	Total, tous âges	Hommes	Femmes	Total, tous âges	Hommes	Femmes	Total, tous âges	Hommes	Femmes	2010-2011	2015-2016
	%										
Moyenne pour l'ensemble des pays de l'OCDE ²	82	78	87	84	81	87	87	95	81
Canada	78	74	83	85	82	87	88	85	91	94	93
Terre-Neuve-et-Labrador	83	81	86	75	72	78	84	82	86	98	100
Île-du-Prince-Édouard	86	85	88	87	85	88	80	75	86	100	100
Nouvelle-Écosse	82	80	85	87	82	92	95	93	97	100	100
Nouveau-Brunswick	86	82	89	83	80	85	87	84	91	100	99
Québec	91	84	98	93	90	96	100	95	104	85	79
Ontario	72	68	76	86	84	88	89	87	92	97	97
Manitoba	78	74	83	78	76	79	76	73	80	99	99
Saskatchewan	87	83	90	82	80	85	80	75	85	96	99
Alberta	68	64	73	69	67	72	79	76	82	99	99
Colombie-Britannique	81	76	86	85	82	89	79	75	82	97	98
Yukon	64	62	65	64	53	78	64	53	75	100	100
Territoires du Nord-Ouest	57	53	62	55	50	61	56	52	61	94	94
Nunavut	28	25	32	35	34	36	40	33	47	97	100

.. Donnée non disponible.

1. Correspond à la proportion de personnes diplômées ou qualifiées âgées de moins de 25 ans parmi l'ensemble des personnes diplômées et qualifiées. Cette proportion n'est pas disponible pour l'année 2005-2006 dans l'édition 2009 du rapport *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale*.

2. Les données de l'OCDE sont disponibles dans le rapport *Regards sur l'éducation* disponible à l'adresse oecd.org/fr/education/regards-sur-education/.

Note : On obtient les taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification du secondaire en sommant les taux d'obtention de ces sanctions à chaque âge. Pour calculer le taux par âge, on divise le nombre de premières personnes diplômées ou qualifiées d'un âge donné par l'effectif de la population du même âge. Avec cette méthode, il est possible d'obtenir un taux supérieur à 100 %.

Source : Statistique Canada, *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale*, éditions 2009, 2014 et 2018, [En ligne], produit n° 81-604-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/81-604-X].

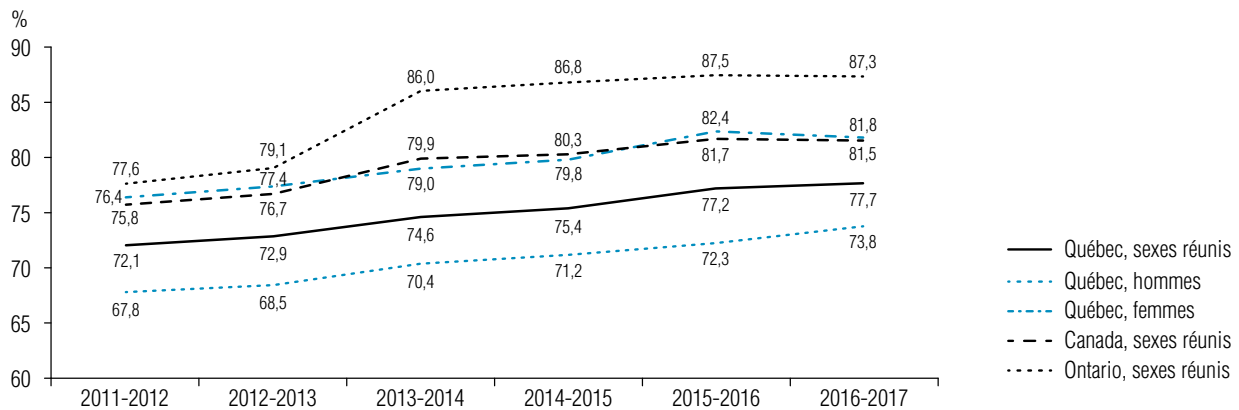
Afin d’approfondir cette question, la mesure de la diplomation avant 20 ans a été retenue aux fins d’analyses, compte tenu des récentes cibles fixées en matière de diplomation et de qualification au Québec¹.

On remarque qu’au Québec, la probabilité d’obtenir un premier diplôme ou une première qualification du secondaire avant l’âge de 20 ans se situe effectivement sous la moyenne canadienne (figure 3.1). Toutefois, cette probabilité a augmenté au cours des dernières années, passant de 72 % en 2011-2012 à 78 % en 2016-2017. Néanmoins, comme la hausse a été de même ampleur au Canada, la probabilité étant passée de 76 % à 82 %, l’écart s’est maintenu (4 points en moyenne).

Par contre, l’écart s’est creusé avec la province voisine. L’Ontario a connu une importante augmentation de son taux de diplomation et de qualification avant 20 ans, soit de près de 10 points (le taux est passé de 78 % à 87 %), ce qui l’a amenée à se situer bien au-dessus de la moyenne canadienne. L’écart avec le Québec est ainsi passé de près de 6 points en 2011-2012 à près de 10 points cinq ans plus tard. Il est toutefois important de préciser que les règles de sanction pour l’obtention d’un diplôme ou d’une qualification du secondaire diffèrent d’une province à l’autre et que ces règles sont susceptibles d’évoluer dans le temps. Ainsi, l’Ontario, après une réflexion entamée au début des années 2000, a décidé de proposer de nouveaux itinéraires d’études à ses élèves afin que ces derniers puissent obtenir leur diplôme dans une plus grande proportion². Il apparaît que ces efforts ont eu des répercussions positives sur le taux de diplomation avant 20 ans³.

Figure 3.1

Probabilité d’obtenir un premier diplôme ou une première qualification de niveau secondaire avant l’âge de 20 ans, Québec, Ontario et Canada, années scolaires 2011-2012 à 2016-2017



Note : On obtient les taux d’obtention d’un premier diplôme ou d’une première qualification du secondaire en sommant les taux d’obtention de ces sanctions à chaque âge jusqu’à l’âge de 19 ans. Pour calculer le taux par âge, on divise le nombre de premières personnes diplômées ou qualifiées d’un âge donné par l’effectif de la population du même âge. Ce taux représente une estimation de la probabilité qu’un individu obtienne un premier diplôme ou une première qualification du secondaire avant l’âge de 20 ans si les conditions actuelles de diplomation et de qualification se maintiennent dans le temps.

Source : Statistique Canada, compilation spéciale réalisée à partir des résultats du rapport *Indicateurs de l’éducation au Canada : une perspective internationale*, éditions 2013 à 2018, tableau A.2.1 (éditions 2013 à 2017) et tableau A.3.1 (édition 2018), estimations démographiques en date du 22 janvier 2019.

1. La *Politique de la réussite éducative* présentée en 2017 par le ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur a pour premier objectif de porter à 90 %, d’ici 2030, la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification de niveau secondaire.

2. Ministère de l’Éducation de l’Ontario, *Réussite des élèves*, [En ligne]. [www.edu.gov.on.ca/plusdereussitedeseleves/index.html].

3. Conseil canadien sur l’apprentissage (2008), *Évaluation de la Stratégie visant la réussite des élèves et l’apprentissage* jusqu’à l’âge de 18 ans. Rapport final, [En ligne], 208 p. [www.edu.gov.on.ca/fre/teachers/studentssuccess/CCL_SSE_Rapport.pdf].

Sur toute la période étudiée, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à obtenir un diplôme ou une qualification avant l'âge de 20 ans. Au Québec, l'écart à l'avantage des femmes a peu bougé, passant d'un peu moins de 9 points en 2011-2012 à 8 points en 2016-2017 (tableau 3.2). Au Canada, l'écart est moindre et a légèrement diminué, passant de 6 points en 2011-2012 à 5 points en 2016-2017. En Ontario, l'écart a peu varié, mais il était déjà de moindre importance qu'au Canada et qu'au Québec : il s'est établi, en moyenne, à un peu moins de 5 points sur la période.

Tableau 3.2

Probabilité d'obtenir un premier diplôme ou une première qualification de niveau secondaire avant l'âge de 20 ans selon le sexe, Québec, Ontario et Canada, années scolaires 2011-2012 à 2016-2017

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
	%					
Canada	75,8	76,7	79,9	80,3	81,7	81,5
Hommes	72,8	73,7	77,0	77,3	78,6	78,9
Femmes	78,9	80,0	83,0	83,5	85,0	84,3
Québec	72,1	72,9	74,6	75,4	77,2	77,7
Hommes	67,8	68,5	70,4	71,2	72,3	73,8
Femmes	76,4	77,4	79,0	79,8	82,4	81,8
Ontario	77,6	79,1	86,0	86,8	87,5	87,3
Hommes	75,3	76,4	83,6	84,3	85,1	85,1
Femmes	80,1	81,9	88,6	89,5	89,9	89,7

Note : On obtient les taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification du secondaire en sommant les taux d'obtention de ces sanctions à chaque âge jusqu'à l'âge de 19 ans. Pour calculer le taux par âge, on divise le nombre de premières personnes diplômées ou qualifiées d'un âge donné par l'effectif de la population du même âge. Ce taux représente une estimation de la probabilité qu'un individu obtienne un premier diplôme ou une première qualification du secondaire avant l'âge de 20 ans si les conditions actuelles de diplomation et de qualification se maintiennent dans le temps.

Source : Statistique Canada, compilation spéciale réalisée à partir des résultats du rapport *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale*, éditions 2013 à 2018, tableau A.2.1 (éditions 2013 à 2017) et tableau A.3.1 (édition 2018), estimations démographiques en date du 22 janvier 2019.

► Taux de diplomation et de qualification par cohorte d'élèves nouvellement inscrits au secondaire

Comme indiqué dans l'encadré sur les différentes mesures de la diplomation (page 70), il est important de rappeler que les résultats obtenus avec la méthode basée sur le calcul du taux de diplomation et de qualification par cohorte sont légèrement différents de ceux obtenus avec la méthode basée sur le calcul du taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification du secondaire avant l'âge de 20 ans dans la population, étant donné que les approches méthodologiques sont distinctes.

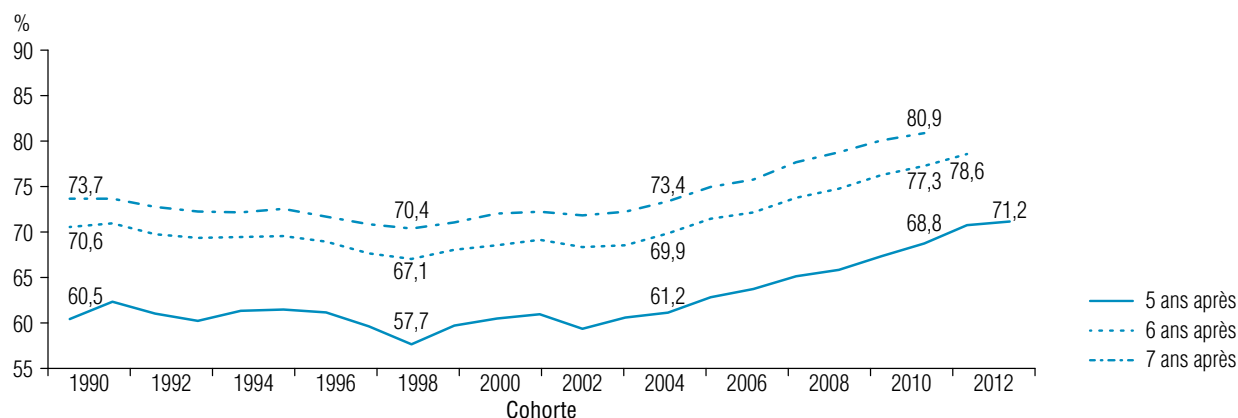
La durée prévue des études secondaires est de cinq ans. La figure 3.2 permet de voir qu'aujourd'hui, une plus grande proportion de jeunes obtiennent leur diplôme, ou leur qualification, dans le délai prévu. Après une tendance à la baisse du taux de diplomation et de qualification cinq ans après l'entrée au secondaire pour les cohortes de 1990 à 1998, le plus faible taux ayant été enregistré pour la cohorte de 1998 (58 %), on remarque une progression croissante et soutenue à partir de la cohorte de 2003. Pour la cohorte de 2012, le taux est de 71 %, soit une augmentation près de 11 points de pourcentage par rapport à la cohorte de 1990.

La figure 3.2 met aussi en évidence le fait que le taux de diplomation et de qualification par cohorte augmente de façon importante entre la 5^e et la 6^e année de suivi. En effet, le gain entre la 5^e et la 6^e année de suivi est de 8 points en moyenne. Entre la 6^e année de suivi et la 7^e et dernière année de suivi, le gain est d'environ 4 points en moyenne. Les gains mesurés à la 6^e et la 7^e année de suivi sont demeurés relativement stables entre les cohortes de 1990 et de 2010.

Le taux de diplomation et de qualification 7 ans après l'entrée au secondaire est donc passé de 74 % à 81 % entre les cohortes de 1990 et de 2010, ce qui correspond à une augmentation de 7 points. On s'attend à ce que les taux 7 ans après l'entrée au secondaire des cohortes de 2011 et de 2012 s'inscrivent aussi dans cette progression, compte tenu des taux observés à la 5^e et la 6^e année de suivi.

Figure 3.2

Taux de diplomation et de qualification¹ 5, 6 et 7 ans après l'entrée au secondaire², Québec³, cohortes de 1990-1991 à 2012-2013



1. Comprend les diplômes ou qualifications obtenus au secondaire en formation générale ou professionnelle. La mesure de la diplomation et de la qualification prend en compte les sorties dues à l'émigration hors du Québec. Ces sorties sont estimées à partir des observations faites au primaire par commission scolaire.

2. Par exemple, un élève de la cohorte 2012-2013 qui a terminé ses études secondaires après cinq ans aura obtenu son diplôme durant l'année scolaire 2016-2017.

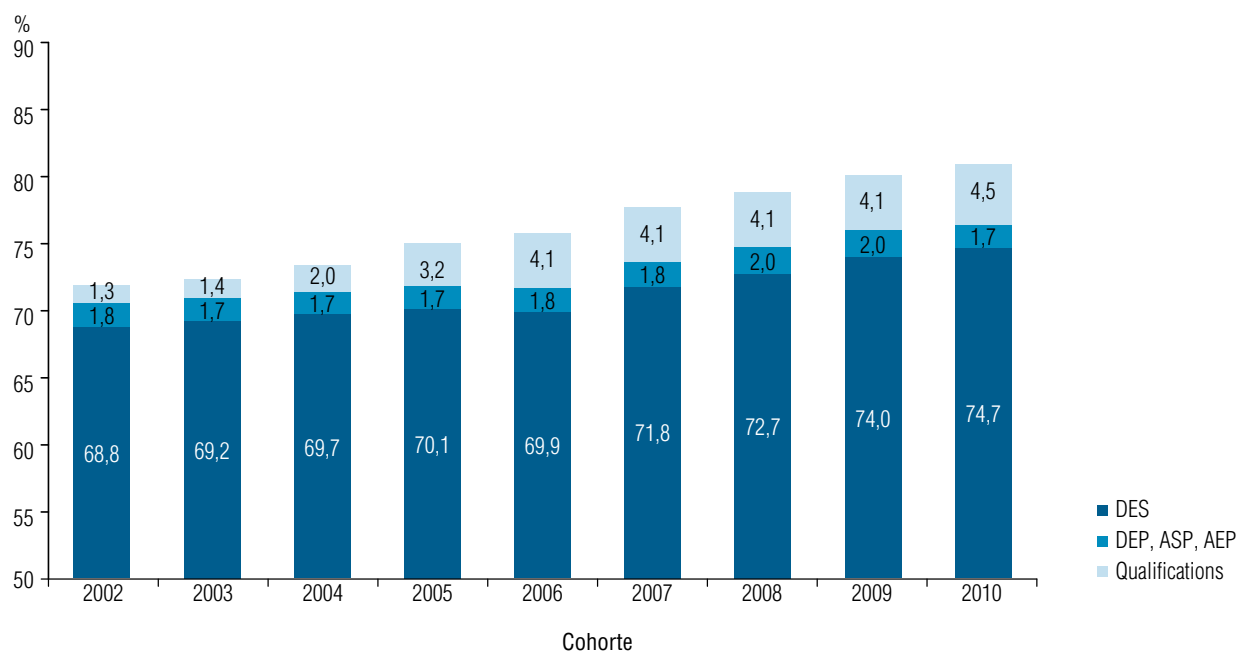
3. Les données pour l'ensemble du Québec comprennent les établissements publics de même que les établissements d'enseignement privés et les écoles gouvernementales.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Territoires, statistiques et enseignement privé (TSEP), Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique (DGSEG), Direction des indicateurs et des statistiques (DIS), *Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire*, éditions 1998 à 2018.

Cette croissance soutenue du taux 7 ans après l'entrée au secondaire, qui a débuté aux environs de la cohorte de 2003, coïncide avec l'introduction en 2007-2008 des nouvelles voies de qualification au deuxième cycle du secondaire (voir l'encadré sur les divers parcours de la formation générale au secondaire, secteur des jeunes, p. 81)⁴. Toutefois, on peut voir à la figure 3.3 que l'apport des qualifications est stable à partir de la cohorte de 2006 (4,1 points), avec une légère augmentation observée pour la cohorte de 2010 (4,5 points). Ainsi, malgré une représentation plus importante des qualifications dans le taux, la progression observée est surtout attribuable à la hausse de la diplomation, laquelle a augmenté d'un peu moins de 6 points de pourcentage entre les cohortes de 2002 et de 2010.

Figure 3.3

Taux de diplomation¹ et de qualification² 7 ans après l'entrée au secondaire, par type de sanction, Québec³, cohortes de 2002-2003 à 2010-2011



1. Comprend les diplômes d'études secondaires (DES), les diplômes d'études professionnelles (DEP), les attestations de spécialisation professionnelle (ASP) et les attestations d'études professionnelles (AEP).
 2. Comprend les attestations de formation professionnelle (AFP), les certificats d'insertion sociale et professionnelle des jeunes (ISPJ), les certificats de formation en entreprise et récupération (CFER), les certificats de formation préparatoire au travail (CFPT), les certificats de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS), les certificats d'équivalence d'études secondaires (CEES), les certificats de formation en insertion socioprofessionnelle des adultes (CFISA) et les attestations de compétence (ADC).
 3. Les données pour l'ensemble du Québec comprennent les établissements publics de même que les établissements d'enseignement privés et les écoles gouvernementales.
- Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, TSEP, DGSEG, DIS, *Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire*, édition 2018.

4. Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2015), « Les décrocheurs annuels des écoles secondaires du Québec. Qui sont les décrocheurs en fin de parcours? Que leur manque-t-il pour obtenir un diplôme? », *Bulletin statistique de l'éducation*, [En ligne], n° 43, mai, p. 1-24. [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/BulletinStatistique43_f.pdf].

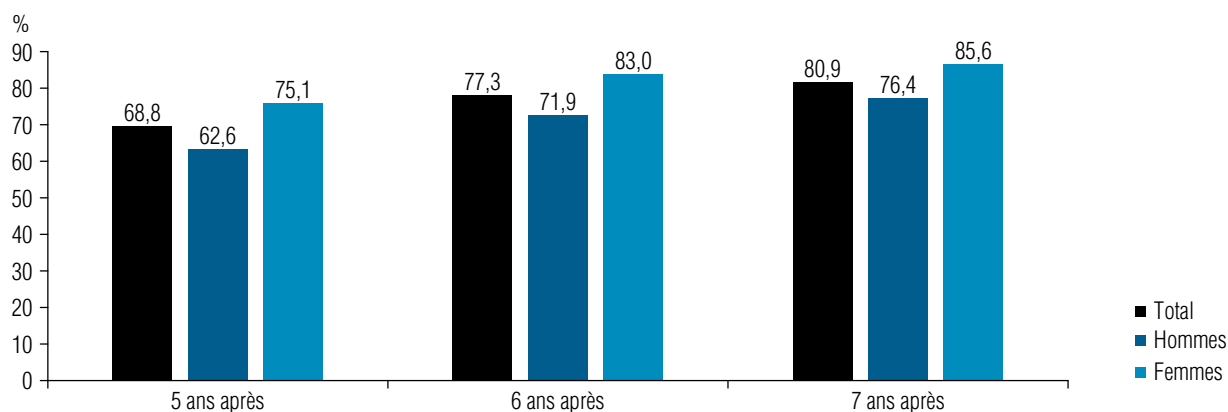
Tout comme pour le taux d'obtention d'un diplôme ou d'une qualification dans la population, un écart à l'avantage des femmes est observé pour ce qui est du taux de diplomation et de qualification par cohorte (figure 3.4; cohorte 2010-2011). La répartition du taux en fonction du nombre d'années de suivi et du sexe permet de faire ressortir que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à obtenir leur diplôme ou leur qualification 5 ans après l'entrée au secondaire (75 % comparativement à 63 %, pour un écart d'un peu plus de 12 points de pourcentage).

Ainsi, les hommes bénéficient davantage que les femmes des deux années de suivi supplémentaires. Entre la 5^e année et la 7^e année de suivi, le taux de diplomation et de qualification a augmenté de près de 14 points chez les hommes, tandis que chez les femmes, la hausse a été d'environ 11 points; l'écart entre les sexes s'est ainsi réduit et a atteint 9 points. De même, le gain entre la 6^e année et la 7^e année de suivi a été plus important chez les hommes que chez les femmes (+ 4,5 points contre environ + 3 points).

Les taux de diplomation et de qualification 5, 6 et 7 ans après l'entrée au secondaire par région administrative sont présentés en annexe (A3.1 à A3.4).

Figure 3.4

Taux de diplomation et de qualification¹ 5, 6 et 7 ans après l'entrée au secondaire selon le sexe, Québec², cohorte de 2010-2011³



1. Comprend les diplômes ou qualifications obtenus au secondaire en formation générale ou professionnelle. La mesure de la diplomation et de la qualification prend en compte les sorties dues à l'émigration hors du Québec. Ces sorties sont estimées à partir des observations faites au primaire par commission scolaire.

2. Les données pour l'ensemble du Québec comprennent les établissements publics de même que les établissements d'enseignement privés et les écoles gouvernementales.

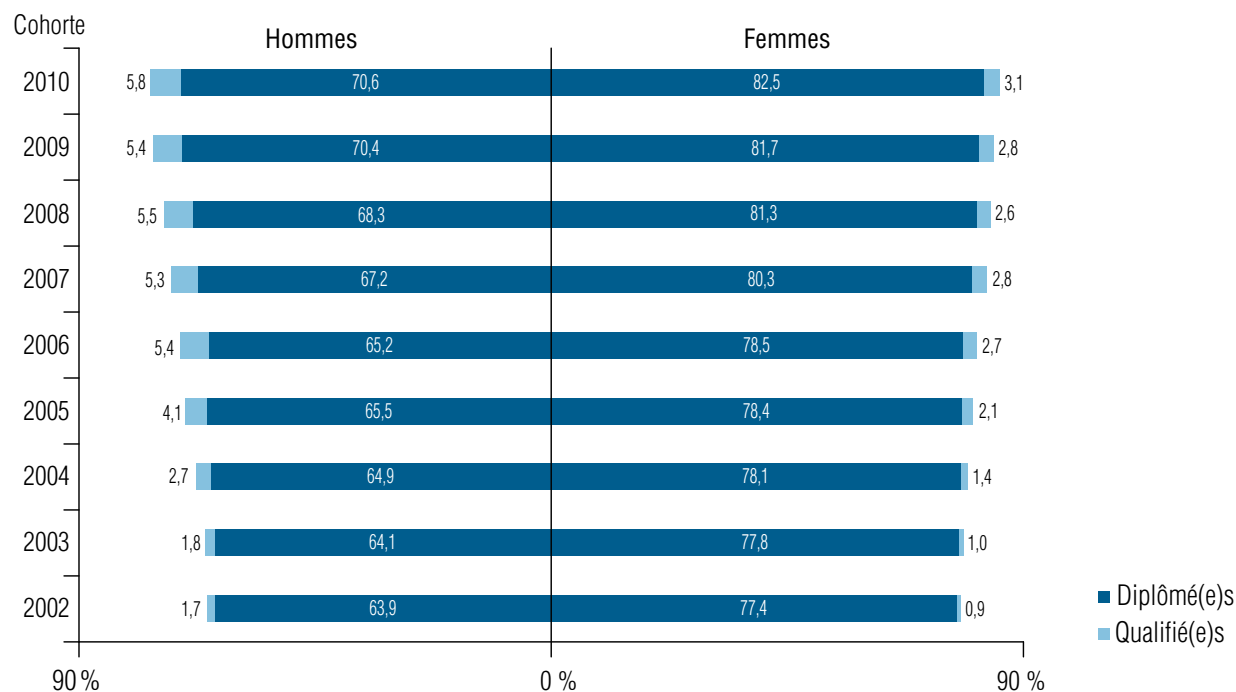
3. Un élève de la cohorte 2010-2011 qui a terminé en cinq ans ses études secondaires a obtenu son diplôme en 2014-2015.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, TSEP, DGSEG, DIS, *Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire*, édition 2018.

Les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à obtenir une qualification comme première sanction de niveau secondaire (figure 3.5). Toutefois, tant chez les hommes que chez les femmes, l'évolution de la diplomation a été plus importante que celle de la qualification entre les cohortes de 2002 et de 2010. Chez les hommes, la part des qualifications a augmenté de 4,1 points de pourcentage, tandis que la hausse a été de près de 7 points pour celle des diplômés. Chez les femmes, ces augmentations ont été de 2,2 et 5,1 points respectivement.

Figure 3.5

Taux de diplomation¹ et de qualification² 7 ans après l'entrée au secondaire, par type de sanction, selon le sexe, Québec³, cohortes de 2002-2003 à 2010-2011



1. Comprend les diplômes d'études secondaires (DES), les diplômes d'études professionnelles (DEP), les attestations de spécialisation professionnelle (ASP) et les attestations d'études professionnelles (AEP).

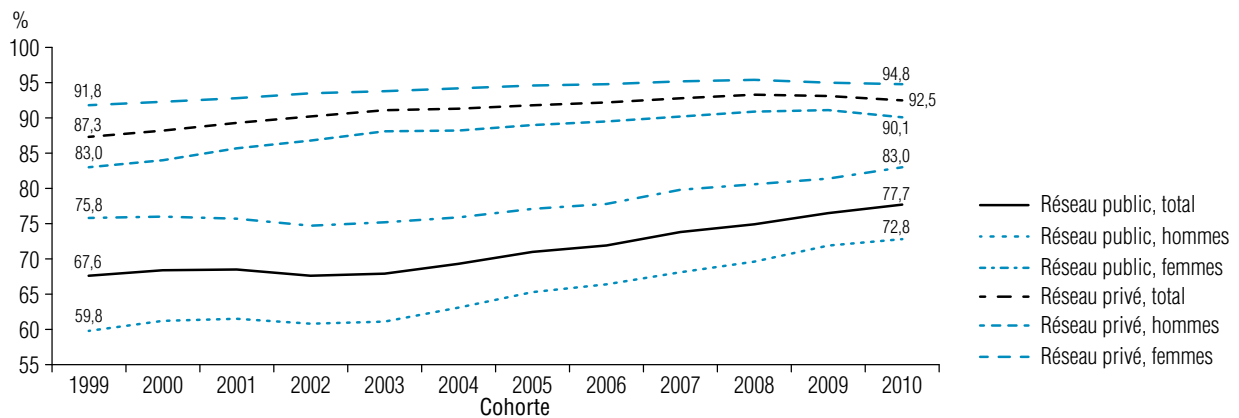
2. Comprend les attestations de formation professionnelle (AFP), les certificats d'insertion sociale et professionnelle des jeunes (ISPJ), les certificats de formation en entreprise et récupération (CFER), les certificats de formation préparatoire au travail (CFPT), les certificats de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS), les certificats d'équivalence d'études secondaires (CEES), les certificats de formation en insertion socioprofessionnelle des adultes (CFISA) et les attestations de compétence (ADC).

3. Les données pour l'ensemble du Québec comprennent les établissements publics de même que les établissements d'enseignement privés et les écoles gouvernementales.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, TSEP, DGSEG, DIS, *Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire*, compilation spéciale. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Il existe une différence marquée entre les réseaux d'enseignement public et privé quant au taux de diplomation et de qualification par cohorte 7 ans après l'entrée au secondaire (figure 3.6). Pour la cohorte de 1999, l'écart entre le réseau public et le réseau privé, à l'avantage de ce dernier, était de près de 20 points de pourcentage. Par contre, pour la cohorte de 2010, on remarque que cet écart a diminué pour se situer à environ 15 points. Entre ces deux périodes, on peut voir que le taux de diplomation et de qualification a augmenté tant pour le réseau d'enseignement public que pour le réseau d'enseignement privé. Cependant, la hausse a été beaucoup plus importante dans le réseau public que dans le réseau privé (+ 10 points contre + 5 points). Ce sont les garçons du réseau public qui présentent la progression la plus importante : leur taux est passé de 60 % à 73 % entre les cohortes de 1999 et de 2010, ce qui représente une augmentation de 13 points.

Figure 3.6
Taux de diplomation et de qualification 7 ans après l'entrée au secondaire, par réseau d'enseignement¹, selon le sexe, Québec, cohortes de 1999-2000 à 2010-2011



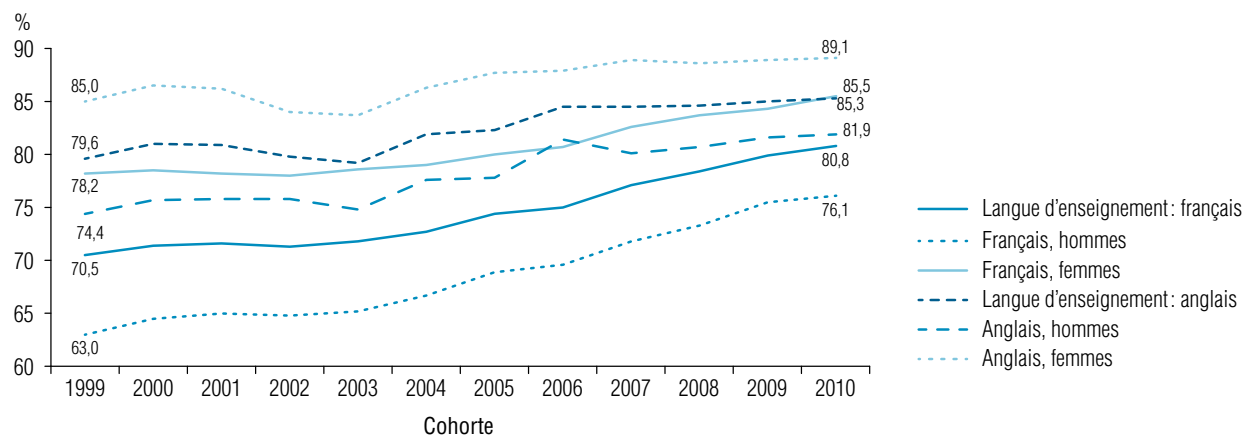
1. Les résultats pour les écoles gouvernementales ne sont pas présentés.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, TSEP, DGSEG, DIS, *Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire*, éditions 2007 à 2018.

En ce qui concerne le taux de diplomation et de qualification 7 ans après l'entrée au secondaire selon la langue d'enseignement, l'augmentation observée entre les cohortes de 1999 et de 2010 a été plus marquée pour le français que pour l'anglais (+ 10 points de pourcentage pour le français; + 6 points environ pour l'anglais); l'écart à l'avantage de l'anglais s'est ainsi réduit de moitié, passant de 9 points à 4,5 points (figure 3.7). Comme mentionné précédemment, la hausse est plus importante chez les hommes que chez les femmes, peu importe la langue d'enseignement. Par contre, cette hausse est plus prononcée chez les hommes dont la langue d'enseignement est le français que chez ceux dont cette langue est l'anglais (+ 13 points contre + 8 points).

Figure 3.7

Taux de diplomation et de qualification 7 ans après l'entrée au secondaire, par langue d'enseignement, selon le sexe, Québec¹, cohortes de 1999-2000 à 2010-2011



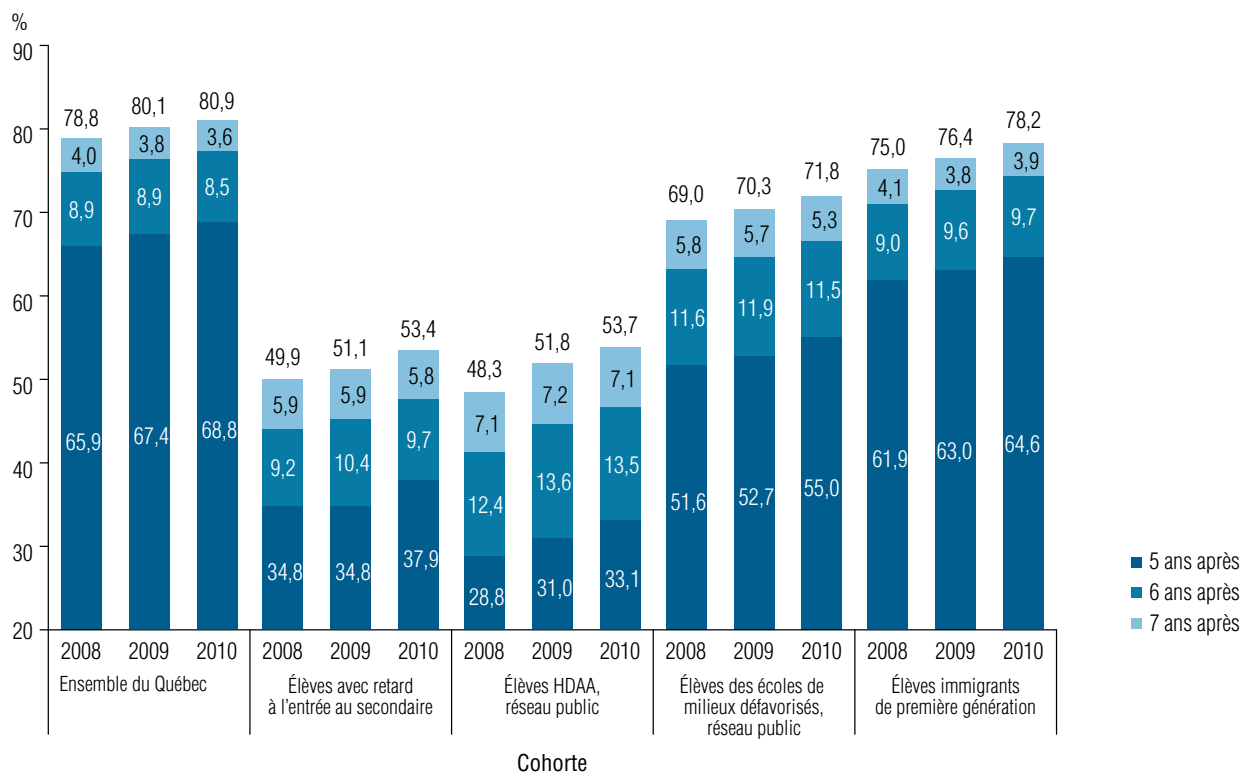
1. Les données pour l'ensemble du Québec comprennent les établissements publics de même que les établissements d'enseignement privés et les écoles gouvernementales.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, TSEP, DGSEG, DIS, *Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire*, éditions 2007 à 2018.

En plus des disparités observées selon le réseau et la langue d'enseignement, il existe des disparités importantes entre les différents groupes d'élèves (figure 3.8). Certains groupes font d'ailleurs l'objet d'un suivi particulier dans la *Politique de la réussite éducative* présentée en 2017⁵ par le MEES.

Pour la cohorte de 2010-2011, alors que le taux de diplomation et de qualification 7 ans après l'entrée au secondaire est de 81 % pour l'ensemble des élèves de la province, il n'est que de 53 % pour les élèves qui ont commencé leurs études secondaires à l'âge de 13 ans ou plus et de 54 % pour les élèves du réseau public handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA). Parmi les élèves ayant commencé leur secondaire dans une école publique en milieu défavorisé, 72 % ont obtenu un diplôme ou une qualification après 7 ans. Pour les élèves immigrants de première génération, le taux est de 78 %. Toutefois, à partir de la cohorte 2008-2009, les taux pour ces groupes d'élèves ont augmenté. Alors que le taux 7 ans après l'entrée au secondaire a augmenté de 2 points de pourcentage pour l'ensemble des élèves du Québec entre les cohortes de 2008-2009 et de 2010-2011, le taux pour les élèves HDAA a augmenté de 5 points et celui pour les élèves avec un retard à l'entrée au secondaire, de 3,5 points. Quant au taux pour les élèves immigrants de première génération et les élèves fréquentant une école en milieu défavorisé, il a augmenté d'environ 3 points.

La figure 3.8 fait également ressortir l'importance que représentent les deux années de suivi supplémentaires pour ces groupes d'élèves.

Figure 3.8
Taux de diplomation et de qualification 5, 6 et 7 ans après l'entrée au secondaire, par groupe d'élèves, cohortes de 2008-2009 à 2010-2011



Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, TSEP, DGSEG, DIS, *Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire*, éditions 2016 à 2018.

5. Le deuxième objectif de la *Politique de la réussite éducative* est de réduire de moitié d'ici 2030 les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves. Les groupes ciblés sont : les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) dans le réseau d'enseignement public, les élèves ayant commencé leur secondaire dans une école publique en milieu défavorisé (école présentant un indice de milieu socio économique de rang 8, 9 ou 10) et les élèves immigrants de première génération. Mentionnons également l'objectif 6 de la politique, qui consiste à ramener à 10 %, dans le réseau public, la proportion d'élèves qui entrent au secondaire avec un retard en fonction de l'âge attendu, soit les élèves âgés de 13 ans ou plus parmi les nouveaux inscrits en première secondaire.

Décrochage annuel

Le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification en formation générale des jeunes, souvent désigné par le terme « décrochage scolaire », représente, pour une année scolaire donnée, la part des élèves qui n'ont pas poursuivi leurs études alors qu'ils n'avaient pas encore obtenu leur diplôme ou leur qualification, parmi l'ensemble des élèves sortants du secondaire. Les élèves sortants du secondaire sont les élèves ayant obtenu leur diplôme ou leur qualification durant l'année scolaire ainsi que ceux qui n'ont pas obtenu de diplôme ni de qualification et qui ne se sont pas inscrits l'année suivante dans le système scolaire québécois⁶.

Les divers parcours de la formation générale au secondaire, secteur des jeunes

Au premier cycle du secondaire, le programme de formation générale des jeunes (FGJ), d'une durée de deux ans, est commun à tous les élèves. Au deuxième cycle, il existe trois parcours possibles que les élèves peuvent emprunter et qui s'échelonnent sur trois ans :

- la formation générale ;
- la formation générale appliquée ;
- la formation axée sur l'emploi, qui offre deux niveaux de formation :
 - la formation préparatoire au travail ;
 - la formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé.

Les deux premiers parcours mènent à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires (DES) et donnent accès à la formation professionnelle (FP) (la FGJ peut être suivie en concomitance avec la FP dès la quatrième année du secondaire), de même qu'à l'enseignement postsecondaire (collégial et universitaire).

Le troisième parcours s'effectue en alternance travail études et mène à l'obtention d'une qualification (CFPT : certificat de formation préparatoire au travail ; CFMS : certificat de formation à un métier semi-spécialisé). Cette formation peut mener directement au marché du travail, mais peut aussi mener à la formation professionnelle ou encore à la poursuite d'études en formation générale.

Sources : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2007), *Programme de formation de l'école québécoise. Enseignement secondaire, deuxième cycle*, [En ligne], 40 p. [www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/jeunes/pfeq/PFEQ_presentation-deuxieme-cycle-secondaire.pdf].

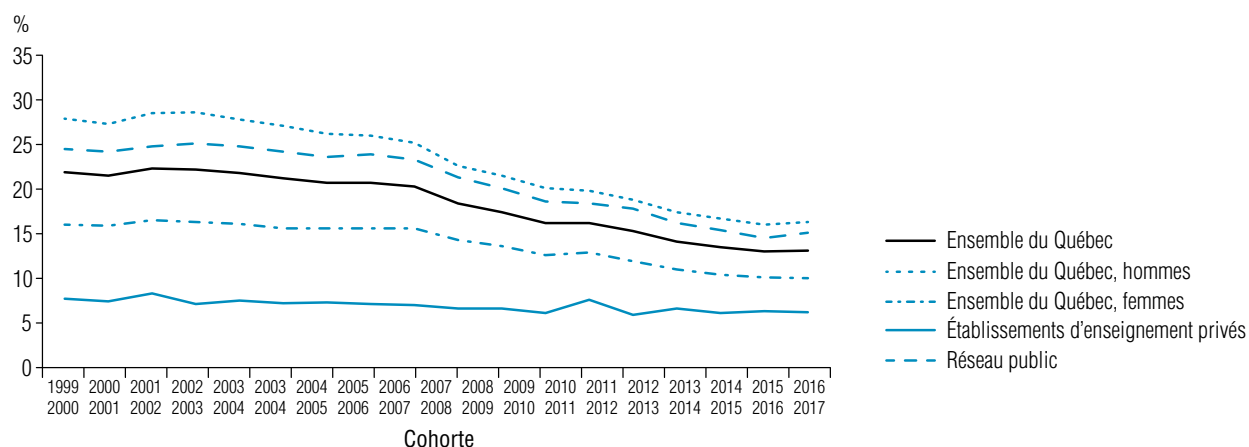
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2014), *Guide administratif 2014-2015. La concomitance entre la formation professionnelle et la formation générale*, [En ligne], 17 p. [www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/formation_professionnelle/14_00410_FP_Guide_admin_Concomitance_2014_2015.pdf].

6. Pour déterminer l'absence d'un élève l'année scolaire suivante, une comparaison des déclarations d'effectif entre l'année à l'étude et l'année suivante est effectuée. Pour les déclarations d'effectif se rapportant à l'année suivante, on considère l'ensemble des déclarations en formation générale des jeunes, en formation générale des adultes, en formation professionnelle et au collégial. Les absences l'année suivante des élèves sans diplôme ni qualification peuvent s'expliquer non seulement par le décrochage, mais aussi par d'autres causes comme l'émigration, la mortalité, la morbidité et la scolarisation à domicile.

En 2016-2017, le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification était de 13 %, soit une baisse de 9 points de pourcentage par rapport au taux de 1999-2000 (22 %) ⁷. La figure 3.9 et le tableau 3.3 mettent aussi en évidence deux améliorations d'importance. D'abord, la réduction de l'écart entre les réseaux public et privé. Alors qu'il était de 17 points en 1999-2000, il a pratiquement diminué de moitié pour se situer à 9 points en 2016-2017. Cette réduction est essentiellement attribuable au réseau public, qui a vu son taux passer de 25 % à 15 %, alors que celui du réseau privé a peu varié et est demeuré très bas tout au long de la période (tableau 3.3). Ensuite, il y a l'écart entre les sexes qui a lui aussi diminué de près de moitié (passant de 12 points en 1999-2000 à 6 points en 2016-2017). Alors que le taux chez les femmes est passé de 16 % à 10 %, le taux chez les hommes a connu une baisse plus marquée (passant de 28 % en 1999-2000 à 16 % en 2016-2017).

Figure 3.9

Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage annuel¹) parmi l'ensemble des sortants du secondaire, en formation générale des jeunes, réseau public, établissements d'enseignement privés et ensemble du Québec, selon le sexe, années scolaires 1999-2000 à 2016-2017



1. On obtient le taux en divisant le nombre d'élèves sortants sans diplôme ni qualification par l'ensemble des élèves sortants du secondaire en formation générale des jeunes, puis en multipliant le quotient par 100. Les sorties sans diplôme ni qualification comprennent des sorties non dues au décrochage scolaire, comme des sorties attribuables à l'émigration hors Québec et à la mortalité. Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, TSEP, DGSEG, DIS, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2 août 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 3.3

Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage annuel¹) parmi l'ensemble des sortants du secondaire en formation générale des jeunes, réseau public, établissements d'enseignement privés et ensemble du Québec, selon le sexe, années scolaires 1999-2000 à 2016-2017

	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
	%																	
Réseau public	24,5	24,2	24,8	25,1	24,8	24,2	23,6	23,9	23,3	21,3	20,1	18,6	18,4	17,8	16,2	15,4	14,5	15,1
Établissements d'enseignement privés	7,7	7,4	8,3	7,1	7,5	7,2	7,3	7,1	7,0	6,6	6,6	6,1	7,6	5,9	6,6	6,1	6,3	6,2
Ensemble du Québec	21,9	21,5	22,3	22,2	21,8	21,2	20,7	20,7	20,3	18,4	17,4	16,2	16,2	15,3	14,1	13,5	13,0	13,1
Ensemble du Québec, hommes	27,9	27,3	28,5	28,6	27,8	27,1	26,2	26,0	25,2	22,6	21,5	20,1	19,8	18,8	17,4	16,7	16,0	16,3
Ensemble du Québec, femmes	16,0	15,9	16,5	16,3	16,1	15,6	15,6	15,6	15,6	14,3	13,6	12,6	12,9	11,9	11,0	10,4	10,1	10,0

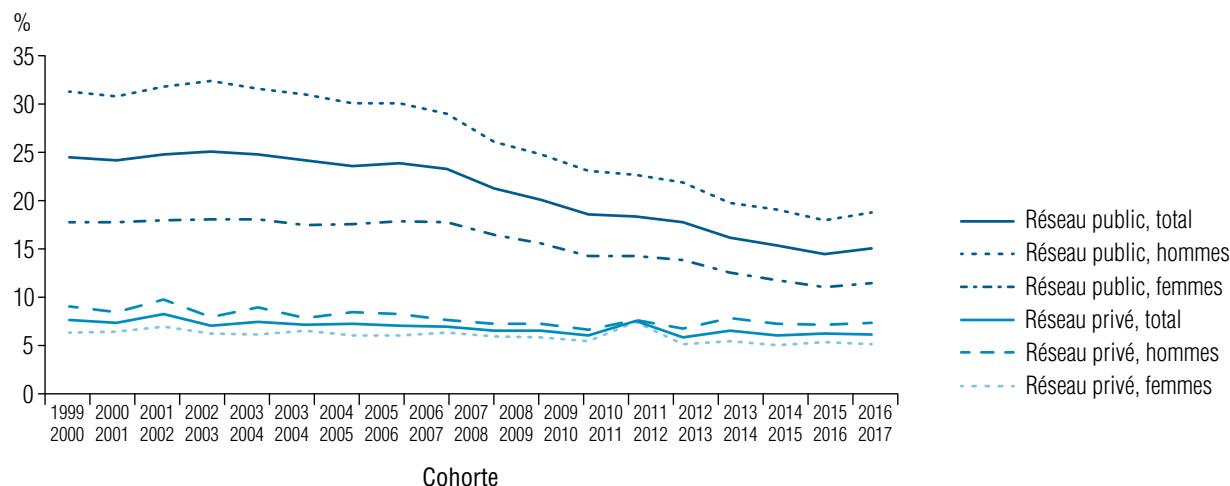
1. On obtient le taux en divisant le nombre d'élèves sortants sans diplôme ni qualification par l'ensemble des élèves sortants du secondaire en formation générale des jeunes, puis en multipliant le quotient par 100. Les sorties sans diplôme ni qualification comprennent des sorties non dues au décrochage scolaire, comme des sorties attribuables à l'émigration hors Québec et à la mortalité. Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, TSEP, DGSEG, DIS, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2 août 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2019), Le taux de sorties sans diplôme ni qualification en formation générale des jeunes (décrochage scolaire), [En ligne], 7 p. [www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/Methodologie-2016-2017.pdf].

L'évolution du taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification par réseau d'enseignement (figure 3.10 et tableau 3.4) montre que la réduction de l'écart entre les sexes observé pour l'ensemble du Québec entre 1999-2000 et 2016-2017 est attribuable au réseau public. L'écart entre les hommes et les femmes a diminué de près de moitié dans le réseau public, passant d'environ 14 points de pourcentage en 1999-2000 à 7 points en 2016-2017. En comparaison, l'écart entre les sexes est de seulement deux points en moyenne pour le réseau privé durant la même période.

Figure 3.10

Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage annuel¹) parmi l'ensemble des sortants du secondaire en formation générale des jeunes, par réseau d'enseignement, selon le sexe, années scolaires 1999-2000 à 2016-2017



1. On obtient le taux en divisant le nombre d'élèves sortants sans diplôme ni qualification par l'ensemble des élèves sortants du secondaire en formation générale des jeunes, puis en multipliant le quotient par 100. Les sorties sans diplôme ni qualification comprennent des sorties non dues au décrochage scolaire, comme des sorties attribuables à l'émigration hors Québec et à la mortalité. Les résultats pour les écoles gouvernementales ne sont pas présentés.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, TSEP, DGSEG, DIS, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2 août 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 3.4

Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage annuel¹) parmi l'ensemble des sortants du secondaire en formation générale des jeunes, par réseau d'enseignement, selon le sexe, années scolaires 1999-2000 à 2016-2017

	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
	%																	
Réseau public	24,5	24,2	24,8	25,1	24,8	24,2	23,6	23,9	23,3	21,3	20,1	18,6	18,4	17,8	16,2	15,4	14,5	15,1
Hommes	31,3	30,8	31,8	32,4	31,6	31,0	30,1	30,1	29,0	26,1	24,8	23,1	22,7	21,9	19,8	19,1	18,0	18,8
Femmes	17,8	17,8	18,0	18,1	18,1	17,5	17,6	17,9	17,8	16,5	15,6	14,3	14,3	13,9	12,6	11,8	11,1	11,5
Établissements d'enseignement privés	7,7	7,4	8,3	7,1	7,5	7,2	7,3	7,1	7,0	6,6	6,6	6,1	7,6	5,9	6,6	6,1	6,3	6,2
Hommes	9,1	8,5	9,8	8,0	9,0	7,9	8,5	8,3	7,7	7,3	7,3	6,7	7,7	6,8	7,9	7,3	7,2	7,4
Femmes	6,4	6,5	7,0	6,3	6,2	6,6	6,1	6,1	6,4	6,0	5,9	5,5	7,5	5,2	5,5	5,1	5,4	5,2

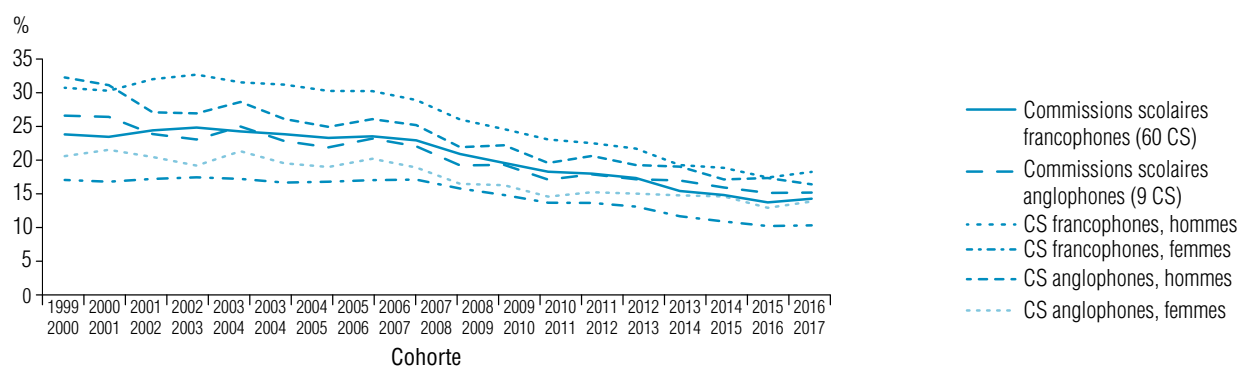
1. On obtient le taux en divisant le nombre d'élèves sortants sans diplôme ni qualification par l'ensemble des élèves sortants du secondaire en formation générale des jeunes, puis en multipliant le quotient par 100. Les sorties sans diplôme ni qualification comprennent des sorties non dues au décrochage scolaire, comme des sorties attribuables à l'émigration hors Québec et à la mortalité. Les résultats pour les écoles gouvernementales ne sont pas présentés.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, TSEP, DGSEG, DIS, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2 août 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Dans le réseau public, entre 1999-2000 et 2016-2017, il y a peu de différences entre les taux de sorties sans diplôme ni qualification des commissions scolaires francophones et ceux des commissions scolaires anglophones (figure 3.11 et tableau 3.5). Par contre, l'écart entre les hommes et les femmes est moins prononcé dans les commissions scolaires anglophones, sans compter qu'il s'y est réduit davantage que dans les commissions scolaires francophones. Dans les commissions scolaires anglophones, l'écart entre les sexes est passé de 12 points de pourcentage en 1999-2000 à 2,5 points en 2016-2017, tandis que dans les commissions scolaires francophones, cet écart est passé de 14 points à 8 points durant la même période.

Figure 3.11

Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage annuel¹) parmi l'ensemble des sortants du secondaire en formation générale des jeunes, réseau public, commissions scolaires francophones et anglophones, selon le sexe, années scolaires 1999-2000 à 2016-2017



1 On obtient le taux en divisant le nombre d'élèves sortants sans diplôme ni qualification par l'ensemble des élèves sortants du secondaire en formation générale des jeunes, puis en multipliant le quotient par 100. Les sorties sans diplôme ni qualification comprennent des sorties non dues au décrochage scolaire, comme des sorties attribuables à l'émigration hors Québec et à la mortalité. Les résultats pour les écoles gouvernementales ne sont pas présentés.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, TSEP, DGSEG, DIS, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2 août 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 3.5

Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage annuel¹) parmi l'ensemble des sortants du secondaire en formation générale des jeunes, réseau public, commissions scolaires francophones et anglophones, selon le sexe, années scolaires 1999-2000 à 2016-2017

	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
	%																	
Réseau public (72 CS)	24,5	24,2	24,8	25,1	24,8	24,2	23,6	23,9	23,3	21,3	20,1	18,6	18,4	17,8	16,2	15,4	14,5	15,1
Hommes	31,3	30,8	31,8	32,4	31,6	31,0	30,1	30,1	29,0	26,1	24,8	23,1	22,7	21,9	19,8	19,1	18,0	18,8
Femmes	17,8	17,8	18,0	18,1	18,1	17,5	17,6	17,9	17,8	16,5	15,6	14,3	14,3	13,9	12,6	11,8	11,1	11,5
Commissions scolaires francophones (60 CS)	23,8	23,4	24,4	24,8	24,3	23,8	23,3	23,5	22,9	20,9	19,6	18,3	18,0	17,3	15,4	14,8	13,7	14,3
Hommes	30,7	30,3	32,0	32,7	31,5	31,2	30,2	30,2	28,9	26,0	24,6	23,1	22,5	21,7	19,3	18,9	17,4	18,3
Femmes	17,0	16,8	17,2	17,5	17,2	16,7	16,8	17,0	17,1	15,8	14,8	13,7	13,6	13,1	11,7	10,9	10,2	10,3
Commissions scolaires anglophones (9 CS)	26,6	26,4	23,9	23,1	25,0	22,8	21,9	23,2	22,0	19,2	19,3	17,1	17,9	17,2	17,0	15,9	15,1	15,2
Hommes	32,3	31,1	27,1	26,9	28,6	26,1	24,9	26,1	25,2	21,9	22,2	19,6	20,6	19,3	19,0	17,1	17,3	16,4
Femmes	20,6	21,5	20,5	19,2	21,3	19,5	19,0	20,2	18,9	16,5	16,3	14,6	15,3	15,0	14,8	14,6	12,9	13,9

1. On obtient le taux en divisant le nombre d'élèves sortants sans diplôme ni qualification par l'ensemble des élèves sortants du secondaire en formation générale des jeunes, puis en multipliant le quotient par 100. Les sorties sans diplôme ni qualification comprennent des sorties non dues au décrochage scolaire, comme des sorties attribuables à l'émigration hors Québec et à la mortalité.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, TSEP, DGSEG, DIS, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2 août 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Malgré la diminution du taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification pour le réseau public, on retrouve des variations assez prononcées d'une région administrative à l'autre (tableau 3.6). En 2016-2017, le Nord-du-Québec, l'Outaouais et l'Estrie présentent respectivement les taux les plus élevés : 70 %, 21 % et 18 %. À l'opposé, on retrouve les taux les plus faibles dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et du Bas-Saint-Laurent : ils y sont de 9 % dans les deux cas. Pour toutes les régions, le taux est supérieur chez les hommes et les écarts entre les sexes peuvent parfois atteindre 10 points ou plus, comme en Chaudière-Appalaches, dans Lanaudière, en Estrie et dans le Nord-du-Québec.

Les annexes A3.5 à A3.9 présentent les taux annuels de sorties sans diplôme ni qualification parmi l'ensemble des sortants du secondaire en formation générale des jeunes, selon le sexe, par région administrative, pour les années scolaires 1999-2000 à 2016-2017.

Tableau 3.6

Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage annuel¹) parmi l'ensemble des sortants du secondaire en formation générale des jeunes, selon le sexe, par région administrative², Québec, année scolaire 2016-2017

Région administrative	Année scolaire 2016-2017		
	Total	Hommes	Femmes
	%		
Bas-Saint-Laurent	9,5	12,7	6,4
Saguenay–Lac-Saint-Jean	9,2	12,1	6,3
Capitale-Nationale	12,6	15,7	9,5
Mauricie	15,8	17,7	13,8
Estrie	17,9	22,8	12,5
Montréal	15,9	18,4	13,2
Outaouais	21,3	24,4	17,9
Abitibi-Témiscamingue	15,9	20,7	11,4
Côte-Nord	11,9	14,6	9,4
Nord-du-Québec	69,6	75,7	63,3
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	13,9	18,8	9,1
Chaudière-Appalaches	12,0	17,1	7,1
Laval	13,4	16,7	9,9
Lanaudière	14,8	20,0	9,9
Laurentides	12,8	16,4	9,4
Montérégie	13,7	17,8	9,7
Centre-du-Québec	13,6	18,1	9,5
Réseau public	15,1	18,8	11,5
Établissements d'enseignement privés	6,2	7,4	5,2
Ensemble du Québec	13,1	16,3	10,0

1. On obtient le taux en divisant le nombre d'élèves sortants sans diplôme ni qualification par l'ensemble des élèves sortants du secondaire en formation générale des jeunes, puis en multipliant le quotient par 100. Les sorties sans diplôme ni qualification comprennent des sorties non dues au décrochage scolaire, comme des sorties attribuables à l'émigration hors Québec et à la mortalité.

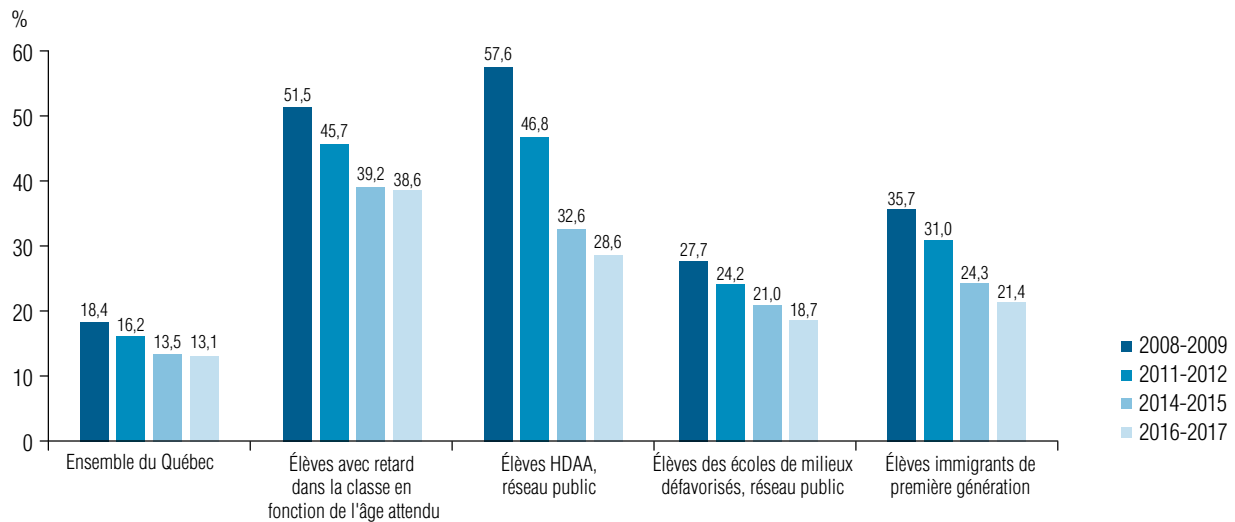
2. Les données par région administrative correspondent à la somme des résultats des commissions scolaires associées à la région. Par conséquent, les résultats par région administrative ne concernent que les élèves du réseau public.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, TSEP, DGSEG, DIS, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2 août 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tout comme pour le taux de diplomation et de qualification par cohorte, il existe des écarts importants entre différents groupes d'élèves pour ce qui est du taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (figure 3.12). En 2016-2017, le taux de sorties sans diplôme ni qualification est environ trois fois plus élevé pour les élèves avec retard⁸ (39 %) et deux fois plus élevé pour les élèves HDAA (29 %) que pour l'ensemble des élèves du Québec (13 %). Le taux est également plus élevé pour les élèves immigrants de première génération et pour les élèves des écoles publiques de milieux défavorisés⁹ (21 % et 19 % respectivement). On note toutefois des améliorations depuis 2008-2009, en particulier pour les élèves HDAA, pour lesquels le taux a diminué de près de 30 points de pourcentage, passant de 58 % en 2008-2009 à 29 % en 2016-2017. En outre, chez les élèves immigrants de première génération, le taux a diminué de 14 points (passant de 36 % à 21 %). Ils sont suivis des élèves avec retard, pour lesquels le taux a baissé de près de 13 points (passant de 52 % à 39 %). Pour les élèves sortants des écoles publiques de milieux défavorisés, le taux de sorties sans diplôme ni qualification a diminué de 9 points, passant de 28 % en 2008-2009 à 19 % en 2016-2017.

Figure 3.12

Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage annuel¹) parmi l'ensemble des sortants du secondaire en formation générale des jeunes, selon certaines caractéristiques, années scolaires 2008-2009 à 2016-2017



1. On obtient le taux en divisant le nombre d'élèves sortants sans diplôme ni qualification par l'ensemble des élèves sortants du secondaire en formation générale des jeunes, puis en multipliant le quotient par 100. Les sorties sans diplôme ni qualification comprennent des sorties non dues au décrochage scolaire, comme des sorties attribuables à l'émigration hors Québec et à la mortalité.
 Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, TSEP, DGSEG, DIS, Méthodologie – *Le taux de sorties sans diplôme ni qualification en formation générale des jeunes* (décrochage scolaire), éditions 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017, [En ligne]. [www.education.gouv.qc.ca/referencessolrtyperecherchepublicationx-solrpublicationnouveau/resultats-de-la-recherche/detail/article/taux-de-sorties-sans-diplome-ni-qualification-parmi-les-sortants-en-formation-generale-des-jeunes/]; Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2015), « Les décrocheurs annuels des écoles secondaires du Québec. Qui sont les décrocheurs en fin de parcours? Que leur manque-t-il pour obtenir un diplôme? », *Bulletin statistique de l'éducation*, [En ligne], n° 43, mai, p. 1-24. [www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/BulletinStatistique43_f.pdf].

8. Le retard est déterminé en fonction de l'âge attendu dans la classe (on prend en compte l'âge au 30 septembre).
 9. Il s'agit des écoles publiques dont l'indice de milieu socio-économique (IMSE) est de rang 8, 9 ou 10.

3.2 Scolarisation et études supérieures

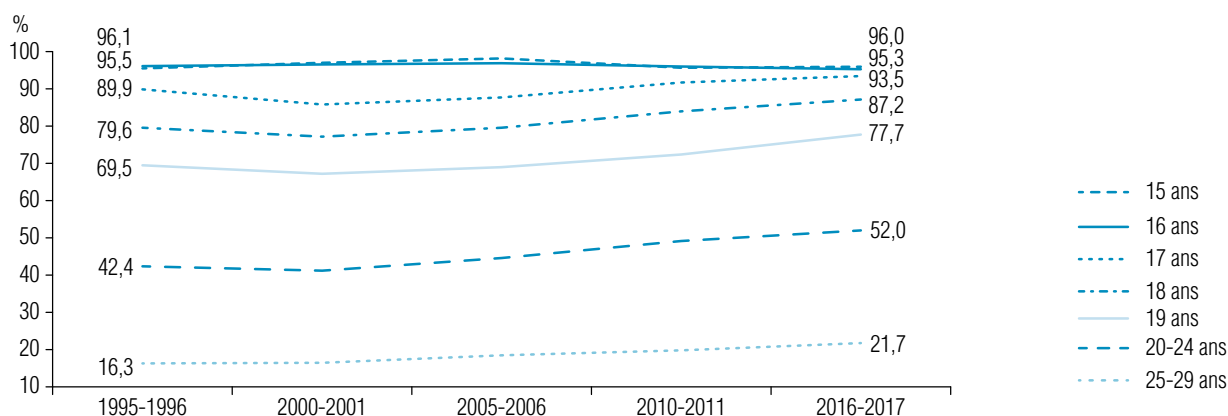
Scolarisation

Le taux de scolarisation, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de personnes qui fréquentent le système scolaire à un âge donné et la population du même âge, diminue avec l'âge. Ce constat se vérifie particulièrement à partir de 17 ans, ce qui correspond au moment où la fréquentation scolaire n'est plus obligatoire. Toutefois, on constate que le taux de scolarisation après 16 ans a augmenté au Québec entre 1995-1996 et 2016-2017.

Le taux de scolarisation à 17 ans a augmenté de près de 4 points de pourcentage au cours de cette période, passant de 90 % en 1995-1996 à 93 % en 2016-2017 (figure 3.13). En comparaison, le taux de scolarisation à 16 ans en 2016-2017 est de 95 %. Toutefois, ce sont les 20-24 ans qui ont connu la plus forte augmentation, le taux chez ces derniers étant passé de 42 % à 52 %, ce qui correspond à une hausse de près de 10 points. Le taux pour les 18 ans et les 19 ans a tout de même augmenté d'environ 8 points : il est respectivement passé de 80 % à 87 % et de 70 % à 78 %. Chez les 25-29 ans, le taux a augmenté d'un peu plus de 5 points, passant de 16 % à 22 %.

Figure 3.13

Taux de scolarisation¹ selon l'âge pour tous les ordres d'enseignement et tous les régimes d'études, Québec, années scolaires 1995-1996, 2000-2001, 2005-2006, 2010-2011 et 2016-2017



1. On obtient le taux de scolarisation en divisant l'effectif scolaire d'un âge donné au 30 septembre de l'année scolaire en cours par la population du même âge à la même date. Le taux représente la proportion de personnes d'un âge donné qui fréquentent le système scolaire par rapport à la population du même âge.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, *Indicateurs de l'éducation*, éditions 1998, 2003, 2008 et 2013, et compilation spéciale pour l'année 2016-2017. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Cette progression entre 1995-1996 et 2016-2017 a été plus importante chez les femmes, en particulier chez les 18 ans et plus (tableau 3.7). Chez les 17 ans, la hausse a été assez similaire chez les hommes et les femmes, soit de 3,1 et 3,8 points de pourcentage respectivement. Mais alors que la hausse du taux de scolarisation a été de 5 points environ chez les hommes âgés de 18 ans, de 19 ans et de 20 à 24 ans, elle a été respectivement de 10, 11 et 14 points chez les femmes de ces groupes d'âge. Finalement, chez les 25-29 ans, le taux de scolarisation a augmenté de 8 points chez les femmes et de 3,2 points chez les hommes.

Tableau 3.7

Taux de scolarisation¹ selon l'âge et le sexe pour tous les ordres d'enseignement et tous les régimes d'études, Québec, années scolaires 1995-1996, 2000-2001, 2005-2006, 2010-2011 et 2016-2017

	1995-1996	2000-2001	2005-2006	2010-2011	2016-2017
	%				
15 ans					
Total	95,5	97,0	98,2	95,7	96,0
Hommes	95,3	96,5	97,9	95,0	95,8
Femmes	95,6	97,4	98,5	96,5	96,2
16 ans					
Total	96,1	96,6	96,9	96,0	95,3
Hommes	95,8	95,7	95,5	94,6	94,7
Femmes	96,4	97,5	98,4	97,5	95,9
17 ans					
Total	89,9	85,8	87,7	91,7	93,5
Hommes	88,7	83,8	85,5	89,6	91,8
Femmes	91,3	87,8	90,0	93,8	95,1
18 ans					
Total	79,6	77,2	79,6	84,0	87,2
Hommes	77,2	73,0	74,8	79,0	82,6
Femmes	82,1	81,7	84,7	89,3	92,0
19 ans					
Total	69,5	67,2	69,0	72,4	77,7
Hommes	66,5	62,8	63,3	66,3	71,6
Femmes	72,7	71,9	75,0	78,8	84,2
20-24 ans					
Total	42,4	41,2	44,6	49,2	52,0
Hommes	40,8	38,3	40,4	44,4	46,1
Femmes	44,0	44,3	49,0	54,1	58,3
25-29 ans					
Total	16,3	16,5	18,5	19,8	21,7
Hommes	16,0	15,8	17,0	17,9	19,2
Femmes	16,7	17,3	20,1	21,7	24,5

1. On obtient le taux de scolarisation en divisant l'effectif scolaire d'un âge donné au 30 septembre de l'année scolaire en cours par la population du même âge à la même date. Le taux représente la proportion de personnes qui fréquentent le système scolaire à un âge donné par rapport à la population du même âge.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, *Indicateurs de l'éducation*, éditions 1998, 2003, 2008 et 2013, et compilation spéciale pour l'année 2016-2017. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En plus de l'amélioration de la fréquentation scolaire chez les 17-29 ans, un autre élément peut expliquer en partie la hausse du taux de scolarisation. En effet, la part des étudiants internationaux dans l'effectif total de l'enseignement supérieur (collégial et universitaire) a connu une augmentation. Le nombre d'étudiants internationaux est trois fois plus élevé à l'automne 2017 qu'à l'automne 2006 dans le système collégial québécois (tableau 3.8). En comparaison, l'ensemble de l'effectif a augmenté de 15 % durant la même période (passant de 191 737 à 219 796 étudiants)¹⁰. Entre l'automne 2011 et l'automne 2017, le nombre d'étudiants internationaux a presque doublé, passant de 3 520 à 7 004. La proportion de ces étudiants au collégial reste toutefois faible : à l'automne 2017, ils ne représentaient que 3,2 % de l'ensemble de l'effectif collégial.

À l'enseignement universitaire, le nombre d'étudiants internationaux a presque doublé entre l'automne 2006 et l'automne 2017 (passant de 22 096 à 42 427), alors que l'ensemble de l'effectif a augmenté de 20 % (passant de 262 141 à 313 577 étudiants)¹¹. Ainsi, à l'automne 2017, les étudiants internationaux représentaient 14 % de l'effectif total comparativement à 8 % à l'automne 2006.

Tableau 3.8

Étudiants internationaux à l'enseignement collégial et universitaire (nombre et taux), Québec, automnes 2006, 2011 et 2017

Ordre d'enseignement	Unité	Automne 2006	Automne 2011	Automne 2017 ^P
Collégial				
Étudiants internationaux	n	2 158	3 520	7 004
Ensemble des étudiants	n	191 737	220 269	219 796
Rapport : étudiants internationaux/ensemble	%	1,1	1,6	3,2
Universitaire¹				
Étudiants internationaux	n	22 096	28 012	42 427
Ensemble des étudiants	n	262 141	288 866	313 577
Rapport : étudiants internationaux/ensemble	%	8,4	9,7	13,5

P : L'effectif universitaire à l'automne 2017 est provisoire.

1. Ces données excluent les résidents en médecine, les auditeurs, les stagiaires postdoctoraux et les étudiants en situation d'accueil.

Sources : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, TSEP, DGSEG, DIS, Portail informationnel, fréquentation scolaire à l'automne 2017, données collégiales au 23 février 2019 (système Socrate), données universitaires au 26 avril 2018 (système GDEU).

10. Si l'on exclut les étudiants internationaux de l'effectif total collégial, la hausse est de 12,2 %.

11. Si l'on exclut les étudiants internationaux de l'effectif total universitaire, la hausse est de 13,0 %.

Fréquentation des études supérieures

En 2016-2017, un peu plus de la moitié des jeunes âgés de 17 ans et 18 ans fréquentent un établissement collégial à temps plein (tableau 3.9). À 19 ans, 35 % fréquentent un établissement collégial à temps plein et 19 % fréquentent un établissement universitaire à temps plein. Parmi les 20-24 ans, près du quart fréquentent un établissement universitaire à temps plein et un peu moins de 10 % fréquentent un établissement collégial. Chez les 25-29 ans, le taux de fréquentation n'est que de 7 % au niveau universitaire et de 2 % au niveau collégial. Par ailleurs, pour tous les âges, le taux de fréquentation à temps plein, que ce soit au niveau collégial ou au niveau universitaire, est plus élevé chez les femmes que chez les hommes.

Avant 20 ans, le taux de fréquentation à temps partiel d'un établissement collégial ou universitaire est très faible, variant de 0 à 2 % (tableau 3.9).

Tableau 3.9

Proportion de la population âgée de 17 à 29 ans fréquentant un établissement collégial ou universitaire¹ selon l'âge, le sexe et le régime d'études, Québec, année scolaire 2016-2017

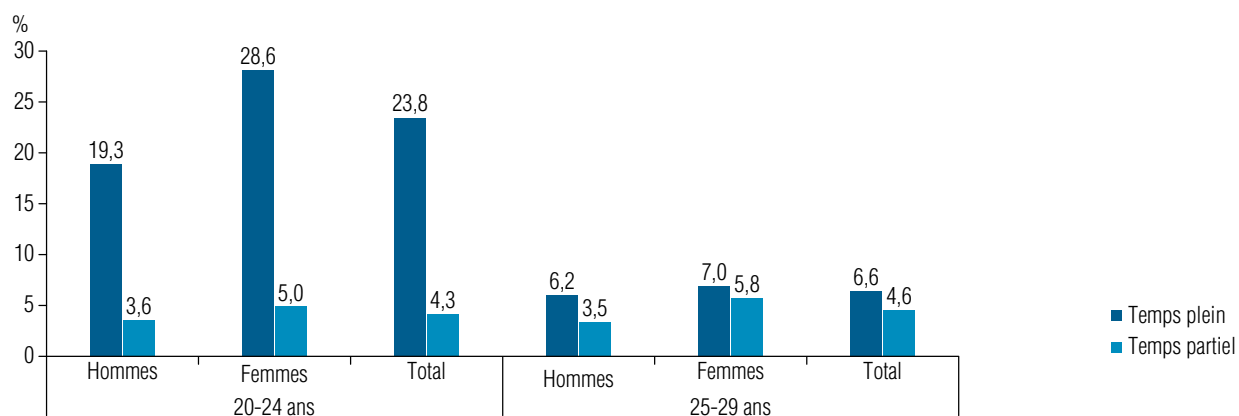
	Collégial		Universitaire	
	Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel
	%			
17 ans				
Total	52,3	0,5	1,2	0,0
Hommes	43,6	0,5	0,9	0,0
Femmes	61,5	0,4	1,5	0,0
18 ans				
Total	51,5	0,9	6,4	0,2
Hommes	42,6	0,9	5,0	0,2
Femmes	60,9	0,8	7,8	0,2
19 ans				
Total	34,6	1,9	18,5	0,9
Hommes	29,6	1,8	14,1	0,8
Femmes	39,8	2,0	23,1	0,9
20-24 ans				
Total	9,1	1,4	23,8	4,3
Hommes	7,7	1,3	19,3	3,6
Femmes	10,6	1,6	28,6	5,0
25-29 ans				
Total	2,3	0,6	6,6	4,6
Hommes	1,8	0,4	6,2	3,5
Femmes	2,9	0,7	7,0	5,8

1. On obtient le taux de scolarisation en divisant l'effectif scolaire d'un ordre d'enseignement donné et d'un âge donné au 30 septembre de l'année scolaire en cours par la population du même âge à la même date. Source: Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, *Indicateurs de l'éducation*, compilation spéciale pour 2016-2017. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Après l'âge de 20 ans, la fréquentation à temps partiel d'un établissement universitaire augmente quelque peu (figure 3.14). La proportion de la population âgée de 20 à 24 ans fréquentant un établissement universitaire à temps plein est tout de même presque six fois plus élevée que la proportion de la population de cet âge fréquentant ce type d'établissement à temps partiel (24 % comparativement à 4,3 %). Chez les jeunes de 25 à 29 ans, la différence selon le régime d'études est moindre (7 % comparativement à 4,6 %).

Figure 3.14

Proportion de la population âgée de 20 à 29 ans fréquentant un établissement universitaire¹ selon l'âge, le sexe et le régime d'études, Québec, année scolaire 2016-2017



1. On obtient le taux de scolarisation en divisant l'effectif scolaire d'un âge donné au 30 septembre de l'année scolaire en cours par la population du même âge à la même date.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, *Indicateurs de l'éducation*, compilation spéciale pour l'année 2016-2017. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La réussite des études en formation préuniversitaire et technique au collégial

Parmi les élèves sortants de la formation préuniversitaire durant l'année scolaire 2016-2017, 74 % ont obtenu un diplôme d'études collégiales (DEC). Le taux de réussite au DEC à la formation préuniversitaire¹² a augmenté d'environ 9 points de pourcentage depuis 1995-1996 (tableau 3.10). Pour les élèves sortants de la formation technique, ce sont 62 % des élèves qui ont obtenu un DEC en 2016-2017, soit une augmentation de 8 points de pourcentage depuis 1995-1996. Peu importe la formation suivie, les taux de réussite sont plus élevés chez les femmes.

En principe, pour les étudiants à temps plein, la durée normalement prévue d'un programme de formation préuniversitaire est de deux ans et celle d'un programme de formation technique est de trois ans. On remarque que la plupart de ceux qui ont obtenu leur diplôme ont dépassé ces délais. À la formation préuniversitaire, parmi ceux ayant terminé leurs études dans le même programme de formation que celui dans lequel ils ont commencé leur parcours collégial, seulement 40 % ont obtenu leur diplôme en deux ans ou moins. Le taux a relativement peu augmenté depuis 1995-1996 : à cette période, il était de 37 %. À la formation technique, on note une augmentation de près de 4 de pourcentage depuis 1995-1996, la proportion des élèves ayant terminé leur programme de formation initial en 3 ans ou moins se situant à 30 % en 2016-2017.

12. La réussite en formation préuniversitaire à l'enseignement ordinaire au collégial est mesurée par la proportion de nouveaux titulaires d'un DEC parmi l'ensemble des élèves sortants du collégial, c'est à dire les élèves de l'enseignement ordinaire en formation préuniversitaire ayant quitté, avec ou sans diplôme, les programmes d'études conduisant au DEC. Les diplômes considérés sont les DEC de tous types, obtenus pendant l'année scolaire de la dernière inscription ou à la fin de celle-ci, ou encore l'année suivante lorsque l'élève n'est pas inscrit à un programme y conduisant. Les sorties sans diplôme sont celles des élèves absents durant au moins deux ans suivant l'année de la dernière inscription.

Tableau 3.10

Proportion des élèves de la formation préuniversitaire et technique ayant terminé leurs études et obtenu un diplôme d'études collégiales (DEC) selon l'année scolaire de la dernière inscription au collégial à l'enseignement ordinaire¹, le temps écoulé depuis le début des études et le sexe, Québec, années scolaires 1995-1996, 1999-2000, 2012-2013, 2014-2015 et 2016-2017

Formation	1995-1996	1999-2000	2012-2013	2014-2015	2016-2017 ^e
	%				
Préuniversitaire					
Même type de formation initiale³					
2 ans ou moins ²	36,6	42,6	40,1	41,0	39,6
5 ans ou moins ²	65,2	70,0	73,7	74,2	73,3
Toutes les durées	66,5	71,3	75,3	76,0	75,7
Tous les types de formation initiale⁴					
Toutes les durées	64,7	69,3	72,7	73,8	73,8
Hommes	58,7	61,7	66,1	66,7	67,5
Femmes	69,5	74,7	77,7	79,0	78,7
Technique					
Même type de formation initiale³					
3 ans ou moins ²	26,8	31,6	31,1	31,7	30,5
5 ans ou moins ²	47,8	52,4	53,2	54,0	52,4
Toutes les durées	53,1	57,6	60,1	61,5	59,2
Tous les types de formation initiale⁴					
Toutes les durées	53,9	57,7	63,0	63,6	61,9
Hommes	46,1	50,1	56,7	57,6	56,2
Femmes	60,9	64,6	67,7	68,1	66,2

e: Les proportions pour l'année 2016-2017 ont été estimées.

1. L'enseignement ordinaire au collégial, anciennement désigné par le terme « service de l'enseignement régulier », regroupe les programmes de formation préuniversitaire et technique comportant des cours généraux et dont l'objectif est l'obtention d'un diplôme d'études collégiales. Par opposition, la formation continue regroupe l'ensemble des programmes s'adressant spécifiquement à une clientèle adulte souhaitant développer ou mettre à jour ses compétences professionnelles.

2. Le temps écoulé depuis la première inscription ne correspond pas nécessairement à la durée des études puisque des absences peuvent survenir entre le début et la fin des études.

3. La sanction a été obtenue pour la formation initiale, c'est à dire celle dans laquelle l'individu a commencé ses études collégiales.

4. La sanction peut avoir été obtenue pour une formation autre que celle dans laquelle l'individu a commencé ses études collégiales.

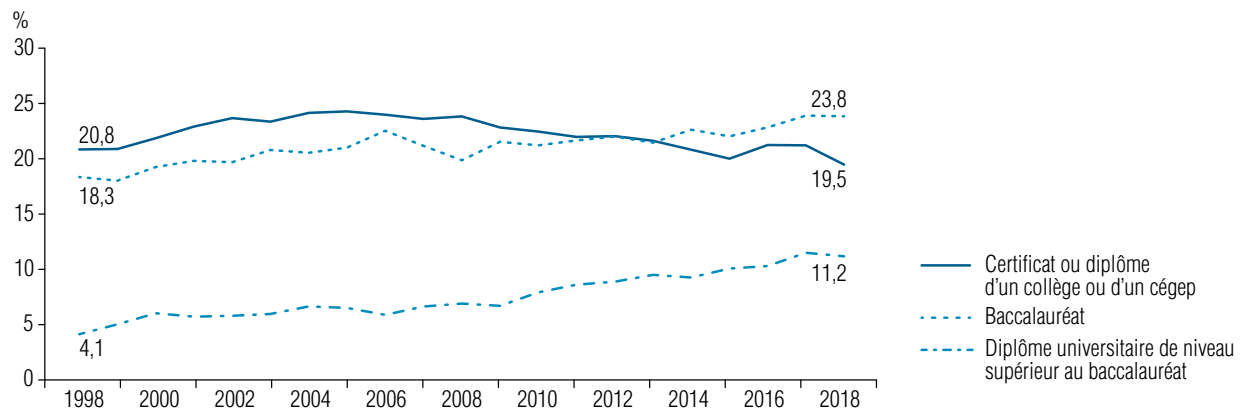
Source: Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, TSEP, DGSEG, DIS, *Indicateurs de l'éducation*, édition 2013, et compilation spéciale pour les années 2012-2013 à 2016-2017. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Niveau de scolarité: les titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade aux niveaux collégial et universitaire

La part de la population âgée de 25 à 34 ans titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme universitaire de niveau supérieur au baccalauréat comme plus haut niveau de scolarité a augmenté entre 1998 et 2018, tandis que la proportion de celle titulaire d'un certificat ou diplôme d'un collège ou cégep a régressé (figure 3.15). Après avoir culminé à 24 % de 2004 à 2008, la part des titulaires d'un certificat ou diplôme d'un collège ou cégep comme plus haut niveau de scolarité a décliné pour se situer à 19 % en 2018, soit un niveau légèrement inférieur à celui de 1998 (21 %). Durant cette période, la part des diplômés au baccalauréat s'est accrue, passant de 18 % en 1998 à 24 % en 2018. Quant à la part des 25 à 34 ans titulaires d'un diplôme universitaire de niveau supérieur au baccalauréat, elle a plus que doublé en 20 ans, passant de 4,1 % à 11 %.

Figure 3.15

Proportion de la population âgée de 25 à 34 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint (certificat ou diplôme d'un collège ou cégep, baccalauréat, ou diplôme universitaire de niveau supérieur au baccalauréat), et le sexe, Québec, 1998 à 2018



Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, janvier 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Chez les 25-34 ans, dans l'ensemble, la part des personnes détenant un certificat ou un diplôme de niveau collégial ou universitaire est plus élevée chez les femmes que chez les hommes (tableau 3.11). De plus, on retrouve sensiblement la même tendance chez les hommes et les femmes que celle observée à la figure 3.15, soit une baisse de la part des titulaires d'un certificat ou diplôme de niveau collégial à partir de 2008, combinée à une hausse de la proportion des titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme universitaire de niveau supérieur au baccalauréat (tableau 3.11). Entre 1998 et 2018, la part des femmes âgées de 25 à 34 ans titulaires d'un baccalauréat comme plus haut niveau de scolarité a augmenté de près de 9 points de pourcentage, passant de 19 % en 1998 à 28 % en 2018. En outre, la part des femmes titulaires d'un diplôme universitaire de niveau supérieur au baccalauréat a plus que triplé, passant de 4,3 % à 14 %. Chez les hommes, la part des diplômés au baccalauréat a augmenté de 2,5 points (passant de 18 % à 20 %), tandis que celle des titulaires d'un diplôme universitaire de niveau supérieur au baccalauréat a doublé (passant de 4 % à 8 %).

Tableau 3.11

Proportion de la population âgée de 25 à 34 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint (certificat ou diplôme d'un collège ou cégep, baccalauréat, ou diplôme universitaire de niveau supérieur au baccalauréat), Québec, 1998 à 2018

	Total			Hommes			Femmes		
	Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	Baccalauréat	Diplôme universitaire de niveau supérieur au baccalauréat	Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	Baccalauréat	Diplôme universitaire de niveau supérieur au baccalauréat	Certificat ou diplôme d'un collège ou cégep	Baccalauréat	Diplôme universitaire de niveau supérieur au baccalauréat
	%								
1998	20,8	18,3	4,1	19,3	17,6	4,0	22,4	19,1	4,3
1999	20,9	18,0	5,0	19,5	15,4	4,7	22,3	20,6	5,3
2000	21,9	19,2	6,0	20,7	16,2	5,0	23,0	22,4	7,1
2001	22,9	19,8	5,7	21,5	16,5	5,8	24,4	23,3	5,6
2002	23,7	19,7	5,8	23,0	17,4	4,3	24,4	22,0	7,3
2003	23,4	20,8	6,0	21,5	17,8	5,4	25,3	23,9	6,5
2004	24,1	20,5	6,6	22,3	17,2	6,2	26,1	24,0	7,1
2005	24,3	21,0	6,5	22,4	17,0	5,8	26,2	25,1	7,2
2006	24,0	22,5	5,9	21,9	18,1	5,6	26,1	27,1	6,1
2007	23,6	21,2	6,6	21,0	16,3	6,2	26,3	26,2	7,1
2008	23,8	19,9	6,9	22,1	15,3	5,3	25,6	24,5	8,5
2009	22,8	21,5	6,7	20,4	17,6	6,1	25,3	25,5	7,3
2010	22,5	21,2	7,9	19,9	16,8	8,0	25,0	25,7	7,8
2011	22,0	21,6	8,6	19,5	17,4	8,4	24,6	26,0	8,8
2012	22,0	22,0	8,9	19,7	17,7	7,1	24,5	26,5	10,7
2013	21,6	21,5	9,5	18,6	17,0	8,7	24,7	26,1	10,3
2014	20,8	22,6	9,3	18,1	17,9	8,3	23,6	27,5	10,2
2015	20,0	22,0	10,1	17,6	16,9	8,1	22,4	27,2	12,1
2016	21,2	22,8	10,3	18,1	18,4	8,1	24,4	27,3	12,5
2017	21,2	23,9	11,5	18,4	19,9	9,1	24,0	27,9	13,9
2018	19,5	23,8	11,2	17,1	20,2	8,4	21,9	27,6	14,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, janvier 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2016, d'après les données du recensement, les proportions les plus élevées de jeunes âgés de 25 à 34 ans titulaires d'un certificat ou diplôme du collégial se trouvent dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean (23 %), de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (22 %), du Bas-Saint-Laurent (22 %) et de la Capitale-Nationale (22 %) (tableau 3.12).

Les régions où l'on retrouve de grands centres urbains sont celles qui rassemblent les plus grandes proportions de jeunes âgés de 25 à 34 ans titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme universitaire de niveau supérieur au baccalauréat. Ainsi, en 2016, c'est à Montréal (48 %), dans la région de la Capitale-Nationale (36 %), à Laval (31 %) et en Outaouais (29 %) que l'on retrouve les plus grandes proportions de diplômés universitaires. Il est à noter que ces régions regroupent un grand nombre d'établissements d'enseignement supérieur, une situation qui favorise la diplomation au niveau universitaire.

Tableau 3.12

Proportion des jeunes de 20 à 34 ans titulaires d'un certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire et proportion de ceux titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme universitaire de niveau supérieur au baccalauréat selon la région administrative et le groupe d'âge, 2016

Région administrative	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire		Certificat, diplôme ou grade universitaire de niveau baccalauréat ou supérieur	
	20-24 ans	25-34 ans	20-24 ans	25-34 ans
%				
Bas-Saint-Laurent	29,5	22,1	8,1	21,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	30,2	22,8	9,6	22,4
Capitale-Nationale	34,7	21,8	13,5	35,9
Mauricie	27,9	21,4	9,8	22,4
Estrie	32,3	19,0	9,5	26,6
Montréal	32,2	16,3	18,9	48,2
Outaouais	27,5	20,5	11,0	28,9
Abitibi-Témiscamingue	24,8	18,2	6,9	19,4
Côte-Nord	25,7	20,9	6,1	17,4
Nord-du-Québec	9,6	14,4	2,3	11,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	29,4	22,2	7,8	18,7
Chaudière-Appalaches	29,4	21,1	9,0	22,6
Laval	35,8	19,3	10,4	31,0
Lanaudière	25,2	19,1	5,8	17,3
Laurentides	26,7	19,1	7,2	18,3
Montérégie	29,3	19,7	8,8	25,1
Centre-du-Québec	25,5	20,8	7,1	17,5
Ensemble du Québec	30,2	19,0	11,9	31,9

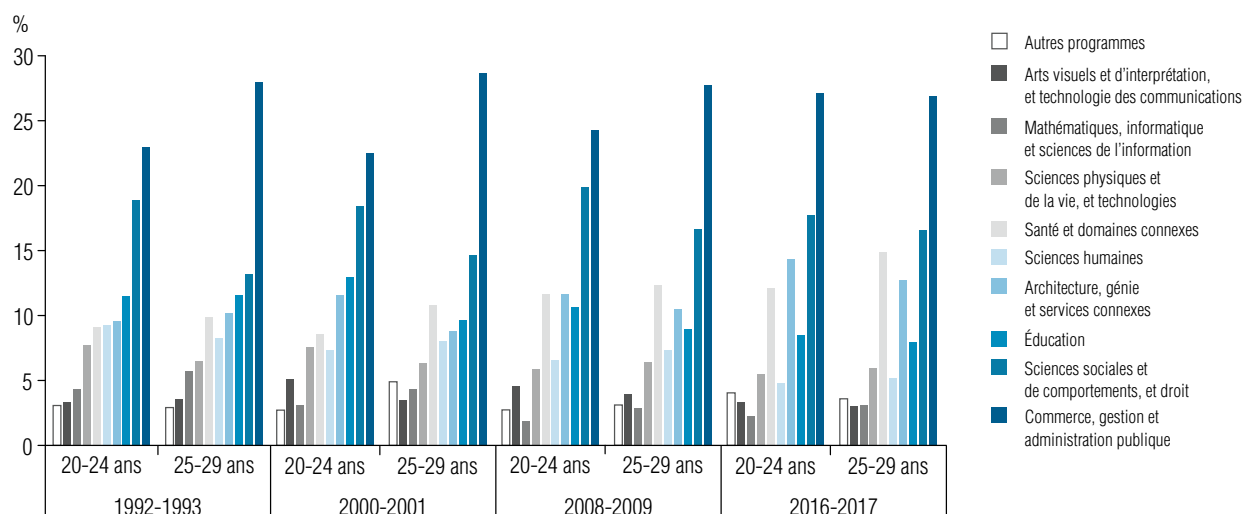
Note : Il est important de noter que les données concernant les jeunes âgés de 20 à 24 ans sont à interpréter avec prudence, puisqu'elles portent sur les individus en cours de formation.
 Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Principaux domaines d'études des étudiants universitaires

La répartition de l'effectif universitaire selon le domaine d'études présentée à la figure 3.16 et au tableau 3.13 montre une concentration dans deux principaux domaines, soit « Commerce, gestion et administration publique » et « Sciences sociales et de comportements, et droit ». Ces deux domaines regroupent à eux seuls plus de 40 % de l'effectif universitaire pour les années 1992-1993, 2000-2001, 2008-2009 et 2016-2017, et ce, tant chez les 20-24 ans et que chez les 25-29 ans. Sur la période, on remarque une baisse de la part de l'effectif dans les domaines « Éducation » (– 3 points de pourcentage chez les 20-24 ans ; – 3,6 points chez les 25-29 ans), « Sciences humaines » (– 4,5 points chez les 20-24 ans ; – 3 points chez les 25-29 ans), « Mathématiques, informatique et sciences de l'information » (– 2,1 points chez les 20-24 ans ; – 2,6 points chez les 25-29 ans) et « Sciences physiques et de la vie, et technologies » (– 2,2 points chez les 20-24 ans ; – 0,6 point chez les 25-29 ans). À l'opposé, il y a une augmentation de la part de l'effectif dans le domaine « Santé et domaines connexes » (+ 3 points chez les 20-24 ans ; + 5 points chez les 25-29 ans) et dans le domaine « Architecture, génie et services connexes » (+ 4,8 points chez les 20-24 ans ; + 2,5 points chez les 25-29 ans).

Figure 3.16

Répartition de l'effectif universitaire selon le domaine d'études et le groupe d'âge, Québec, 1992-1993, 2000-2001, 2008-2009 et 2016-2017



Note : Parmi les données provenant du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), les effectifs au baccalauréat, à la maîtrise et au doctorat ainsi que les effectifs inscrits à des programmes menant à des diplômes équivalents ont été sélectionnés. Les effectifs sont fondés sur les étudiants inscrits à l'établissement d'enseignement postsecondaire à la date de référence de l'automne, c'est-à-dire une date particulière choisie par l'établissement et incluse dans la période du 30 septembre au 1^{er} décembre. Donc, les étudiants qui ne sont pas inscrits pendant cette période sont exclus, et les totaux des effectifs ne représentent pas une pleine année scolaire. Il est à noter que les effectifs sont basés sur les comptes des programmes et non sur les comptes des étudiants. Ainsi, si un étudiant est inscrit dans plus d'un programme à la date de référence, alors tous les programmes auxquels il est inscrit sont inclus dans le compte.

Source : Statistique Canada, Tableau 37 10-0112-01 – Effectifs postsecondaires, selon les domaines d'études, la Classification Internationale Type de l'Éducation, les groupes d'âge et le sexe, [En ligne]. www150.statcan.gc.ca/t1/tb1/fr/tv.action?pid=3710011201.

Chez les hommes (tableau 3.14), on peut voir que le domaine « Architecture, génie et services connexes » a connu une forte augmentation de sa part de l'effectif entre 1992-1993 et 2016-2017 (+ 10 points de pourcentage chez les 20-24 ans; + 6 points chez les 25-29 ans) et qu'il a ainsi pris la place du domaine « Sciences sociales et de comportements, et droit » comme deuxième domaine en importance après « Commerce, gestion et administration publique ». La plupart des autres domaines ont vu leur part d'effectif diminuer entre 1992-1993 et 2016-2017, à l'exception des domaines suivants: « Commerce, gestion et administration publique » (+ 5 points chez les 20-24 ans; + 0,4 point chez les 25-29 ans) et « Santé et domaines connexes » (+ 1,6 point chez les 25-29 ans).

Chez les femmes (tableau 3.14), c'est le domaine « Santé et domaines connexes » qui a connu la plus forte augmentation entre 1992-1993 et 2016-2017 (+ 5 points chez les 20-24 ans; + 7 points chez les 25-29 ans). Il y a également eu des augmentations dans les domaines « Sciences sociales et de comportements, et droit » (+ 1,7 point chez les 20-24 ans; + 6 points chez les 25-29 ans) et « Architecture, génie et services connexes » (+ 1,9 point chez les 20-24 ans; + 1,5 point chez les 25-29 ans). Dans le domaine « Commerce, gestion et administration publique », on remarque une hausse chez les 20-24 ans (+ 3,6 points), mais une baisse chez les 25-29 ans (- 2,6 points). Les domaines affichant les baisses les plus importantes sont l'éducation (- 4,8 points chez les 20-24 ans; - 6 points chez les 25-29 ans) et les sciences humaines (- 5 points chez les 20-24 ans; - 3,6 points chez les 25-29 ans).

Tableau 3.13

Répartition de l'effectif universitaire selon le domaine d'études et le groupe d'âge, Québec, 1992-1993, 2000-2001, 2008-2009 et 2016-2017

Classification des programmes d'enseignement, regroupement principal (CPE_RP)	1992-1993		2000-2001		2008-2009		2016-2017	
	20-24 ans	25-29 ans	20-24 ans	25-29 ans	20-24 ans	25-29 ans	20-24 ans	25-29 ans
	%							
Autres programmes	3,1	2,9	2,7	4,9	2,8	3,1	4,1	3,6
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	3,3	3,6	5,1	3,5	4,6	4,0	3,3	3,0
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	4,4	5,7	3,1	4,4	1,9	2,9	2,3	3,1
Sciences physiques et de la vie, et technologies	7,7	6,5	7,6	6,4	5,9	6,4	5,5	5,9
Santé et domaines connexes	9,2	9,9	8,6	10,8	11,7	12,4	12,1	14,9
Sciences humaines	9,3	8,3	7,3	8,1	6,6	7,3	4,8	5,2
Architecture, génie et services connexes	9,6	10,2	11,6	8,8	11,7	10,5	14,4	12,7
Éducation	11,5	11,6	13,0	9,6	10,7	9,0	8,5	8,0
Sciences sociales et de comportements, et droit	18,9	13,2	18,4	14,7	19,9	16,7	17,8	16,6
Commerce, gestion et administration publique	23,0	28,0	22,5	28,7	24,3	27,7	27,1	26,9
Total, programmes d'enseignement	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Note: Parmi les données provenant du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), les effectifs au baccalauréat, à la maîtrise et au doctorat ainsi que les effectifs inscrits à des programmes menant à des diplômes équivalents ont été sélectionnés. Les effectifs sont fondés sur les étudiants inscrits à l'établissement d'enseignement postsecondaire à la date de référence de l'automne, c'est-à-dire une date particulière choisie par l'établissement et incluse dans la période du 30 septembre au 1er décembre. Donc, les étudiants qui ne sont pas inscrits pendant cette période sont exclus, et les totaux des effectifs ne représentent pas une pleine année scolaire. Il est à noter que les effectifs sont basés sur les comptes des programmes et non sur les comptes des étudiants. Ainsi, si un étudiant est inscrit dans plus d'un programme à la date de référence, alors tous les programmes auxquels il est inscrit sont inclus dans le compte.

Source: Statistique Canada, Tableau 37 10-0112-01 – Effectifs postsecondaires, selon les domaines d'études, la Classification Internationale Type de l'Éducation, les groupes d'âge et le sexe, [En ligne]. www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710011201.

Tableau 3.14

Répartition de l'effectif universitaire selon le domaine d'études, le groupe d'âge et le sexe, Québec, 1992-1993, 2000-2001, 2008-2009 et 2016-2017

Classification des programmes d'enseignement, regroupement principal (CPE_RP)	Hommes							
	1992-1993		2000-2001		2008-2009		2016-2017	
	20-24 ans	25-29 ans	20-24 ans	25-29 ans	20-24 ans	25-29 ans	20-24 ans	25-29 ans
%								
Autres programmes	3,0	3,0	2,7	4,2	2,5	2,9	3,8	3,6
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	2,8	3,2	4,8	3,6	4,3	3,9	3,6	3,4
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	6,7	7,9	5,6	6,8	3,3	4,8	3,9	5,1
Sciences physiques et de la vie, et technologies	8,3	7,3	7,8	7,2	6,4	7,2	5,4	6,4
Santé et domaines connexes	7,7	8,3	5,2	8,0	7,1	7,9	7,3	10,0
Sciences humaines	8,3	7,5	6,9	7,3	6,5	6,9	4,6	4,9
Architecture, génie et services connexes	16,9	16,9	22,1	15,5	22,4	18,9	26,4	22,5
Éducation	4,9	7,0	5,6	5,7	4,8	5,5	3,9	4,7
Sciences sociales et de comportements, et droit	18,0	12,7	15,4	13,3	16,2	14,0	12,7	12,9
Commerce, gestion et administration publique	23,4	26,3	24,0	28,4	26,4	28,0	28,4	26,7
Total, programmes d'enseignement	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Classification des programmes d'enseignement, regroupement principal (CPE_RP)	Femmes							
	1992-1993		2000-2001		2008-2009		2016-2017	
	20-24 ans	25-29 ans	20-24 ans	25-29 ans	20-24 ans	25-29 ans	20-24 ans	25-29 ans
%								
Autres programmes	3,2	2,9	2,7	5,5	2,9	3,4	4,2	3,6
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	3,8	4,0	5,3	3,5	4,8	4,1	3,2	2,8
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	2,6	3,5	1,4	2,4	0,9	1,4	1,1	1,6
Sciences physiques et de la vie, et technologies	7,2	5,7	7,5	5,6	5,6	5,8	5,6	5,5
Santé et domaines connexes	10,3	11,5	10,9	13,2	14,8	15,8	15,6	18,8
Sciences humaines	10,0	9,1	7,6	8,7	6,6	7,7	5,0	5,5
Architecture, génie et services connexes	3,9	3,6	4,4	3,2	4,4	3,9	5,8	5,0
Éducation	16,6	16,2	18,0	13,0	14,7	11,7	11,8	10,5
Sciences sociales et de comportements, et droit	19,6	13,8	20,5	15,9	22,5	18,7	21,3	19,5
Commerce, gestion et administration publique	22,7	29,7	21,6	29,0	22,9	27,6	26,3	27,1
Total, programmes d'enseignement	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Note : Parmi les données provenant du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), les effectifs au baccalauréat, à la maîtrise et au doctorat ainsi que les effectifs inscrits à des programmes menant à des diplômes équivalents ont été sélectionnés. Les effectifs sont fondés sur les étudiants inscrits à l'établissement d'enseignement postsecondaire à la date de référence de l'automne, c'est-à-dire une date particulière choisie par l'établissement et incluse dans la période du 30 septembre au 1er décembre. Donc, les étudiants qui ne sont pas inscrits pendant cette période sont exclus, et les totaux des effectifs ne représentent pas une pleine année scolaire. Il est à noter que les effectifs sont basés sur les comptes des programmes et non sur les comptes des étudiants. Ainsi, si un étudiant est inscrit dans plus d'un programme à la date de référence, alors tous les programmes auxquels il est inscrit sont inclus dans le compte.

Source : Statistique Canada, Tableau 37 10-0112-01 – Effectifs postsecondaires, selon les domaines d'études, la Classification Internationale Type de l'Éducation, les groupes d'âge et le sexe, [En ligne]. [\[www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710011201\]](http://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710011201).

Citoyenneté

4.1 Participation des citoyens aux élections

4.2 Engagement bénévole

4.3 Utilisation d'Internet

4.4 Comportements écoresponsables

Introduction

La présente section rassemble plusieurs thèmes relatifs à la vie citoyenne. On y aborde la participation des jeunes aux élections, à titre d'électeurs aux élections fédérales et provinciales ou de candidats aux élections provinciales et municipales, ainsi que leur engagement bénévole. Cette section traite aussi de l'utilisation d'Internet et de la nature des activités en ligne chez les jeunes ainsi que du recours des jeunes travailleurs aux modes de transport durables que sont le transport en commun et le transport actif.

Les données proviennent d'Élections Canada, d'Élections Québec, de la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval, de l'*Enquête sociale générale – Dons, bénévolat et participation* et de l'*Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation* de Statistique Canada, de l'*Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet* de l'Institut de la statistique du Québec ainsi que de compilations spéciales effectuées par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation à partir des données des présidents d'élection des municipalités.

4.1 Participation des citoyens aux élections

Les estimations montrent que le taux de participation des jeunes Québécois aux élections fédérales ou provinciales se situe en deçà du taux de participation global des électeurs (figures 4.1 et 4.2) ¹. De façon générale, le taux de participation augmente graduellement en fonction de l'âge, pour ensuite redescendre chez les 75 ans et plus. On observe cette tendance pour toutes les élections présentées.

Lors des dernières élections fédérales de 2015, le taux de participation des électeurs de 18 à 24 ans est estimé à 53 % et celui de l'ensemble de la population à 67 % (tableau 4.1). Le taux de participation est plus faible chez les jeunes hommes (50 %) que chez les jeunes femmes (56 %) (données non présentées). Cette observation vaut également pour l'ensemble de la population (hommes : 65 % ; femmes : 70 %).

Lors des élections provinciales de 2014, 58 % des électeurs âgés de 18 à 34 ans avaient voté, tandis que l'ensemble de la population l'avait fait dans une proportion de 71 % (figure 4.2).

Selon une étude de la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires², la participation des jeunes électeurs dans les 16 régions électorales oscillait entre 41 % et 66 % en 2014 (annexe A4.1). Dans toutes les régions, la participation des jeunes est plus faible que celle des personnes de 35 ans et plus. L'écart varie de 14 points de pourcentage pour l'Île de Montréal à 27 points de pourcentage pour la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

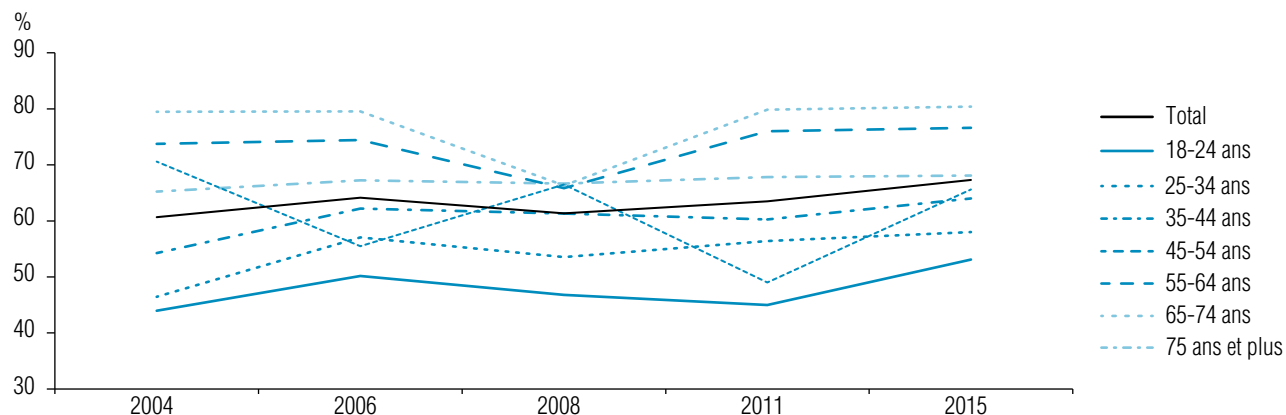
L'étude montre également que le déclin de la participation chez les jeunes a été plus important dans le Québec régional que dans le Québec métropolitain ou intermédiaire³ entre 1985 et 2014.

Note sur le calcul des taux de participation aux élections

Au provincial, l'électorat est constitué des personnes inscrites sur les listes électorales. Au fédéral, on utilise l'électorat total, qui est constitué des personnes en âge de voter, qu'elles soient inscrites ou non sur les listes.

1. Notons que le taux de participation aux élections fédérales et le taux de participation aux élections provinciales ne sont pas comparables, car le premier est calculé à partir de l'électorat total, alors que le second est calculé à partir de l'électorat inscrit seulement.
2. CHAIRE DE RECHERCHE SUR LA DÉMOCRATIE ET LES INSTITUTIONS PARLEMENTAIRES (UNIVERSITÉ LAVAL) (2016), *Note de recherche sur la participation électorale sur la période 1985-2014*, 27 p.
3. Consulter l'annexe A4.1 et le glossaire pour plus d'information.

Figure 4.1

Estimation du taux de participation aux élections fédérales selon le groupe d'âge, Québec, 2004, 2006, 2008, 2011 et 2015

Source : Élections Canada.

Tableau 4.1

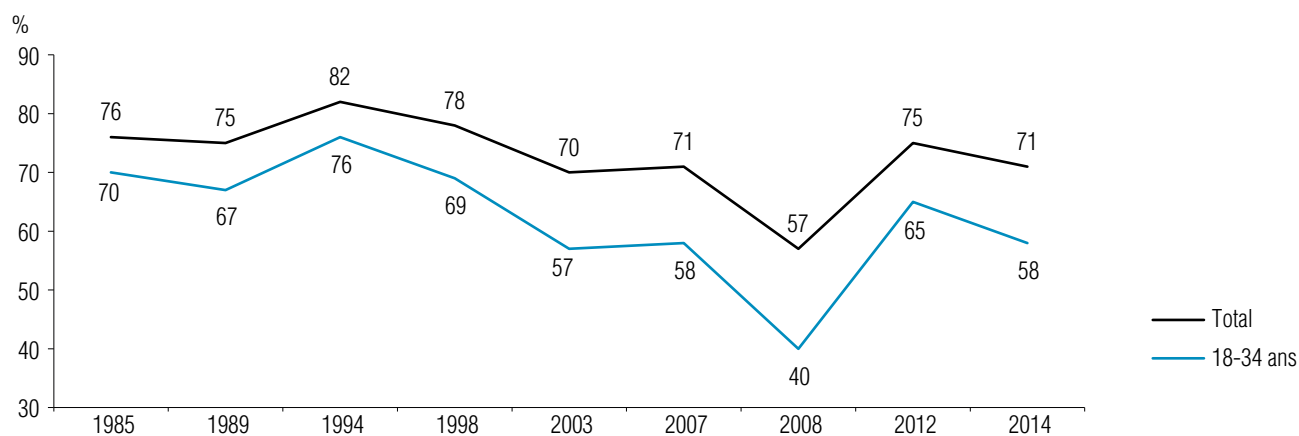
Estimation du taux de participation aux élections fédérales selon le groupe d'âge, Québec, 2004, 2006, 2008, 2011 et 2015

	18-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65-74 ans	75 ans et plus	Total
	%							
2004	44,0	46,5	54,2	65,2	73,8	79,5	70,6	60,6
2006	50,2	57,1	62,2	67,3	74,4	79,5	55,5	64,1
2008	46,8	53,5	61,3	66,7	65,8	66,3	66,5	61,3
2011	45,0	56,4	60,3	67,8	76,0	79,9	49,0	63,5
2015	53,1	58,0	64,0	68,1	76,6	80,4	65,6	67,3

Note : Estimation du nombre de votants sur l'estimation de l'électorat total (et non l'électorat inscrit). En effet, le taux d'inscription peut varier avec le temps et en fonction des différents groupes d'électeurs. De plus, le dénominateur est le nombre estimé de personnes en âge de voter plutôt que le nombre d'électeurs inscrits.

Source : Élections Canada.

Figure 4.2

Estimation du taux de participation aux élections provinciales selon le groupe d'âge, Québec, période 1985-2014

Note : Estimation du nombre de votants sur l'électorat inscrit.

Source : Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires (Université Laval) (2016), *Note de recherche sur la participation électorale sur la période 1985-2014*.

Candidats et élus

► Candidats

La répartition des candidats selon le groupe d'âge diffère selon qu'il s'agit d'une élection provinciale ou d'une élection municipale. Ainsi, la part des candidats de 18 à 29 ans était plus élevée aux élections provinciales de 2018 (18 %) qu'aux élections municipales de 2017 (4 %) (figures 4.3 et 4.4 respectivement). Les proportions sont assez stables pour la période observée, sauf pour les élections provinciales de 2014, où la part des jeunes candidats atteignait 23 %.

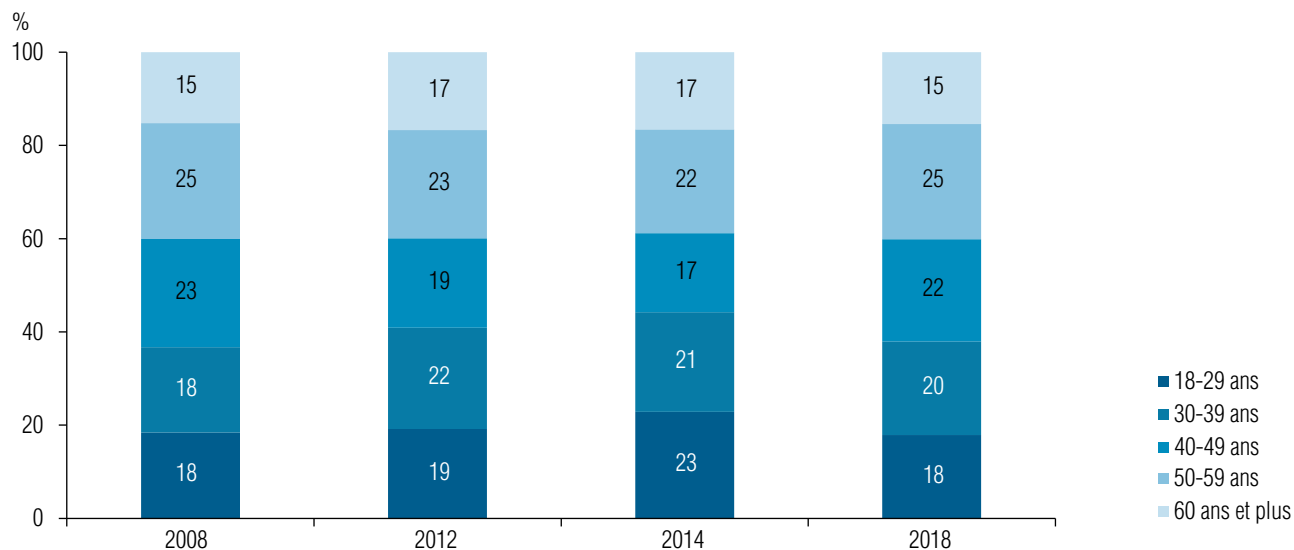
Lorsque les données sont disponibles, on constate que les candidates sont systématiquement moins nombreuses que leurs homologues masculins, et ce, peu importe l'âge.

Lors des élections provinciales de 2018, 43 % des candidats de 18 à 29 ans étaient des femmes (tableau 4.2). Les jeunes candidates représentaient 37 % de l'ensemble des jeunes candidats aux élections municipales de 2017 (tableau 4.3).

Notons que l'âge moyen des candidats était de 45 ans lors de la dernière élection provinciale et de 44 ans aux trois précédentes (données non présentées).

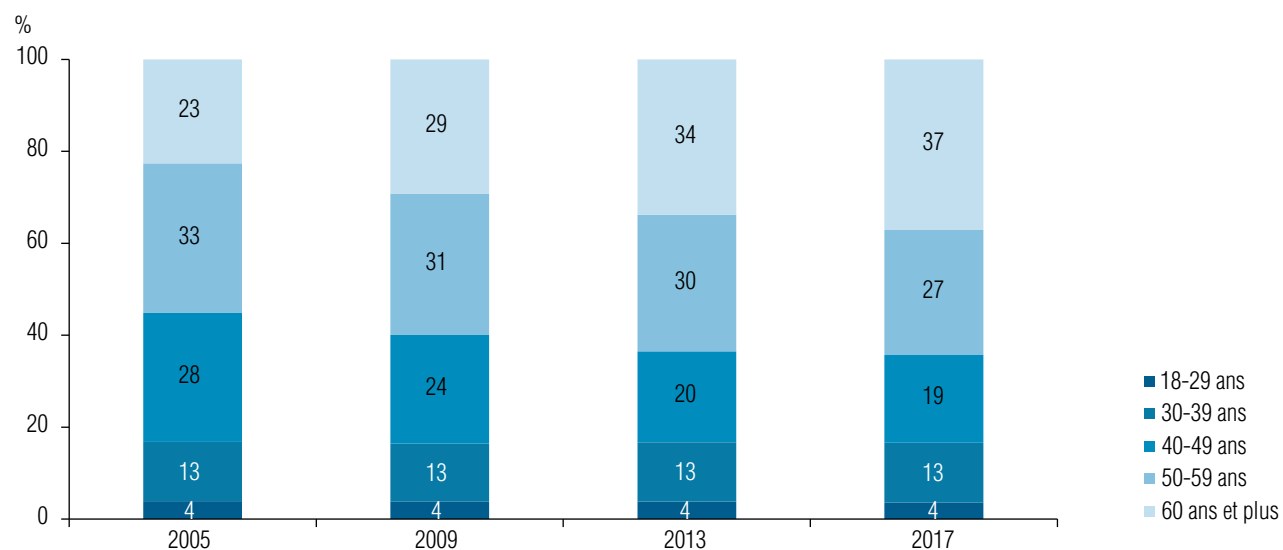
Figure 4.3

Répartition des candidats aux élections provinciales selon le groupe d'âge, Québec, 2008, 2012, 2014 et 2018



Source : Élections Québec.

Figure 4.4

Répartition des candidats aux élections municipales selon le groupe d'âge, Québec, 2005, 2009, 2013 et 2017

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, compilation spéciale.

Tableau 4.2

Candidats aux élections provinciales selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2008, 2012, 2014 et 2018

	Unité	18-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60 ans et plus	Total
2008							
Total	n	120	119	151	162	99	651
Hommes	%	61,7	73,9	69,5	67,3	73,7	69,0
Femmes	%	38,3	26,1	30,5	32,7	26,3	31,0
2012							
Total	n	171	194	171	207	149	892
Hommes
Femmes
2014							
Total	n	186	174	138	181	135	814
Hommes	%	73,7	68,4	68,1	69,6	71,9	70,4
Femmes	%	26,3	31,6	31,9	30,4	28,1	29,6
2018							
Total	n	168	189	206	232	145	940
Hommes	%	56,5	59,8	60,7	62,1	60,7	60,1
Femmes	%	43,5	40,2	39,3	37,9	39,3	39,9

.. Donnée non disponible.

... N'ayant pas lieu de figurer.

Source : Élections Québec.

Tableau 4.3

Candidats aux élections municipales selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2005, 2009, 2013 et 2017

	Unité	18-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60 ans et plus	Total
2005							
Total	n	469	1 557	3 375	3 923	2 723	12 047
Hommes	%	68,7	69,4	73,1	75,8	82,0	75,3
Femmes	%	31,3	30,6	26,9	24,2	18,0	24,7
2009							
Total	n	501	1 631	3 066	3 993	3 790	12 981
Hommes	%	63,9	67,2	70,7	73,4	79,5	73,4
Femmes	%	36,1	32,8	29,3	26,6	20,5	26,6
2013							
Total	n	516	1 743	2 679	4 016	4 573	13 527
Hommes	%	62,4	61,2	67,3	71,0	78,4	71,2
Femmes	%	37,6	38,8	32,7	29,0	21,6	28,8
2017							
Total	n	471	1 688	2 474	3 533	4 817	12 983
Hommes	%	62,8	57,5	62,0	67,8	77,2	68,7
Femmes	%	37,2	42,5	38,0	32,2	22,8	31,3

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, compilation spéciale.

► Élus municipaux

Les élus municipaux âgés de 18 à 34 ans représentaient 8 % de l'ensemble des élus municipaux en 2017 (tableau 4.4). Leur proportion est stable depuis les élections de 2005. En 2017, les jeunes élus municipaux étaient au nombre de 656 (tableau 4.5). Parmi ceux-ci, on comptait 43 % de jeunes femmes. En 2017, 97 % des jeunes élus étaient nommés au poste de conseiller et 3 % au poste de maire (tableau 4.6).

Tableau 4.4

Répartition des élus municipaux selon le groupe d'âge, Québec, 2005, 2009, 2013 et 2017

	18-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus
	%				
2005	8,4	20,9	31,5	30,6	8,6
2009	9,0	17,1	29,5	31,5	12,9
2013	8,2	17,7	25,3	31,8	17,0
2017	8,3	17,7	22,0	31,9	20,1

Notes : Les données excluent les élus des localités du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James et des municipalités régionales de comté (MRC). Pour l'élection générale de 2017, les élus comprennent les candidats qui, au 7 novembre 2017, avaient obtenu une égalité des voix au premier rang.

Source : Présidents d'élection des municipalités.

Compilation : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Tableau 4.5

Répartition des élus municipaux selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2017

	Unité	18-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus
Total	n	656	1 407	1 743	2 528	1 594
Hommes	%	57,5	58,8	63,7	70,4	79,7
Femmes	%	42,5	41,2	36,3	29,6	20,3

Notes : Les données excluent les élus des localités du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James et des municipalités régionales de comté (MRC). Pour l'élection générale de 2017, les élus comprennent les candidats qui, au 7 novembre 2017, avaient obtenu une égalité des voix au premier rang.

Source : Présidents d'élection des municipalités.

Compilation : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Tableau 4.6

Répartition des élus municipaux selon le groupe d'âge et le poste, Québec, 2017

	Unité	18-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus
Total	n	656	1 407	1 743	2 528	1 594
Conseiller	%	96,8	92,6	88,1	81,8	81,1
Maire	%	3,2	7,4	11,9	18,2	18,9

Notes : Les données excluent les élus des localités du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James et des municipalités régionales de comté (MRC). Pour l'élection générale de 2017, les élus comprennent les candidats qui, au 7 novembre 2017, avaient obtenu une égalité des voix au premier rang.

Source : Présidents d'élection des municipalités.

Compilation : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

4.2 Engagement bénévole

Pratique du bénévolat

En 2013, environ quatre jeunes âgés de 15 à 24 ans sur dix et un peu plus du tiers de ceux âgés de 25 à 34 ans ont fait du bénévolat au cours de la dernière année, tandis que c'est le cas pour près de 30 % des personnes âgées de 35 ans et plus (tableau 4.7). Après une hausse entre 2004 et 2010 (37 % c. 46 %), la proportion de bénévoles chez l'ensemble des jeunes de moins de 35 ans a reculé en 2013. Sur l'ensemble de la période étudiée, on remarque une relative stabilité des proportions de bénévoles, tant chez les personnes de 15 à 34 ans (37 % en 2004 et en 2013) que chez celles de 35 ans et plus (33 % c. en 2004 et 30 % en 2013).

Malgré leur propension plus forte à faire du bénévolat, lorsqu'ils font le choix d'exercer des activités non rémunérées pour le compte d'une organisation, les jeunes bénévoles y consacrent annuellement moins de temps que les bénévoles plus âgés (89 h/année c. 142 h/année en 2013).

Tableau 4.7

Proportion de bénévoles et nombre moyen d'heures¹ consacrées annuellement au bénévolat selon le groupe d'âge, Québec, 2004, 2007, 2010 et 2013

	Proportion de bénévoles				Nombre moyen d'heures ¹			
	2004	2007	2010	2013	2004	2007	2010	2013
	%				heures/année			
15-34 ans	36,9	40,8	46,1	37,1	104,1	120,7	96,1*	88,7
15-24 ans	44,8	48,1	54,4	40,1	103,9	115,8	83,0	98,0
25-34 ans	29,4	34,1	38,7	34,4	104,5	127,1	112,8**	78,9
35 ans et plus	32,7	35,5	32,4	29,9	168,1	184,3	148,8	142,4

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Parmi les bénévoles québécois, à l'exclusion des personnes qui résident à temps plein dans une institution.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sociale générale – Dons, bénévolat et participation* (fichier de microdonnées à grande diffusion), 2013 et *Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation* (fichier de microdonnées à grande diffusion), 2004, 2007 et 2010. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

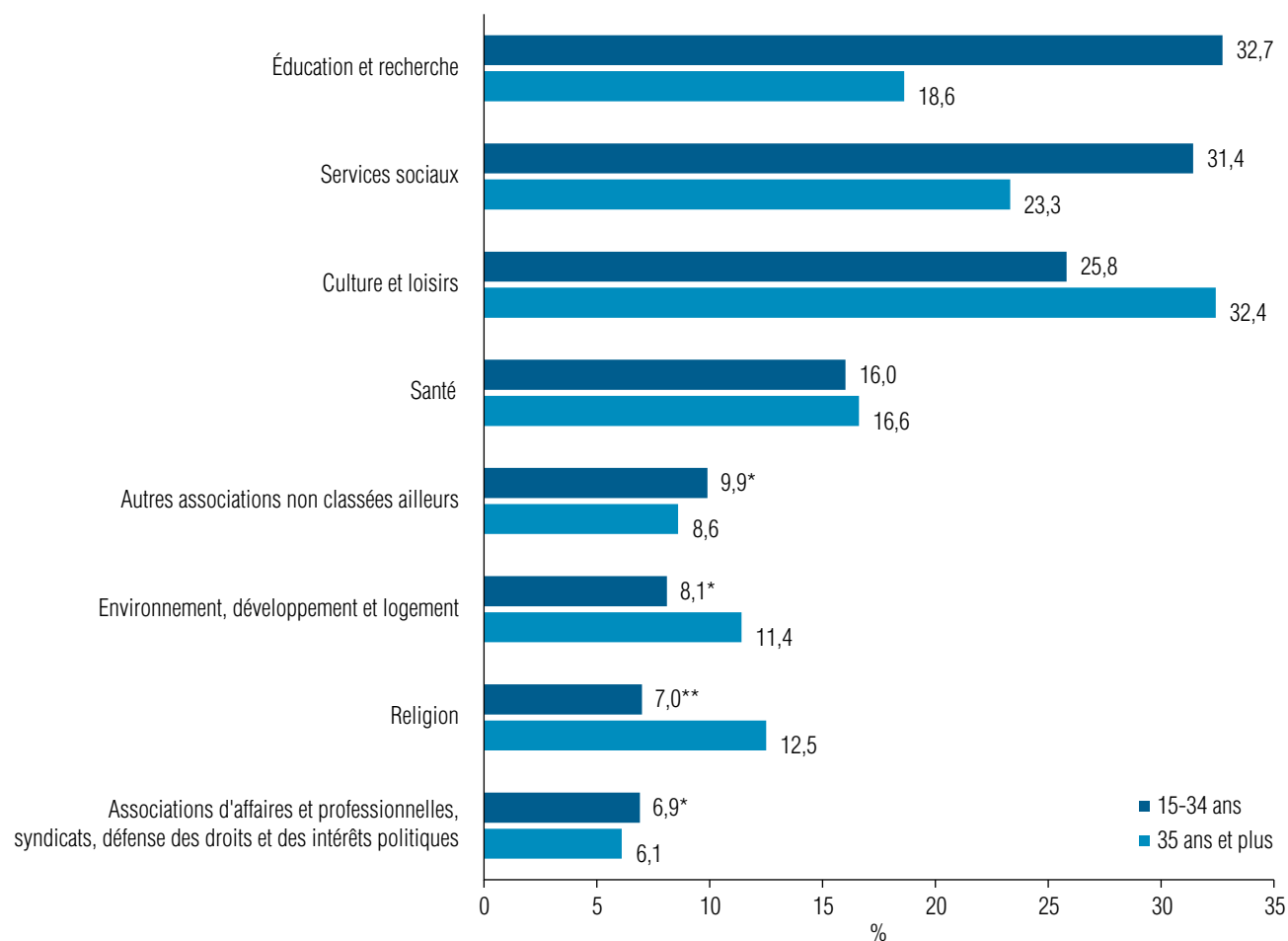
Secteur d'activité bénévole

En 2013, un peu plus de trois jeunes bénévoles sur dix choisissent d'investir leur temps auprès d'organismes des milieux de l'éducation et de la recherche (33 %) et des services sociaux (31 %) (figure 4.5). D'ailleurs, ils sont proportionnellement plus nombreux à œuvrer auprès de ces deux types d'organismes que les bénévoles âgés de 35 ans et plus (19 % d'entre eux consacrent du temps aux organismes du domaine de l'éducation et de la recherche et 23 %, à ceux du secteur des services sociaux). Les jeunes bénévoles sont par contre moins susceptibles que ceux de 35 ans et plus de donner du temps à des organismes dont les activités sont liées à la religion (environ 7 % c. 13 %).

En outre, bien que l'on puisse observer certaines variations au fil du temps, les proportions de jeunes bénévoles ayant œuvré dans les divers secteurs d'activité sont demeurées relativement stables sur l'ensemble de la période étudiée. En effet, aucune différence significative n'a été décelée entre les proportions de 2004 et de 2013 (tableau 4.8).

Figure 4.5

Proportion de bénévoles ayant œuvré dans un secteur d'activité donné, selon le groupe d'âge, Québec, 2013^{1,2}



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Parmi les bénévoles québécois.

2. Les répondants pouvaient mentionner jusqu'à trois organismes.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale – Dons, bénévolat et participation* (fichier de microdonnées à grande diffusion), 2013. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4.8

Proportion de bénévoles ayant œuvré dans un secteur d'activité donné, selon le groupe d'âge, Québec, 2004, 2007, 2010 et 2013^{1,2}

	2004	2007	2010	2013
	%			
15-34 ans (n)	729 300	824 700	954 100	770 600
Culture et loisirs	28,0	30,4	25,7	25,8
Services sociaux	27,6	22,7	31,5	31,4
Éducation et recherche	36,5	31,8	30,1	32,7
Santé	15,4	17,7	18,4	16,0
Religion	7,3	6,2*	8,1*	7,0**
Environnement, développement et logement	8,4*	9,2*	8,7*	8,1*
Associations d'affaires et professionnelles, syndicats, défense des droits et des intérêts politiques	4,9*	7,4*	3,4**	6,9*
Autres associations non classées ailleurs	5,7*	8,2*	13,3*	9,9*
35 ans et plus (n)	1 384 300	1 547 000	1 467 400	1 399 300
Culture et loisirs	34,1	34,9	33,3	32,4
Services sociaux	26,0	27,9	26,8	23,3
Éducation et recherche	20,1	16,7	19,6	18,6
Santé	16,5	19,5	22,2	16,6
Religion	15,9	13,3	14,1	12,5
Environnement, développement et logement	12,2	9,6	11,3	11,4
Associations d'affaires et professionnelles, syndicats, défense des droits et des intérêts politiques	7,4*	7,5	6,9	6,1
Autres associations non classées ailleurs	7,2*	8,0	9,7	8,6

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Parmi les bénévoles québécois âgés de 15 ans et plus uniquement, à l'exclusion des personnes qui résident à temps plein dans une institution.

2. Les répondants pouvaient mentionner jusqu'à trois organismes.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sociale générale – Dons, bénévolat et participation* (fichier de microdonnées à grande diffusion), 2013 et *Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation* (fichier de microdonnées à grande diffusion), 2004, 2007 et 2010. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.3 Utilisation d'Internet

Heures consacrées à Internet

En 2016, le taux d'utilisation d'Internet à des fins personnelles s'élève à 88 % dans l'ensemble du Québec. Très peu d'individus utilisent sporadiquement Internet. La très grande majorité utilise Internet tous les jours (86 %), alors qu'un internaute sur dix s'en sert au moins une fois par semaine mais pas tous les jours (11 %) (données non présentées).

Le taux d'utilisation d'Internet varie selon certaines caractéristiques socioéconomiques. L'âge s'avère être un facteur déterminant : on observe un écart de 37 points de pourcentage entre le taux d'utilisation des individus de 16 à 34 ans (99 %) et celui des personnes de 65 ans et plus (62 %) (données non présentées). La proportion d'internautes chez les 16 à 34 ans est semblable à celle affichée par les 35 à 44 ans (99 %), et descend à 92 % chez les 45 à 54 ans, puis à 87 % chez les 55 à 64 ans. Les individus de 65 ans et plus affichent, quant à eux, une proportion d'internautes nettement moins élevée que les personnes de toutes les autres catégories d'âge.

Bien qu'Internet soit très populaire, peu d'internautes l'utilisent énormément en termes de nombre d'heures d'utilisation par semaine. En effet, seulement 7 % s'en servent 40 heures ou plus dans l'ensemble du Québec. L'utilisation hebdomadaire courante tourne davantage autour de moins de 5 heures (29 % des internautes), de 5 à moins de 10 heures (26 %) ou de 10 à moins de 20 heures (24 %) (tableau 4.9). Environ 29 % des internautes de 16 à 34 ans consacrent de 10 heures à moins de 20 heures par semaine à Internet. Par ailleurs, environ 13 % des internautes de ce groupe d'âge passent 40 heures et plus sur le Web hebdomadairement.

Tableau 4.9

Répartition des internautes selon le nombre d'heures d'utilisation d'Internet par semaine, selon le groupe d'âge, Québec, 2016

	Moins de 5 heures	5 à moins de 10 heures	10 à moins de 20 heures	20 à moins de 30 heures	30 à moins de 40 heures	40 heures ou plus
	%					
Total	28,5	25,8	23,6	11,6	3,8	6,8
16-34 ans	10,1*	21,9	29,3	19,6	6,3*	12,7*
35-44 ans	25,3*	23,4	28,1	9,2**	4,1**	9,9**
45-54 ans	38,3	26,8	17,7	10,1*	3,2**	3,9**
55-64 ans	33,9	28,2	24,0	8,9*	2,1**	3,0**
65 ans et plus	43,6	31,0	13,7*	6,9**	2,3**	2,5**

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2016.

Activités en ligne

Chez les internautes de 16 à 34 ans du Québec, les activités les plus populaires en 2016 sont l'utilisation des médias sociaux (99%), l'envoi ou la réception de courriels (98%) et l'achat, le magasinage ou la recherche d'information sur les biens et services (98%) (figure 4.6).

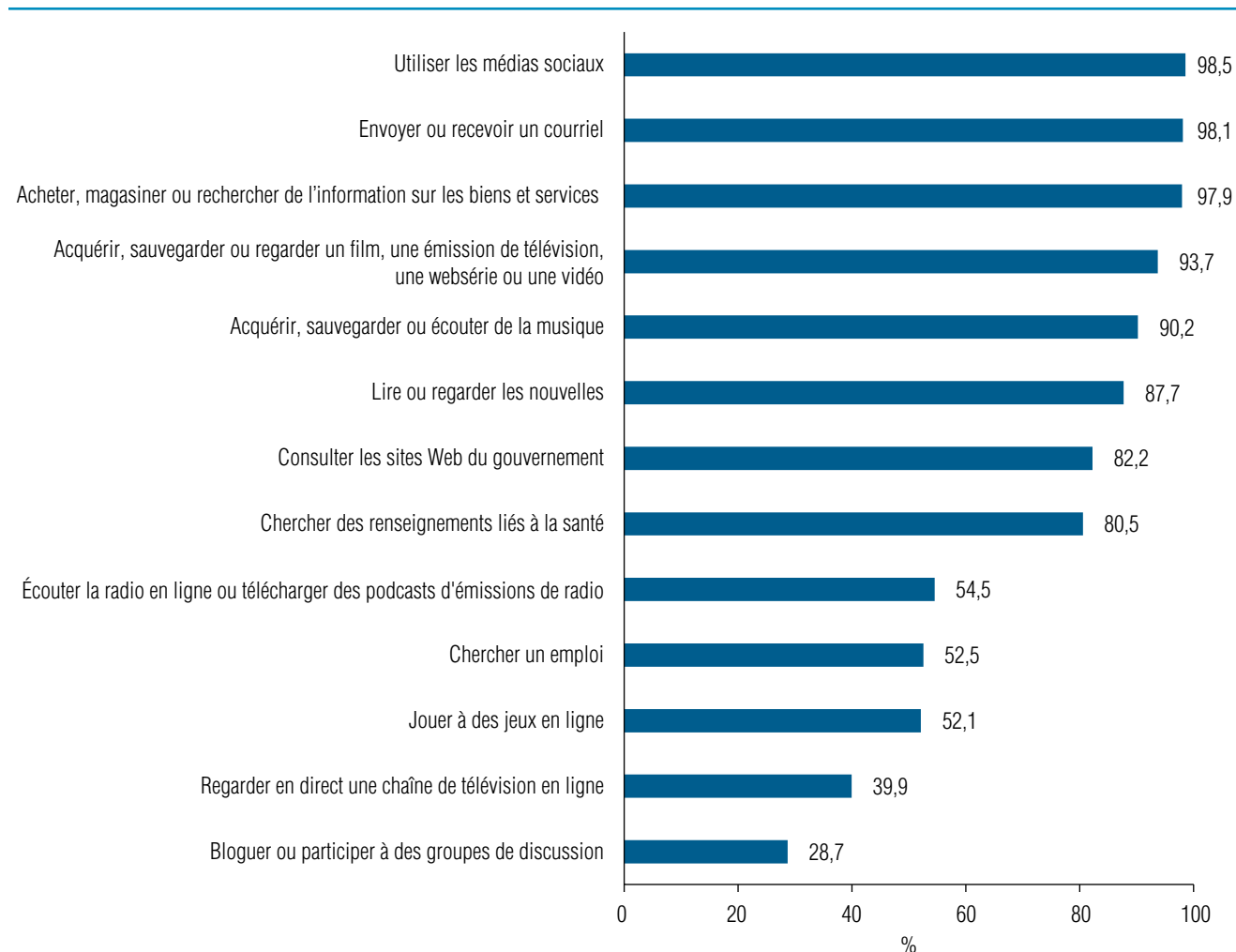
L'acquisition, la sauvegarde ou le visionnement d'un film, d'une émission de télévision, d'une websérie ou d'une vidéo est aussi fréquent chez les jeunes internautes (94%), de même que l'acquisition, la sauvegarde ou l'écoute de musique (90%).

Par ailleurs, plus de huit jeunes internautes sur dix (88%) ont indiqué lire ou regarder les nouvelles en ligne, environ la moitié (55%), ont déclaré écouter la radio en ligne ou télécharger des podcasts d'émissions de radio et près de quatre sur dix (40%) ont mentionné regarder en direct une chaîne de télévision en ligne.

Environ un internaute de 16 à 34 ans sur deux (52%) joue à des jeux en ligne.

Figure 4.6

Proportion d'internautes de 16 à 34 ans qui effectuent certaines activités en ligne, selon l'activité, Québec, 2016



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2016.

Les internautes de 16 à 34 ans sont, ou tendent à être, proportionnellement plus nombreux que leurs homologues plus âgés à mentionner avoir effectué en ligne les activités suivantes : utiliser les médias sociaux ; acquérir, sauvegarder ou regarder un film, une émission de télévision, une websérie ou une vidéo ; acquérir, sauvegarder ou écouter de la musique ; jouer à des jeux en ligne ; chercher un emploi ; et acheter, magasiner ou rechercher de l'information sur des biens ou des services (tableau 4.10). Par ailleurs, ils se distinguent significativement des internautes de 45 ans et plus mais pas de ceux de 35 à 44 ans pour l'envoi ou la réception de courriels ; le maintien de blogues ou la participation à des groupes de discussion ainsi que l'écoute de la radio en ligne ou le téléchargement de podcasts d'émissions de radio.

Tableau 4.10

Proportion d'internautes qui effectuent certaines activités en ligne, selon le groupe d'âge, Québec, 2016

	16-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus	Total (16 ans et plus)
	%					
Utiliser les médias sociaux	98,5	86,6	79,3	70,6	53,9	80,1
Envoyer ou recevoir un courriel	98,1	98,6	93,6	93,3	83,5	94,3
Acheter, magasiner ou rechercher de l'information sur les biens et services	97,9	94,3	81,3	77,5	55,9	83,7
Acquérir, sauvegarder ou regarder un film, une émission de télévision, une websérie ou une vidéo	93,7	79,6	61,3	54,9	39,9	68,5
Acquérir, sauvegarder ou écouter de la musique	90,2	78,3	64,5	56,4	46,4	69,2
Lire ou regarder les nouvelles	87,7	89,8	75,1	83	68,7	82,1
Consulter les sites Web du gouvernement	82,2	79,8	75,3	73,6	63,9	76,0
Chercher des renseignements liés à la santé	80,5	82,5	76,8	80,4	74,3	79,4
Écouter la radio en ligne ou télécharger des podcasts d'émissions de radio	54,5	51,1	36,3	32,8	20,9*	40,8
Chercher un emploi	52,5	36,3	31,5	17,4	5,8**	30,9
Jouer à des jeux en ligne	52,1	38,4	40,7	31,2	36,9	40,3
Regarder en direct une chaîne de télévision en ligne	39,9	43,4	36,4	34,9	35,0	38,1
Bloguer ou participer à des groupes de discussion	28,7	21,8*	13,7*	10,0*	7,2**	17,2

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2016.

4.4 Comportements écoresponsables

La section qui suit présente des statistiques sur le principal mode de transport utilisé par la population occupée, c'est-à-dire celle qui exerçait un travail généralement au cours de la semaine ayant précédé le jour de l'enquête⁴, pour se déplacer entre son domicile et son lieu de travail. Le principal mode de transport est celui qui est utilisé pour effectuer la plus grande partie du trajet⁵. Le transport en commun⁶ et le transport actif (la marche et le vélo), deux modes de transport durables, constituent les principaux modes de transport étudiés dans cette section.

Au Québec, en 2016, 19% de la population occupée de 15 à 24 ans utilise le transport en commun pour se rendre au travail (tableau 4.11). Cette proportion est la plus élevée parmi les groupes d'âge. Notons par ailleurs que la part de la population occupée qui choisit ce mode de transport diminue au fur et à mesure que l'âge augmente, et atteint 9% chez les travailleurs de 65 ans et plus. En 2006, le groupe d'âge qui utilisait le transport en commun dans une plus grande proportion était également celui des 15 à 24 ans (21% d'entre eux l'empruntaient).

Les jeunes de 15 à 24 ans forment également le groupe d'âge qui recourt dans une plus grande proportion au transport actif pour aller travailler : leur part est de 11% en 2016, tandis que celles des 25 à 34 ans, des 35 à 54 ans, des 55 à 64 ans et des 65 ans et plus sont respectivement de 8%, 6%, 7% et 9%. Ce constat s'applique également aux années 2006 et 2011.

Tableau 4.11

Proportion de personnes qui utilisent le transport en commun et le transport actif parmi la population active occupée selon le groupe d'âge, Québec, 2006, 2011 et 2016

	Transport en commun			Transport actif		
	2006	2011	2016	2006	2011	2016
	%					
Total	13	13	14	8	7	7
15-24 ans	21	19	19	14	11	11
15-19 ans	..	17	18	..	14	14
20-24 ans	..	20	20	..	10	9
25-34 ans	15	17	17	7	7	8
35-44 ans	10	12	13	6	5	6
45-54 ans	10	10	11	7	6	6
55-64 ans	10	10	10	8	8	7
65 ans et plus	9	8	9	10	9	9

.. Donnée non disponible.

Sources : Statistique Canada, Recensements de la population de 2006 et 2016 et *Enquête nationale auprès des ménages* de 2011. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Voir le glossaire pour plus d'information.

5. L'indicateur ne permet pas d'obtenir des données sur l'utilisation de plusieurs modes de transport, sur la variation saisonnière dans le choix du mode de transport ou sur les déplacements faits à d'autres fins que pour faire la navette entre le domicile et le travail. Les étudiants travaillent souvent après les heures de classe dans un endroit situé près de l'école. Par conséquent, les données peuvent présenter des modes de navettage et de transport inhabituels par rapport à leur lieu de résidence.

6. Voir le glossaire pour plus d'information.

Parmi les différents modes de transport utilisés par les jeunes travailleurs de 15 à 24 ans pour effectuer leur déplacement domicile-travail en 2016, l'automobile domine avec une part de 69 % (60 % des jeunes l'utilisent en tant que conducteurs et 9 % en tant que passagers) (figure 4.7).

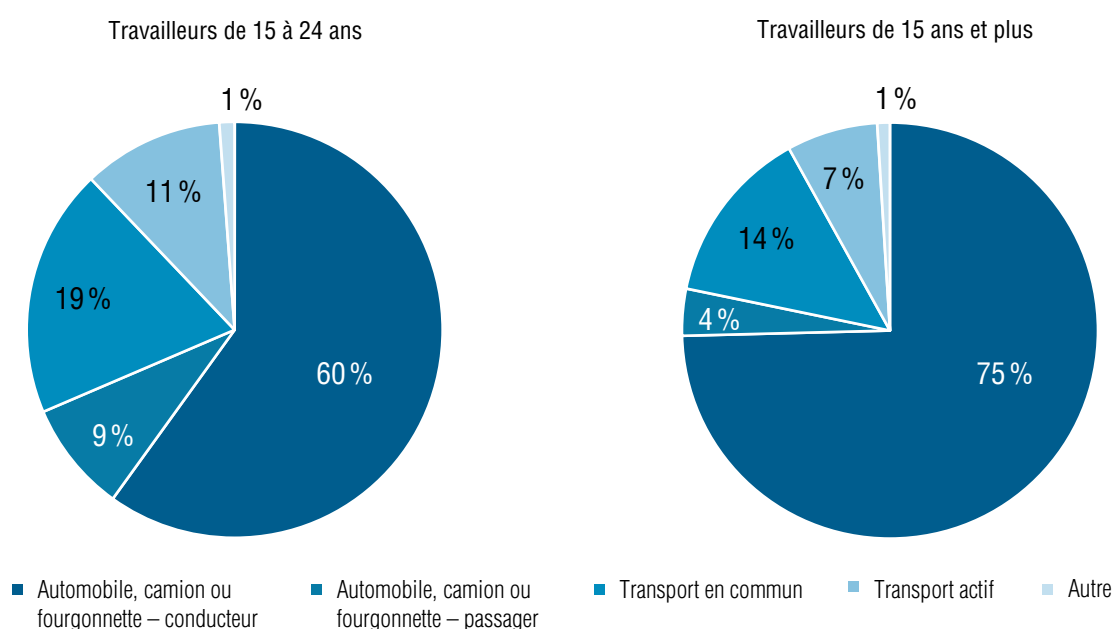
Lorsqu'on analyse plus finement les données par sous-groupes d'âge, on constate que l'automobile est utilisée par 65 % des jeunes travailleurs de 15 à 19 ans (47 % l'utilisent en tant que conducteurs et 18 % en tant que passagers), et que le transport en commun et le transport actif sont utilisés respectivement par 18 % et 14 % de ces jeunes travailleurs (données non présentées). Chez les travailleurs de 20 à 24 ans, la part de l'automobile est plus élevée lorsque les jeunes sont conducteurs (66 %) plutôt que passagers (4 %). Le transport en commun est employé par 20 % des jeunes de ce groupe d'âge, tandis que le transport actif l'est par 9 % d'entre eux.

Au Québec, en 2016, les trois quarts de l'ensemble des travailleurs se déplacent en automobile en tant que conducteurs et 4 % des travailleurs montent à bord d'une voiture en tant que passagers pour aller travailler. Le transport en commun et le transport actif sont utilisés respectivement par 14 % et 7 % de l'ensemble de la population active occupée (figure 4.7). Le portrait est relativement semblable pour la population active occupée de 25 ans et plus : 77 % des travailleurs de ce groupe d'âge recourent à l'automobile en tant que conducteurs, 3 % le font en tant que passagers, 13 % des travailleurs se déplacent en transport en commun et 6 % sont à pied ou à vélo (données non présentées).

En 2016, les jeunes femmes recourent relativement plus au transport en commun que les jeunes hommes (22 % contre 16 %) pour le déplacement domicile-travail (données non présentées). Quant au transport actif, l'analyse des données ne permet pas de déceler de différence significative entre les hommes et les femmes. Par ailleurs, une part moins importante de jeunes femmes que de jeunes hommes se déplacent en automobile pour aller travailler : 67 % d'entre elles utilisent un véhicule automobile (58 % en tant que conductrices et 9 % en tant que passagères), tandis que c'est le cas pour 70 % des jeunes hommes (62 % y recourent en tant que conducteurs et 8 % en tant que passagers).

Figure 4.7

Répartition des modes de transport utilisés par les jeunes travailleurs de 15 à 24 ans et par l'ensemble des travailleurs de 15 ans ou plus pour aller travailler, Québec, 2016



Source : Statistique Canada, Recensements de la population de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Emploi

- 5.1 Population active
- 5.2 Emploi
- 5.3 Chômage
- 5.4 Jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET)
- 5.5 Caractéristiques de l'emploi et du milieu de travail
- 5.6 Indice de remplacement de la main d'oeuvre
- 5.7 Qualité de l'emploi
- 5.8 Conciliation emploi-études-famille

Introduction

La présente section expose, en premier lieu, des indicateurs décrivant la participation des jeunes au marché du travail, soit les jeunes faisant partie de la population active, ceux qui sont en emploi et ceux qui sont au chômage. On décrit ensuite l'évolution dans le temps du taux de jeunes qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET). Puis, les caractéristiques de l'emploi et du milieu de travail, soit le régime de travail, le nombre d'heures travaillées, le salaire, la syndicalisation, les secteurs d'activité et les industries ainsi que le statut d'emploi (travail autonome, emploi salarié), sont tour à tour abordées. Ensuite, on présente l'indice de remplacement de la main-d'œuvre selon les industries ainsi que des données sur la qualité de l'emploi. Cette section se termine par la présentation de données sur la conciliation emploi-études-famille.

Les statistiques présentées proviennent de l'*Enquête sur la population active* (EPA) et de l'*Enquête sociale générale – Soins donnés et reçus* de Statistique Canada.

Les notions utilisées dans la présente section, telles que population active, taux d'activité, taux d'emploi, taux de chômage, sont expliquées dans le glossaire.

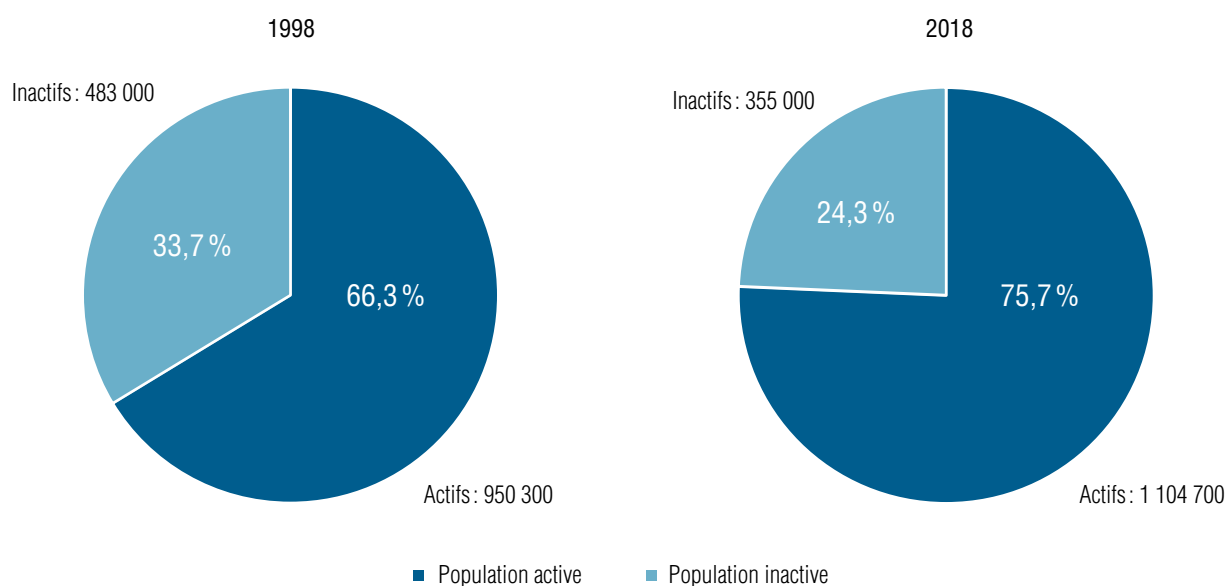
5.1 Population active

La participation des jeunes de 15 à 29 ans au marché du travail a crû de 16 % entre 1998 et 2018, passant de 950 300 à 1 104 700 (figure 5.1). Cette croissance est toutefois plus faible que celle enregistrée chez les 15 ans et plus (24 %) (données non présentées). Malgré cette hausse, le poids des 15-29 ans dans la population active au Québec a diminué, passant de 26 % à 25 %, en raison du vieillissement de la population (données non présentées).

Au cours de la période, le nombre d'inactifs a diminué de 27 % chez les 15-29 ans, alors qu'il a augmenté de 14 % chez les 15 ans et plus.

La population active selon le sexe et la région administrative chez les 15-29 ans en 1998 et 2018 est présentée à l'annexe A5.1.

Figure 5.1
Participation au marché du travail des 15-29 ans, Québec, 1998 et 2018



Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 et 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

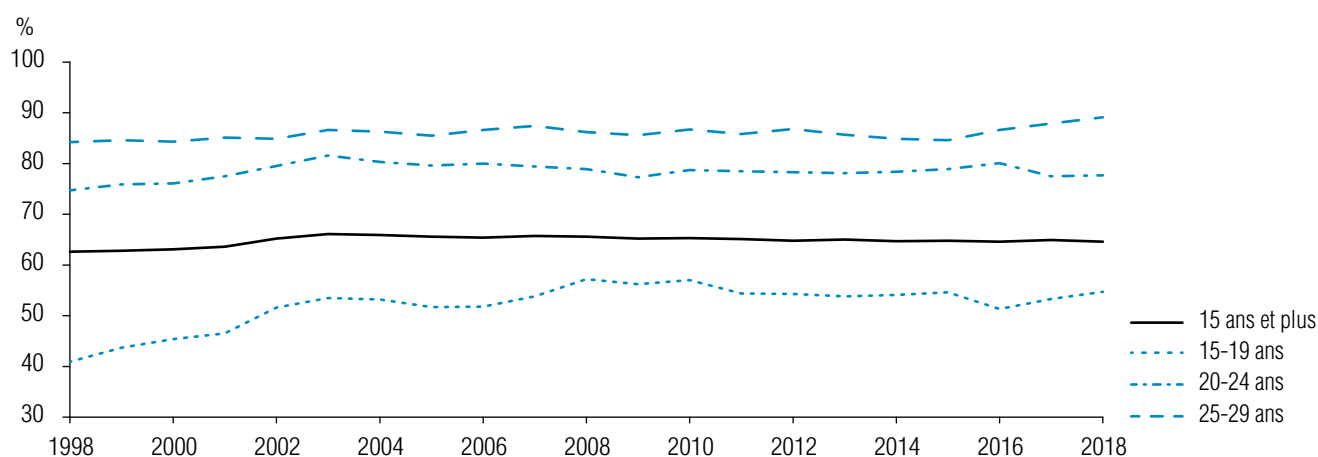
Taux d'activité

Les 15-29 ans ont connu une progression de leur taux d'activité de 1998 à 2018, celui-ci étant passé de 66,3 % à 75,7 % (tableau 5.1) ; il atteint ainsi son niveau le plus élevé de la période. Il s'agit d'une hausse de 9,4 points de pourcentage, laquelle est relativement importante si on la compare avec celle notée chez l'ensemble des travailleurs (+2,0 points).

Le taux d'activité des jeunes croît avec l'âge (figure 5.2 et tableau 5.1). En effet, au fur et à mesure qu'ils avancent en âge, ils sont moins susceptibles de fréquenter un établissement scolaire. En 2018, ce taux s'élève à 54,7 % pour les 15-19 ans, à 77,7 % pour les 20-24 ans et à 89,1 % pour les 25-29 ans. Sur la période, c'est le groupe des plus jeunes qui a connu la plus forte hausse (+ 13,8 points de pourcentage), suivi des 25-29 ans (+ 4,9 points), puis des 20-24 ans (+ 3,0 points).

Figure 5.2

Taux d'activité selon le groupe d'âge, Québec, 1998 à 2018



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 à 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 5.1

Taux d'activité selon le groupe d'âge, Québec, 1998 à 2018

	15 ans et plus	15-29 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans
	%				
1998	62,6	66,3	40,9	74,7	84,2
2000	63,1	68,6	45,4	76,1	84,3
2004	65,9	74,0	53,2	80,3	86,3
2008	65,6	74,2	57,2	78,9	86,2
2012	64,8	73,7	54,3	78,3	86,8
2016	64,6	74,3	51,3	80,1	86,6
2018	64,6	75,7	54,7	77,7	89,1

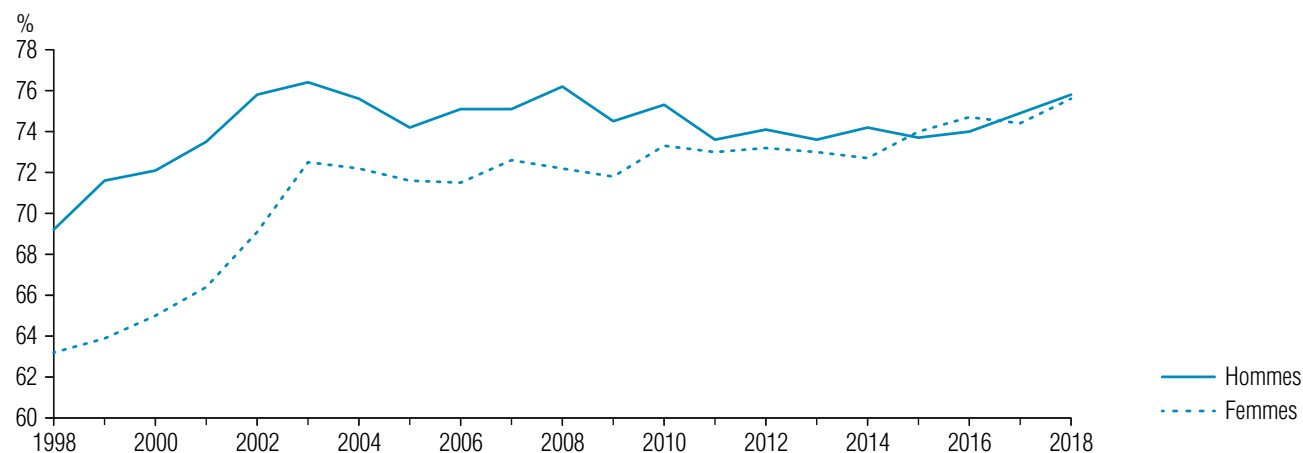
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 à 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Si, en 1998, les femmes de 15 à 29 ans (63,2%) étaient moins actives sur le marché du travail que les hommes (69,2%), ce n'est plus le cas en 2018, puisqu'elles sont aussi actives (75,6%) qu'eux (75,8%) (tableau 5.2). Cette situation s'explique notamment par l'augmentation plus rapide de la participation des femmes au marché du travail. Ainsi, l'écart entre les deux sexes en ce qui a trait au taux d'activité est passé de 6 points de pourcentage à 0,2 point de pourcentage durant cette période (figure 5.3).

Le taux d'activité selon la région administrative chez les 15-29 ans en 1998 et 2018 est présenté à l'annexe A5.2.

Figure 5.3

Taux d'activité des 15-29 ans selon le sexe, Québec, 1998 à 2018



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 à 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 5.2

Taux d'activité des 15-29 ans selon le sexe, Québec, 1998 à 2018

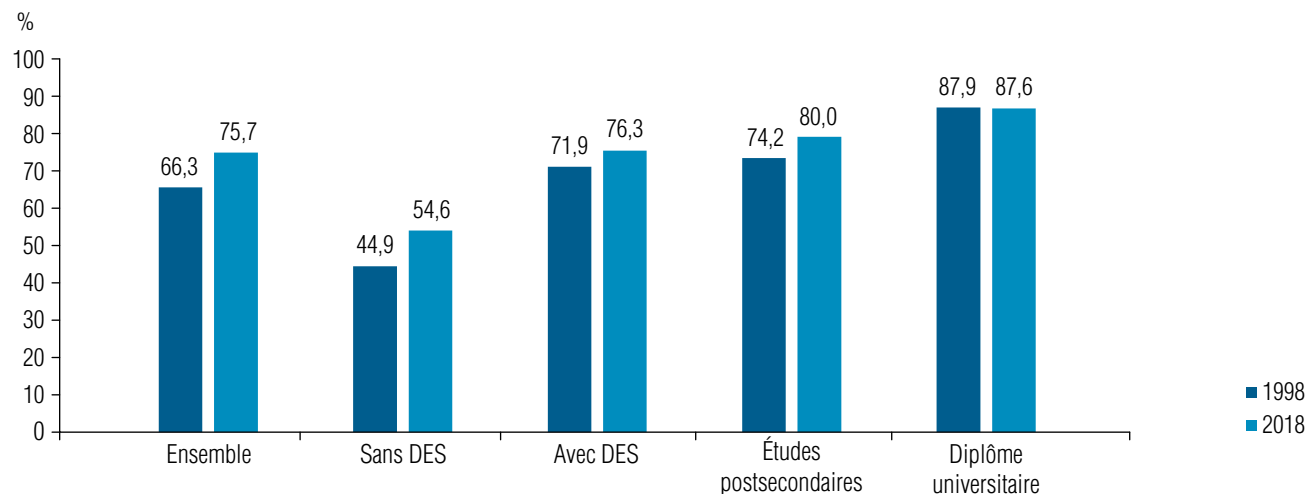
	Hommes	Femmes
	%	
1998	69,2	63,2
2000	72,1	65,0
2004	75,6	72,2
2008	76,2	72,2
2012	74,1	73,2
2016	74,0	74,7
2018	75,8	75,6

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 à 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Le taux d'activité des jeunes tend à augmenter avec le niveau de scolarité. En 2018, les jeunes de 15 à 29 ans qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires (DES) montrent un taux d'activité de 54,6 %, soit le plus faible parmi toutes les catégories de niveau de scolarité (figure 5.4). Le taux s'établit à 76,3 % pour ceux qui ont un DES. Il s'élève à 80,0 % pour ceux qui ont fait des études postsecondaires et atteint 87,6 % pour ceux qui ont un diplôme universitaire. Sur la période 1998-2018, tous les jeunes, quel que soit leur niveau d'études, ont vu leur taux d'activité augmenter, sauf les titulaires d'un diplôme universitaire, pour qui le taux est demeuré stable (-0,3 point). La plus forte hausse s'observe chez les personnes qui n'ont pas de DES (+ 9,6 points).

Figure 5.4

Taux d'activité des 15-29 ans selon le niveau de scolarité, Québec, 1998 et 2018



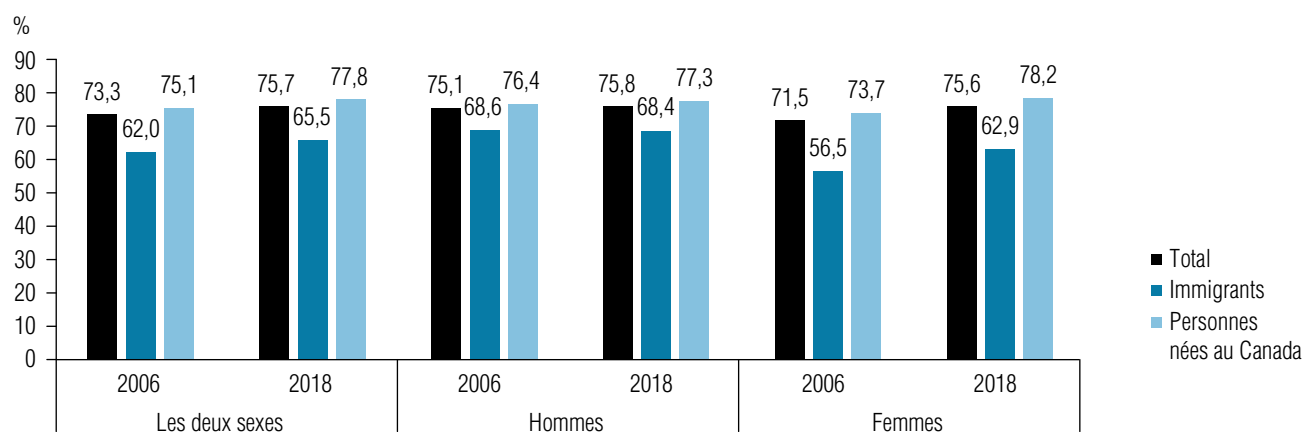
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 et 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2018, le taux d'activité des jeunes immigrants de 15 à 29 ans (65,5 %) est plus bas que celui des jeunes nés au Canada (77,8 %) (figure 5.5). De 2006 à 2018, le taux d'activité a augmenté d'environ 3 points de pourcentage tant chez les jeunes immigrants (+3,4 points) que chez les natifs (+2,7 points). L'écart entre les deux groupes est donc demeuré stable, à environ 12 points de pourcentage.

En 2006, le taux d'activité des hommes est plus élevé que celui des femmes, tant chez les jeunes immigrants de 15-29 ans que chez les jeunes nés au Canada. Sur la période 2006-2018, le taux d'activité des hommes est demeuré stable chez les immigrants (-0,2 point), alors qu'il a légèrement crû chez les natifs (+0,9 point). Quant à celui des femmes, il a augmenté dans les deux groupes. Ainsi, en 2018, le taux d'activité des femmes est plus élevé que celui des hommes chez les natifs. Chez les immigrants, le taux d'activité des femmes demeure plus bas que celui des hommes, mais l'écart entre les deux sexes a diminué.

Figure 5.5

Taux d'activité selon le statut d'immigration et le sexe, 15-29 ans, Québec, 2006 et 2018



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2006 et 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

5.2 Emploi

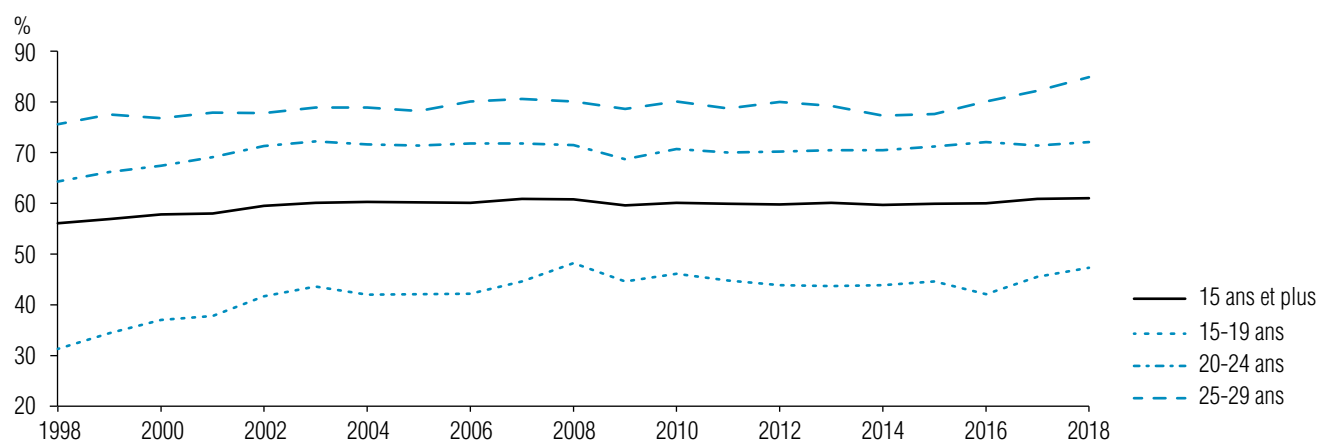
En 2018, 1 023 600 jeunes de 15 à 29 ans occupent un emploi (donnée non présentée). La proportion de jeunes de 15 à 29 ans qui sont en emploi (taux d'emploi) a progressé entre 1998 et 2018, passant de 56,8 % à 70,1 % (tableau 5.3). Il s'agit d'une forte hausse (13,3 points de pourcentage) si on la compare avec celle enregistrée pour l'ensemble des travailleurs de 15 ans et plus (4,9 points).

Le taux d'emploi des jeunes augmente avec l'âge. En 2018, il s'établit à 47,3 % chez les 15-19 ans et à 72,1 % chez les 20-24 ans. Il atteint 84,9 % chez les 25-29 ans, soit 24 points de pourcentage de plus que celui noté chez l'ensemble des travailleurs de 15 ans et plus (61,0 %). Sur la période 1998-2018, ce sont les 15-19 ans qui ont enregistré la plus forte croissance (16,0 points) (figure 5.6).

Le taux d'emploi selon le groupe d'âge et la région administrative de 1998 à 2018 est présenté à l'annexe A5.3

Figure 5.6

Taux d'emploi selon le groupe d'âge, Québec, 1998 à 2018



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 à 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 5.3

Taux d'emploi selon le groupe d'âge, Québec, 1998 à 2018

	15 ans et plus	15-29 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans
	%				
1998	56,1	56,8	31,3	64,3	75,6
2000	57,8	60,4	37,0	67,4	76,8
2004	60,3	65,0	42,0	71,6	78,9
2008	60,8	66,8	48,2	71,5	80,1
2012	59,8	65,3	43,9	70,2	80,0
2016	60,0	66,5	42,1	72,1	80,1
2018	61,0	70,1	47,3	72,1	84,9

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 à 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

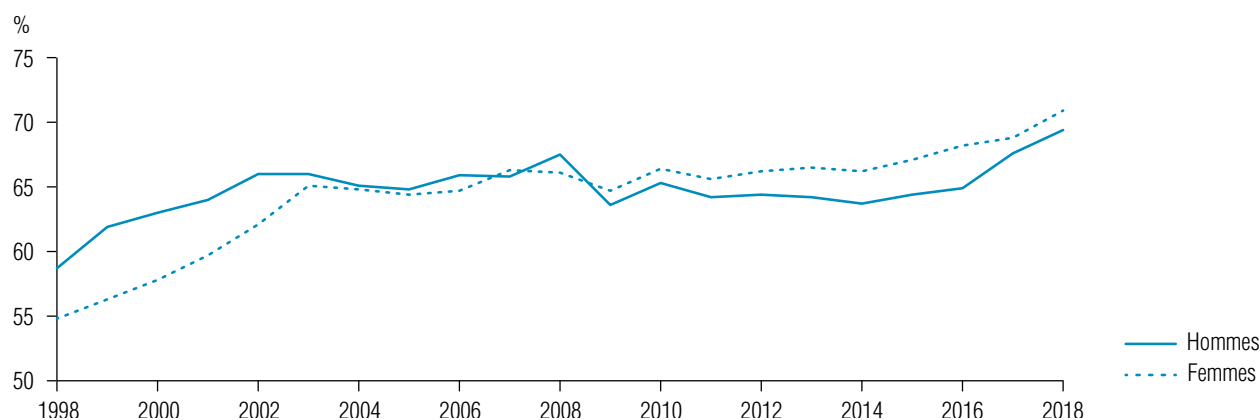
De 1998 à 2003, le taux d'emploi des jeunes femmes était inférieur à celui des jeunes hommes. Puis, de 2004 à 2007, les taux étaient relativement similaires. Par la suite, en 2008, le taux d'emploi des femmes est de nouveau passé en deçà de celui des hommes. Depuis la récession de 2009, le taux d'emploi des femmes surpasse celui des hommes (figure 5.7). En 2018, le taux d'emploi des femmes s'établit à 70,9 % (tableau 5.4); l'écart avec celui des hommes est de 1,5 point de pourcentage.

De 1998 à 2018, le nombre de personnes en emploi est passé de 384 200 à 511 400 chez les femmes de 15-29 ans, alors que chez les hommes de la même tranche d'âge, il est passé de 429 700 à 512 100 (données non présentées).

Le taux d'emploi des jeunes progresse avec le niveau de scolarité. En 2018, il s'élève à 46,7 % pour ceux qui n'ont pas de DES, à 68,9 % pour ceux qui ont un DES et à 75,0 % pour ceux qui ont fait des études postsecondaires (figure 5.8). Le taux d'emploi atteint 84,4 % pour ceux qui possèdent un diplôme universitaire, soit un taux presque deux fois plus élevé que celui noté pour ceux qui n'ont pas de DES. Sur la période 1998-2018, le taux d'emploi est en hausse chez tous les jeunes, peu importe leur niveau de scolarité, mais la croissance chez ceux qui n'ont pas de DES (hausse d'environ 13 points) est plus rapide que celle observée chez les titulaires d'un diplôme universitaire (hausse de 1,6 point).

Figure 5.7

Taux d'emploi des 15-29 ans selon le sexe, Québec, 1998 à 2018



Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 à 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 5.4

Taux d'emploi des 15-29 ans selon le sexe, Québec, 1998 à 2018

	Hommes	Femmes
	%	
1998	58,7	54,8
2000	63,0	57,8
2004	65,1	64,8
2008	67,5	66,1
2012	64,4	66,2
2016	64,9	68,2
2018	69,4	70,9

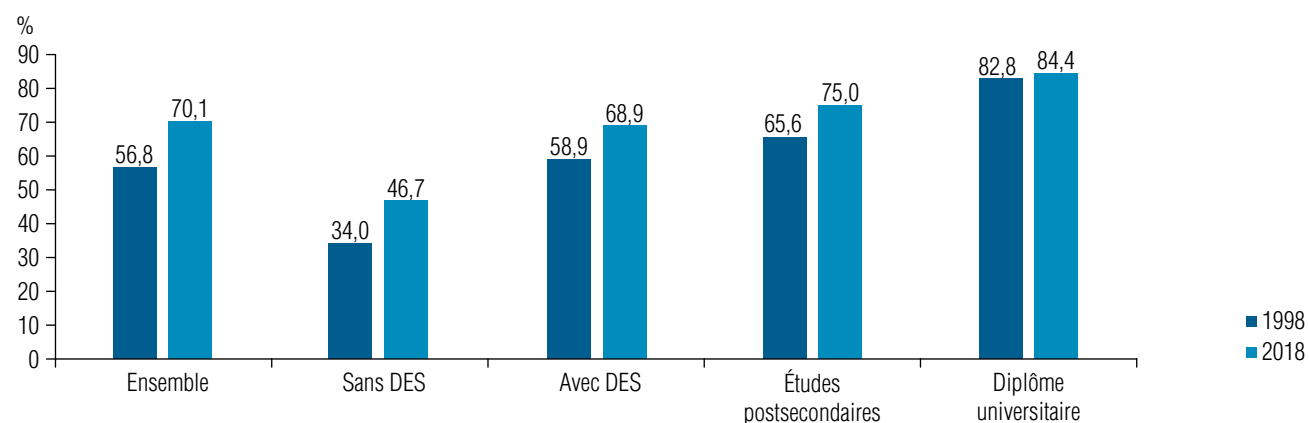
Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 à 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2018, le taux d'emploi des 15-29 ans est plus élevé chez les jeunes nés au Canada (72,4 %) que chez les jeunes immigrants (59,2 %) (figure 5.9). L'écart entre les deux groupes a toutefois diminué, passant de 17,9 points de pourcentage en 2006 à 13,2 points en 2018.

En 2018, le taux d'emploi des femmes est plus élevé que celui des hommes chez les jeunes nés au Canada, alors que chez les jeunes immigrants, le taux est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Cependant, en 2006, le taux d'emploi des femmes était inférieur à celui des hommes chez les immigrants, ce qui n'était pas le cas chez les natifs ; le taux d'emploi des femmes et celui des hommes étaient relativement semblables.

Figure 5.8

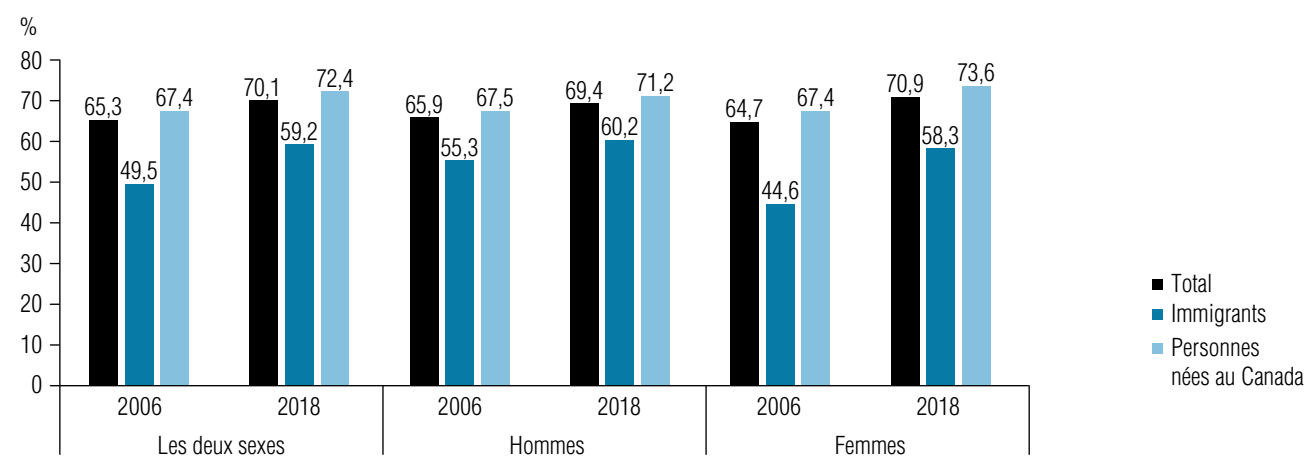
Taux d'emploi des 15-29 ans selon le niveau de scolarité, Québec, 1998 et 2018



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 et 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 5.9

Taux d'emploi selon le statut d'immigration et le sexe, 15-29 ans, Québec, 2006 et 2018



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2006 et 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

5.3 Chômage

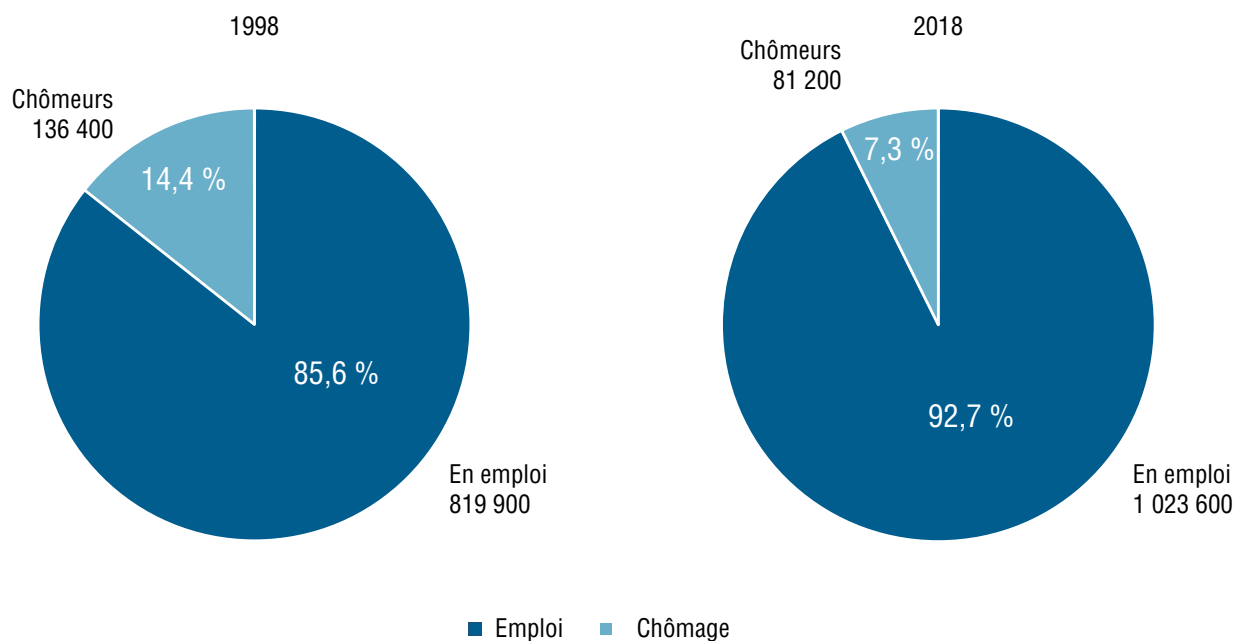
Entre 1998 et 2018, le nombre de chômeurs chez les 15-29 ans a diminué de 55 200, passant de 136 400 à 81 200, alors que le nombre de jeunes en emploi a augmenté de 209 700 pendant la même période, passant de 813 900 à 1 023 600 (figure 5.10).

Taux de chômage

Le chômage chez les jeunes évolue selon la conjoncture économique. De 1998 à 2008, le taux de chômage tend à diminuer dans tous les groupes d'âge, les plus jeunes (15-19 ans) présentant la plus forte baisse (7,9 points de pourcentage). Lors de la récession de 2009, le taux de chômage a augmenté dans tous les groupes d'âge et ce sont les plus jeunes qui ont subi la plus forte hausse (5,0 points) (tableau 5.5). Depuis 2010, le taux de chômage dans chacun des trois groupes d'âge est en baisse, si bien qu'en 2018, il atteint dans chacun de ceux-ci son plus bas niveau de la période (figure 5.11 et tableau 5.5).

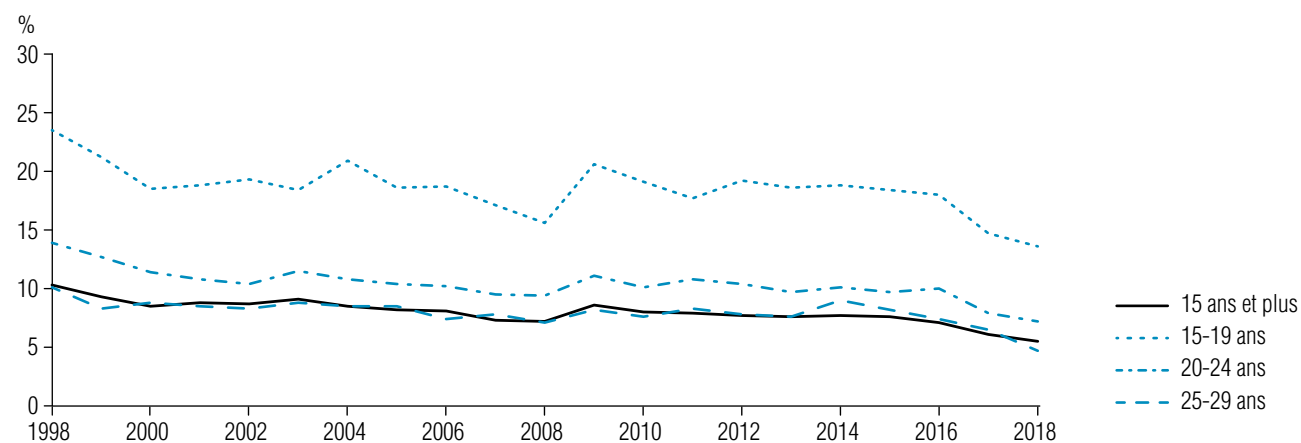
Le taux de chômage des jeunes diminue avec l'âge. En 2018, il atteint 13,6 % pour les 15-19 ans et 7,2 % pour les 20-24 ans (tableau 5.5). Les 25-29 ans affichent le plus faible taux de chômage parmi les trois groupes d'âge, soit 4,7 %. Ce taux est d'ailleurs plus bas que celui noté pour les 15 ans et plus (5,5 %).

Figure 5.10
L'emploi et le chômage chez les 15-29 ans, Québec, 1998 et 2018



Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 et 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 5.11

Taux de chômage selon le groupe d'âge, Québec, 1998 à 2018

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 à 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 5.5

Taux de chômage selon le groupe d'âge, Québec, 1998 à 2018

Année	15 ans et plus	15-29 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans
	%				
1998	10,3	14,4	23,5	13,9	10,1
1999	9,3	12,8	21,2	12,7	8,3
2000	8,5	11,9	18,5	11,4	8,8
2001	8,8	11,6	18,8	10,8	8,5
2002	8,7	11,6	19,3	10,4	8,3
2003	9,1	12,0	18,4	11,5	8,8
2004	8,5	12,2	20,9	10,8	8,5
2005	8,2	11,4	18,6	10,4	8,5
2006	8,1	11,0	18,7	10,2	7,4
2007	7,3	10,6	17,1	9,5	7,8
2008	7,2	10,0	15,6	9,4	7,1
2009	8,6	12,3	20,6	11,1	8,2
2010	8,0	11,4	19,1	10,1	7,6
2011	7,9	11,5	17,7	10,8	8,3
2012	7,7	11,4	19,2	10,4	7,8
2013	7,6	10,9	18,6	9,7	7,6
2014	7,7	11,5	18,8	10,1	9,0
2015	7,6	11,0	18,4	9,7	8,2
2016	7,1	10,5	18,0	10,0	7,4
2017	6,1	8,6	14,7	7,9	6,5
2018	5,5	7,4	13,6	7,2	4,7

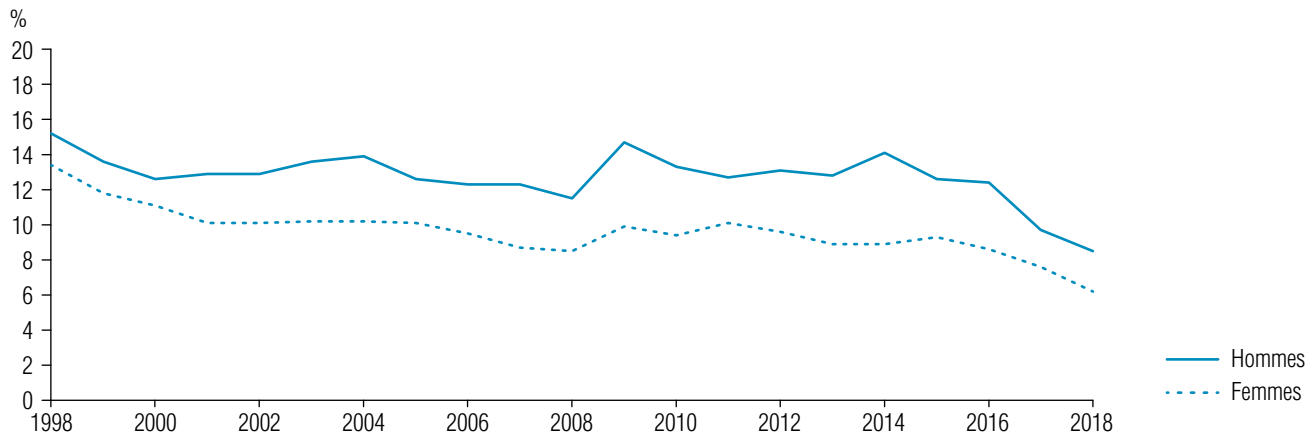
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 à 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

De 1998 à 2018, le taux de chômage des femmes est inférieur à celui des hommes, mais l'écart entre les sexes fluctue beaucoup (figure 5.12). En moyenne, l'écart est de 3,1 points de pourcentage sur la période : il se situait à 1,5 point en 2000, soit son niveau le plus bas, et a atteint un sommet de 5,2 points en 2014. En 2018, il s'établit à 2,3 points (tableau 5.6).

Le nombre de chômeurs (en milliers) chez les 15-29 ans selon la région administrative en 1998 et 2018 est présenté à l'annexe A5.4.

Figure 5.12

Taux de chômage des 15-29 ans selon le sexe, Québec, 1998 à 2018



Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 à 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 5.6

Taux de chômage des 15-29 ans selon le sexe, Québec, 1998 à 2018

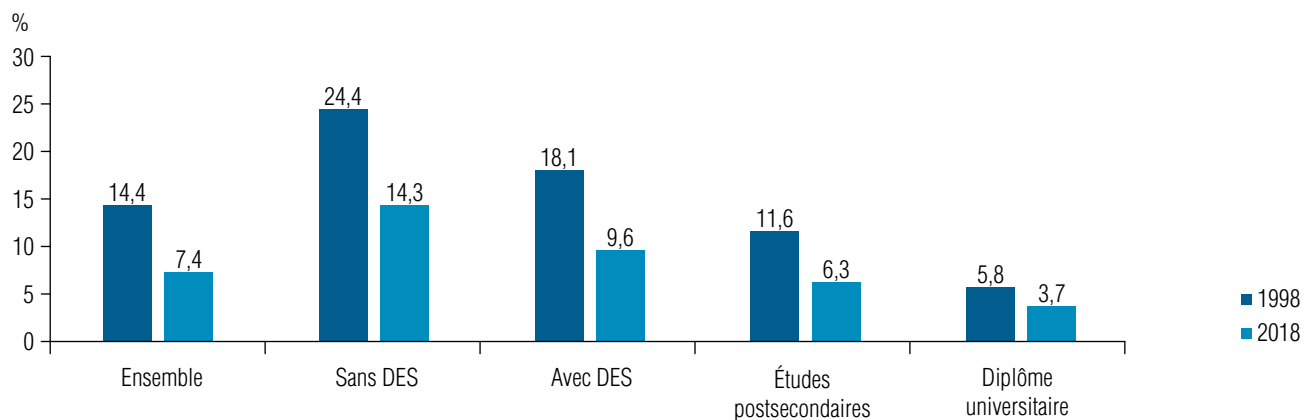
	Hommes	Femmes
	%	
1998	15,2	13,4
1999	13,6	11,8
2000	12,6	11,1
2001	12,9	10,1
2002	12,9	10,1
2003	13,6	10,2
2004	13,9	10,2
2005	12,6	10,1
2006	12,3	9,5
2007	12,3	8,7
2008	11,5	8,5
2009	14,7	9,9
2010	13,3	9,4
2011	12,7	10,1
2012	13,1	9,6
2013	12,8	8,9
2014	14,1	8,9
2015	12,6	9,3
2016	12,4	8,6
2017	9,7	7,6
2018	8,5	6,2

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 à 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Le taux de chômage chez les jeunes diminue à mesure que le niveau de scolarité augmente. En 2018, le taux de chômage chez les 15-29 ans est de 14,3 % pour ceux qui n'ont pas de DES, de 9,6 % pour ceux qui ont un DES, de 6,3 % pour ceux qui ont fait des études postsecondaires et de 3,7 % pour ceux qui sont titulaires d'un diplôme universitaire (figure 5.13). Sur la période 1998-2018, le taux de chômage se replie pour tous les jeunes, quel que soit leur niveau d'études. La plus forte baisse s'observe chez ceux qui n'ont pas de DES (-10,1 points), alors que les diplômés universitaires présentent le plus faible recul (-2,1 points).

Figure 5.13

Taux de chômage des 15-29 ans selon le niveau de scolarité, Québec, 1998 et 2018



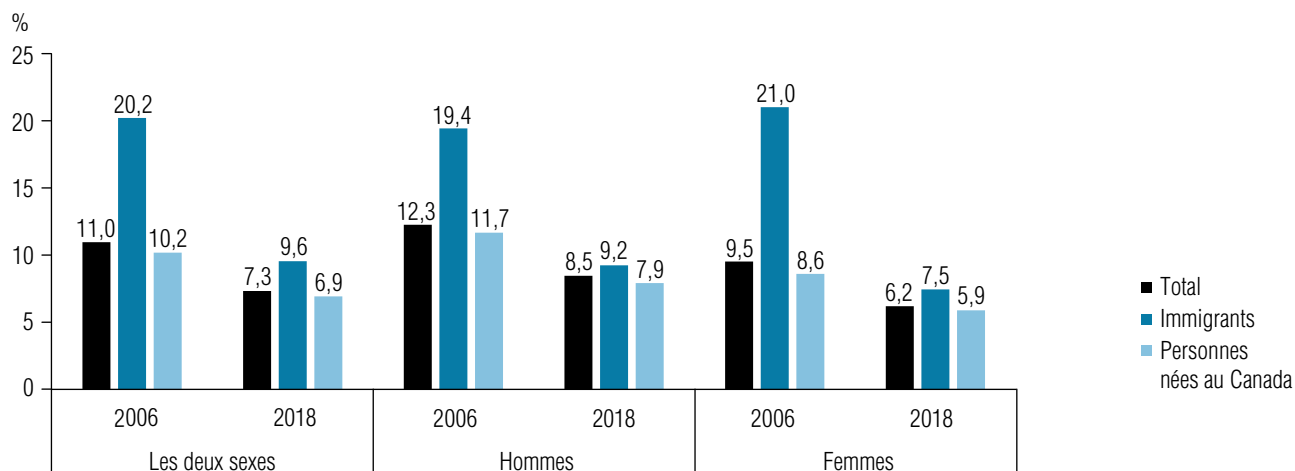
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 et 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2006, le taux de chômage chez les 15-29 ans est deux fois plus important chez les jeunes immigrants (20,2%) que chez les jeunes nés au Canada (10,2%) (figure 5.14). De 2006 à 2018, le taux a fléchi dans les deux groupes. Toutefois, en 2018, l'écart entre les deux groupes a beaucoup diminué en raison de la forte baisse observée chez les jeunes immigrants.

Tant chez les jeunes immigrants que chez les jeunes nés au Canada, le taux de chômage des hommes est plus élevé que celui des femmes. Sur la période 2006-2018, le taux de chômage des jeunes a diminué aussi bien chez les hommes que chez les femmes, tant chez les immigrants que chez les natifs.

Figure 5.14

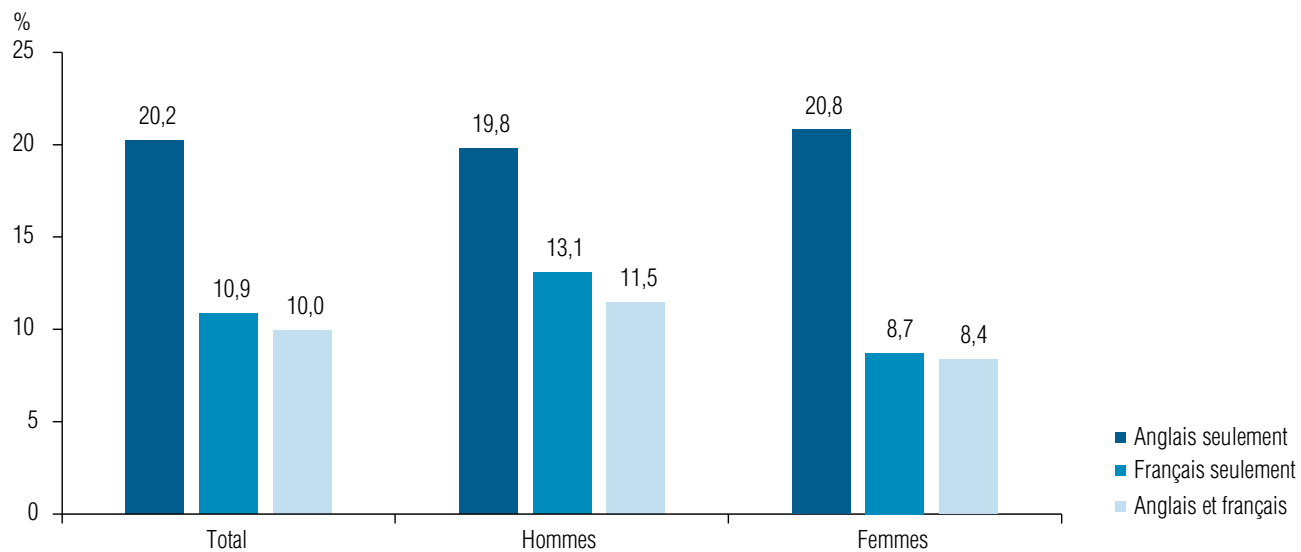
Taux de chômage selon le statut d'immigration et le sexe, 15-29 ans, Québec, 2006 et 2018



Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2006 et 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2016, chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans qui connaissent seulement l'anglais, le taux de chômage se fixe à environ 20 % en 2016 (figure 5.15). Ce taux est deux fois plus élevé que chez les jeunes qui parlent le français seulement ou le français et l'anglais. Chez les jeunes femmes, les écarts sont plus prononcés que chez les jeunes hommes.

Figure 5.15

Taux de chômage selon la connaissance des langues officielles, 15-29 ans, Québec, 2016


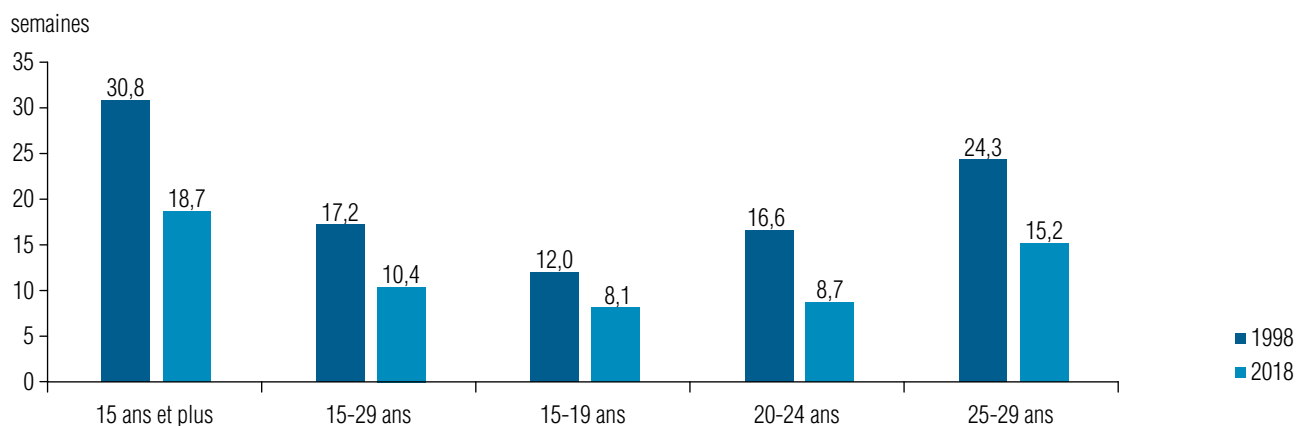
Note : Les données concernant les personnes qui ne parlent ni le français ni l'anglais ne sont pas présentées, car elles sont très imprécises.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Durée du chômage

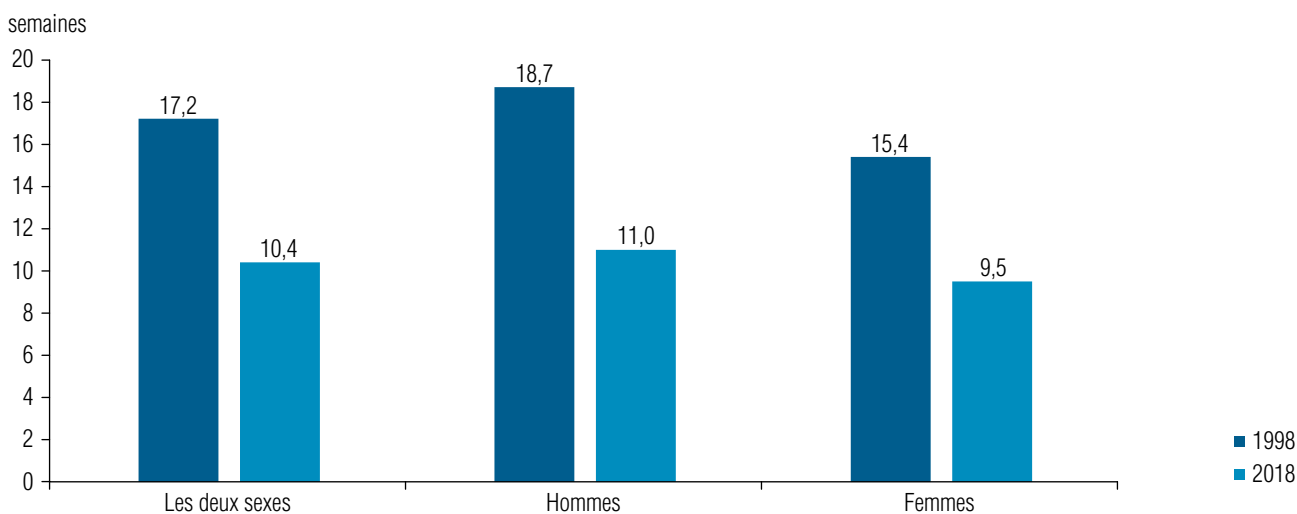
La durée moyenne du chômage a baissé de 1998 à 2018, tant pour l'ensemble des travailleurs que pour les jeunes de 15-29 ans. Pour ces derniers, elle est passée de 17,2 à 10,4 semaines (figure 5.16). En 1998, la durée moyenne du chômage était moins élevée chez les femmes (15,4 semaines) que chez les hommes (18,7 semaines) (figure 5.17). Notons que celle-ci augmente avec l'âge. En 2018, elle s'élève à 8,1 semaines chez les 15-19 ans, s'établit à 8,7 semaines chez les 20-24 ans et atteint 15,2 semaines chez les 25-29 ans (figure 5.16). Au total, pour les 15 ans et plus, la durée moyenne du chômage est de 18,7 semaines en 2018.

Figure 5.16
Durée moyenne du chômage selon le groupe d'âge, Québec, 1998 et 2018



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 et 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 5.17
Durée moyenne du chômage chez les 15-29 ans selon le sexe, Québec, 1998 et 2018



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 et 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

5.4 Jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET)

En 2018¹, au Québec, on dénombre 136 000 jeunes de 15 à 29 ans qui n'occupent pas de travail rémunéré et qui ne sont inscrits dans aucun établissement d'enseignement (NEET) (données non présentées). Ces jeunes représentent environ 9 % de l'ensemble de la population des 15-29 ans. Le taux de NEET² a reculé de façon importante depuis 1998, année où 16 % des jeunes n'étaient ni au travail ni aux études (figure 5.18).

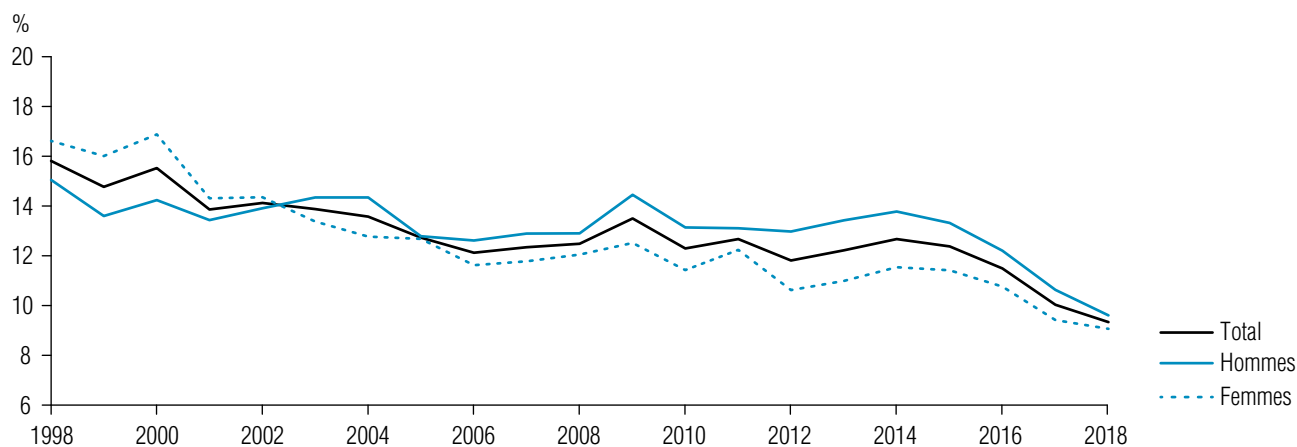
En 2018, les femmes présentent un taux de NEET inférieur à celui noté chez les hommes (9 % c. 10 %), alors que c'était le contraire en 1998 (17 % c. 15 %) (tableau 5.7).

Le taux de NEET s'établit à 5 % chez les personnes de 15 à 19 ans en 2018, alors qu'il est de 11 % chez les 20-24 ans et de 11 % chez les 25-29 ans. Entre 1998 et 2018, tous les groupes d'âge voient leur taux de NEET fléchir; les jeunes de 25 à 29 ans sont ceux chez qui la baisse est la plus importante (–8,7 points), suivis des 20 à 24 ans (–7,5 points) et des 15 à 19 ans (–4,3 points).

Des données relatives à la répartition des jeunes de 15 à 29 ans selon le statut d'étudiant, la scolarisation et l'activité sur le marché du travail pour les années 1998, 2008 et 2018 sont présentées à l'annexe A5.5.

Figure 5.18

Évolution du taux de jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET) selon le sexe, Québec, 1998 à 2018

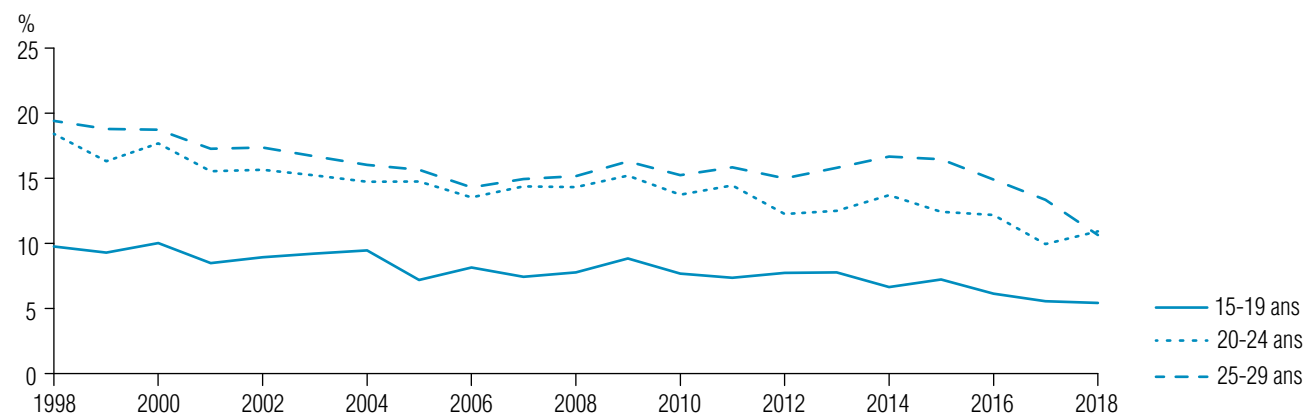


Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 à 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

1. Pour distinguer les étudiants des non-étudiants, on exclut les mois d'été; ainsi, les estimations dans la section 5.4 sont calculées sur la base des mois d'études, soit les mois de janvier à avril et de septembre à décembre.
2. Le taux de NEET chez les 15 à 29 ans représente la proportion des personnes de 15 à 29 ans qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation parmi la population totale de jeunes de ce groupe d'âge.

Figure 5.19

Évolution du taux de jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET) selon le groupe d'âge, Québec, 1998 à 2018



Source : Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 à 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 5.7

Taux de jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET) selon le sexe et le groupe d'âge, 15-29 ans, Québec, 1998 à 2018

	Total	Hommes	Femmes	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans
	%					
1998	15,8	15,1	16,6	9,8	18,4	19,4
1999	14,8	13,6	16,0	9,3	16,3	18,8
2000	15,5	14,2	16,9	10,1	17,7	18,8
2001	13,9	13,4	14,3	8,5	15,6	17,3
2002	14,1	13,9	14,4	9,0	15,7	17,4
2003	13,9	14,4	13,4	9,3	15,2	16,7
2004	13,6	14,3	12,8	9,5	14,8	16,1
2005	12,7	12,8	12,7	7,2	14,8	15,7
2006	12,1	12,6	11,6	8,2	13,6	14,3
2007	12,4	12,9	11,8	7,5	14,4	15,0
2008	12,5	12,9	12,1	7,8	14,4	15,2
2009	13,5	14,5	12,5	8,9	15,2	16,3
2010	12,3	13,1	11,4	7,7	13,8	15,3
2011	12,7	13,1	12,2	7,4	14,5	15,9
2012	11,8	13,0	10,6	7,8	12,3	15,0
2013	12,2	13,4	11,0	7,8	12,5	15,8
2014	12,7	13,8	11,5	6,7	13,7	16,7
2015	12,4	13,3	11,4	7,3	12,5	16,5
2016	11,5	12,2	10,8	6,2	12,2	14,9
2017	10,0	10,6	9,4	5,6	10,0	13,4
2018	9,3	9,6	9,1	5,5	11,0	10,7

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 à 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

5.5 Caractéristiques de l'emploi et du milieu de travail

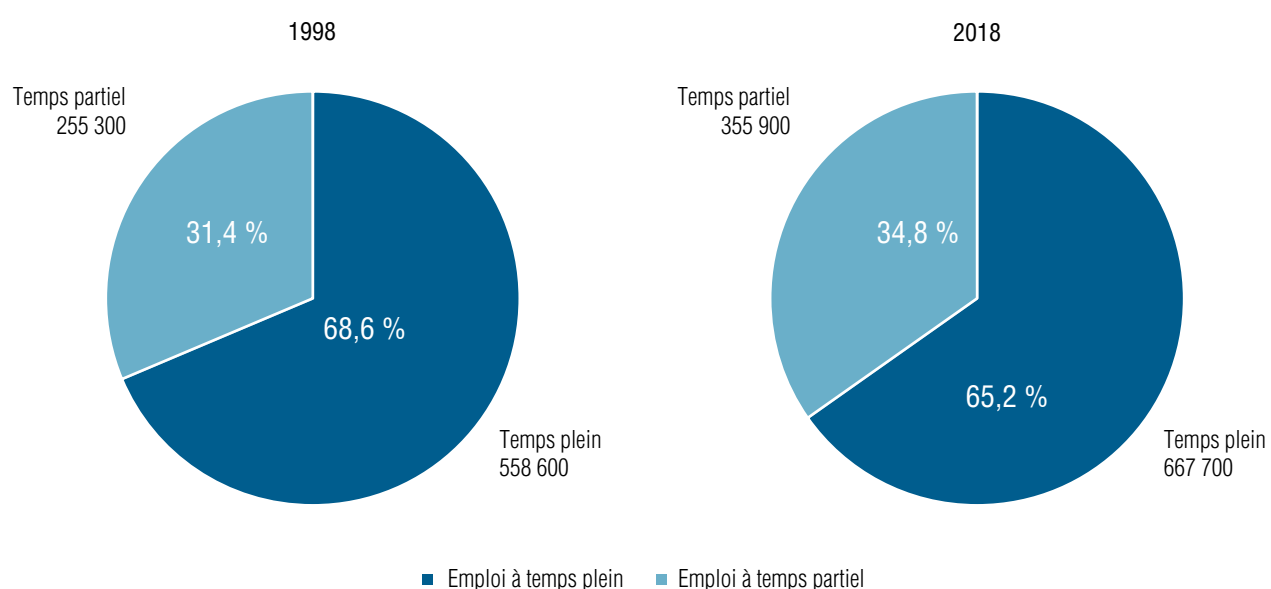
Régime de travail

Parmi les jeunes en emploi, 35 % travaillent à temps partiel en 2018. Le taux de présence des jeunes dans l'emploi à temps partiel est non seulement plus élevé qu'en 1998 (31 %) (figure 5.20), mais il est aussi supérieur au taux noté chez l'ensemble des travailleurs en 2018 (19 %) (donnée non présentée).

Les annexes A5.6 et A5.7 présentent l'emploi selon le régime de travail et la région administrative chez les 15 ans et plus et les 15-29 ans en 1998 et 2018.

Figure 5.20

L'emploi selon le régime de travail, Québec, 15-29 ans, 1998 et 2018



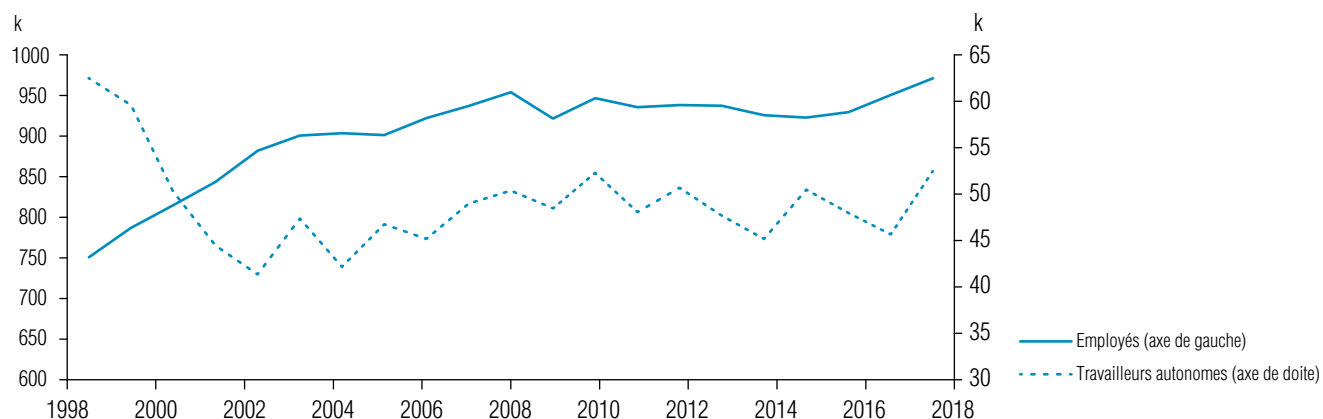
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 et 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Statut d'emploi

En 2018, 95 % des jeunes de 15-29 ans qui travaillent sont des salariés, et seulement 5 % sont des travailleurs autonomes³ (figures 5.22 et 5.23). Le travail autonome semble s'observer davantage chez les travailleurs plus âgés. En effet, 16 % des personnes de 30 ans et plus sont des travailleurs autonomes, soit une proportion environ trois fois supérieure à celle notée chez les 15-29 ans (données non présentées).

En 2018, parmi les 52 500 travailleurs autonomes âgés de 15-29 ans, environ 8 sur 10 travaillent à leur compte, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas d'employés. La proportion était de 7 sur 10 en 1998 (données non présentées).

Figure 5.21
Travailleurs autonomes¹ et employés, 15-29 ans, Québec, 1998 à 2018



1. Les travailleurs familiaux non rémunérés sont inclus dans la catégorie des travailleurs autonomes.
 Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 à 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La section 6.2 du recueil présente des informations complémentaires sur les travailleurs autonomes pour la tranche d'âge des 15-34 ans.

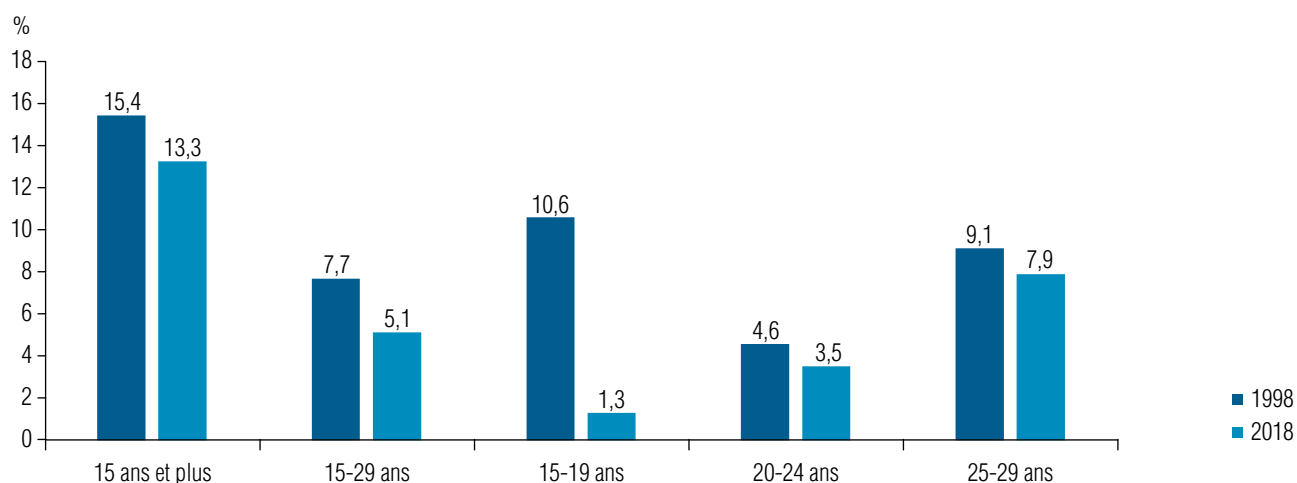
3. Il est important de souligner qu'une partie de la section 6 sur l'entrepreneuriat (6.2) est consacrée aux travailleurs autonomes. Toutefois, les groupes d'âge retenus pour les comparaisons, soit les 15-34 ans et les 35 ans et plus, diffèrent de ceux faisant l'objet de la présente section.

La propension à devenir travailleur autonome augmente avec l'âge. La proportion de travailleurs autonomes dans l'ensemble de l'emploi est respectivement de 1,3 %, 3,5 % et 7,9 % pour les 15-19 ans, les 20-24 ans et les 25-29 ans en 2018 (figure 5.22). Sur la période 1998-2018, on note que les jeunes de 15-29 ans sont de moins en moins susceptibles de travailler comme indépendants, notamment ceux âgés de 15 à 19 ans, chez qui la proportion de travailleurs autonomes a baissé de 9,3 points sur la période.

Une analyse selon le sexe montre que le taux de présence dans l'emploi autonome est similaire chez les femmes (4,6 %) et les hommes (5,6 %) de 15 à 29 ans en 2018 (figure 5.23). Cette situation contraste avec celle des travailleurs de 15 ans et plus, les hommes de ce groupe d'âge (15 %) étant nettement plus présents que leurs consœurs (11 %) dans ce type d'emploi.

Figure 5.22

Proportion des travailleurs autonomes¹ dans l'ensemble de l'emploi selon le groupe d'âge, Québec, 1998 et 2018

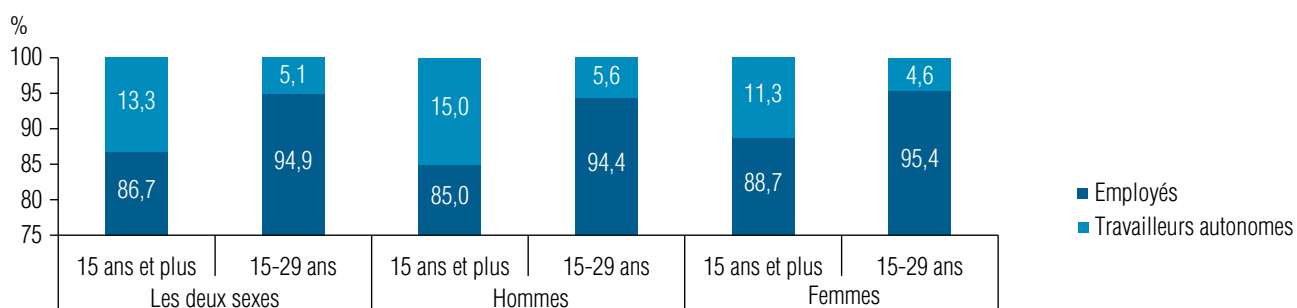


1. Les travailleurs familiaux non rémunérés sont inclus dans la catégorie des travailleurs autonomes.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 et 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 5.23

Répartition de l'emploi entre travailleurs autonomes¹ et employés selon le sexe, 15 ans et plus et 15-29 ans, Québec, 2018



1. Les travailleurs familiaux non rémunérés sont inclus dans la catégorie des travailleurs autonomes.

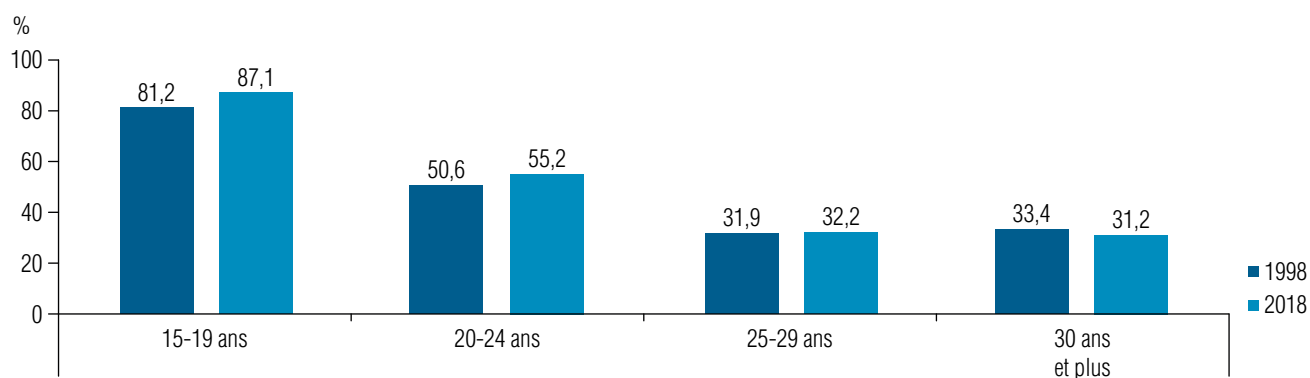
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 et 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Taux d'emploi atypique

Le taux d'emploi atypique exprime la part de l'emploi occupé autre qu'à titre de salarié permanent à temps plein. Comme on peut le voir à la figure 5.24, le taux d'emploi atypique varie grandement selon le groupe d'âge. En 2018, la proportion de jeunes travailleurs (15-19 ans) qui occupent un emploi atypique est de près de 90 %. Il s'agit d'une hausse par rapport à 1998, année où la part s'établissait à un peu plus de 80 %. Par ailleurs, environ la moitié des travailleurs âgés de 20 à 24 ans occupent un emploi de type autre que permanent à temps plein en 2018. Ce groupe se distingue d'ailleurs des travailleurs ayant entre 25 et 29 ans, qui sont un peu moins du tiers à occuper un tel emploi. Cette dernière proportion est toutefois semblable à celle observée chez les travailleurs plus âgés, soit ceux de 30 ans et plus (31 %). En 2018, chez les 15-29 ans, on compte plus de 500 000 travailleurs atypiques, alors qu'on en dénombrait un peu moins de 400 000 en 1998 (données non présentées).

Figure 5.24

Taux d'emploi atypique, 15-29 ans et 30 ans et plus, Québec, 1998 et 2018

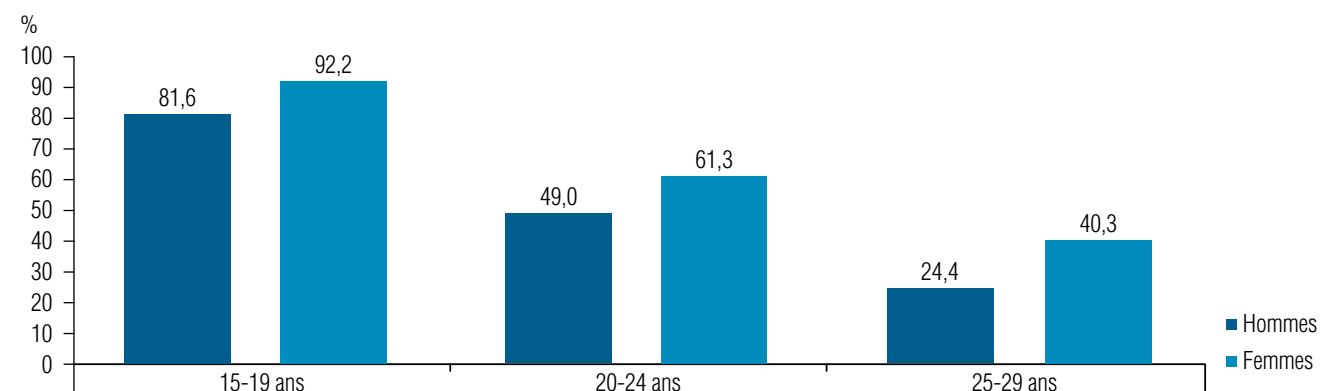


Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 et 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

L'analyse selon le sexe et le groupe d'âge montre qu'en 2018 les femmes sont toujours plus présentes dans l'emploi atypique. Ainsi, chez les 15-19 ans, un peu plus de 90 % des travailleuses ont un tel emploi, tandis que c'est le cas pour un peu plus de 80 % des travailleurs (figure 5.25). Du côté des jeunes de 20 à 24 ans, le taux d'emploi atypique chez les femmes avoisine les 60 %, mais s'établit à environ 50 % chez leurs collègues masculins. Enfin, les travailleuses âgées de 25 à 29 ans occupent un emploi atypique dans une proportion de l'ordre de 40 %, soit un taux plus élevé que celui noté chez les hommes du même groupe d'âge (environ 25 %). Notons que le taux d'emploi atypique chez les jeunes diminue avec l'avancée en âge, ce qui indique qu'ils sont plus susceptibles d'occuper un emploi permanent à temps plein au fur et à mesure qu'ils vieillissent.

Figure 5.25

Taux d'emploi atypique selon le sexe et le groupe d'âge, 15-29 ans, Québec, 2018



Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

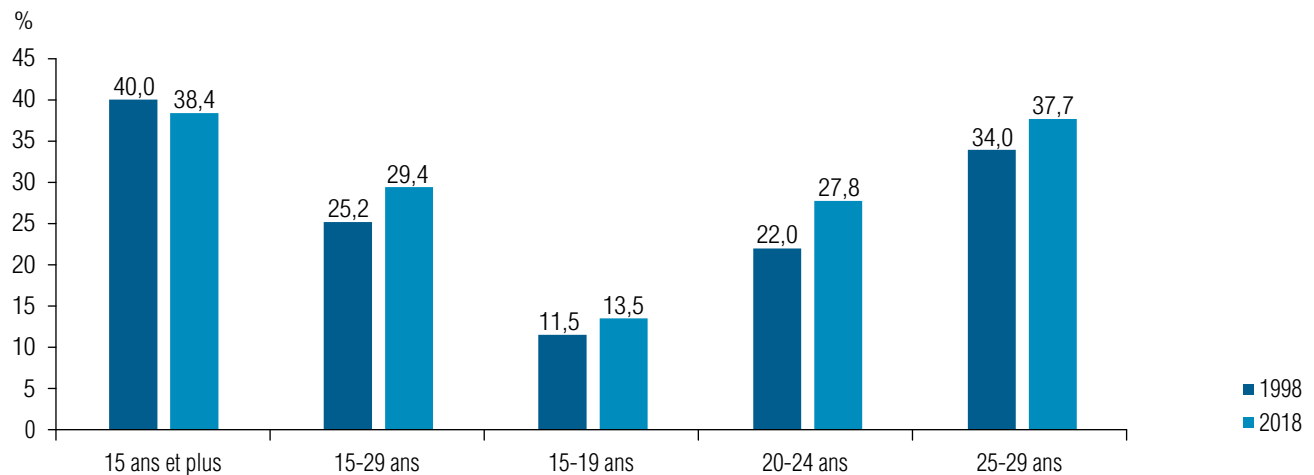
Syndicalisation

La présence syndicale tend à augmenter avec l'âge. En 2018, 29 % des 15-29 ans sont syndiqués, tandis que c'est le cas pour 38 % de l'ensemble des travailleurs (figure 5.26). Le taux de présence syndicale est de 13 % pour les 15-19 ans, de 28 % pour les 20-24 ans et de 38 % pour les 25-29 ans. Sur la période 1998-2018, la présence syndicale diminue de 1,6 point chez l'ensemble des travailleurs de 15 ans et plus, mais augmente de 4,2 points chez les 15-29 ans. Parmi ces derniers, les 20-24 ans enregistrent une hausse notable de 5,8 points.

En 2018, le taux de présence syndicale des hommes (30 %) est semblable à celui des femmes (29 %) chez les 15-29 ans, alors qu'en 1998, le taux était plus élevé chez les hommes (27 %) que chez les femmes (23 %) (figure 5.27). De 1998 à 2018, le taux s'est accru pour les deux sexes, mais la croissance a été plus importante chez les femmes (hausse de 6 points de pourcentage).

Figure 5.26

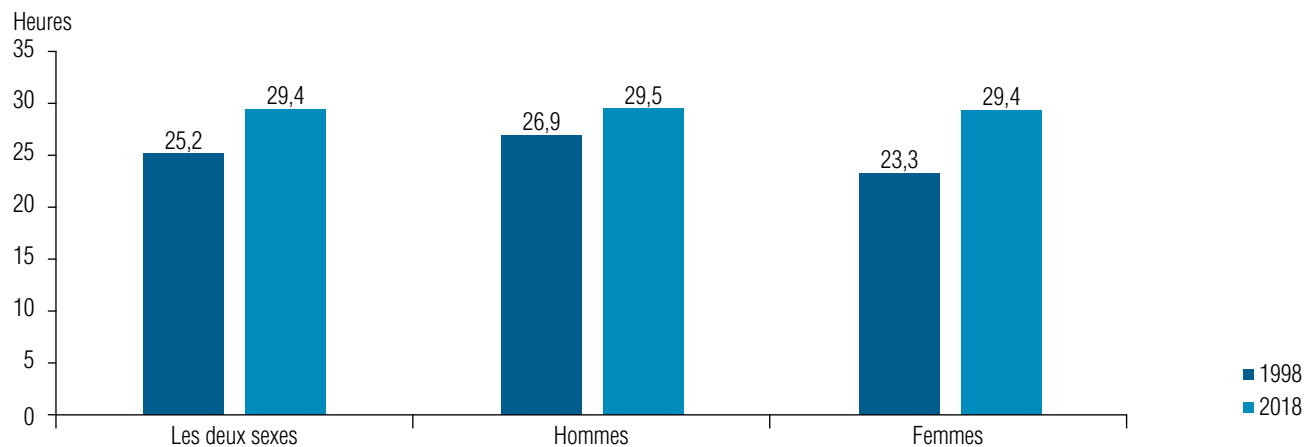
Taux de syndicalisation selon le groupe d'âge, Québec, 1998 et 2018



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 et 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 5.27

Taux de syndicalisation des 15-29 ans selon le sexe, Québec, 1998 et 2018



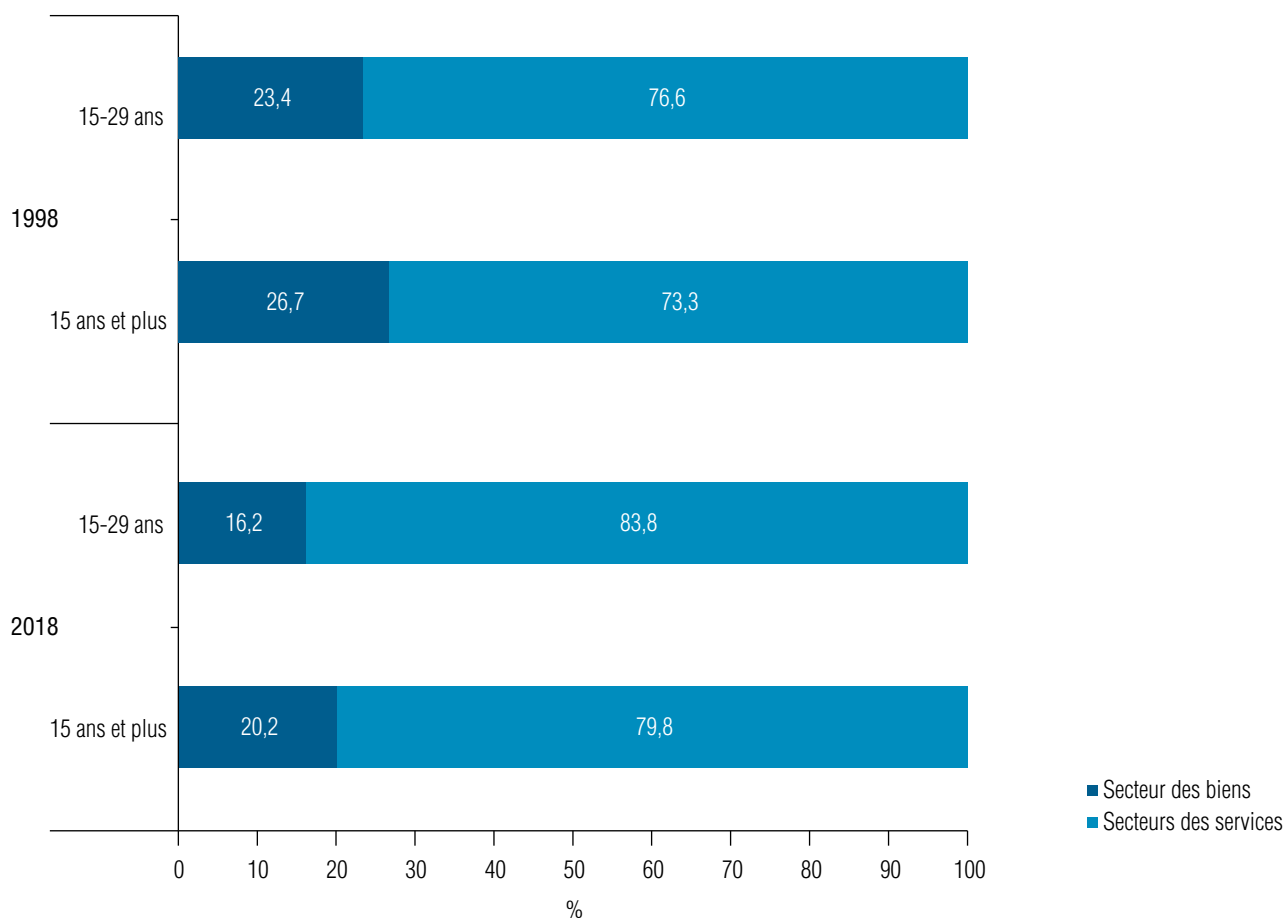
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 et 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Secteur d'activité et industrie

Comme c'est le cas pour l'ensemble des travailleurs de 15 ans et plus, les jeunes de 15-29 ans sont plus concentrés dans le secteur des services (84 %) que dans le secteur des biens (16 %) en 2018 (figure 5.28). Toutefois, ils sont plus présents dans le secteur des services que l'ensemble des travailleurs (80 %). Sur la période 1998-2018, les 15-29 ans ont accru leur présence dans le secteur des services, tout comme l'ont fait l'ensemble des travailleurs. La hausse est de 7,2 points de pourcentage chez les jeunes de 15 à 29 ans, tandis qu'elle est de 6,5 points chez les 15 ans et plus.

Figure 5.28

Répartition de l'emploi par secteurs d'activité, 15 ans et plus et 15-29 ans, Québec, 1998 et 2018



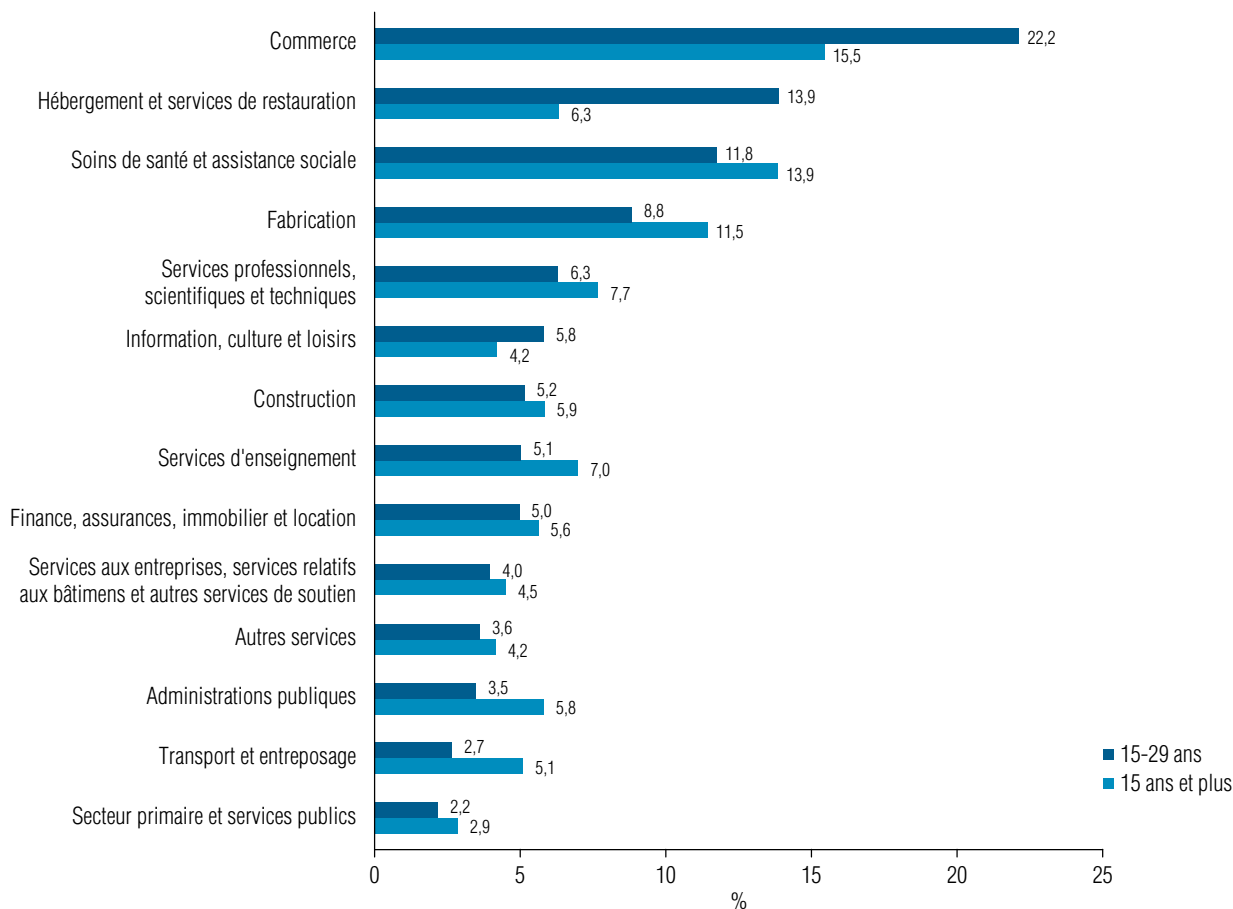
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 et 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Dans le secteur des biens, le taux de présence des 15-29 ans (5 %) est assez semblable à celui des 15 ans et plus (6 %) dans l'industrie de la construction (figure 5.29). Dans les industries regroupant le secteur primaire et les services publics, les deux groupes affichent des taux assez semblables. Toutefois, dans l'industrie de la fabrication, la part des 15 ans et plus (11 %) est plus élevée que celle des jeunes (9 %).

Dans le secteur des services, les jeunes sont plus présents que l'ensemble des travailleurs dans les trois industries suivantes : le commerce, l'hébergement et les services de restauration, ainsi que l'information, la culture et les loisirs. Ainsi, 22 % des jeunes travaillent dans le commerce, tandis que c'est le cas pour 15 % de l'ensemble des travailleurs ; c'est d'ailleurs l'industrie qui emploie le plus de jeunes. Dans l'industrie de l'hébergement et des services de restauration, deuxième employeur en importance chez les jeunes, le taux de présence des 15-29 ans est de 14 % tandis que celui des 15 ans et plus est de 6 %. Dans l'industrie de l'information, de la culture et des loisirs, les proportions respectives sont de 6 % et 4,2 %. Dans l'industrie des soins de santé et de l'assistance sociale, laquelle se classe au troisième rang des plus importants employeurs chez les jeunes, le taux de présence des 15-29 ans est de 12 %, celui noté chez les 15 ans et plus est de 14 %. Pour les autres industries, la proportion des 15-29 ans varie entre 2,2 % et 9 %. Avec le secteur primaire et les services publics regroupés (2,2 %), l'industrie du transport et de l'entreposage (2,7 %) est l'une de celles où les jeunes sont les moins présents.

La répartition de l'emploi par industries (en milliers) pour les 15-29 ans en 1998 et 2018 est présentée à l'annexe A5.8. Quant à la répartition de l'emploi par secteur d'activité (en milliers) pour les 15-29 ans dans les régions administratives en 2018, elle est présentée à l'annexe A5.9.

Figure 5.29
Répartition de l'emploi par industries, 15-29 ans et 15 ans et plus, Québec, 2018



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2018, 94 % des jeunes femmes de 15 à 29 ans en emploi travaillent dans le secteur des services, tandis que c'est le cas pour 74 % des jeunes hommes de cette tranche d'âge (données non présentées).

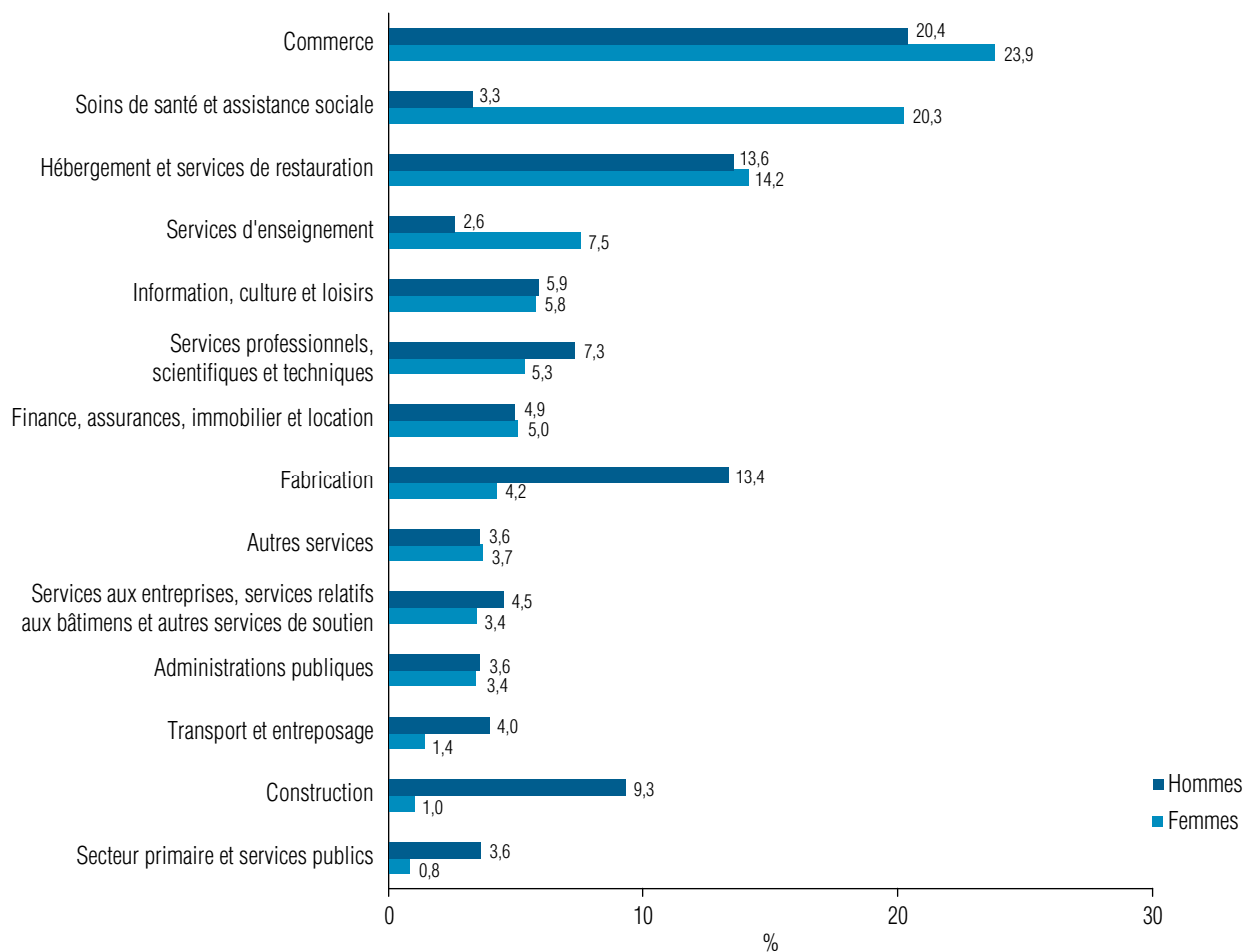
Parmi toutes les industries, c'est le commerce qui est le plus grand employeur tant chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes. Alors que près du quart des jeunes femmes (24 %) travaillent dans cette industrie, c'est environ un jeune homme sur cinq (20 %) qui y est employé (figure 5.30).

Chez les femmes, c'est l'industrie des soins de la santé et de l'assistance sociale qui se classe au deuxième rang des principaux employeurs. Près d'une jeune femme sur cinq (20 %) occupe un emploi dans cette industrie, alors que c'est le cas pour seulement 3,3 % des jeunes hommes.

Les hommes de 15 à 29 ans sont plus présents que les femmes dans les six industries suivantes : fabrication ; construction ; services professionnels, scientifiques et techniques ; services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien ; transport et entreposage ; et secteur primaire et services publics. D'ailleurs, le commerce, la fabrication et l'hébergement et les services de restauration sont les trois industries où l'on retrouve plus fréquemment les jeunes hommes : ils y sont présents dans des proportions respectives de 20 %, 13 % et 14 %. Notons que l'industrie de l'hébergement et des services de restauration constitue le troisième employeur en importance chez les femmes (14 %).

Figure 5.30

Répartition de l'emploi par industries, selon le sexe, 15-29 ans, Québec, 2018



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

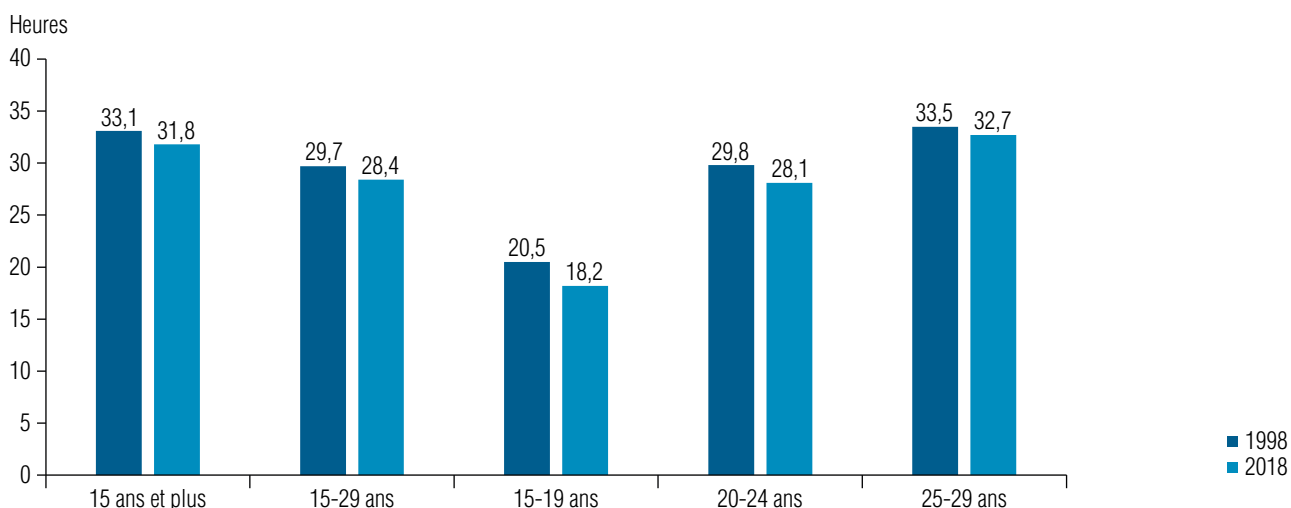
Heures travaillées

La durée hebdomadaire du travail chez les jeunes augmente au fur et à mesure qu'ils avancent en âge. La semaine de travail des 15-29 ans est plus courte que celle des 15 ans et plus (figure 5.31). En 2018, elle se fixe à 18,2 heures pour les 15-19 ans et s'établit à 28,1 heures pour les 20-24 ans. Elle atteint 32,7 heures pour les 25-29 ans comparativement à 31,8 heures pour les 15 ans et plus.

Entre 1998 et 2018, la durée du travail recule dans tous les groupes d'âge, mais ce sont les 15-19 ans qui enregistrent le repli le plus important (baisse de 2,3 heures).

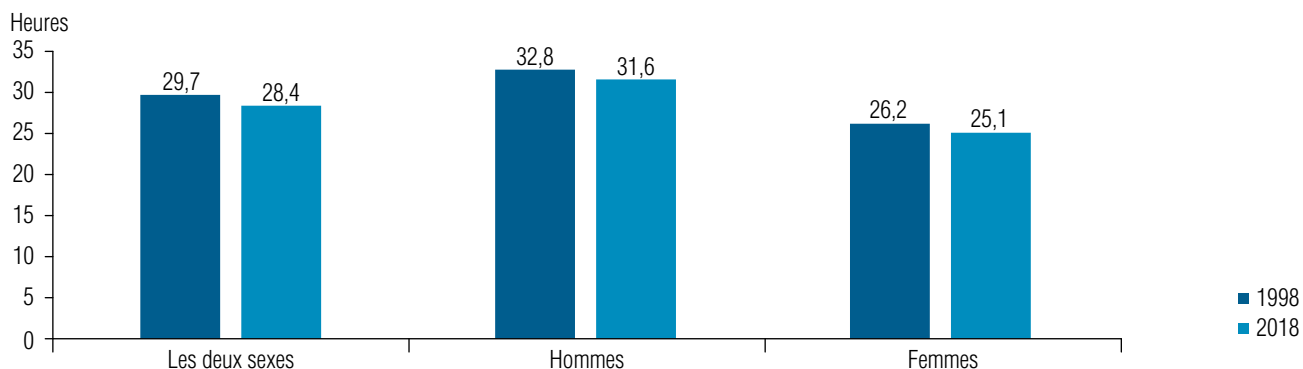
En moyenne, les hommes de 15 à 29 ans travaillent plus d'heures (31,6 heures) que les femmes (25,1 heures) en 2018 (figure 5.32). De 1998 à 2018, les heures travaillées diminuent chez les hommes (-1,2 heure) ainsi que chez les femmes (-1,1 heure).

Figure 5.31
Moyenne hebdomadaire des heures effectivement travaillées à l'emploi principal selon le groupe d'âge, 15 ans et plus et 15-29 ans, Québec, 1998 et 2018



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 et 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 5.32
Moyenne hebdomadaire des heures effectivement travaillées à l'emploi principal selon le sexe, Québec, 1998 et 2018



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 et 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Salaire

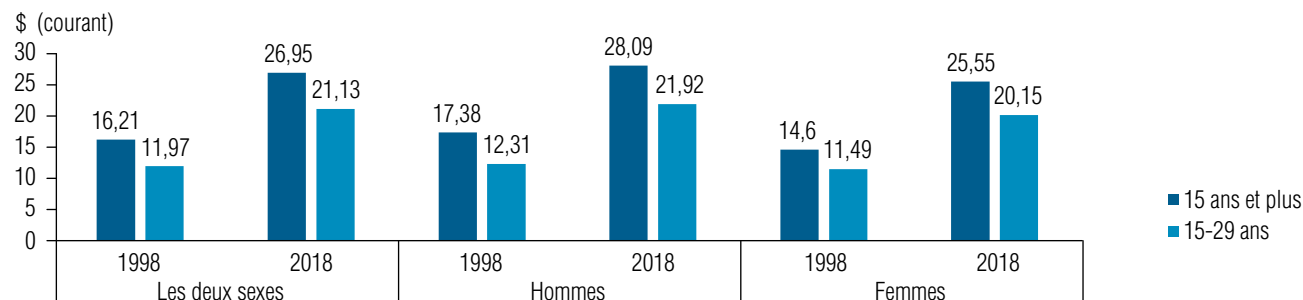
En 2018, le salaire horaire des employés à temps plein est de 21,13\$ pour les 15-29 ans comparativement à 26,95\$ pour les 15 ans et plus (figure 5.33). Par rapport à 1998, on note des hausses respectives de 9,16\$ et 10,74\$.

En 2018, le salaire horaire des hommes (21,92\$) est plus élevé que celui des femmes (20,15\$) chez les jeunes, tout comme c'est le cas chez l'ensemble des travailleurs. Au cours de la période 1998-2018, le pouvoir d'achat⁴ des hommes de 15 à 29 ans a augmenté de 27,1%, tandis que celui des femmes de cette tranche d'âge a enregistré une hausse de 25,2% (données non présentées). L'écart de salaire entre les hommes et femmes de 15 à 29 ans est passé de 0,82\$ à 1,77\$.

Le salaire horaire croît avec l'âge. En 2018, il s'élève respectivement à 13,69\$, 17,92\$ et 23,76\$ pour les 15-19 ans, les 20-24 ans et les 25-29 ans (figure 5.34). Sur la période 1998-2018, les 15-19 ans enregistrent la croissance nominale la plus importante (81%), suivis des 20-24 ans (74%) et des 25-29 ans (71%). La hausse est de 66% pour l'ensemble des travailleurs, alors qu'elle est de 77% pour les jeunes de 15 à 29 ans. Durant la période 1998-2018, ce sont les 15-19 ans qui font le plus fort gain en termes de pouvoir d'achat (29,5%) (données non présentées).

Figure 5.33

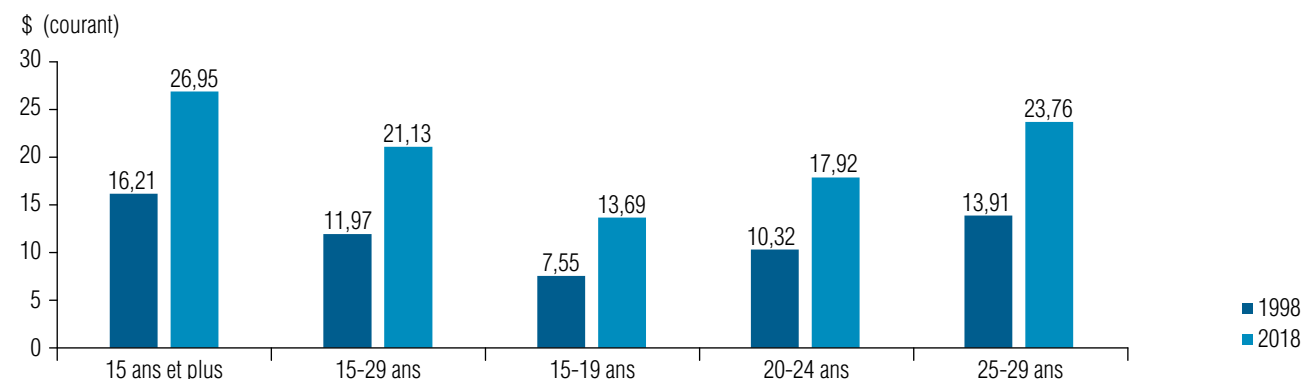
Salaire horaire nominal des employés à temps plein, 15 ans et plus et 15-29 ans, Québec, 1998 et 2018



Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 et 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 5.34

Salaire horaire nominal des employés à temps plein selon le groupe d'âge, 15-29 ans, Québec, 1998 et 2018



Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 et 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. L'évolution du pouvoir d'achat entre 1998 et 2018 s'obtient par la comparaison de la croissance du salaire réel avec le taux d'inflation (40,1%). Le salaire réel (en dollars constants) est le salaire nominal (en dollars courants) auquel on a enlevé les effets de l'inflation (c'est-à-dire la hausse des prix).

Strates de salaire horaire

L'évolution de la répartition de l'emploi salarié selon la strate de salaire horaire permet de voir s'il y a eu des gains en matière de rémunération. Comme on peut le voir à la figure 5.35, les jeunes travailleurs ont amélioré leur situation sur le plan salarial entre les années 1998 et 2018. Ainsi, en 2018, ceux âgés de 15 à 19 ans sont moins présents qu'en 1998 dans la strate regroupant les salaires de moins de 15,00\$ l'heure; sur la période, la baisse est d'environ 9 points de pourcentage. En 2018, ces jeunes se retrouvent plus fréquemment dans la strate correspondant aux salaires qui se situent entre 15,00\$ et 25,00\$ l'heure, mais demeurent toutefois largement concentrés dans la strate de salaire horaire inférieure.

Pour leur part, les travailleurs âgés de 20 à 24 ans en 2018 se retrouvent davantage dans la strate de salaire horaire intermédiaire (salaires entre 15,00\$ et 25,00\$), contrairement à ce qui était noté en 1998. En effet, chez les jeunes de ce groupe d'âge, la part de l'emploi salarié dans cette strate a presque doublé pour se situer à environ 50%, ce qui a entraîné une diminution de la part dans la strate de salaire inférieure.

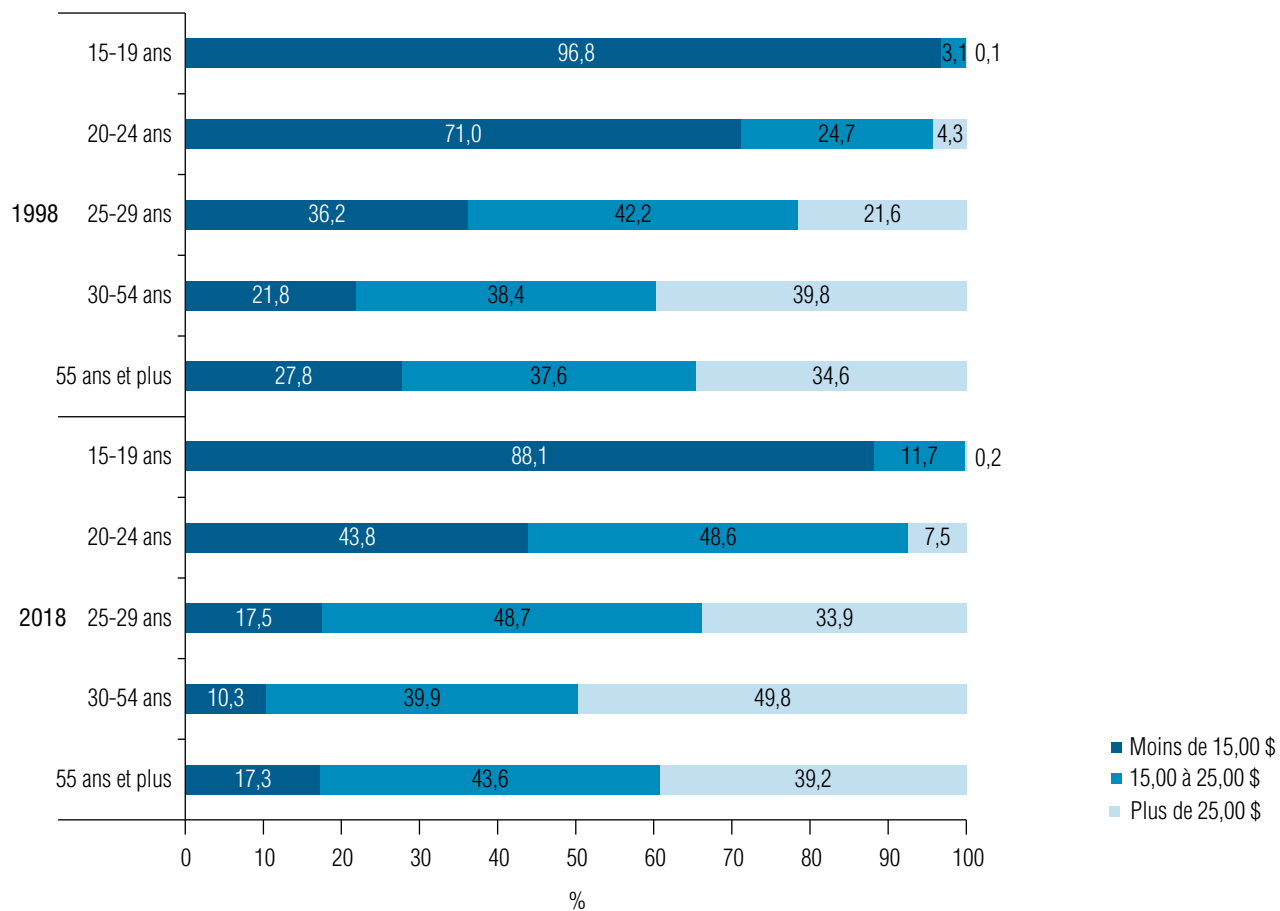
De leur côté, les travailleurs âgés de 25 à 29 ans ont aussi vu leur situation salariale s'améliorer entre les deux années de comparaison. Chez ce groupe de travailleurs, la part d'emplois rémunérés moins de 15,00\$ l'heure a décliné de près de 20 points au profit surtout de la part d'emplois rémunérés plus de 25,00\$ l'heure; en effet, environ le tiers de ces travailleurs occupent de tels emplois en 2018.

L'amélioration de la situation des travailleurs sur le plan de la rémunération horaire s'observe également pour les travailleurs plus âgés (30 ans et plus); en effet, chez ces derniers, la part d'emplois rémunérés moins de 15,00\$ l'heure a diminué de 10 à 12 points. En 2018, ces travailleurs demeurent toujours plus présents dans la strate regroupant les salaires de plus de 25,00\$ l'heure et accroissent leur avantage relatif par rapport aux plus jeunes travailleurs, soit ceux âgés de 15 à 19 ans. On doit toutefois noter que sur ce plan, les 25-29 ans affichent une diminution de leur retard par rapport aux plus âgés entre 1998 et 2018.

Comment interpréter les salaires en dollars de 2018 dans l'analyse de l'évolution des strates de salaire horaire entre 1998 et 2018 ?

Dans l'analyse des résultats présentés dans cette sous-section qui porte sur la variation entre deux années, on doit utiliser une année de référence afin de ramener les salaires horaires sur une même base pour qu'ils puissent être comparés. Cette démarche est nécessaire compte tenu de la croissance de l'inflation observée d'année en année. Ainsi, par rapport à 2002 (année de base), l'indice des prix à la consommation (IPC) au Québec a été de 92,1 en 1998 et de 129,0 en 2018. Entre ces deux années, la croissance de l'IPC a donc été de 40,1% ($129,0/92,1$). Afin que tous les salaires horaires comparés soient en dollars de 2018, on a rehaussé ceux de 1998 de l'ordre de 40%. Ainsi, lorsque l'on parle des salaires de moins de 15\$ l'heure en 1998, on fait référence aux salaires nominaux équivalant à moins de 10,71\$ l'heure pour cette année-là ($15,00\$/1,40$). De même, lorsque l'on parle des salaires de plus de 25\$ l'heure en 1998, on fait référence aux salaires nominaux qui équivalaient alors à plus de 17,86\$ l'heure ou plus ($25,00\$/1,40$).

Figure 5.35

Répartition de l'emploi salarié selon la strate de salaire horaire et le groupe d'âge (en dollars de 2018), Québec, 1998 et 2018

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 et 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

5.6 Indice de remplacement de la main d'œuvre

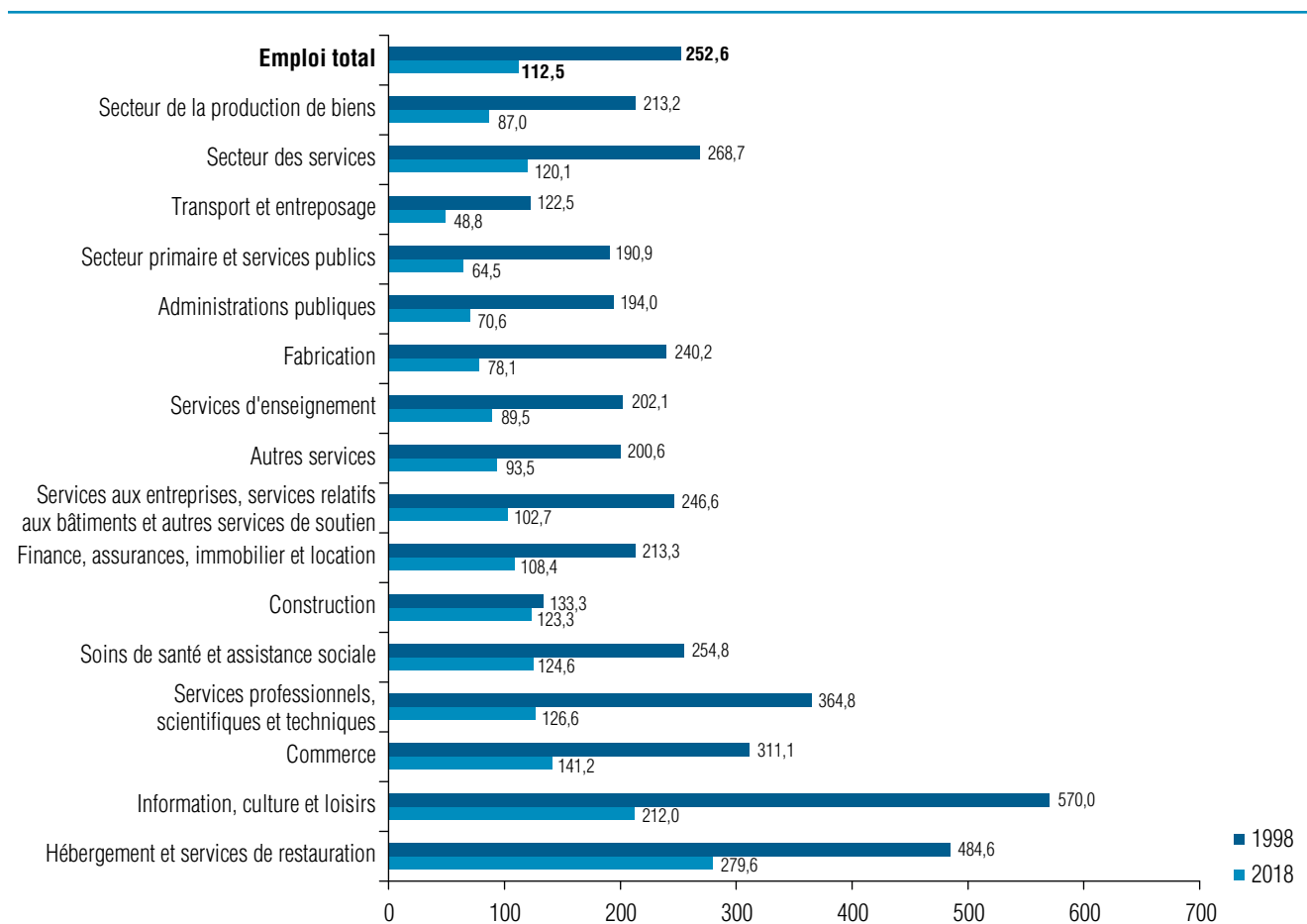
L'indice de remplacement de la main-d'œuvre mesure le remplacement des personnes en emploi qui approchent de l'âge de la retraite (55-64 ans) par des jeunes (20-29 ans). Ainsi, un indice de remplacement de 100 indique que chaque personne qui s'apprête à se retirer du marché du travail est remplacée par une personne plus jeune.

De 1998 à 2018, l'indice de remplacement de la main-d'œuvre est passé de 252,6 à 112,5 au Québec (figure 5.36). La baisse de l'indice s'explique essentiellement par le fait que le nombre de personnes qui approchent de l'âge de la retraite est plus élevé que le nombre de jeunes qui peuvent les remplacer. Tant en 1998 qu'en 2018, l'indice de remplacement est plus élevé dans le secteur des services que dans le secteur des biens.

Entre 1998 et 2018, 6 industries sur 16 ont vu leur indice passer en deçà du seuil de « un pour un ». Il s'agit de la fabrication, du secteur primaire et des services publics, des services d'enseignement, des administrations publiques, des autres services ainsi que du transport et de l'entreposage. En 2018, c'est dans cette dernière industrie que l'indice de remplacement est le plus faible (48,8), tandis que c'est dans l'industrie de l'hébergement et des services de restauration (279,6) qu'il est le plus élevé.

Figure 5.36

Indice de remplacement de la main-d'œuvre selon les industries, Québec, 1998 et 2018



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 et 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

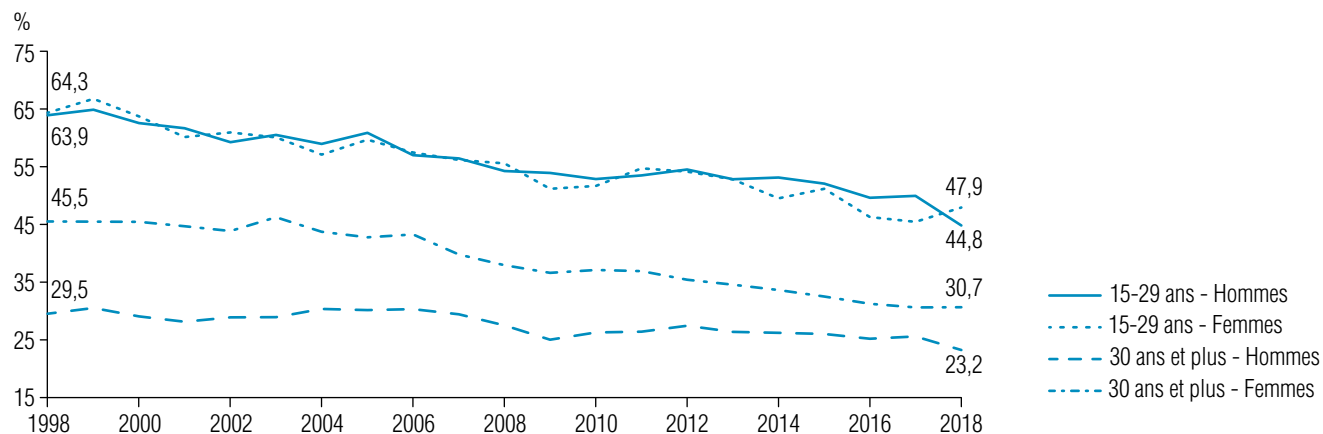
5.7 Qualité⁵ de l'emploi

En 1998, un peu plus de 60 % des emplois salariés non étudiants occupés par des femmes ou des hommes âgés de moins de 30 ans étaient de qualité faible (figure 5.37). Chez les deux sexes, la part de ce type d'emplois décline progressivement sur la période. Entre 1998 et 2018, elle enregistre une baisse toutefois plus forte chez les jeunes hommes (environ 19 points de pourcentage) que chez les jeunes femmes (environ 16 points). La part d'emplois de qualité faible s'établit en 2018 à environ 45 % chez les hommes et à environ 48 % chez les femmes.

Chez les travailleurs salariés non étudiants âgés de 30 ans et plus, on observe également une diminution de la part d'emplois de qualité faible sur la période. Cependant, cette baisse est beaucoup plus importante chez les femmes (environ 15 points de pourcentage) que chez les hommes (environ 6 points), chez qui la part était déjà moins élevée en 1998 (29,5 % c. 45,5 %). L'écart entre les sexes s'est toutefois réduit de façon appréciable, passant d'environ 16 points en 1998 à environ 7 points en 2018. Chez les travailleurs salariés non étudiants âgés de 15 à 29 ans, l'écart est plus limité, se situant à environ 3 points de pourcentage en 2018.

Figure 5.37

Part d'emplois de qualité faible¹ chez les salariés non étudiants âgés de 15 à 29 ans et de 30 ans et plus, Québec, 1998 à 2018



1. Voir les notes méthodologiques et précautions dans le glossaire.

Note : Le niveau « qualité faible » comprend : 1) les emplois à temps partiel involontaire ; 2) les emplois rémunérés moins de 15 \$ l'heure (dollars de 2002) et qui sont soit de qualification faible, instables, occupés par des travailleurs surqualifiés ou à temps plein (41 heures et plus par semaine).

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 et 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

5. Voir les notes méthodologiques et précautions dans le glossaire.

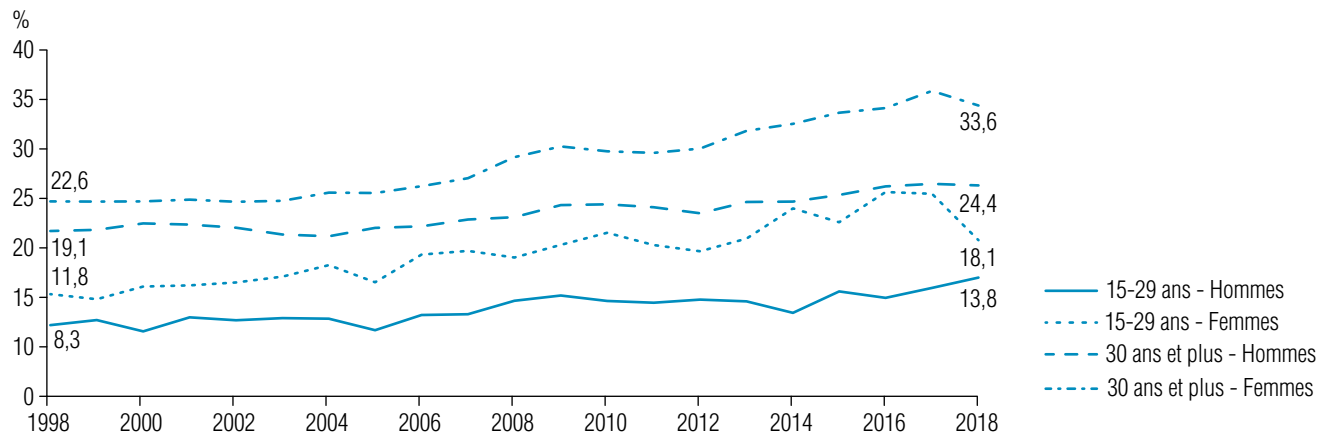
En parallèle, on note chez les moins de 30 ans, une tendance à un accroissement de la part d’emplois de qualité élevée entre 1998 et 2018. Chez les femmes, la proportion de ce type d’emplois est passée d’environ 12 % à environ 18 %, ce qui correspond à un gain de l’ordre de 6 points sur la période (figure 5.38). L’amélioration est relativement semblable chez les jeunes hommes, qui affichent une part d’emplois de qualité élevée d’environ 14 % en 2018. Par ailleurs, la situation des jeunes femmes en 2018 est particulière, puisqu’on note chez elles une baisse de la part d’emplois de qualité élevée d’environ 5 points de pourcentage par rapport à 2017. Cette diminution est statistiquement significative.

La plus grande présence des emplois de qualité élevée s’observe également chez les 30 ans et plus. À ce chapitre, les gains apparaissent deux fois plus importants chez les femmes (environ 11 points de pourcentage) que chez les hommes (environ 5 points) de ce groupe d’âge entre 1998 et 2018. En 2018, environ le tiers des travailleuses salariées non étudiantes et environ le quart des travailleurs salariés non étudiants occupent un emploi de qualité élevée. Les jeunes accusent donc un retard par rapport aux plus vieux en matière d’emplois de qualité élevée. Les écarts se situent respectivement à environ 16 points et à 11 points chez les femmes et chez les hommes en 2018. Chez les femmes, cet écart est plus élevé que celui noté 20 ans plus tôt, qui était d’environ 11 points.

La situation en ce qui a trait aux emplois de qualité faible révèle des différences importantes entre les plus jeunes et les plus vieux en 1998, l’écart moyen étant d’environ 19 points chez les femmes et d’environ 34 points chez les hommes (figure 5.37). En 2018, l’écart défavorable aux plus jeunes était d’environ 17 points chez les femmes et d’environ 22 points chez les hommes.

Figure 5.38

Part d’emplois de qualité élevée¹ chez les salariés non étudiants âgés de 15 à 29 ans et de 30 ans et plus, Québec, 1998 à 2018



1. Voir les notes méthodologiques et précautions dans le glossaire.

Note: Le niveau « qualité élevée » comprend les emplois stables de qualification élevée, à temps partiel volontaire ou à temps plein (30-40 heures par semaine), qui sont rémunérés 15 \$/h ou plus (dollars de 2002).

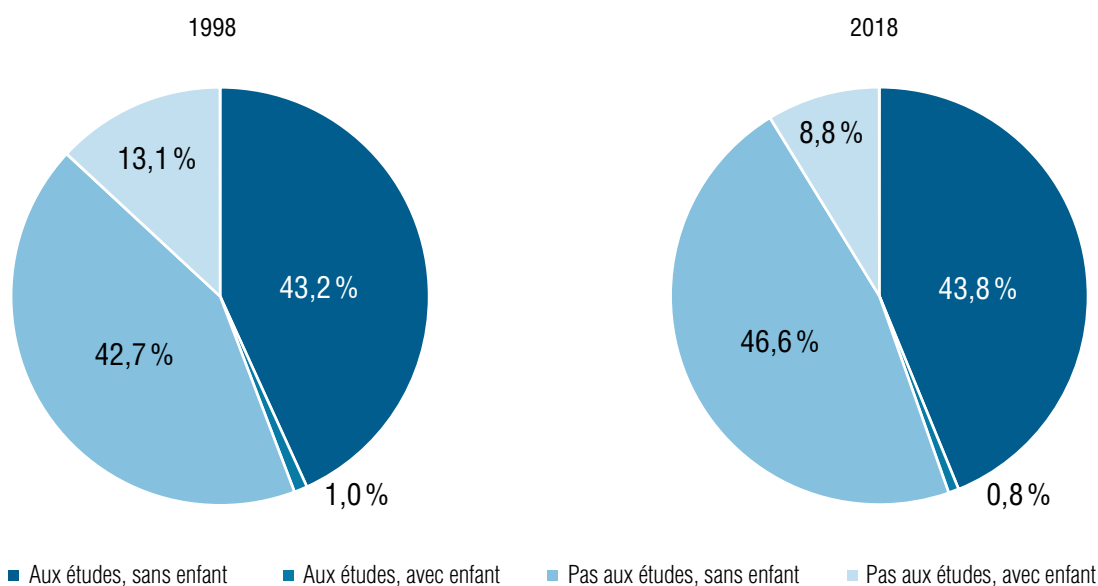
Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 et 2018. Adapté par l’Institut de la statistique du Québec.

5.8 Conciliation emploi-études-famille

En 2018, environ 47 % des jeunes de 15 à 29 ans ne sont pas aux études et ne sont pas parents d'un enfant (figure 5.39). Une part similaire de jeunes (44 %) sont aux études⁶ et n'ont pas d'enfant. Ces proportions ont toutes deux légèrement crû par rapport à 1998. Du côté des jeunes qui ne sont pas aux études et qui sont parents, leur part est passée de 13 % à 9 % entre 1998 et 2018. Enfin, seulement 1 % des 1 460 000 jeunes sont parents et aux études en 2018. Cette part est semblable à celle notée en 1998.

Figure 5.39

Répartition de la population selon la fréquentation scolaire et la présence d'enfant, 15-29 ans, Québec, 1998 et 2018



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 et 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

6. Pour distinguer les étudiants des non-étudiants, on exclut les mois d'été ; ainsi, les estimations dans la section 5.8 sont calculées sur la base des mois d'études, soit les mois de janvier à avril et de septembre à décembre. Pour cette période, on compte en moyenne 1 460 000 jeunes de 15 à 29 ans au Québec en 2018.

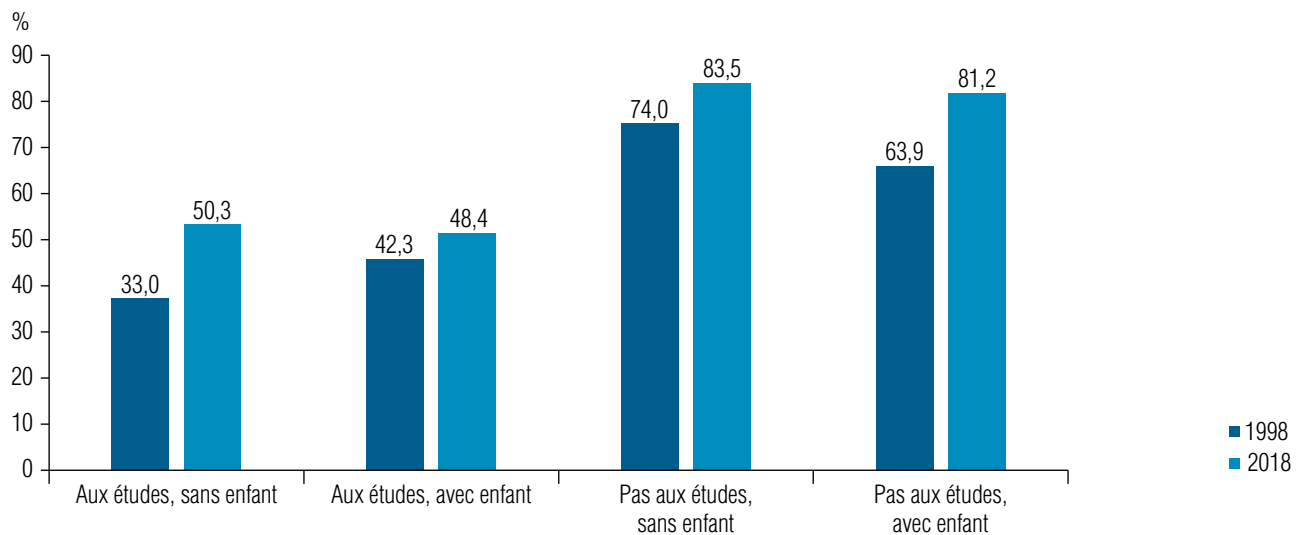
En 2018, environ la moitié des étudiants, avec enfant (48 %) ou sans enfant (50 %), étaient en emploi (figure 5.40). Par rapport à 1998, le taux d'emploi des étudiants avec enfant a progressé de 6 points de pourcentage (passant de 42 % à 48 %), alors que celui des étudiants sans enfant a crû de 17 points (passant de 33 % à 50 %).

Par ailleurs, on note qu'en 1998, le taux d'emploi des jeunes aux études avec enfant était plus élevé de 9 points de pourcentage que celui de leurs homologues sans enfant (42 % c. 33 %). En 2018, la situation s'inverse ; le taux d'emploi des jeunes aux études sans enfant est plus élevé de 2 points de pourcentage que celui de leurs homologues avec enfant (50 % c. 48 %).

En 2018, chez les jeunes qui ne sont pas aux études, le taux d'emploi des parents ne se distingue pas beaucoup de celui des non-parents. En effet, le taux d'emploi est de 84% chez les non-étudiants sans enfant et de 81 % chez les non-étudiants avec enfant. Par rapport à 1998, le taux d'emploi a augmenté dans ces deux groupes, mais plus rapidement chez les non-étudiants avec enfant (+ 17 points c. + 10 points). De fait, l'écart entre les deux groupes, qui s'établissait à 10 points de pourcentage au début de la période, est de seulement 2,3 points en 2018.

Figure 5.40

Taux d'emploi selon la fréquentation scolaire et la présence d'enfant, 15-29 ans, Québec, 1998 et 2018



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 et 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Emploi chez les étudiants

Les étudiants à temps plein âgés de 15 à 29 ans sont de plus en plus nombreux à occuper un emploi pendant leurs études⁷. La proportion est passée de 29 % en 1996 à 47 % en 2018 (tableau 5.8). L'augmentation du taux d'emploi chez les étudiants à temps plein s'observe pour chaque groupe d'âge.

Ce sont les étudiants âgés de 20 à 24 ans qui présentent le taux d'emploi le plus élevé pour chaque année de la période, sauf pour 2018. Leur taux d'emploi a augmenté de 13,1 points de pourcentage sur la période, passant de 41,7 % en 1996 à 54,8 % en 2018. Chez les plus jeunes (15 à 19 ans), bien que moins élevé, le taux a également crû, passant de 23,7 % à 40,5 %, ce qui correspond à une variation de près de 17 points. Toutefois, ce sont les étudiants âgés de 25 à 29 ans qui présentent l'augmentation la plus importante pour la période, leur taux étant passé de 37,5 % à 56,1 %, ce qui représente une hausse de près de 19 points de pourcentage.

Les étudiants plus âgés consacrent hebdomadairement un plus grand nombre d'heures au travail que les plus jeunes⁸. En 2018, les étudiants de 25 à 29 ans ont travaillé en moyenne environ une vingtaine d'heures par semaine pendant les mois d'études (tableau 5.8), tandis que leurs homologues de 20 à 24 ans ont travaillé environ 16 heures par semaine et ceux de 15 à 19 ans, près de 13 heures par semaine. Le nombre moyen d'heures de travail hebdomadaires est demeuré relativement stable entre 1996 et 2018 pour les 15 à 19 ans et les 20 à 24 ans. On observe un peu plus de variations chez les 25 à 29 ans, bien que le nombre moyen d'heures de travail pour ce groupe se soit généralement élevé entre 20 et 22 heures pour la période étudiée.

Tableau 5.8

Taux d'emploi et nombre moyen d'heures de travail hebdomadaire¹ chez les étudiants à temps plein de 15 à 29 ans, selon le groupe d'âge, Québec 1996 à 2018

	Taux d'emploi				Nombre moyen d'heures			
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Total	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Total
	%				heure			
1996	23,7	41,7	37,4	29,4	12,3	16,7	22,7	14,8
1997	21,5	39,5	35,8	27,4	11,6	16,1	20,6	14,1
1998	22,7	42,6	35,2	29,2	12,3	15,9	20,1	14,4
1999	25,5	43,1	34,0	31,0	12,7	16,6	23,2	14,9
2000	27,8	46,9	34,6	33,9	13,8	17,3	20,5	15,7
2001	27,9	48,5	39,9	35,0	13,4	17,4	21,1	15,7
2002	31,7	51,7	39,7	38,3	13,4	16,5	21,7	15,3
2003	34,4	51,7	45,2	40,5	13,2	16,4	22,8	15,3
2004	33,2	52,2	44,2	40,0	13,5	17,1	19,1	15,5
2005	33,2	51,5	40,2	39,3	13,6	16,9	17,0	15,2
2006	32,8	53,4	43,3	39,8	13,3	16,9	21,9	15,5
2007	36,5	54,1	48,3	42,4	13,3	16,5	19,8	15,1
2008	39,0	55,6	48,6	44,7	13,3	17,0	20,0	15,3
2009	36,7	50,8	45,6	41,6	13,5	15,7	21,8	15,1
2010	37,4	55,4	48,9	43,9	12,9	15,7	21,9	14,8
2011	36,1	54,2	44,3	42,6	12,8	15,7	19,1	14,5
2012	34,9	54,4	49,9	42,9	13,1	17,3	22,3	15,9
2013	36,4	54,0	46,5	43,3	12,6	15,6	21,3	14,7
2014	37,3	56,4	47,9	45,0	12,5	15,6	20,0	14,6
2015	37,9	55,5	45,8	45,0	12,4	15,0	18,8	14,2
2016	35,7	58,1	50,0	45,1	12,4	15,8	20,1	14,9
2017	39,3	54,7	53,6	46,3	12,5	16,2	20,5	15,0
2018	40,5	54,8	56,1	47,1	12,6	15,8	20,5	14,9

1. Le taux d'emploi est calculé sur la base des mois d'études (septembre à avril). Seuls les étudiants qui ont déclaré occuper un travail sont pris en compte dans le calcul de la moyenne des heures travaillées.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1996 à 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Le taux d'emploi des étudiants à temps plein est calculé sur la base des mois d'études (septembre à avril).

8. Seuls les étudiants qui ont déclaré occuper un travail sont pris en compte dans le calcul de la moyenne des heures travaillées.

Une évolution à la hausse du taux d'emploi a été notée chez les étudiants à temps plein de 15 à 29 ans au cours de la période 1996-2018, tant chez les hommes que chez les femmes (tableau 5.9). Le taux a toutefois progressé plus rapidement chez les femmes ; un écart s'est ainsi creusé entre les sexes, et ce, de façon plus marquée à partir de 2007. Dès cette année-là, l'écart s'est maintenu à environ 10 points de pourcentage, alors qu'il n'était généralement que de quelques points antérieurement. Par contre, le nombre moyen d'heures de travail semble légèrement supérieur chez les étudiants à temps plein de sexe masculin comparativement à leurs homologues féminins, pour un écart d'environ une heure⁹.

Le taux d'emploi et le nombre moyen d'heures de travail hebdomadaires chez les étudiants à temps plein âgés de 15 à 29 ans sont présentés par région administrative aux annexes 5.10 et 5.11.

Tableau 5.9

Taux d'emploi et nombre moyen d'heures de travail hebdomadaire¹ chez les étudiants à temps plein âgés de 15 à 29 ans, selon le sexe, Québec 1996 à 2018

	Taux d'emploi			Nombre moyen d'heures		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
	%			heure		
1996	29,4	29,4	29,4	14,8	15,3	14,3
1997	27,4	25,7	29,0	14,1	14,7	13,6
1998	29,2	26,8	31,5	14,4	15,2	13,8
1999	31,0	29,6	32,3	14,9	15,7	14,3
2000	33,9	32,4	35,3	15,7	15,9	15,5
2001	35,0	33,8	36,1	15,7	15,9	15,5
2002	38,3	36,1	40,4	15,3	16,1	14,6
2003	40,5	37,0	43,7	15,3	16,1	14,7
2004	40,0	37,1	42,8	15,5	16,2	14,9
2005	39,3	36,0	42,3	15,2	15,8	14,8
2006	39,8	38,5	41,1	15,5	16,5	14,7
2007	42,4	37,6	46,9	15,1	16,0	14,3
2008	44,7	40,8	48,2	15,3	16,4	14,4
2009	41,6	34,9	47,3	15,1	15,6	14,8
2010	43,9	38,7	48,6	14,8	15,3	14,5
2011	42,6	37,3	47,4	14,5	15,2	14,1
2012	42,9	38,3	47,2	15,9	16,6	15,3
2013	43,3	38,2	47,8	14,7	15,2	14,4
2014	45,0	39,4	49,8	14,6	15,3	14,2
2015	45,0	39,0	50,4	14,2	14,8	13,8
2016	45,1	37,8	51,7	14,9	15,3	14,6
2017	46,3	41,6	50,5	15,0	15,5	14,6
2018	47,1	41,9	51,8	14,9	15,7	14,3

1. Le taux d'emploi est calculé sur la base des mois d'études (septembre à avril). Seuls les étudiants qui ont déclaré occuper un travail sont pris en compte dans le calcul de la moyenne des heures travaillées.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1996 à 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

9. Sauf pour la période 2006-2008, on ne détecte pas d'écart significatif entre les hommes et les femmes, compte tenu des marges d'erreur associées aux estimations.

Proches aidants

En 2012, 427 300 jeunes de 15 à 34 ans ont fourni de l'aide ou des soins à un proche, ce qui correspond à une proportion d'environ 21 % (un jeune sur cinq) (tableau 5.10). Par ailleurs, environ le quart de l'ensemble des proches aidants était âgé de 15 à 34 ans. Comparativement à cette population, les personnes de 35 ans et plus étaient proportionnellement plus nombreuses à être des proches aidants (27 % c. 21 %).

Bien que les femmes de 25 à 34 ans et de 35 ans et plus semblent avoir plus tendance que les hommes des mêmes groupes d'âge à s'occuper d'un proche (respectivement 25 % c. environ 16 % et 31 % c. 23 %), la proportion à fournir ce type d'aide ne varie pas significativement selon le sexe chez les 15-24 ans.

Tableau 5.10

Population estimée, proportion de proches aidants et répartition des proches aidants, selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2012

	Population estimée			Proportion de proches aidants ¹			Part des proches aidants		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
	k			%					
15 ans et plus	1 675,7	710,0	965,7	25,0	21,4	28,6	100,0	100,0	100,0
15 - 34 ans	427,3	188,0	239,3	20,5	17,7	23,4	25,5	26,5	24,8
15-24 ans	202,4	98,9*	103,5*	20,3	19,4*	21,3*	12,1	13,9*	10,7*
25-34 ans	224,9	89,2	135,7	20,7	16,1*	25,4	13,4	12,6*	14,1
35 ans et plus	1 248,4	522,0	726,4	27,1	23,2	30,8	74,5	73,5	75,2

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

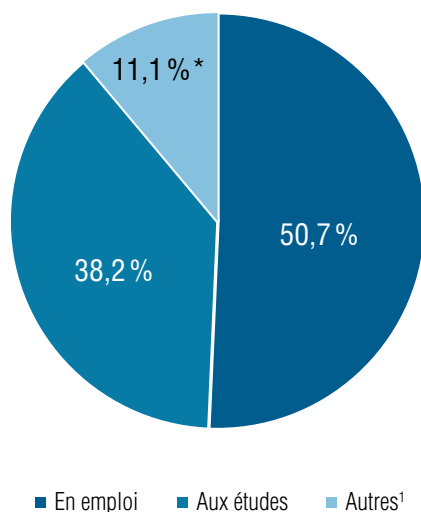
1. Parmi la population québécoise âgée de 15 ans et plus, à l'exclusion des personnes qui résident à temps plein dans une institution.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale – Soins donnés et reçus* (fichier de microdonnées à grande diffusion), 2012. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2012, un peu plus de la moitié des proches aidants de 15 à 34 ans étaient en emploi (occupaient un emploi rémunéré ou travaillaient à leur propre compte) (51 %), tandis qu'environ 38 % consacraient la majeure partie de leur temps aux études (figure 5.41). La part des jeunes proches aidants dont l'activité principale était tout autre au cours des 12 derniers mois – notamment la recherche d'un emploi, le fait de prodiguer des soins aux enfants ou le fait d'être en congé parental – est d'environ 11 %.

Figure 5.41

Répartition des proches aidants âgés de 15 à 34 ans selon l'activité principale, Québec, 2012



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

1. Inclut la recherche d'un emploi, le fait de s'occuper des enfants, le fait d'être en congé de maternité ou de paternité, le fait d'être en congé de maladie de longue durée, le fait de prodiguer des soins à des membres de la famille ou des amis pour un problème de santé de longue durée, etc.

Source: Statistique Canada, Enquête sociale générale – Soins donnés et reçus (fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD)), 2012. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les résultats qui suivent font état du lien entre les jeunes proches aidants et leurs bénéficiaires principaux, ceux-ci étant les personnes à qui les proches aidants considèrent avoir consacré le plus de temps et de ressources au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête.

En 2012, près de la moitié des jeunes proches aidants s'étaient occupés principalement d'un membre de leur famille élargie au cours de la dernière année (48 %), tandis qu'un peu plus du tiers avaient fourni de l'aide ou des soins à un membre de leur famille immédiate (36 %) (tableau 5.11). Plus précisément, près de 30 % des proches aidants de 15 à 34 ans s'étaient occupés de leur grand-mère et, dans une proportion similaire, d'un parent.

Tableau 5.11

Répartition des proches aidants âgés de 15 à 34 ans selon le lien avec le bénéficiaire principal, Québec, 2012

	Proches aidants de 15 à 34 ans
	%
Total	100,0
Famille immédiate¹	36,3
Parent	28,6
Père	14,2 *
Mère	14,4 *
Autre membre de la famille immédiate	7,7
Famille élargie²	47,7
Grand-mère	29,5
Autre membre de la famille élargie	18,2
Autre³	16,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Inclut les conjoints et conjointes, les ex-conjoints et ex-conjointes, les enfants, les parents ainsi que les frères et sœurs.

2. Inclut les petits-enfants, les grands-parents, les membres de la belle-famille, les neveux et nièces, les oncles et tantes ainsi que les cousins et cousines.

3. Inclut les amis et amies, les voisins et voisines et les collègues.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale – Soins donnés et reçus* (fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD)), 2012. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Entrepreneuriat

6.1 Exploitants agricoles

6.2 Travailleurs autonomes

Introduction

La présente section sur l'entrepreneuriat fournit de l'information sur les exploitants agricoles et les travailleurs autonomes. La première partie porte sur l'évolution du nombre d'exploitants agricoles ainsi que sur leur répartition selon le groupe d'âge. La deuxième partie aborde divers aspects relatifs aux travailleurs autonomes, notamment l'évolution de leur nombre dans le temps, le taux d'entrée des jeunes travailleurs autonomes ainsi que les raisons d'être un travailleur autonome.

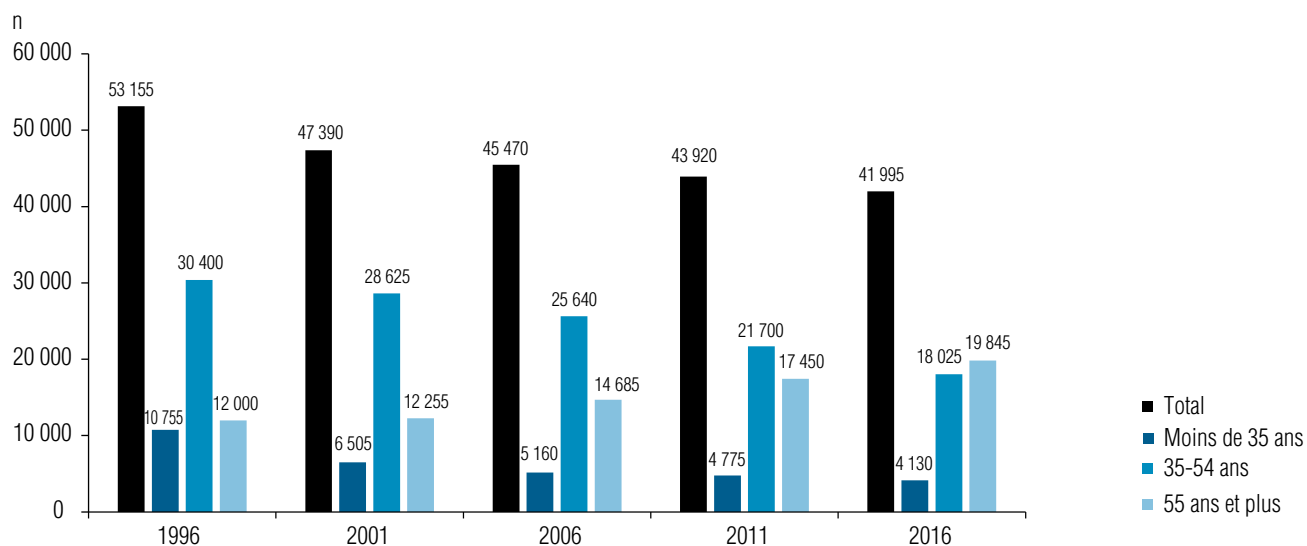
Les statistiques présentées proviennent des Recensements de l'agriculture et de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada ainsi que de compilations spéciales effectuées par Statistique Canada et le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

6.1 Exploitants agricoles

Le nombre d'exploitants agricoles n'a cessé de diminuer au Québec : en 2016, on dénombrait près de 42 000 exploitants, soit environ 11 160 de moins qu'en 1996 (figure 6.1). Le nombre d'exploitants agricoles âgés de moins de 35 ans montre la même tendance : estimé à 10 800 en 1996, il est passé à 4 130 en 2016, ce qui correspond à une baisse de plus de la moitié du nombre d'exploitants dans cette tranche d'âge.

Parmi l'ensemble des exploitants agricoles, les jeunes de moins de 35 ans affichent une baisse, leur part étant passée de 20 % en 1996 à 10 % en 2016 (figure 6.2). La tendance est identique pour le groupe des 35-54 ans. Par contre, la part des exploitants agricoles plus âgés (55 ans et plus) a progressé : elle atteint 47 % en 2016, alors qu'elle s'établissait à 23 % en 1996.

Figure 6.1
Nombre d'exploitants agricoles selon le groupe d'âge, Québec, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016

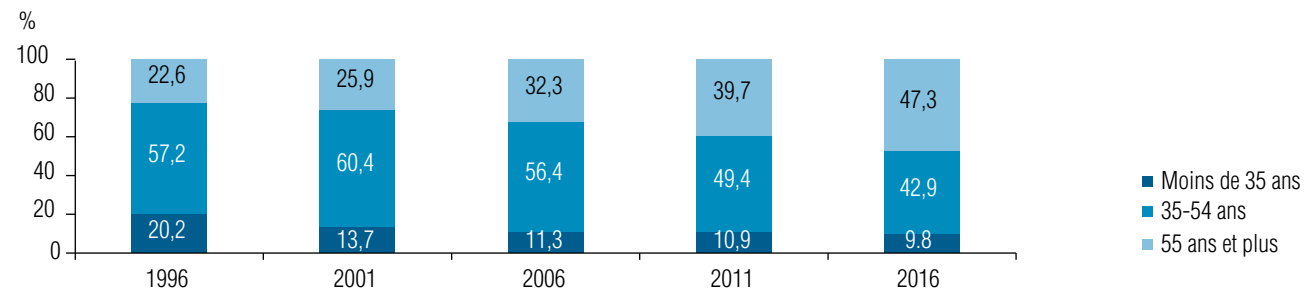


Notes : Jusqu'à trois exploitants peuvent être déclarés par ferme. Il s'agit d'un dénombrement des exploitants distincts. Les personnes qui exploitent deux fermes distinctes ou plus sont donc incluses une seule fois dans le total.

La somme des parties peut être différente du total présenté en raison des arrondissements.

Source : Statistique Canada, Recensements de l'agriculture de 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016.

Figure 6.2
Répartition des exploitants agricoles selon le groupe d'âge, Québec, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016



Note : Jusqu'à trois exploitants peuvent être déclarés par ferme. Il s'agit d'un dénombrement des exploitants distincts. Les personnes qui exploitent deux fermes distinctes ou plus sont donc incluses une seule fois dans le total.

Source : Statistique Canada, Recensements de l'agriculture de 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016.

6.2 Travailleurs autonomes

Au Québec, le nombre de travailleurs autonomes – ou personnes travaillant à leur propre compte – a connu une forte croissance (+ 151 %) depuis 1976, date correspondant au début de la série de données provenant de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada. En effet, on estimait à environ 224 000 le nombre de travailleurs autonomes en 1976, alors qu'ils sont plus de 561 000 en 2018 (données non présentées). Cette croissance est observée dans une moindre mesure pour les travailleurs autonomes de 15 à 34 ans (+ 42 %) que pour les travailleurs autonomes de 35 ans et plus (+ 202 %). Statistique Canada estime le nombre de travailleurs autonomes de 15 à 34 ans à 101 300 en 2018, alors qu'ils étaient environ 71 300 en 1976. L'évolution du nombre de ces jeunes travailleurs montre un sommet dans les années 80 et 90 (plus de 100 000 travailleurs autonomes). L'année 2018 renoue avec les niveaux de 2010 et 2011. On estimait le nombre de travailleurs autonomes de 35 ans et plus à 152 600 en 1976, alors qu'il serait de 460 200 en 2018.

Le nombre de travailleurs autonomes en proportion de l'emploi total, tous âges confondus, est passé de 10 % en 1976 à 13 % en 2018 (données non présentées). Cette augmentation est également observable au Canada (15 % en 2018) et en Ontario (15,5 % en 2018)¹.

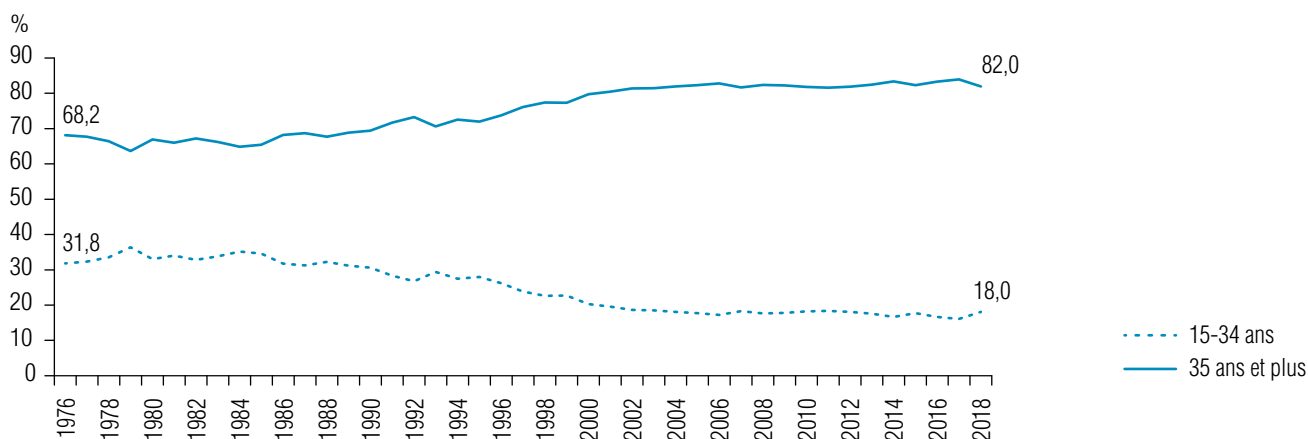
Les travailleurs autonomes se subdivisent en deux catégories : avec et sans aide rémunérée. Le nombre de travailleurs autonomes avec employés est généralement plus faible que le nombre de travailleurs autonomes exerçant seuls. Cette affirmation est toujours vraie chez les travailleurs autonomes de 15 à 34 ans. Parmi ces derniers, la proportion avec employés a évolué à la baisse entre 1976 et 2018, passant de 38 % à 25 %. Chez les travailleurs autonomes de 35 ans et plus, malgré une augmentation dans les années 80, la proportion avec employés est passée de 48 % en 1976 à 31 % en 2018. Pour la suite de l'analyse, les travailleurs avec et sans employés sont pris en compte indistinctement.

1. Statistique Canada, « Les Canadiens qui travaillent à leur propre compte : Qui sont-ils et pourquoi le font-ils? », *Regard sur les statistiques du travail*, [En ligne], produit n° 71-222-X au catalogue de Statistique Canada, mai, p. 1-11. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/71-222-x/71-222-x2019002-fra.pdf?st=njC10mQz].

Proportion de travailleurs autonomes selon le groupe d'âge

Lorsqu'on compare les travailleurs autonomes de 15 à 34 ans à leurs homologues plus âgés, on constate que leur poids a considérablement diminué avec le temps. En effet, les jeunes travailleurs autonomes représentaient 32 % de l'ensemble des travailleurs autonomes en 1976, alors qu'ils ne comptent plus que pour 18 % en 2018 (figure 6.3 et tableau 6.1).

Figure 6.3
Proportion de travailleurs autonomes selon le groupe d'âge, Québec, 1976 à 2018



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active (EPA)*, 1976 à 2018, fichier de microdonnées à grande diffusion.
Compilation : Ministère de l'Économie et de l'Innovation et Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.1
Proportion de travailleurs autonomes selon le groupe d'âge, Québec, 1976 à 2018

	1976	1978	1980	1982	1984	1986	1988	1990	1992	1994	1996	1998	2000	2002	2004	2006	2008	2010	2012	2014	2016	2018
	%																					
15-34 ans	31,8	33,6	33,1	32,8	35,2	31,8	32,3	30,6	26,8	27,5	26,2	22,6	20,3	18,6	18,1	17,2	17,6	18,2	18,1	16,6	16,7	18,0
35 ans et plus	68,2	66,4	66,9	67,2	64,8	68,2	67,7	69,4	73,2	72,5	73,8	77,4	79,7	81,4	81,9	82,8	82,4	81,8	81,9	83,4	83,3	82,0

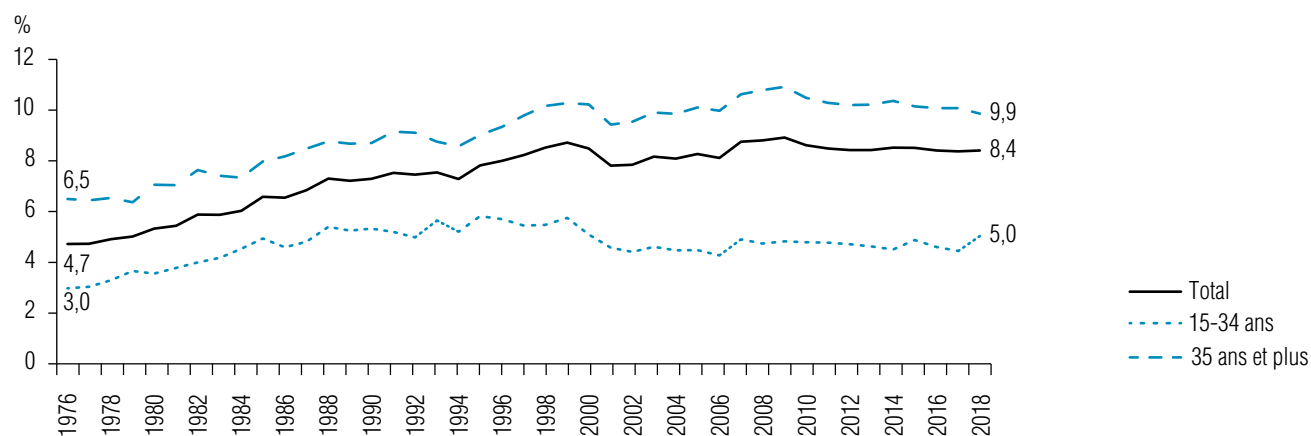
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active (EPA)*, 1976 à 2018, fichier de microdonnées à grande diffusion.
Compilation : Ministère de l'Économie et de l'Innovation et Institut de la statistique du Québec.

Taux de travailleurs autonomes

Le taux de travailleurs autonomes est constitué du nombre de travailleurs autonomes d'un groupe d'âge rapporté à la population de ce même groupe. Il ne dépasse pas les 9 % tous âges confondus pour la période observée. Chez les travailleurs autonomes de 15 à 34 ans, ce taux est passé de 3 % en 1976 à 5 % en 2018 (figure 6.4 et tableau 6.2). Il n'a jamais dépassé les 6 % (taux observés en 1993, 1995, 1996 et 1999). Chez les travailleurs autonomes plus âgés, le taux est systématiquement plus élevé : il est passé de 6 % en 1976 à 10 % en 2018.

Figure 6.4

Taux de travailleurs autonomes selon le groupe d'âge, Québec, 1976 à 2018



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active (EPA)*, 1976 à 2018, fichier de microdonnées à grande diffusion.

Compilation : Ministère de l'Économie et de l'Innovation et Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2

Taux de travailleurs autonomes selon le groupe d'âge, Québec, 1976 à 2018

	1976	1978	1980	1982	1984	1986	1988	1990	1992	1994	1996	1998	2000	2002	2004	2006	2008	2010	2012	2014	2016	2018
	%																					
Total	4,7	4,9	5,3	5,9	6,0	6,5	7,3	7,3	7,5	7,3	8,0	8,5	8,5	7,8	8,1	8,1	8,8	8,6	8,4	8,5	8,4	8,4
15-34 ans	3,0	3,3	3,6	4,0	4,5	4,6	5,4	5,3	5,0	5,2	5,7	5,5	5,1	4,4	4,5	4,3	4,7	4,8	4,7	4,5	4,6	5,0
35 ans et plus	6,5	6,5	7,1	7,6	7,3	8,2	8,8	8,7	9,1	8,6	9,3	10,2	10,2	9,5	9,9	10,0	10,8	10,5	10,2	10,4	10,1	9,9

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active (EPA)*, 1976 à 2018, fichier de microdonnées à grande diffusion.

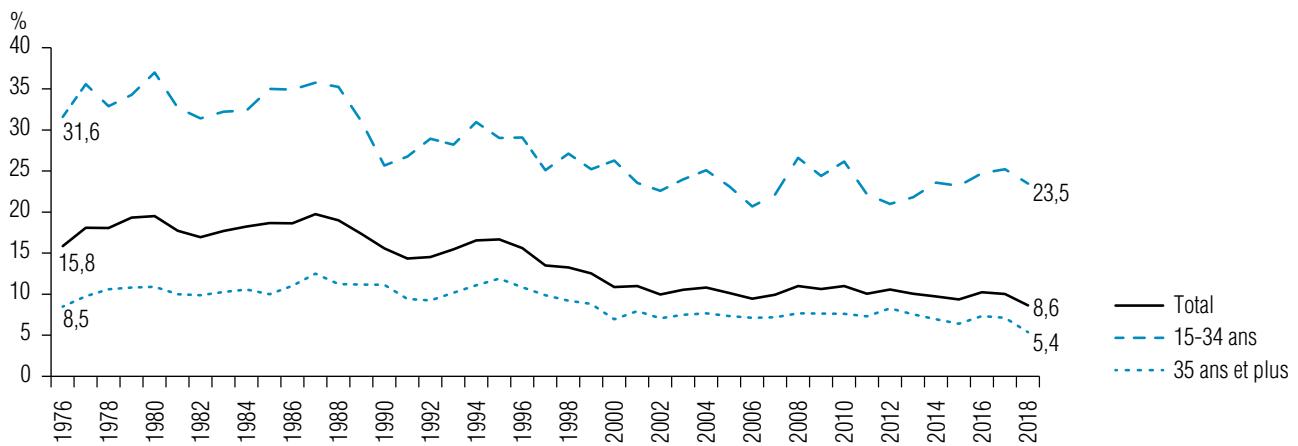
Compilation : Ministère de l'Économie et de l'Innovation et Institut de la statistique du Québec.

Travailleurs autonomes entrants

Le terme « travailleurs autonomes entrants » désigne les individus ayant acquis le statut dans les 12 derniers mois. Statistique Canada estime le nombre de ces travailleurs à 48 600 en 2018 (35 500 en 1976) (données non présentées).

Chez les jeunes travailleurs autonomes, le nombre d'individus ayant acquis ce statut dans l'année est relativement important : ils constituaient 32 % de l'ensemble des travailleurs autonomes en 1976 (22 500 sur 71 300), tandis que leur part est de 23 % en 2018 (23 800 sur 101 300) (figure 6.5 et tableau 6.3). Cette proportion correspond au taux d'entrée, qui est donc de plus d'un jeune travailleur autonome sur 5 en 2018. En comparaison, chez les travailleurs autonomes de 35 ans et plus, le taux d'entrée était de 8 % en 1976, alors qu'il se situe à 5 % en 2018. L'évolution du taux d'entrée présente une tendance générale à la baisse pour les deux groupes d'âge.

Figure 6.5
Taux d'entrée des travailleurs autonomes selon le groupe d'âge, Québec, 1976 à 2018



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active (EPA)*, 1976 à 2018, fichier de microdonnées à grande diffusion.
Compilation : Ministère de l'Économie et de l'Innovation et Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.3
Taux d'entrée des travailleurs autonomes selon le groupe d'âge, Québec, 1976 à 2018

	1976	1978	1980	1982	1984	1986	1988	1990	1992	1994	1996	1998	2000	2002	2004	2006	2008	2010	2012	2014	2016	2018
	%																					
Total	15,8	18,1	19,5	16,9	18,2	18,6	19,0	15,6	14,5	16,5	15,6	13,3	10,9	10,0	10,8	9,5	11,0	11,0	10,6	9,7	10,2	8,6
15-34 ans	31,6	32,9	37,0	31,4	32,4	34,9	35,2	25,7	28,9	31,0	29,1	27,1	26,3	22,6	25,1	20,7	26,6	26,2	21,0	23,6	24,7	23,5
35 ans et plus	8,5	10,6	10,9	9,9	10,6	11,0	11,2	11,1	9,2	11,1	10,8	9,2	6,9	7,1	7,7	7,1	7,7	7,6	8,3	7,0	7,3	5,4

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active (EPA)*, 1976 à 2018, fichier de microdonnées à grande diffusion.
Compilation : Ministère de l'Économie et de l'Innovation et Institut de la statistique du Québec.

Raisons d'être un travailleur autonome

La proportion de travailleurs autonomes de 15 à 34 ans ayant indiqué l'indépendance, la liberté ou le désir d'être leur propre patron comme raison principale est de 39 % au Québec en 2018, alors que 10 % ont déclaré que c'était principalement la nature de l'emploi (l'obligation d'être travailleur autonome) qui expliquait leur statut (données non présentées). Ces proportions sont relativement semblables à celles observées chez l'ensemble des travailleurs autonomes. La souplesse de l'horaire et l'équilibre travail-famille sont d'autres raisons évoquées par les jeunes travailleurs autonomes : elles ont respectivement été déclarées dans des proportions de 9 % et 8 %².

2. Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2018, compilation spéciale.

Conditions économiques et vie en société

- 7.1 Situation du revenu
- 7.2 Assistance sociale
- 7.3 Endettement
- 7.4 Criminalité présumée
- 7.5 Permis de conduire et immatriculation
- 7.6 Accidents de la route
- 7.7 Logement
- 7.8 Visites hors Canada

Introduction

La présente section rassemble plusieurs thèmes relatifs à la situation économique et à la vie en société des jeunes Québécois. On aborde la précarité de revenu, l'aide financière de derniers recours et l'endettement chez les jeunes ou dans les unités familiales dont le principal soutien est un jeune. On examine ensuite plusieurs indicateurs portant sur la criminalité présumée, sur les permis de conduire et l'immatriculation, sur les accidents de la route ainsi que sur le mode d'occupation du logement. L'évolution des visites hors Canada faites par les jeunes Québécois termine cette section.

Les statistiques utilisées sont issues de données administratives du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS), du ministère de la Sécurité publique (MSP) et de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), des Recensements de la population et de plusieurs autres enquêtes réalisées à différents moments par Statistique Canada, soit l'*Enquête nationale auprès des ménages* de 2011, l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR), l'*Enquête canadienne sur le revenu* (ECR), l'*Enquête sur la sécurité financière* et l'*Enquête sur les voyages internationaux*.

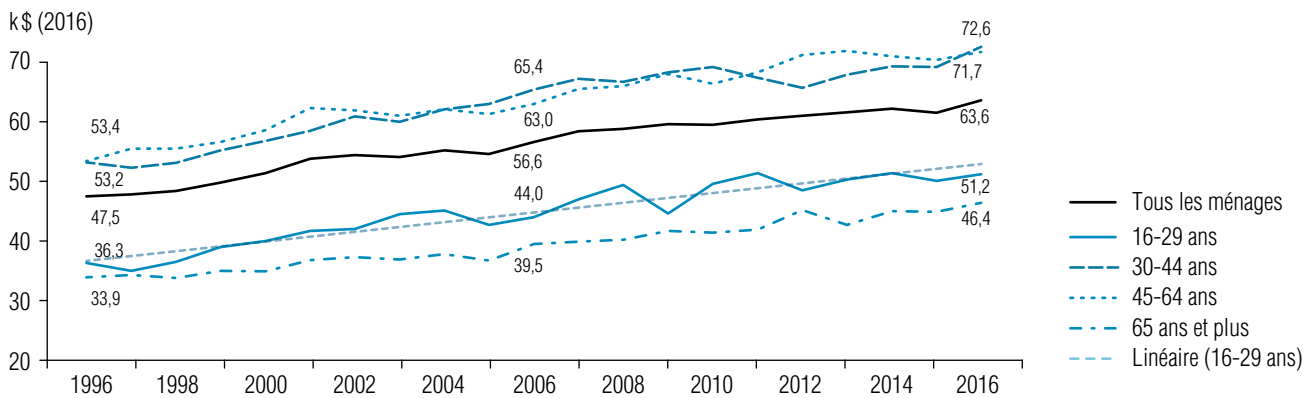
7.1 Situation du revenu

Revenu après impôt moyen des ménages

En 2016, le revenu après impôt moyen des ménages est moins élevé lorsque le principal soutien est âgé de 16 à 29 ans que lorsqu'il est âgé de 30 à 44 ans ou de 45 à 64 ans (51 200\$ c. 72 600\$ et 71 700\$ respectivement); celui des ménages dont ce soutien est âgé de 16 à 29 ans est toutefois statistiquement comparable à celui des ménages pour lesquels il est âgé de 65 ans ou plus (51 200\$ et 46 400\$) (figure 7.1 et tableau 7.1).

Figure 7.1

Revenu après impôt moyen, ménages, selon l'âge du principal soutien, Québec, 1996 à 2016



Note: Toutes les estimations présentent un coefficient de variation inférieur à 15 %.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) 1996-2011 et *Enquête canadienne sur le revenu* (ECR) 2012-2016, fichiers maîtres; accès à distance en temps réel (ADTR). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Parmi les jeunes ménages (c.-à-d. dont le principal soutien est âgé de 16 à 29 ans), le revenu après impôt moyen s'élève à mesure que les principaux soutiens avancent en âge. Ainsi, ce revenu est estimé en 2016 à environ 13 800\$ lorsque le principal soutien est âgé de 16 à 19 ans, à 44 800\$ lorsqu'il est âgé de 20 à 24 ans, et à 56 800\$ lorsqu'il est âgé de 25 à 29 ans (tableau 7.1).

Le revenu après impôt moyen des ménages dont le principal soutien est âgé de 16 à 29 ans a augmenté au cours de la période, passant, en termes réels (en dollars constants), de 36 300\$ en 1996 à 51 200\$ en 2016, tout comme celui des ménages dont le principal soutien est âgé de 30 à 44 ans (passant de 53 200\$ à 72 600\$), de 45 à 64 ans (de 53 400\$ à 71 700\$) et de 65 ans ou plus (de 33 900\$ à 46 400\$).

Par ailleurs, les données permettent de conclure que parmi les jeunes ménages, le revenu après impôt moyen a augmenté significativement entre 1996 et 2016 seulement pour ceux dont le principal soutien est dans la vingtaine. En effet, celui-ci est passé, toujours en termes réels, de 26 700\$ en 1996 à 44 800\$ en 2016 pour les ménages dont le soutien est âgé de 20 et 24 ans, et de 41 800\$ à 56 800\$ pour ceux dont il est âgé de 25 à 29 ans.

Les données illustrent aussi les écarts de revenu après impôt moyen des ménages selon le sexe du principal soutien. Ces écarts ne sont pas vérifiables parmi les jeunes ménages, mais apparaissent et s'accroissent avec l'avancée en âge. Ainsi, en 2016, le revenu après impôt moyen des ménages dont le principal soutien est une femme de moins de 30 ans représente 98 % de celui des ménages ayant comme principal soutien un homme de cet âge (50 700\$ sur 51 600\$), ce qui reflète pratiquement une égalité de revenu. Ce ratio s'établit à 83 % (64 800\$ sur 78 000\$) lorsque ce soutien est âgé de 30 à 44 ans, puis à 76 % (59 700\$ sur 78 700\$) et à 77 % (39 900\$ sur 51 800\$) lorsqu'il est âgé respectivement de 45 à 64 ans et de 65 ans ou plus.

Note d'interprétation

Les différences selon les groupes d'âge dans le revenu moyen, en défaveur des jeunes, sont inhérentes au cycle de vie. La jeunesse constitue en effet une étape du cycle de vie où la présence aux études implique un coût d'opportunité sur le marché du travail, et où l'expérience professionnelle et l'ancienneté dans les entreprises ne font que débiter. C'est ce qui explique essentiellement pourquoi la condition de revenu des jeunes est défavorable par rapport à celle de leurs aînés, une condition qui est toutefois réversible avec l'avancée en âge.

Tableau 7.1

Revenu après impôt moyen, ménages, selon l'âge et le sexe du principal soutien, Québec, 1996 à 2016

Revenu après impôt moyen	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	k\$ (2016)										
Tous les ménages	47,5	47,8	48,4	49,8	51,4	53,8	54,4	54,1	55,2	54,6	56,6
Hommes	53,4	53,6	54,3	56,9	57,5	60,3	61,1	59,9	61,3	61,3	62,4
Femmes	37,2	38,1	38,6	38,1	41,4	43,6	43,8	45,0	45,7	44,8	48,1
16-29 ans	36,3	35,0	36,5	39,0	40,0	41,7	42,0	44,5	45,1	42,7	44,0
Hommes	39,6	37,3	39,4	45,1	44,6	45,5	46,3	47,2	45,3	45,2	45,4
Femmes	31,6	31,7	32,1	29,8	33,3	35,8	35,1	40,5	44,8	39,4	42,2
16-19 ans	17,7*	19,6**	15,5*	21,6**	F	30,8**	34,8*	21,8	44,3**	15,0*	28,3
Garçons	18,8**	F	14,8*	F	F	41,4**	50,1*	26,7*	33,3*	13,5**	28,3*
Filles	14,3*	F	F	12,5*	17,4**	F	13,1*	15,1*	F	17,2*	28,4**
20-24 ans	26,7	26,3	29,9	33,7	29,4	34,4	34,7	37,6	35,4	33,9	33,2
Hommes	26,2	28,8	35,1	40,3	33,2	37,4	39,8	41,2	36,4	39,9	34,9
Femmes	27,1	23,2	23,3	25,5	25,4	31,2	28,6	32,9	34,1	26,4	31,0
25-29 ans	41,8	40,2	42,0	43,5	46,0	46,1	47,1	49,1	49,1	48,2	49,1
Hommes	45,4	42,0	43,6	48,7	49,5	49,0	49,5	50,9	49,2	49,0	50,5
Femmes	35,4	37,5	39,4	34,5	39,7	40,5	42,4	46,3	48,9	47,1	47,3
30-44 ans	53,2	52,3	53,1	55,2	56,8	58,5	60,9	60,0	62,1	63,0	65,4
Hommes	57,4	55,2	57,2	59,7	60,7	63,1	64,9	62,9	65,3	67,9	70,0
Femmes	45,0	46,6	45,5	46,7	49,4	50,0	53,7	54,9	56,6	54,6	57,8
45-64 ans	53,4	55,5	55,5	56,6	58,6	62,3	61,9	61,0	62,1	61,3	63,0
Hommes	59,7	63,6	62,2	65,2	65,7	70,6	70,2	68,4	70,2	68,7	70,3
Femmes	39,7	40,1	42,8	41,3	46,5	49,1	47,2	48,3	47,5	49,4	51,5
65 ans et plus	33,9	34,3	33,8	35,0	34,9	36,8	37,3	36,9	37,8	36,7	39,5
Hommes	40,4	40,5	40,4	42,0	41,7	42,8	43,2	43,5	45,4	43,7	43,5
Femmes	26,2	26,9	26,0	26,0	26,4	29,5	31,4	29,6	29,6	29,2	34,8

2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Moyenne 1996-2016	Revenu après impôt moyen
k\$ (2016)											
58,4	58,8	59,6	59,5	60,4	61,0	61,6	62,2	61,5	63,6	56,2	Tous les ménages
64,7	64,4	64,2	65,2	65,7	67,8	67,1	68,3	67,2	69,8	62,2	Hommes
49,5	50,6	53,0	51,3	52,6	51,3	53,8	53,5	53,3	54,7	47,0	Femmes
47,0	49,4	44,6	49,6	51,4	48,5	50,3	51,4	50,1	51,2	44,8	16-29 ans
49,0	52,5	43,5	50,2	50,6	52,0	52,6	53,1	52,4	51,6	47,1	Hommes
44,6	45,4	46,1	48,8	52,5	44,4	47,8	49,1	46,9	50,7	41,6	Femmes
28,5*	28,7*	34,1*	49,1*	32,3*	F	30,4**	34,0*	24,8*	13,8**	27,0	16-19 ans
F	24,9*	20,0**	41,5**	35,0	F	F	43,3*	F	F	28,3	Garçons
21,8**	F	52,1*	59,5**	F	F	F	F	24,3**	F	25,7	Filles
34,6	35,7	31,2	39,9	46,0	41,5	38,7	41,8	38,6	44,8	35,6	20-24 ans
38,4	38,3	28,7*	42,3	47,0	40,6	42,5	44,9	45,4	45,6	38,4	Hommes
30,7	32,4	35,0	37,2*	44,4*	42,6	33,0	37,4	27,1*	43,7	32,0	Femmes
53,0	56,2	51,1	53,4	54,3	52,9	55,4	56,8	56,0	56,8	49,9	25-29 ans
53,4	60,1	51,4	53,1	52,5	58,2	57,1	57,5	56,0	57,2	51,6	Hommes
52,5	51,4	50,7	53,9	57,1	46,2	53,5	55,9	56,1	56,3	47,3	Femmes
67,2	66,7	68,3	69,2	67,4	65,7	67,9	69,3	69,2	72,6	63,0	30-44 ans
72,6	70,0	71,8	72,0	70,8	69,6	71,0	72,1	74,8	78,0	67,0	Hommes
58,9	61,6	63,2	64,9	62,4	59,7	63,6	65,1	61,1	64,8	56,5	Femmes
65,5	66,0	68,0	66,4	68,3	71,2	71,9	71,0	70,4	71,7	63,9	45-64 ans
72,4	72,7	72,7	74,5	74,7	79,4	77,4	79,1	75,6	78,7	71,0	Hommes
54,6	55,5	60,4	53,7	57,9	58,2	63,0	58,5	62,3	59,7	51,8	Femmes
39,9	40,2	41,7	41,4	41,9	45,2	42,7	45,0	44,9	46,4	39,3	65 ans et plus
45,4	46,2	48,1	47,2	48,8	52,4	49,7	51,8	51,6	51,8	45,7	Hommes
33,5	32,9	34,3	34,6	33,3	36,3	34,4	36,3	36,4	39,9	31,8	Femmes

Tableau 7.1 (suite)

Revenu après impôt moyen, ménages, selon l'âge et le sexe du principal soutien, Québec, 1996 à 2016

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre de ménages ¹	k										
Tous les ménages	2 891	2 913	2 940	2 982	3 019	3 057	3 109	3 146	3 194	3 245	3 222
Hommes	1 844	1 827	1 846	1 864	1 868	1 871	1 906	1 915	1 956	1 937	1 910
Femmes	1 047	1 086	1 094	1 118	1 151	1 186	1 203	1 231	1 238	1 308	1 312
16-29 ans	388	373	346	391	366	397	415	405	436	440	420
Hommes	229	217	211	235	216	242	256	244	271	252	234
Femmes	159	156	135	156	150	155	159	161	165	188	186
16-19 ans	17	12	14	18	10	16	14	12	14	12	16
Garçons	13	6	10	10	4	9	8	7	9	7	10
Filles	4	6	4	8	6	7	6	5	5	5	6
20-24 ans	114	121	128	139	117	129	155	134	122	141	113
Hommes	52	67	72	77	59	68	84	76	72	79	62
Femmes	62	54	56	62	58	61	71	58	50	62	51
25-29 ans	257	240	204	234	239	252	246	259	300	287	291
Hommes	164	144	129	148	153	165	164	161	190	166	162
Femmes	93	96	75	86	86	87	82	98	110	121	129
30-44 ans	1 063	1 039	1 053	1 021	1 024	1 001	1 015	1 009	981	958	911
Hommes	704	684	683	669	667	647	657	645	621	608	565
Femmes	359	355	370	352	357	354	358	364	360	350	346
45-64 ans	912	965	1 002	1 023	1 080	1 108	1 112	1 147	1 178	1 234	1 260
Hommes	625	635	659	654	679	678	708	721	753	760	773
Femmes	287	330	343	369	401	430	404	426	425	474	487
65 ans et plus	528	536	539	547	549	551	567	585	599	613	631
Hommes	286	291	293	306	306	304	285	305	311	317	338
Femmes	242	245	246	241	243	247	282	280	288	296	293

... N'ayant pas lieu de figurer.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

1. Les cotes de coefficient de variation ne sont pas présentées.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) 1996-2011 et *Enquête canadienne sur le revenu* (ECR) 2012-2016, fichiers maîtres ; accès à distance en temps réel (ADTR). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Moyenne 1996-2016		
											k	Nombre de ménages ¹
3 260	3 301	3 346	3 392	3 430	3 463	3 497	3 532	3 564	3 596	...	Tous les ménages	
1 916	1 947	1 978	1 995	2 059	2 041	2 030	2 086	2 094	2 134	...	Hommes	
1 344	1 354	1 368	1 397	1 371	1 422	1 467	1 445	1 470	1 462	...	Femmes	
422	399	389	412	358	419	378	361	382	353	...	16-29 ans	
232	224	232	241	217	230	200	204	222	206	...	Hommes	
190	175	157	171	141	189	179	156	160	148	...	Femmes	
11	15	12	10	14	10	11	13	9	17	...	16-19 ans	
5	9	6	6	5	6	3	7	1	10	...	Garçons	
6	6	6	4	9	4	8	7	7	7	...	Filles	
123	113	118	112	90	133	98	110	115	106	...	20-24 ans	
63	64	72	59	57	70	58	64	72	60	...	Hommes	
60	49	46	53	33	63	39	46	43	46	...	Femmes	
288	271	259	290	254	276	270	237	258	230	...	25-29 ans	
164	151	154	176	155	154	139	134	148	136	...	Hommes	
124	120	105	114	99	122	131	104	110	95	...	Femmes	
896	931	936	913	963	924	928	968	963	962	...	30-44 ans	
542	562	561	545	581	557	538	581	567	565	...	Hommes	
354	369	375	368	382	367	390	387	396	397	...	Femmes	
1 285	1 276	1 292	1 309	1 347	1 323	1 357	1 349	1 326	1 389	...	45-64 ans	
790	781	795	798	835	814	840	820	810	876	...	Hommes	
495	495	497	511	512	509	517	528	516	513	...	Femmes	
657	695	729	758	762	797	834	855	893	892	...	65 ans et plus	
352	380	390	411	426	440	452	481	496	487	...	Hommes	
305	315	339	347	336	357	382	374	397	405	...	Femmes	

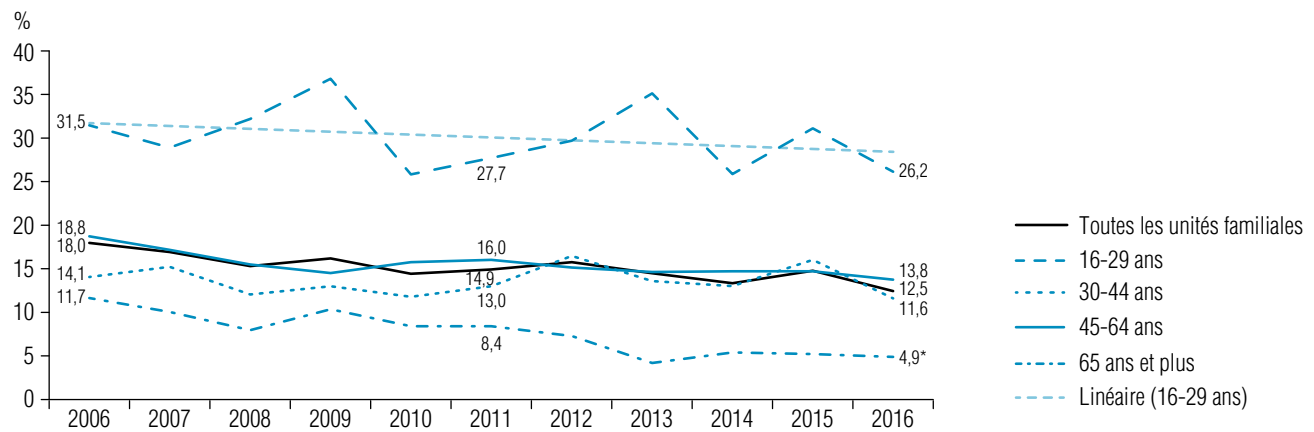
Taux de faible revenu des unités familiales selon la Mesure du panier de consommation (MPC)

Le taux de faible revenu (selon la MPC) des unités familiales dont le principal soutien est âgé de 16 à 29 ans est estimé à 26 % en 2016 (figure 7.2). Il est plus élevé que celui des unités familiales dont le principal soutien est plus âgé : il s'établit à 12 % lorsque ce soutien a entre 30 et 44 ans, à 14 % lorsqu'il est âgé de 45 à 64 ans, et à 4,9 % lorsqu'il a 65 ans ou plus.

Par ailleurs, les données ne nous permettent pas de conclure que le taux de faible revenu selon la MPC des unités familiales dont le principal soutien est âgé de 16 à 29 ans a varié entre 2006 et 2016. Il en est de même pour les unités familiales pour lesquelles ce principal soutien est âgé de 30 à 44 ans. Par contre, on peut conclure que ce taux a significativement diminué parmi les unités familiales pour lesquelles ce soutien est âgé de 45 à 64 ans (passant de 19 % à 14 %) et de 65 ans ou plus (passant de 12 % à 4,9 %).

Figure 7.2

Taux de faible revenu selon la Mesure du panier de consommation (MPC), unités familiales, selon l'âge du principal soutien, Québec, 2006 à 2016



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) 1996-2011 et *Enquête canadienne sur le revenu* (ECR) 2012-2016, fichiers maîtres ; accès à distance en temps réel (ADTR). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Parmi les jeunes unités familiales dont le principal soutien est âgé de 16 à 29 ans, le taux de faible revenu selon la MPC diminue substantiellement dès que le seuil de la vingtaine est franchi. En 2016, ce taux s'élève à 88 % lorsque ce soutien est âgé de 16 à 19 ans, et s'établit respectivement à 29 % et à 17 % environ lorsqu'il est âgé de 20 à 24 ans et lorsqu'il a entre 25 et 29 ans (tableau 7.2). En ce qui concerne l'évolution de ce taux, on ne peut conclure à une variation significative entre 2006 et 2016 dans chacune de ces trois catégories de jeunes unités familiales.

Les données de 2016 ne permettent pas non plus de conclure que le sexe du principal soutien est associé au taux de faible revenu des unités familiales, quel que soit l'âge de ce soutien, sauf lorsque celui-ci est âgé de 30 à 44 ans; en effet, pour ces unités familiales, le taux est significativement plus élevé lorsque le soutien est de sexe féminin plutôt que masculin (17 % c. environ 8 %). Cela dit, lorsque l'on considère le taux de faible revenu moyen sur l'ensemble de la période 2006-2016, il est, en moyenne, significativement plus élevé lorsque le principal soutien est de sexe féminin plutôt que masculin, et ce, quel que soit le groupe d'âge de ce dernier. En effet, lorsque le principal soutien est une femme plutôt qu'un homme, le taux de faible revenu selon la MPC moyen est de 9 points de pourcentage plus élevé dans la tranche des 16-29 ans (35 % c. 26 %); de même, ce taux moyen est de 9 points plus élevé dans la tranche des 30-44 ans (19 % c. 10 %), de 8 points plus élevé dans la tranche des 45-64 ans (21 % c. 12 %) et enfin de 5 points plus élevé dans la tranche des 65 ans et plus (10 % c. 5 %).

Tableau 7.2

Taux de faible revenu selon la Mesure du panier de consommation (MPC), unités familiales, selon l'âge et le sexe du principal soutien, Québec, 2006 à 2016

Taux de faible revenu (MPC)	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Moyenne 2006-2016
	%											
Toutes les unités familiales	18,0	16,9	15,3	16,2	14,4	14,9	15,8	14,5	13,4	14,8	12,5	15,2
Hommes	13,5	12,5	10,7	13,0	12,2	12,2	13,3	12,4	10,4	11,5	11,0	12,1
Femmes	24,6	23,2	22,0	20,9	17,6	19,0	19,3	17,4	17,6	19,4	14,6	19,6
16-29 ans	31,5	28,9	32,2	36,8	25,8	27,7	29,7	35,1	25,9	31,1	26,2	30,1
Hommes	29,6	25,5	24,3	34,1	24,7*	26,6*	29,0	27,3	20,1*	24,5*	23,4*	26,3
Femmes	33,8	33,2	42,4	40,6	27,5*	29,4	30,5	43,9	32,9	39,5	29,8*	34,9
16-19 ans	75,0	75,0	58,8*	60,9*	40,0**	60,9*	76,3*	85,7	46,8**	82,1	87,5	68,1
Garçons	61,5*	57,1**	F	66,7*	F	54,5**	65,8**	F	F	F	98,8	59,6
Filles	90,9	88,9	85,7*	50,0*	F	66,7**	85,7*	F	F	80,4*	74,3*	73,9
20-24 ans	45,9	46,1	48,1	54,1	36,5*	39,8*	38,5	53,8	34,3*	46,4	29,1*	43,0
Hommes	41,3*	38,8*	40,2*	53,0*	28,8**	37,7*	45,8	44,6*	32,2*	26,8*	21,3**	37,3
Femmes	51,5	54,2	58,0	55,6*	45,3*	43,5*	31,4*	65,0	36,8*	69,9	38,8*	50,0
25-29 ans	21,7	18,6	22,6*	26,6	20,6*	19,6*	21,8*	23,5	20,1*	20,2*	17,3*	21,1
Hommes	22,5*	18,7*	15,2**	22,3*	23,2*	19,9**	18,1*	17,2*	12,2**	21,0*	16,1**	18,8
Femmes	20,7*	18,4*	32,1*	32,5*	16,4**	19,0*	26,4*	30,3*	29,3*	19,0**	19,0**	23,9
30-44 ans	14,1	15,2	12,1	13,0	11,8	13,0	16,5	13,6	13,0	16,0	11,6	13,6
Hommes	10,3*	10,3*	8,2*	9,6*	10,2*	9,2*	12,4*	13,3	9,2*	10,2*	8,0*	10,1
Femmes	20,3	22,8	18,0	18,2	14,3*	18,7	22,9	14,0	18,9	24,0	16,8	19,0
45-64 ans	18,8	17,2	15,5	14,5	15,8	16,0	15,2	14,6	14,7	14,7	13,8	15,5
Hommes	12,9	12,5	11,0	11,6	12,5	13,0	13,0	12,6	11,9	13,1	12,4	12,4
Femmes	28,2	24,8	22,7	19,3	20,8	20,8	18,6	17,9	19,2	17,3	16,1	20,5
65 ans et plus	11,7	10,1	8,0*	10,4	8,4	8,4	7,3	4,2*	5,4*	5,2	4,9*	7,6
Hommes	7,0**	6,2**	4,5**	6,6*	6,0*	5,8*	5,6*	3,0**	4,7**	3,8**	5,7*	5,3
Femmes	17,0	14,5	12,2*	14,7*	11,2*	11,7*	9,4*	5,7*	6,4*	7,0*	3,9*	10,3

Tableau 7.2 (suite)

Taux de faible revenu selon la Mesure du panier de consommation (MPC), unités familiales, selon l'âge et le sexe du principal soutien, Québec, 2006 à 2016

Nombre d'unités familiales à faible revenu ¹	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Moyenne 2006-2016
	k											
Toutes les unités familiales	607	579	531	570	515	539	575	534	497	555	471	...
Hommes	270	252	219	271	256	262	285	264	227	252	244	...
Femmes	337	327	312	301	258	277	290	270	269	304	227	...
16-29 ans	157	142	154	173	122	117	150	161	112	143	112	...
Hommes	83	70	65	93	69	69	78	66	48	63	57	...
Femmes	74	72	89	80	53	48	72	95	65	80	55	...
16-19 ans	18	12	10	14	6	14	12	14	9	14	28	...
Garçons	8	4	4	10	2	6	5	4	4	6	17	...
Filles	10	8	6	4	4	8	7	10	5	8	11	...
20-24 ans	68	70	75	79	50	49	72	77	49	71	38	...
Hommes	33	31	35	44	21	29	42	35	26	22	15	...
Femmes	35	39	40	35	29	20	30	42	23	48	23	...
25-29 ans	71	60	69	80	66	54	66	70	55	59	46	...
Hommes	42	35	26	39	46	34	30	27	18	35	25	...
Femmes	29	25	43	41	20	20	36	43	37	23	21	...
30-44 ans	132	142	117	128	114	129	157	132	133	163	117	...
Hommes	60	58	48	57	59	55	72	76	57	60	47	...
Femmes	72	84	69	71	55	74	85	56	76	103	70	...
45-64 ans	243	227	204	192	214	227	209	204	204	201	197	...
Hommes	103	102	89	95	103	113	111	108	100	109	111	...
Femmes	140	125	115	97	111	114	98	96	104	92	86	...
65 ans et plus	75	68	56	77	65	66	60	36	48	47	45	...
Hommes	24	22	17	26	25	25	25	14	23	19	28	...
Femmes	51	46	39	51	40	41	34	22	25	28	16	...

... N'ayant pas lieu de figurer.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

1. Les cotes de coefficient de variation ne sont pas présentées.

 Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) 2006-2011 et *Enquête canadienne sur le revenu* (ECR) 2012-2016, fichiers maîtres ; accès à distance en temps réel (ADTR). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Note d'interprétation

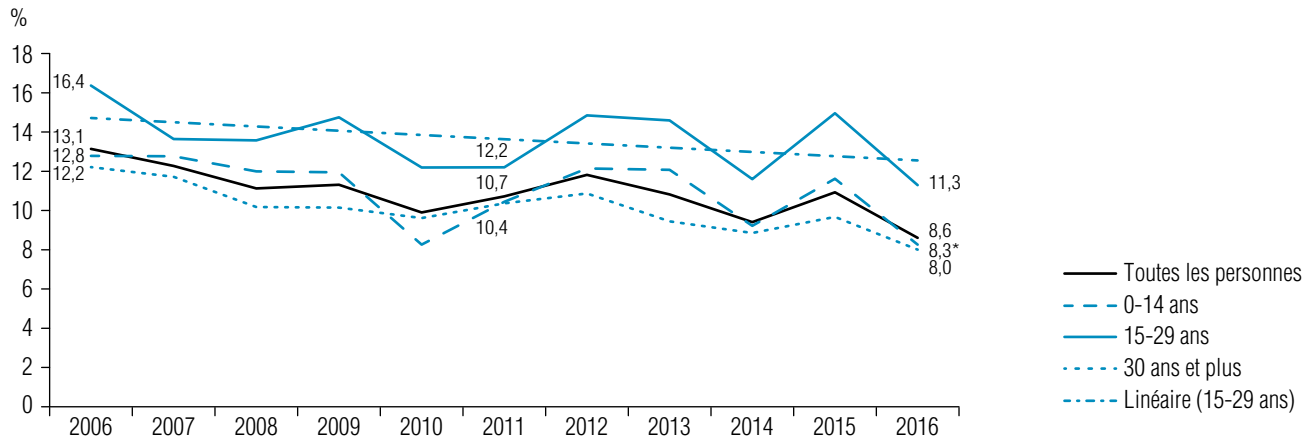
Les différences selon les groupes d'âge dans le taux de faible revenu, en défaveur des jeunes, sont inhérentes au cycle de vie. La jeunesse constitue en effet une étape du cycle de vie où la présence aux études implique un coût d'opportunité sur le marché du travail, et où l'expérience professionnelle et l'ancienneté dans les entreprises ne font que débiter. C'est ce qui explique essentiellement pourquoi les jeunes se retrouvent plus fréquemment que leurs aînés dans une situation de faible revenu. Cette situation est toutefois réversible avec l'avancée en âge.

Taux de faible revenu des personnes selon la Mesure du panier de consommation (MPC)

Comparativement au taux de faible revenu des unités familiales (voir la page précédente), le taux de faible revenu des personnes, calculé selon la MPC, varie moins en fonction de l'âge. Ainsi, en 2016, seulement trois points de pourcentage séparent le taux de faible revenu des jeunes âgés de 15 à 29 ans (11 %) de celui des enfants de 0 à 14 ans ou des personnes de 30 ans et plus (8 % dans les deux cas) (figure 7.3).

Figure 7.3

Taux de faible revenu selon la Mesure du panier de consommation (MPC), personnes, selon l'âge, Québec, 2006 à 2016



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) 1996-2011 et *Enquête canadienne sur le revenu* (ECR) 2012-2016, fichiers maîtres ; accès à distance en temps réel (ADTR). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Le taux de faible revenu des personnes selon la Mesure du panier de consommation (MPC) est le rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre de personnes vivant dans des unités familiales à faible revenu et le nombre total de personnes. Pour plus d'information, consulter le glossaire.

Il n'est pas possible, à partir des données de 2016, de conclure statistiquement que le taux de faible revenu des jeunes varie d'une tranche quinquennale à l'autre (15 à 19 ans, 20 à 24 ans et 25 à 29 ans). Cela dit, en considérant la moyenne des taux de faible revenu sur l'ensemble de la période observée (2006-2016), on constate que les jeunes âgés de 15 à 19 ans sont significativement moins souvent à faible revenu que leurs homologues âgés de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans : les taux sont respectivement de 10 % en moyenne, et de 17 % et 14 % (tableau 7.3). Le fait que la proportion de jeunes vivant chez leurs parents est plus élevée chez les 15 à 19 ans que chez les 20 à 29 ans explique en partie cette différence.

Le taux de faible revenu des jeunes âgés de 15 à 29 ans a diminué entre 2006 et 2016, passant de 16 % à 11 % (figure 7.3 et tableau 7.3). La situation est semblable chez les personnes âgées de 30 ans et plus et les enfants de 0 à 14 ans : de 2006 à 2016, il est respectivement passé de 12 % à 8 % et de 13 % à environ 8 %.

Les données permettent de conclure que parmi les trois groupes d'âge des jeunes (15 à 19 ans, 20 à 24 ans et 25 à 29 ans), seulement ceux âgés de 20 à 24 ans affichent une diminution significative de ce taux entre 2006 et 2016 (il est passé de 20 % en 2006 à environ 10 % en 2016) (tableau 7.3).

Enfin, contrairement à ce que nous avons noté pour le taux de faible revenu des unités familiales, nous ne pouvons pas inférer des données que le taux de faible revenu des personnes est associé au sexe, et ce, quel que soit le groupe d'âge.

Tableau 7.3

Taux de faible revenu selon la Mesure du panier de consommation (MPC), personnes, selon l'âge et le sexe, Québec, 2006 à 2016

Taux de faible revenu (MPC)	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Moyenne 2006-2016
	%											
Toutes les personnes	13,1	12,3	11,1	11,3	9,9	10,7	11,8	10,8	9,4	10,9	8,6	10,9
Hommes	12,4	11,9	10,7	11,3	10,4	10,6	11,9	11,1	8,8	10,9	9,1	10,8
Femmes	13,9	12,6	11,6	11,3	9,5	10,8	11,7	10,5	10,0	11,0	8,1	11,0
0-14 ans	12,8	12,8	12,0	11,9*	8,3*	10,4	12,1	12,1	9,2	11,6*	8,3*	11,1
Garçons	13,2	14,3*	13,4*	12,4*	9,5*	12,0*	10,7*	12,6*	9,4*	10,8*	8,0*	11,5
Filles	12,3*	11,2*	10,6*	11,5*	7,1*	8,8*	13,7	11,5*	9,0*	12,4*	8,6*	10,6
15-29 ans	16,4	13,7	13,6	14,8	12,2	12,2	14,9	14,6	11,6	15,0	11,3	13,6
Hommes	17,0	14,5	12,5	15,7	13,9*	12,6*	14,9	12,6	8,8	16,5	11,8*	13,7
Femmes	15,8	12,8	14,7	13,9	10,4	11,8*	14,8	16,6	14,3	13,4*	10,7*	13,6
15-19 ans	15,2	11,2*	5,9*	7,5*	8,3*	9,8*	10,4*	10,1*	6,3*	12,4*	12,8*	10,0
Garçons	13,2*	13,2*	4,5**	9,1**	7,0**	8,4**	9,0**	5,9**	F	17,7**	14,3**	9,7
Filles	17,4*	8,9**	7,4**	6,0**	9,7**	11,5**	11,9*	14,5*	8,1*	F	11,1**	10,3
20-24 ans	19,8	17,8	19,5	19,6*	13,4*	14,9*	17,5	17,6	12,9*	18,6*	10,4*	16,5
Hommes	19,7*	16,0*	21,3*	21,8*	14,5**	15,9*	18,4*	18,1*	12,6*	15,3*	9,1**	16,6
Femmes	19,8*	19,4*	17,7*	17,1*	12,3*	14,0**	16,5*	17,1*	13,3*	22,1*	11,6**	16,5
25-29 ans	14,6	12,2*	15,7*	18,0	15,0*	12,0*	15,8	15,9	15,0*	13,5*	10,9*	14,4
Hommes	18,0*	14,3*	12,5*	16,9*	20,3*	14,2**	16,2*	13,6*	8,9**	16,6*	12,2*	14,9
Femmes	11,3*	10,0*	18,9*	19,0*	9,5**	9,8*	15,4*	18,0*	20,7*	10,2*	9,7**	13,9
30 ans et plus	12,2	11,7	10,2	10,2	9,6	10,4	10,9	9,5	8,9	9,7	8,0	10,1
Hommes	10,7	10,5	9,4	9,7	9,5	9,7	11,3	10,3	8,7	9,4	8,7	9,8
Femmes	13,7	12,9	10,9	10,6	9,8	11,0	10,4	8,6	9,0	10,0	7,3	10,4

Tableau 7.3 (suite)

Taux de faible revenu selon la Mesure du panier de consommation (MPC), personnes, selon l'âge et le sexe, Québec, 2006 à 2016

Nombre de personnes à faible revenu ¹	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Moyenne 2006-2016
	k											
Toutes les personnes	985	928	850	875	774	846	941	869	760	890	706	...
Hommes	459	445	403	433	401	419	472	447	355	439	372	...
Femmes	526	483	447	441	373	427	469	422	405	451	333	...
0-14 ans	160	156	145	146	101	129	154	148	118	151	108	...
Garçons	84	87	80	75	58	77	70	82	61	68	53	...
Filles	76	69	65	71	43	52	84	66	57	83	55	...
15-29 ans	246	206	202	216	184	180	223	222	169	218	159	...
Hommes	127	111	94	117	107	95	112	96	64	123	84	...
Femmes	119	95	108	100	77	85	111	126	104	95	75	...
15-19 ans	73	54	30	39	43	50	45	49	28	50	53	...
Garçons	32	34	12	24	19	23	19	15	10	37	32	...
Filles	41	20	18	15	24	27	25	34	19	14	21	...
20-24 ans	91	86	93	91	63	71	93	90	64	95	51	...
Hommes	46	38	51	53	34	37	49	47	33	41	22	...
Femmes	45	48	42	38	29	34	43	43	31	54	29	...
25-29 ans	82	66	79	87	78	59	85	82	77	73	55	...
Hommes	49	39	31	40	54	35	43	34	22	46	30	...
Femmes	33	27	48	47	24	24	42	48	55	27	25	...
30 ans et plus	579	566	503	512	489	537	565	499	473	521	439	...
Hommes	248	247	229	241	236	247	290	269	230	248	235	...
Femmes	331	319	274	271	253	290	274	230	244	273	204	...

... N'ayant pas lieu de figurer.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

1. Les cotes de coefficient de variation ne sont pas présentées.

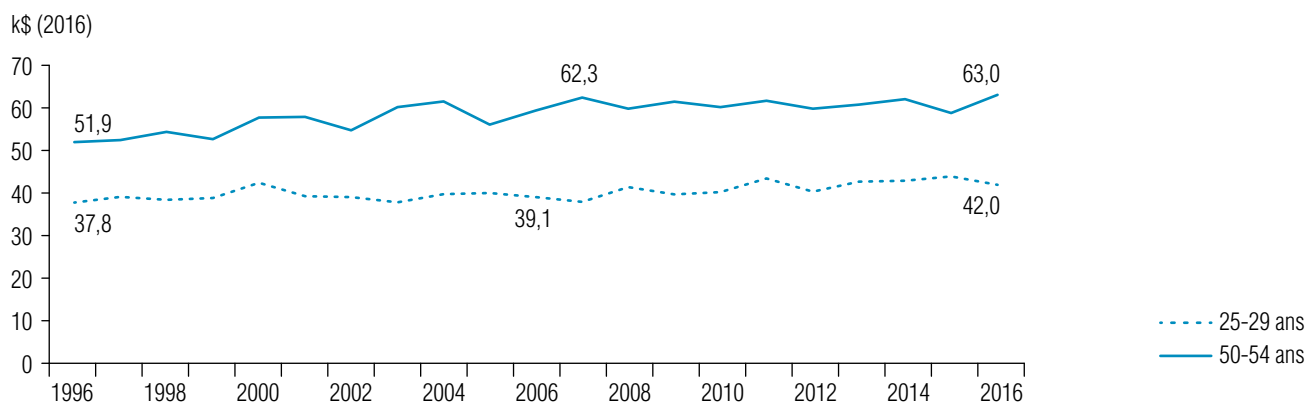
Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) 2006-2011 et *Enquête canadienne sur le revenu* (ECR) 2012-2016, fichiers maîtres ; accès à distance en temps réel (ADTR). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Revenu d'emploi moyen des travailleurs à temps plein toute l'année âgés de 25 à 29 ans et de 50 à 54 ans

Les travailleurs à temps plein toute l'année gagnent un revenu d'emploi plus élevé lorsqu'ils sont plus âgés. En 2016, le revenu d'emploi moyen des travailleurs âgés de 50 à 54 ans s'élève à 63 000\$, alors que celui des travailleurs âgés de 25 à 29 ans est de 42 000\$ (figure 7.4).

Figure 7.4

Revenu d'emploi moyen des travailleurs à temps plein toute l'année âgés de 25 à 29 ans et de 50 à 54 ans, Québec, 1996 à 2016



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) 1996-2011 et *Enquête canadienne sur le revenu* (ECR) 2012-2016, fichiers maîtres ; accès à distance en temps réel (ADTR). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Note d'interprétation

Le fait de retenir seulement les travailleurs à temps plein toute l'année permet d'interpréter les différences de revenu d'emploi principalement comme des différences de rémunération. Si l'on avait inclus l'ensemble des travailleurs, les différences de revenu d'emploi auraient reflété, en plus des différences de rémunération, des différences dans le nombre d'heures travaillées annuellement, ce qui n'aurait pas été souhaitable du point de vue de l'interprétation des résultats¹.

Les différences de rémunération selon l'âge s'expliquent principalement par le lien positif entre l'âge et l'accumulation d'expérience de travail et d'ancienneté.

1. Remarquons que même lorsqu'on ne retient que les travailleurs à temps plein toute l'année, toute variabilité non voulue du nombre d'heures travaillées annuellement n'est pas complètement éliminée, parce que certains travaillent à temps plein à raison de 30 heures par semaine, alors que pour d'autres c'est à raison de 35 ou de 40 heures par semaine, voire plus.

Une augmentation de ce revenu d'emploi, en termes réels, s'est produite parmi les travailleurs à temps plein âgés de 50 à 54 ans entre 1996 et 2016 : il est passé de 51 900 \$ à 63 000 \$. Parmi les travailleurs de 25 à 29 ans, l'augmentation mesurée (37 800 \$ en 1996 et 42 000 \$ en 2016) n'est pas statistiquement significative. Le revenu des travailleurs de 50 à 54 ans ayant augmenté davantage que celui des travailleurs de 25 à 29 ans entre ces deux années, le ratio entre le revenu des travailleurs de 50 à 54 ans et celui des travailleurs de 25 à 29 ans est passé de 1,37 à 1,50 (tableau 7.4).

En se basant sur les seules données de 2016, on ne peut conclure que le revenu d'emploi des travailleurs à temps plein toute l'année, et âgés de 25 à 29 ans ou de 50 à 54 ans, diffère statistiquement selon le sexe. Cela dit, en se basant sur les données de l'ensemble de la période 1996-2016, on observe qu'en moyenne, le revenu d'emploi moyen des travailleuses de 25 à 29 ans représente 83 % de celui des travailleurs du même groupe d'âge (36 200 \$ sur 43 700 \$). Chez les 50 à 54 ans, l'écart se creuse, et le revenu d'emploi moyen des travailleuses représente alors 73 % de celui de leurs homologues de sexe masculin (48 300 \$ sur 65 800 \$) (tableau 7.4).

L'analyse historique des revenus d'emploi des travailleurs à temps plein toute l'année selon le sexe montre que l'augmentation du revenu des femmes a été plus élevée que celle des hommes, et ce, dans les deux groupes d'âge étudiés. Chez les femmes de 25 à 29 ans, le revenu d'emploi réel est passé de 31 700 \$ à 39 100 \$ de 1996 à 2016, une augmentation significative de 23 %. Le revenu des hommes du même âge est passé de 42 200 \$ à 44 500 \$, une augmentation non significative. Le constat est similaire en ce qui concerne les personnes de 50 à 54 ans. Ainsi, le revenu des travailleuses de cette tranche d'âge est passé de 41 200 \$ à 53 900 \$, une augmentation significative de 31 %, tandis que celui des travailleurs est passé de 58 200 \$ à 70 100 \$, une augmentation non significative.

Ainsi, le rapport entre le revenu d'emploi des femmes et celui des hommes a augmenté entre 1996 et 2016, tant chez les travailleurs de 25 à 29 ans (passant de 75 % à 88 %) que chez ceux de 50 à 54 ans (passant de 71 % à 77 %), ce qui indique que la rémunération des femmes s'est rapprochée de celle des hommes.

Tableau 7.4

Revenu d'emploi moyen des travailleurs à temps plein toute l'année âgés de 25 à 29 ans et de 50 à 54 ans, selon le sexe, Québec, 1996 à 2016

Revenu d'emploi moyen	Unité	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Tous les travailleurs à temps plein de 25-29 ans et 50-54 ans												
	k\$ (2016)	45,4	46,4	47,4	46,3	51,0	49,5	47,8	49,4	50,6	48,7	50,1
Hommes	k\$ (2016)	51,2	52,7	52,9	53,7	53,4	54,9	53,3	57,7	57,9	54,1	55,5
Femmes	k\$ (2016)	36,5	36,8	39,7	35,8	47,3	42,1	39,2	39,3	40,6	41,3	43,6
25-29 ans												
	k\$ (2016)	37,8	39,1	38,4	38,9	42,4	39,3	39,1	37,8	39,7	40,0	39,1
Hommes	k\$ (2016)	42,2	44,6	42,0	43,8	45,8	43,9	41,8	40,5	43,0	43,1	41,3
Femmes	k\$ (2016)	31,7	32,1	34,1	32,1	37,1	32,7	35,1	35,0	35,8	36,9	36,8
50-54 ans												
	k\$ (2016)	51,9	52,4	54,3	52,6	57,6	57,8	54,7	60,1	61,4	56,0	59,3
Hommes	k\$ (2016)	58,2	58,7	60,8	61,6	59,6	64,1	62,3	71,5	71,2	61,6	65,7
Femmes	k\$ (2016)	41,2	41,4	44,6	39,1	54,8*	49,4*	42,7	43,8	46,0	46,3	50,3
Ratio 50-54 ans / 25-29 ans¹												
		1,37	1,34	1,41	1,35	1,36	1,47	1,40	1,59	1,54	1,40	1,52
Hommes		1,38	1,32	1,45	1,41	1,30	1,46	1,49	1,77	1,66	1,43	1,59
Femmes		1,30	1,29	1,31	1,22	1,48	1,51	1,22	1,25	1,28	1,25	1,37

Nombre de travailleurs à temps plein¹

Tous les travailleurs à temps plein de 25-29 ans et 50-54 ans												
	k	421	402	444	478	440	474	487	496	524	570	591
Hommes	k	255	242	257	281	263	274	295	274	303	329	322
Femmes	k	166	160	187	197	177	200	192	222	221	241	269
25-29 ans												
	k	195	182	194	218	193	213	216	238	261	261	270
Hommes	k	113	102	107	125	118	125	129	123	143	133	135
Femmes	k	82	80	87	93	75	88	87	115	118	128	135
50-54 ans												
	k	226	220	250	260	247	261	271	258	263	309	321
Hommes	k	142	140	150	156	145	149	166	151	160	196	187
Femmes	k	84	80	100	104	102	112	105	107	103	113	134

... N'ayant pas lieu de figurer.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Les cotes de coefficient de variation ne sont pas présentées.

 Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) 1996-2011 et *Enquête canadienne sur le revenu* (ECR) 2012-2016, fichiers maîtres ; accès à distance en temps réel (ADTR). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Moyenne 1996-2016	Unité	Revenu d'emploi moyen
												Tous les travailleurs à temps plein de 25-29 ans et 50-54 ans
51,5	52,0	52,6	52,1	54,2	51,5	53,9	54,6	52,3	54,1	50,5	k\$ (2016)	
57,6	57,3	57,9	58,7	62,2	58,2	59,6	62,6	56,6	59,7	56,6	k\$ (2016)	Hommes
44,4	46,0	46,0	44,3	43,6	44,3	47,8	45,7	46,7	47,4	42,8	k\$ (2016)	Femmes
38,0	41,4	39,7	40,3	43,4	40,4	42,7	42,9	43,9	42,0	40,3	k\$ (2016)	25-29 ans
40,4	46,0	43,1	41,8	47,5	42,3	45,4	46,5	47,8	44,5	43,7	k\$ (2016)	Hommes
35,5	36,4	35,9	38,2	38,8	38,2	39,9	39,6	39,7	39,1	36,2	k\$ (2016)	Femmes
62,3	59,7	61,4	60,1	61,6	59,7	60,7	62,0	58,7	63,0	58,4	k\$ (2016)	50-54 ans
69,7	65,2	67,1	71,0	71,5	69,8	67,7	71,1	62,4	70,1	65,8	k\$ (2016)	Hommes
52,6	53,2	53,5	48,1	47,5	48,7	52,8	50,3	53,1	53,9	48,3	k\$ (2016)	Femmes
1,64	1,44	1,55	1,49	1,42	1,48	1,42	1,44	1,34	1,50	1,45		Ratio 50-54 ans / 25-29 ans ¹
1,72	1,42	1,56	1,70	1,50	1,65	1,49	1,53	1,31	1,57	1,51		Hommes
1,48	1,46	1,49	1,26	1,22	1,27	1,32	1,27	1,34	1,38	1,33		Femmes
												Nombre de travailleurs à temps plein ¹
												Tous les travailleurs à temps plein de 25-29 ans et 50-54 ans
593	576	565	562	597	710	718	665	663	626	...	k	
319	306	314	304	338	372	373	351	376	341	...	k	Hommes
274	270	251	258	259	339	345	314	287	285	...	k	Femmes
264	243	228	226	244	299	271	255	287	264	...	k	25-29 ans
132	127	120	128	130	157	136	121	150	139	...	k	Hommes
132	116	108	98	114	142	135	134	137	125	...	k	Femmes
329	333	337	336	353	411	447	410	376	362	...	k	50-54 ans
187	179	194	176	208	215	237	230	226	202	...	k	Hommes
142	154	143	160	145	196	210	180	150	160	...	k	Femmes

7.2 Assistance sociale

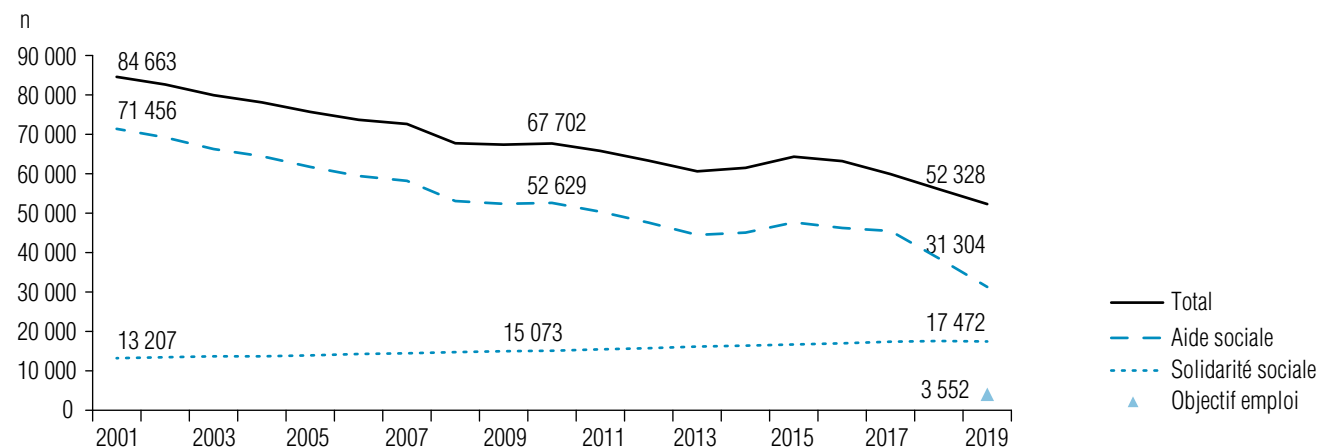
Note sur les programmes d'assistance sociale

L'aide financière octroyée dans le cadre des programmes d'assistance sociale est administrée à travers le Programme d'aide sociale, le Programme de solidarité sociale et, depuis avril 2018, le Programme objectif emploi qui prévoit un soutien de revenu et un accompagnement pour que les personnes y participant puissent intégrer le marché du travail et acquérir une autonomie financière (consulter le glossaire pour plus d'information). Étant donné que le Programme objectif emploi s'adresse aux personnes admissibles pour une première fois au Programme d'aide sociale, les adultes prestataires de ce programme ne constituent pas, en principe, une nouvelle clientèle. Ces personnes auraient fait partie des statistiques sur les adultes prestataires du Programme d'aide sociale, n'eût été la mise en place de ce nouveau programme. Il s'agirait ainsi davantage d'une comptabilisation des adultes prestataires en segments différents plutôt que de nouvelle clientèle en 2019. Ce qui signifierait que l'effet de l'entrée en vigueur de ce nouveau programme sur la comparaison des données dans le temps serait relativement négligeable.

Au cours de la période allant de mars 2001 à mars 2019, le nombre d'adultes de moins de 30 ans bénéficiant du Programme d'aide sociale a baissé de 56%¹, alors que le nombre de ceux recevant des prestations du Programme de solidarité sociale a augmenté de 32%, si bien que le nombre d'adultes prestataires des programmes d'assistance sociale de moins de 30 ans a diminué de 38% (données obtenues à partir du tableau 7.5).

Figure 7.5

Adultes prestataires des programmes d'assistance sociale, adultes âgés de moins de 30 ans, Québec, mars 2001 à mars 2019



Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction de l'analyse et de l'information de gestion, 10 mai 2019.

1. Si le nombre de prestataires du Programme objectif emploi était pris en compte pour 2019, étant donné que ces personnes sont admissibles au Programme d'aide sociale et y seraient inscrites de toute façon si ce nouveau programme n'avait pas été créé, cette baisse serait de 51%.

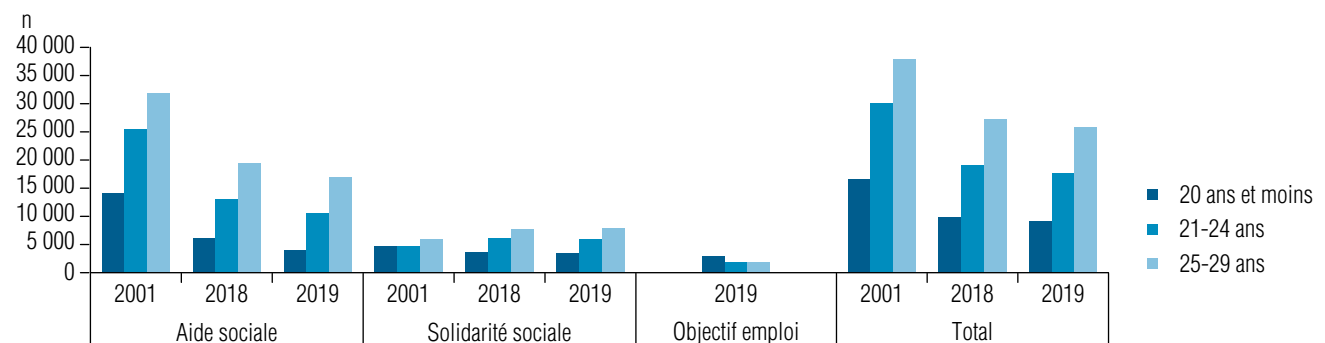
Au mois de mars 2019, on dénombre 52 328 adultes de moins de 30 ans prestataires de programmes d'assistance sociale (tableau 7.5). Près de 7 % d'entre eux (3 552) participent au Programme objectif emploi, 60 % (31 304) bénéficient du Programme d'aide sociale, et le tiers (17 472) sont des adultes prestataires du Programme de solidarité sociale. En mars 2018, juste avant l'entrée en vigueur du Programme objectif emploi, près de 69 % (38 570) des adultes prestataires de moins de 30 ans recevaient de l'aide sociale, alors que 31 % (17 559) bénéficiaient du Programme de solidarité sociale.

Les adultes prestataires de moins de 30 ans représentent 17 % de l'ensemble des adultes prestataires d'assistance sociale au Québec au mois de mars 2019 (données non présentées). Ils constituent 55 % des personnes qui participent au Programme objectif emploi, 19 % des personnes qui touchent de l'aide sociale et 13 % de celles qui reçoivent des prestations du Programme de solidarité sociale.

Le nombre d'adultes prestataires augmente avec l'âge. En mars 2019, les adultes de moins de 21 ans représentent 17 % des adultes prestataires d'assistance sociale de moins de 30 ans, alors que les 21 à 24 ans et les 25 à 29 ans constituent respectivement 34 % et 49 % de ceux-ci (données obtenues à partir du tableau 7.5). Parmi les adultes de moins de 30 ans, les moins de 21 ans sont plus susceptibles de participer au Programme objectif emploi (44 %) que les personnes de 21 à 24 ans (28 %) et celles de 25 à 29 ans (28 %). Les jeunes de 25 à 29 ans (54 %) représentent plus de la moitié des adultes de moins de 30 ans qui reçoivent de l'aide sociale; ils sont également les plus nombreux en proportion (45 %) à bénéficier du Programme de solidarité sociale.

Figure 7.6

Adultes prestataires des programmes d'assistance sociale selon le groupe d'âge, adultes âgés de moins de 30 ans, Québec, mars 2001, mars 2018 et mars 2019



Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction de l'analyse et de l'information de gestion, 10 mai 2019.

Tableau 7.5

Adultes prestataires des programmes d'assistance sociale selon le groupe d'âge, adultes âgés de moins de 30 ans, Québec, mars 2001, mars 2018 et mars 2019

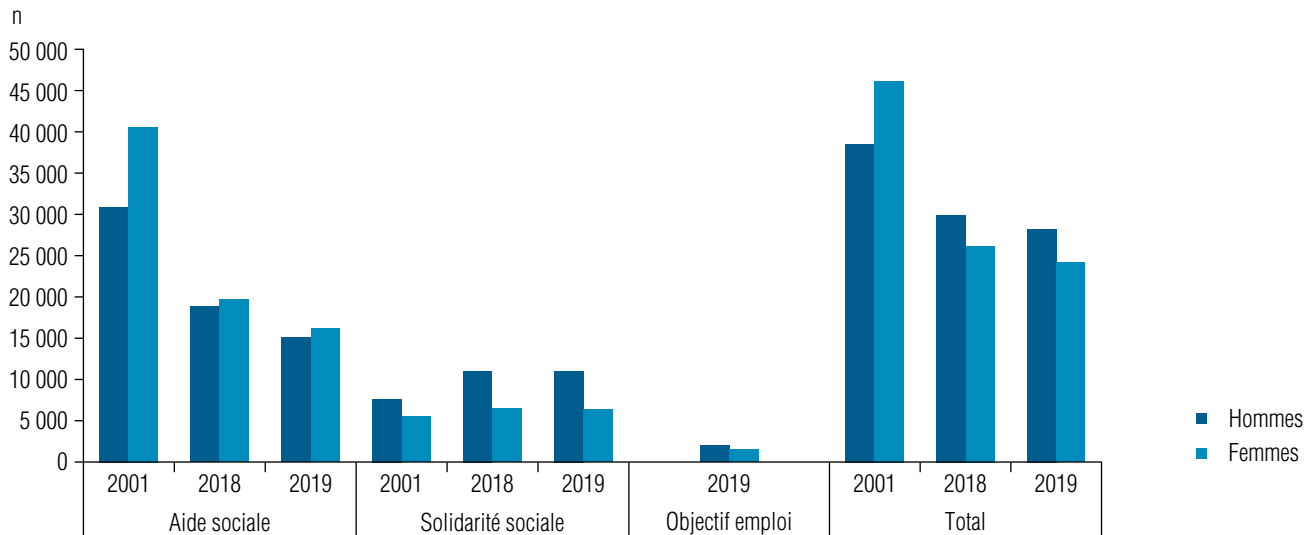
	Aide sociale			Solidarité sociale			Objectif emploi	Total		
	2001	2018	2019	2001	2018	2019	2019	2001	2018	2019
n										
Total (moins de 30 ans)	71 456	38 570	31 304	13 207	17 559	17 472	3 552	84 663	56 129	52 328
20 ans et moins	14 114	6 170	3 697	2 559	3 655	3 523	1 572	16 673	9 825	9 062
21-24 ans	25 436	13 022	10 619	4 647	6 111	6 033	998	30 083	19 133	17 650
25-29 ans	31 906	19 378	16 988	6 001	7 793	7 916	982	37 907	27 171	25 886

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction de l'analyse et de l'information de gestion, 10 mai 2019.

En mars 2019, les jeunes hommes sont un peu plus nombreux que les jeunes femmes à recevoir des prestations d'assistance sociale, contrairement à ce que l'on constatait en mars 2001 (figure 7.7 et tableau 7.6). Toutefois, tant en 2001 qu'en 2019, les hommes sont majoritaires chez les personnes recevant des prestations du Programme de solidarité sociale, alors que les femmes le sont chez celles bénéficiant de l'aide sociale. Par ailleurs, les hommes sont plus susceptibles de participer au Programme objectif emploi que les femmes.

Figure 7.7

Adultes prestataires des programmes d'assistance sociale selon le sexe, adultes âgés de moins de 30 ans, Québec, mars 2001, mars 2018 et mars 2019



Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction de l'analyse et de l'information de gestion, 10 mai 2019.

Tableau 7.6

Adultes prestataires des programmes d'assistance sociale selon le sexe, adultes âgés de moins de 30 ans, Québec, mars 2001, mars 2018 et mars 2019

	Unité	Aide sociale			Solidarité sociale			Objectif emploi	Total		
		2001	2018	2019	2001	2018	2019	2019	2001	2018	2019
Total (adultes âgés de moins de 30 ans)		71 456	38 570	31 304	13 207	17 559	17 472	3 552	84 663	56 129	52 328
Hommes	n	30 872	18 870	15 098	7 664	11 052	11 080	2 019	38 536	29 922	28 197
Femmes	n	40 584	19 700	16 206	5 543	6 507	6 392	1 533	46 127	26 207	24 131
Part des femmes	%	56,8	51,1	51,8	42,0	37,1	36,6	43,2	54,5	46,7	46,1

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction de l'analyse et de l'information de gestion, 10 mai 2019.

7.3 Endettement

Dette moyenne, actif moyen, taux d'endettement et valeur nette moyenne des unités familiales

En 2016, la dette² moyenne des unités familiales dont le principal soutien est âgé de moins de 35 ans est d'environ 87 400\$ (tableau 7.7). Elle est inférieure à celle des unités dont ce soutien est âgé de 35 à 44 ans (140 000\$), mais ne diffère pas statistiquement de celle des unités pour lesquelles ce soutien est âgé de 45 à 54 ans (109 200\$) ou de 55 à 64 ans (75 000\$). Par ailleurs, elle est supérieure à celle des unités dont le principal soutien est âgé de 65 ans ou plus (87 400\$ c. environ 21 600\$).

L'actif³ moyen des jeunes unités familiales (c.-à-d. dont le principal soutien est âgé de moins de 35 ans) s'élève à 201 100\$ en 2016. Il est moindre que celui des unités familiales dont le principal soutien est âgé de 35 ans ou plus : cet actif est de 519 700\$ lorsqu'il est âgé de 35 à 44 ans, de 694 900\$ lorsqu'il est âgé de 45 à 54 ans, de 912 700\$ lorsqu'il est âgé de 55 et 64 ans, et de 588 100\$ lorsqu'il est âgé de 65 ans ou plus (tableau 7.7).

C'est parmi les jeunes unités familiales que le taux d'endettement est le plus élevé, soit 43 % en 2016. Il diminue graduellement aux âges ultérieurs : il s'établit à 27 % lorsque le principal soutien est âgé de 35 à 44 ans, à 16 % lorsqu'il a entre 45 et 54 ans, à 8 % lorsqu'il est âgé de 55 à 64 ans, et à 3,7 % lorsqu'il a 65 ans ou plus.

Par ailleurs, la valeur nette⁴ moyenne des jeunes unités familiales est moindre que celles des autres unités. En 2016, cette valeur moyenne s'élève à 113 700\$ pour les unités dont le principal soutien est âgé de moins de 35 ans. Elle se chiffre respectivement à 379 700\$, 585 600\$, 837 700\$ et 566 500\$ pour les unités dont ce soutien est âgé de 35 à 44 ans, de 45 à 54 ans, de 55 à 64 ans et de 65 ans ou plus.

2. Les unités déclarantes et les unités non déclarantes sont prises en compte dans le calcul du montant. Une unité est déclarante lorsqu'elle présente un montant différent de zéro, tandis qu'une unité familiale est non déclarante lorsqu'elle présente un montant égal à zéro.

3. Voir la note précédente.

4. Voir la note précédente.

Tableau 7.7

Dettes moyenne, actif moyen, taux d'endettement et valeur nette moyenne, unités familiales, selon l'âge du principal soutien, Québec, 1999, 2005, 2012 et 2016

	1999				2005				2012	
	Dettes moyenne ¹	Actif moyen ¹	Taux d'endettement ²	Valeur nette moyenne ³	Dettes moyenne ¹	Actif moyen ¹	Taux d'endettement ²	Valeur nette moyenne ³	Dettes moyenne ¹	Actif moyen ¹
Estimations	\$ (2016)		%	\$ (2016)	\$ (2016)		%	\$ (2016)	\$ (2016)	
Toutes les unités familiales	36 000	303 400	11,9	267 400	44 000	373 000	11,8	328 900	71 900	566 500
Moins de 35 ans	35 900	120 900	29,7	85 000*	37 100	116 100*	31,9	79 100*	72 700	229 600 *
35-44 ans	51 300	247 300	20,7	196 000	68 700	320 300	21,5	251 600*	143 400*	513 600
45-54 ans	48 400	451 700	10,7	403 200	52 700	491 000	10,7	438 300	78 000	725 100
55-64 ans	27 400*	510 200	5,4	482 800	54 200*	671 700	8,1*	617 600	65 600*	810 100
65 ans et plus	7 500*	320 200	2,3*	312 800	7 500*	388 300	1,9*	380 800	21 600*	594 400
Nombre d'unités familiales ⁴	k									
Toutes les unités familiales	3 113				3 359				3 578	
Moins de 35 ans	755				830				798	
35-44 ans	789				685				584	
45-54 ans	602				700				654	
55-64 ans	403				526				709	
65 ans et plus	564				618				832	

... N'ayant pas lieu de figurer.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Les unités déclarantes et les unités non déclarantes sont prises en compte dans le calcul du montant. Une unité familiale est déclarante lorsqu'elle présente un montant différent de zéro, tandis qu'une unité familiale est non déclarante lorsqu'elle présente un montant égal à zéro.

2. Rapport, exprimé en pourcentage, entre la dette moyenne et l'actif moyen. Les unités déclarantes et non déclarantes sont prises en compte dans le calcul de la dette moyenne et de l'actif moyen.

3. Différence entre l'actif moyen et la dette moyenne. Les unités déclarantes et non déclarantes sont prises en compte dans le calcul de la dette moyenne et de l'actif moyen.

4. Les cotes de coefficient de variation ne sont pas présentées.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, 1999, 2005, 2012 et 2016, fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

2012		2016				Moyenne 1999-2016				
Taux d'endettement ²	Valeur nette moyenne ³	Dette moyenne ¹	Actif moyen ¹	Taux d'endettement ²	Valeur nette moyenne ³	Dette moyenne ¹	Actif moyen ¹	Taux d'endettement ^{2,4}	Valeur nette moyenne ³	Estimations
%	\$ (2016)	\$ (2016)		%	\$ (2016)	\$ (2016)		%	\$ (2016)	
12,7	494 600	81 300	581 500	14,0	500 200	58 300	456 100	12,6	397 800	Toutes les unités familiales
31,7	156 900*	87 400	201 100	43,4	113 700	58 300	166 900	34,2	108 700	Moins de 35 ans
27,9	370 100	140 000	519 700	26,9	379 700	100 900	400 200	24,3	299 400	35-44 ans
10,8	647 000	109 200	694 900	15,7	585 600	72 100	590 600	12,0	518 600	45-54 ans
8,1	744 400	75 000	912 700	8,2	837 700	55 600	726 200	7,4	670 600	55-64 ans
3,6*	572 800	21 600*	588 100	3,7	566 500	14 500	472 800	2,9	458 200	65 ans et plus
k										Nombre d'unités familiales ⁴
3 578			3 771				...			Toutes les unités familiales
798			744				...			Moins de 35 ans
584			664				...			35-44 ans
654			665				...			45-54 ans
709			731				...			55-64 ans
832			965				...			65 ans et plus

La dette moyenne et l'actif moyen des unités familiales, en dollars constants de 2016, ont fortement augmenté entre 1999 et 2016, et ce, pour tous les groupes d'âge du principal soutien. Pour les unités familiales soutenues principalement par une personne de moins de 35 ans, la dette moyenne est passée de 35 900\$ à 87 400\$, soit une augmentation de 143 %, et l'actif moyen est passé de 120 900\$ à 201 100\$, soit une hausse de 66 % (tableau 7.7).

Le taux d'endettement est ainsi passé d'environ 30 % à 43 % entre ces deux années chez les unités familiales dont le principal soutien est âgé de moins de 35 ans. Quant à la valeur nette moyenne des unités familiales, elle a augmenté entre 1999 et 2016 pour toutes les unités familiales, sauf pour celles dont le principal soutien est âgé de moins de 35 ans. Pour ces dernières, la variation de la valeur nette moyenne d'environ 85 000\$ en 1999 à 113 700\$ en 2016 n'est pas statistiquement significative.

En 2016, les variations en ce qui concerne la dette moyenne, l'actif moyen et la valeur nette moyenne selon le sexe du principal soutien de l'unité familiale sont moins importantes lorsque le principal soutien est âgé de moins de 35 ans que lorsqu'il a entre 35 et 64 ans, et sont encore moins fortes que lorsqu'il est âgé de 65 ans ou plus (tableau 7.8). Ainsi, pour les unités dont le principal soutien est âgé de moins de 35 ans, la dette moyenne des unités pour lesquelles ce soutien est une femme représente 93 % de la dette moyenne des unités pour lesquelles ce soutien est un homme (soit 83 800\$ sur 90 300\$). Dans le cas de l'actif moyen et de la valeur nette moyenne, les ratios obtenus sont d'un ordre de grandeur similaire, soit 92 % pour l'actif (191 600\$ sur 209 000\$) et 91 % pour la valeur nette (107 700\$ sur 118 700\$). Ces rapports sont moins élevés pour les unités familiales dont le principal soutien a 35 ans ou plus et sont relativement les plus faibles pour les unités familiales dont le principal soutien est âgé de 65 ans ou plus : pour ces dernières, ils sont de 33 % pour la dette moyenne (10 200\$ sur 31 200\$), de 61 % pour l'actif moyen (436 600\$ sur 715 200\$) et de 62 % pour la valeur nette moyenne (426 400\$ sur 684 000\$).

Tableau 7.8

Dettes moyennes, actif moyen, taux d'endettement et valeur nette moyenne, unités familiales, selon l'âge et le sexe du principal soutien, Québec, 2016

Estimations	Dettes moyennes ¹	Actif moyen ¹	Taux d'endettement ²	Valeur nette moyenne ³
	\$ (2016)		%	\$ (2016)
Toutes les unités familiales	81 300	581 500	14,0	500 200
Hommes	90 000	663 900	13,6	573 900
Femmes	69 500	470 300	14,8	400 800
Moins de 35 ans	87 400	201 100	43,4	113 700
Hommes	90 300	209 000	43,2	118 700
Femmes	83 800*	191 600	43,8	107 700
35-44 ans	140 000	519 700	26,9	379 700
Hommes	149 500	582 800	25,7	433 200
Femmes	127 000*	434 100	29,3	307 100
45-54 ans	109 200	694 900	15,7	585 600
Hommes	114 300	759 500	15,1	645 200
Femmes	101 500	596 700	17,0	495 200
55-64 ans	75 000	912 700	8,2	837 700
Hommes	86 100	1 000 700	8,6	914 600
Femmes	57 300	773 000	7,4	715 600
65 ans et plus	21 600*	588 100	3,7	566 500
Hommes	31 200*	715 200	4,4*	684 000
Femmes	10 200*	436 600	2,3*	426 400
Nombre d'unités familiales ⁴			k	
Toutes les unités familiales			3 771	
Hommes			2 165	
Femmes			1 606	
Moins de 35 ans			744	
Hommes			408	
Femmes			337	
35-44 ans			664	
Hommes			382	
Femmes			282	
45-54 ans			665	
Hommes			402	
Femmes			264	
55-64 ans			731	
Hommes			449	
Femmes			283	
65 ans et plus			965	
Hommes			525	
Femmes			441	

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Les unités déclarantes et les unités non déclarantes sont prises en compte dans le calcul du montant. Une unité familiale est déclarante lorsqu'elle présente un montant différent de zéro, tandis qu'une unité familiale est non déclarante lorsqu'elle présente un montant égal à zéro.

2. Rapport, exprimé en pourcentage, entre la dette moyenne et l'actif moyen. Les unités déclarantes et non déclarantes sont prises en compte dans le calcul de la dette moyenne et de l'actif moyen.

3. Différence entre l'actif moyen et la dette moyenne. Les unités déclarantes et non déclarantes sont prises en compte dans le calcul de la dette moyenne et de l'actif moyen.

4. Les cotes de coefficient de variation ne sont pas présentées.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, 2016, fichier maître. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Ce résultat s'explique vraisemblablement par le fait que les plus récentes cohortes de femmes – celles qui, en 2016, étaient les plus jeunes – ont bénéficié d'un revenu plus élevé que les cohortes précédentes – celles qui, en 2016, étaient les plus âgées – en raison d'une participation massive sur le marché du travail ; de ce fait, les dettes, les actifs et les valeurs nettes patrimoniales des femmes ont augmenté à cause d'une consommation plus élevée, ce qui a entraîné une diminution de l'écart avec leurs homologues masculins.

Note d'interprétation

Les différences selon les groupes d'âge en ce qui concerne le niveau de l'actif sont inhérentes au cycle de vie. La jeunesse constitue en effet une étape du cycle de vie où le patrimoine est en cours d'acquisition, ce qui signifie en général que les plus jeunes ont un actif moins élevé que les personnes faisant partie de certains groupes d'âge plus vieux. C'est ce qui explique essentiellement pourquoi leur valeur nette est inférieure à celle de leurs aînés, une situation qui est toutefois réversible avec l'avancée en âge.

Taux et nombre d'unités familiales ayant une dette, et valeur moyenne de la dette

En 2016, 79 % des unités familiales dont le principal soutien est âgé de moins de 35 ans ont déclaré une dette (ce qui correspond à environ 592 000 jeunes unités familiales) (tableau 7.9). Ce pourcentage n'est pas statistiquement différent de celui observé pour les unités dont ce soutien est âgé de 35 à 44 ans (83 %), de 45 à 54 ans (85 %) ou de 55 à 64 ans (74 %), mais il est supérieur au pourcentage observé pour les unités dont le principal soutien est âgé de 65 ans ou plus (40 %).

Toujours en 2016, la dette moyenne des jeunes unités familiales (c.-à-d. dont le principal soutien est âgé de moins de 35 ans) ayant déclaré une dette s'élève à 109 900\$, une estimation non différente, sur le plan statistique, de celle notée pour les unités familiales dont le principal soutien est âgé de 45 à 54 ans (128 000\$) ou de 55 à 64 ans (101 700\$) (tableau 7.9). Par contre, elle est moins élevée que la dette moyenne des unités dont le soutien est âgé de 35 à 44 ans (167 800\$) et plus élevée que celle des unités dont le soutien est âgé de 65 ans ou plus (54 000\$).

Entre 1999 et 2016, les données ne permettent pas de conclure, sur le plan statistique, que le taux d'unités familiales ayant une dette a varié parmi les unités dont le soutien est âgé de moins de 35 ans ou de 35 à 44 ans. Par contre, ce taux a augmenté parmi les unités dont ce soutien est âgé de 45 à 54 ans (passant de 73 % en 1999 à 85 % en 2016), de 55 à 64 ans (de 55 % à 74 %) ou de 65 ans ou plus (de 28 % à 40 %). Par ailleurs, quel que soit le groupe d'âge du principal soutien, la valeur moyenne de la dette des unités familiales en termes réels (dollars constants) ayant contracté une dette a augmenté au cours de la période. En particulier, cette valeur moyenne est passée de 49 200\$ en 1999 à 109 900\$ en 2016 parmi les jeunes unités familiales.

Enfin, en 2016, le taux d'unités familiales ayant déclaré une dette ne varie pas statistiquement selon le sexe du principal soutien, quel que soit le groupe d'âge de ce soutien. Il en est de même pour la valeur moyenne de la dette des unités familiales déclarantes, sauf pour celle des unités dont le principal soutien est âgé de 65 ans ou plus ; pour ces unités, la valeur moyenne de la dette des unités déclarantes est significativement plus élevée lorsque ce soutien est un homme (environ 72 200\$ pour un soutien masculin c. 28 000\$ pour un soutien féminin) (tableau 7.10).

Tableau 7.9

Taux et nombre d'unités familiales ayant une dette, et valeur moyenne de la dette, selon le type de dette et l'âge du principal soutien, Québec, 1999, 2005, 2012 et 2016

	1999			2005			2012		
	Dette	Dette hypothécaire	Dette de consommation	Dette	Dette hypothécaire	Dette de consommation	Dette	Dette hypothécaire	Dette de consommation
Taux d'unités familiales déclarantes ¹	%								
Toutes les unités familiales	64,3	31,8	57,6	68,9	32,6	63,4	71,3	34,5	66,0
Moins de 35 ans	73,1	29,3	69,5	76,3	23,6*	71,3	81,2	36,2	76,1
35-44 ans	80,0	48,6	70,0	79,9	50,5	70,9	87,9	58,8	81,8
45-54 ans	73,2	41,4	62,3	80,0	40,7	75,4	78,8	42,8	73,8
55-64 ans	55,2	24,6	47,9	72,4	38,1	66,0	70,6	30,6	64,3
65 ans et plus	27,5	6,5*	26,6	31,5	11,0*	28,5	45,0	12,6	40,5
Nombre d'unités familiales déclarantes ¹	k								
Toutes les unités familiales	2 000	990	1 794	2 315	1 095	2 128	2 552	1 235	2 361
Moins de 35 ans	551	221	524	633	196	592	648	289	607
35-44 ans	631	384	552	548	346	486	514	344	478
45-54 ans	441	249	375	560	285	528	515	280	483
55-64 ans	222	99	193	380	200	347	501	217	456
65 ans et plus	155	37*	150	194	68*	176	375	105	337
Valeur moyenne de la dette des unités familiales déclarantes ¹	\$ (2016)								
Toutes les unités familiales	56 000	87 800	14 000	63 900	101 400	17 300	100 800	156 000	27 400
Moins de 35 ans	49 200	89 900	13 800	48 600	111 500	15 000	89 500	160 300	19 200
35-44 ans	64 100	85 900	13 500	86 000	112 800	16 600	163 200*	202 200*	29 900
45-54 ans	66 200	90 800	17 500	65 900	93 800	19 300	99 100	124 500	33 500
55-64 ans	49 700*	90 000*	11 000	74 900*	103 700**	22 200*	93 000*	146 800*	32 100 *
65 ans et plus	27 100	67 700	11 600 *	23 900 *	39 100 *	11 400	47 900 *	96 200 *	23 200 *

... N'ayant pas lieu de figurer.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Une unité familiale est déclarante lorsqu'elle présente une dette différente de zéro, tandis qu'une unité familiale est non déclarante lorsqu'elle présente une dette égale à zéro.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, 1999, 2005, 2012 et 2016, fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

2016			Moyenne 1999-2016			
Dette	Dette hypothécaire	Dette de consommation	Dette	Dette hypothécaire	Dette de consommation	
%						Taux d'unités familiales déclarantes ¹
70,0	35,0	64,7	68,6	33,5	62,9	Toutes les unités familiales
79,5	33,1	77,6	77,5	30,6	73,6	Moins de 35 ans
83,4	54,6	74,8	82,8	53,1	74,4	35-44 ans
85,4	49,7	77,8	79,3	43,6	72,3	45-54 ans
73,7	37,1	68,5	68,0	32,6	61,7	55-64 ans
40,1	11,4	36,0	36,0	10,4	32,9	65 ans et plus
k						Nombre d'unités familiales déclarantes ¹
2 640	1 321	2 440	Toutes les unités familiales
592	246	578	Moins de 35 ans
554	363	496	35-44 ans
568	331	518	45-54 ans
539	271	501	55-64 ans
387	110	347	65 ans et plus
\$ (2016)						Valeur moyenne de la dette des unités familiales déclarantes ¹
116 100	182 300	26 900	84 200	131 900	21 400	Toutes les unités familiales
109 900	221 800	18 100	74 300	145 900	16 500	Moins de 35 ans
167 800	215 000	30 100	120 300	154 000	22 600	35-44 ans
128 000	168 100	32 900	89 800	119 300	25 800	45-54 ans
101 700	145 700	30 700	79 800	121 500	24 000	55-64 ans
54 000	119 200*	22 400	38 200	80 500	17 100	65 ans et plus

Type de dette

En 2016, le taux d'unités familiales ayant une dette de consommation est plus élevé que le taux d'unités familiales ayant une dette hypothécaire, et ce, quel que soit le groupe d'âge du principal soutien. Cela dit, la dette de consommation est particulièrement plus fréquente que la dette hypothécaire parmi les jeunes unités familiales (78 % c. 33 %) (tableau 7.10). Cela s'explique non pas par le fait que la dette de consommation est plus fréquente dans ces unités, mais plutôt par le fait que la dette hypothécaire y est particulièrement moins fréquente que dans les unités dont le principal soutien fait partie d'un autre groupe d'âge. En effet, le taux d'unités familiales dont le principal soutien est âgé de moins de 35 ans et qui ont une dette hypothécaire s'élève à 33 %, ce qui est le pourcentage le plus bas parmi tous les groupes d'âge du principal soutien, si l'on fait exception des unités dont le soutien est âgé de 65 ans ou plus (11 %).

Les données montrent également, sans surprise, que la valeur moyenne de la dette hypothécaire est considérablement plus élevée que la valeur moyenne de la dette de consommation, quel que soit le groupe d'âge du principal soutien. En particulier, parmi les jeunes unités familiales ayant déclaré une dette hypothécaire, la valeur moyenne de cette dette s'élève à 221 800 \$ en 2016 ; parmi celles ayant une dette de consommation, cette dernière est beaucoup moins importante, soit de 18 100 \$ (tableau 7.10).

Tant pour la dette hypothécaire que pour la dette de consommation, les données ne permettent pas de conclure que le taux d'unités familiales déclarantes varie selon le sexe du principal soutien, et ce, quel que soit le groupe d'âge de ce soutien. La même conclusion s'applique en ce qui a trait à la valeur moyenne de la dette (hypothécaire, de consommation) des unités familiales déclarantes, sauf en ce qui concerne la valeur moyenne de la dette de consommation des unités familiales dont le principal soutien est âgé de 65 ans ou plus. En effet, pour ces unités et pour ce genre de dette, la valeur moyenne de la dette des unités déclarantes est significativement plus élevée lorsque le soutien est un homme (environ 28 800 \$ c. 13 500 \$).

Tableau 7.10

Taux et nombre d'unités familiales ayant une dette, et valeur moyenne de la dette, selon le type de dette, l'âge et le sexe du principal soutien, Québec, 2016

	Taux d'unités familiales déclarantes ¹			Nombre d'unités familiales déclarantes ¹ (milliers)			Valeur moyenne de la dette des unités familiales déclarantes ¹		
	Dette	Dette hypothécaire	Dette de consommation	Dette	Dette hypothécaire	Dette de consommation	Dette	Dette hypothécaire	Dette de consommation
	%			k			\$(2016)		
Toutes les unités familiales	70,0	35,0	64,7	2 640	1 321	2 440	116 100	182 300	26 900
Hommes	71,4	38,3	65,7	1 547	829	1 423	126 000	185 100	29 200
Femmes	68,1	30,7	63,4	1 093	492	1 018	102 000	177 700	23 600
Moins de 35 ans	79,5	33,1	77,6	592	246	578	109 900	221 800	18 100
Hommes	78,8	37,3	77,3	321	152	315	114 600	206 700	17 100
Femmes	80,4	27,9	78,0	271	94	263	104 300*	246 100	19 300
35-44 ans	83,4	54,6	74,8	554	363	496	167 800	215 000	30 100
Hommes	84,8	55,2	75,8	325	211	290	176 200	227 900	31 600
Femmes	81,5	54,0	73,4	230	152	207	155 900	197 000	28 100
45-54 ans	85,4	49,7	77,8	568	331	518	128 000	168 100	32 900
Hommes	86,2	54,0	77,4	346	217	311	132 600	162 300	34 300
Femmes	84,1	43,2	78,4	222	114	208	120 700	179 100	30 800
55-64 ans	73,7	37,1	68,5	539	271	501	101 700	145 700	30 700
Hommes	73,2	38,7	68,2	329	174	306	117 600	161 700	34 600
Femmes	74,6	34,5	69,0	211	98	195	76 900	117 200	24 600*
65 ans et plus	40,1	11,4	36,0	387	110	347	54 000	119 200*	22 400
Hommes	43,1	14,4	38,3	227	76	201	72 200*	141 000*	28 800*
Femmes	36,3	7,8*	33,3	160	35	147	28 000	72 000*	13 500

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Une unité familiale est déclarante lorsqu'elle présente une dette différente de zéro, tandis qu'une unité familiale est non déclarante lorsqu'elle présente une dette égale à zéro.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, 2016, fichier maître. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7.4 Criminalité présumée

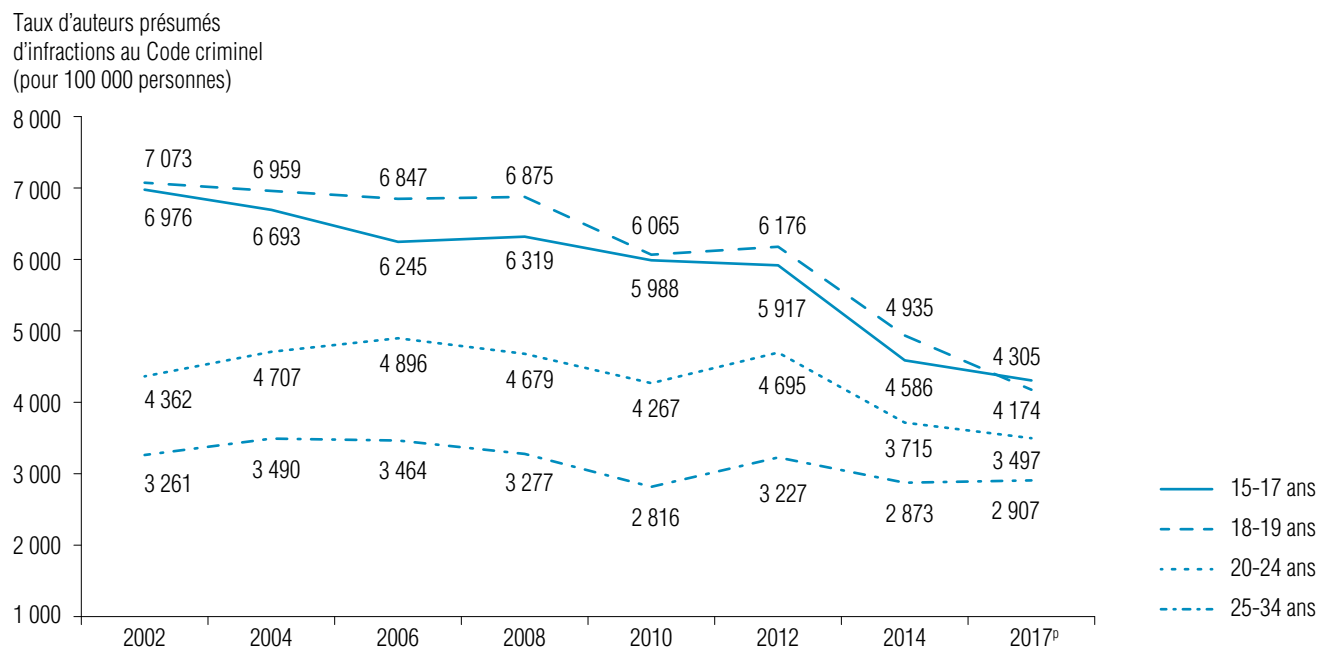
Entre 2002 et 2017, on note une baisse du taux d’auteurs présumés d’infractions au Code criminel⁵, soit le nombre d’auteurs présumés pour 100 000 personnes, chez les 15-34 ans : il est passé de 21 672 à 14 883 (tableau 7.11). Cela représente une importante variation à la baisse de 31 % pour la période visée et une diminution de 2,3 % en moyenne par année.

Les jeunes de 15 à 17 ans et de 18 et 19 ans affichent les taux annuels les plus élevés pour l’ensemble de la période. Néanmoins, ces groupes enregistrent les plus fortes variations à la baisse entre 2002 et 2017, soit de 38 % et 41 % respectivement. Concrètement, le taux d’auteurs présumés est passé de 6 976 à 4 305 chez les 15-17 ans et de 7 073 à 4 174 chez les 18-19 ans (figure 7.8 et tableau 7.11).

Inversement, les 25-34 ans affichent d’année en année les plus faibles taux, qui sont passés de 3 261 en 2002 à 2 907 en 2017. Toutefois, ce groupe d’âge enregistre une variation moindre (– 11 %) que les groupes plus jeunes pour la même période.

Figure 7.8

Taux d’auteurs présumés d’infractions au Code criminel¹ (nombre d’auteurs présumés pour 100 000 personnes) selon le groupe d’âge², Québec, 2002 à 2017



^p Données provisoires.

1. Les infractions relatives à la conduite de véhicule sont exclues.

2. Les infractions pour lesquelles l’âge de l’auteur est inconnu ou non conforme à la réalité sont exclues.

Source : Ministère de la Sécurité publique, données du Programme DUC 2.2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et certains corps de police autochtones.

5. Il est possible qu’aucun auteur présumé n’ait été identifié pour une infraction ou que plusieurs auteurs présumés aient été identifiés pour une même infraction.

Tableau 7.11

Nombre d'auteurs présumés d'infractions au Code criminel et taux d'auteurs présumés d'infractions au Code criminel (nombre d'auteurs présumés pour 100 000 personnes)¹ selon le groupe d'âge², Québec, 2002 à 2017^p

	15-34 ans	15-17 ans	18-19 ans	20-24 ans	25-34 ans
	Nombre d'auteurs présumés d'infractions au Code criminel (n)				
2002	86 952	18 911	13 409	22 595	32 037
2003	90 702	19 196	13 740	23 976	33 790
2004	90 416	18 073	12 974	24 062	35 307
2005	87 692	17 448	12 008	23 145	35 091
2006	90 972	18 308	12 417	24 088	36 159
2007	90 323	18 671	12 397	22 873	36 382
2008	89 996	19 172	13 716	22 711	34 397
2009	91 669	19 805	14 444	22 909	34 511
2010	81 739	17 345	12 727	21 194	30 473
2011	88 429	16 953	12 697	23 956	34 823
2012	89 481	16 423	12 611	25 122	35 325
2013	81 201	13 610	11 108	22 747	33 736
2014	73 159	11 646	9 648	20 353	31 512
2015	71 266	11 342	9 236	19 677	31 011
2016	69 977	11 287	7 936	19 005	31 749
2017 ^p	68 101	10 409	7 265	18 222	32 205
Variation totale 2002-2017 (%)	-21,7	-45,0	-45,8	-19,4	0,5
Variation annuelle moyenne (%)	-1,5	-3,7	-3,7	-1,2	0,2
	Taux d'auteurs présumés d'infractions au Code criminel (nombre d'auteurs présumés pour 100 000 personnes)				
2002	21 672,0	6 975,8	7 072,9	4 362,1	3 261,2
2003	22 502,4	7 165,7	7 286,0	4 652,2	3 398,5
2004	21 849,3	6 693,3	6 959,0	4 706,7	3 490,4
2005	20 795,6	6 228,1	6 537,6	4 617,0	3 412,9
2006	21 452,2	6 245,2	6 846,9	4 896,1	3 464,0
2007	20 951,7	6 121,7	6 636,8	4 671,4	3 521,8
2008	21 150,1	6 319,1	6 875,2	4 679,0	3 276,8
2009	21 522,1	6 678,2	6 913,9	4 696,3	3 233,7
2010	19 137,1	5 988,3	6 065,0	4 267,5	2 816,3
2011	20 063,8	5 996,9	6 177,9	4 701,6	3 187,5
2012	20 015,5	5 917,4	6 176,4	4 694,7	3 227,0
2013	17 907,7	5 115,4	5 546,7	4 168,7	3 076,8
2014	16 109,6	4 586,4	4 935,1	3 715,5	2 872,7
2015	15 989,3	4 602,4	4 906,2	3 646,4	2 834,3
2016	15 526,7	4 652,4	4 401,7	3 579,7	2 892,9
2017 ^p	14 882,6	4 304,5	4 174,4	3 496,7	2 907,0
Variation totale 2002-2017 (%)	-31,3	-38,3	-41,0	-19,8	-10,9
Variation annuelle moyenne (%)	-2,3	-3,0	-3,3	-1,3	-0,6

p Données provisoires.

1. Les infractions relatives à la conduite de véhicule sont exclues.

2. Les infractions pour lesquelles l'âge de l'auteur est inconnu ou non conforme à la réalité sont exclues.

Source : Ministère de la Sécurité publique, données du Programme DUC 2.2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et certains corps de police autochtones.

7.5 Permis de conduire et immatriculation

Permis de conduire

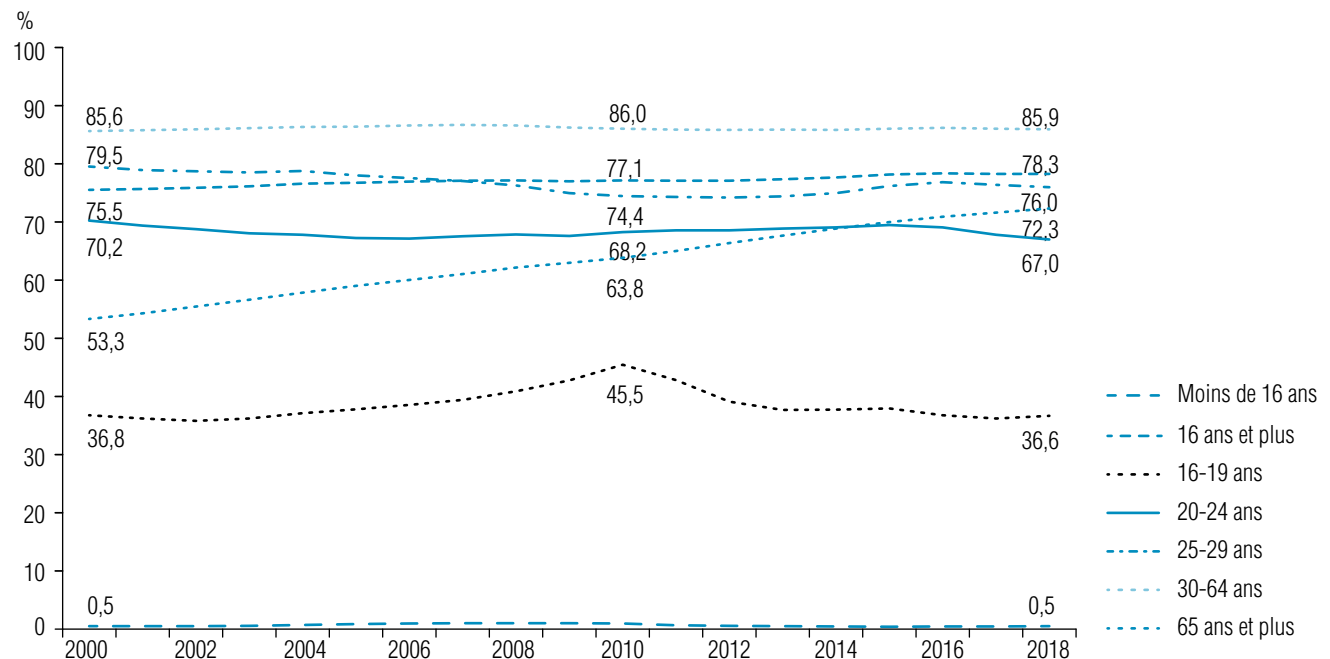
Entre 2000 et 2010, la proportion de personnes titulaires d'un permis de conduire ou d'un permis probatoire chez les jeunes de 16 à 19 ans a augmenté pour passer de 37 % à 45 % (figure 7.9). Elle a par la suite diminué pour retrouver approximativement le niveau du début de la série, soit 37 %. Il est à noter que, depuis le 17 janvier 2010, de nouvelles mesures entourant l'acquisition d'un permis d'apprenti conducteur existent, ce qui a une répercussion sur le nombre de titulaires d'un permis probatoire. Cela peut expliquer la diminution de la proportion de personnes titulaires d'un permis chez les jeunes de 16 à 19 ans.

La proportion de personnes titulaires d'un permis chez les jeunes de 20 à 24 ans a diminué pour passer de 70 % en 2000 à 67 % en 2018. Chez les jeunes de 25 à 29 ans, la proportion est passée de 79 % en 2000 à 76 % en 2018. Dans l'ensemble de la population de 16 ans et plus, elle a connu une augmentation. Cette situation est attribuable à l'augmentation marquée chez les 65 ans et plus.

Les jeunes de 16 à 19 ans du Centre-du-Québec (57 %), de la Chaudière-Appalaches (55 %), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (55 %) et du Bas-Saint-Laurent (55 %) présentent les proportions de personnes titulaires d'un permis de conduire les plus élevées (annexe A7.1). À l'inverse, les jeunes du Nord-du-Québec (14 %) et de Montréal (16 %) présentent les proportions les plus faibles. On observe des résultats semblables pour le groupe des 20-24 ans et des 25-29 ans.

Figure 7.9

Proportion de personnes titulaires d'un permis de conduire ou d'un permis probatoire en date du 1^{er} juin de chaque année, selon le groupe d'âge, Québec, 2000 à 2018



Source : Société de l'assurance automobile du Québec.

Dans l'ensemble de la population, le nombre de titulaires d'un permis de conduire ou d'un permis probatoire a augmenté de 22 % depuis 2000, tandis qu'il a diminué chez les jeunes de 16 à 19 ans (– 12 %) et chez les jeunes de 20 à 24 ans (– 5 %). Une hausse importante est observée chez les 65 ans et plus (+ 127 %) (tableau 7.12).

Tableau 7.12

Nombre de titulaires d'un permis de conduire ou d'un permis probatoire selon le groupe d'âge, Québec, 2000 à 2018

	2000	2005	2010	2015	2016	2017	2018	Variation 2000-2018
	n							%
Total	4 496 997	4 777 429	5 105 623	5 330 564	5 375 648	5 414 479	5 473 342	22
Moins de 16 ans	6 936	11 445	12 720	5 353	5 852	6 102	6 530	–6
16-19 ans	142 046	138 000	187 053	134 754	128 114	124 258	125 268	–12
20-24 ans	355 651	339 798	344 025	364 919	357 283	346 318	338 482	–5
25-29 ans	372 757	404 541	396 197	388 512	398 313	408 679	419 114	12
30-64 ans	3 115 767	3 274 435	3 391 762	3 436 682	3 438 865	3 435 139	3 442 378	10
65 ans et plus	503 840	609 210	773 866	1 000 344	1 047 221	1 093 983	1 141 570	127

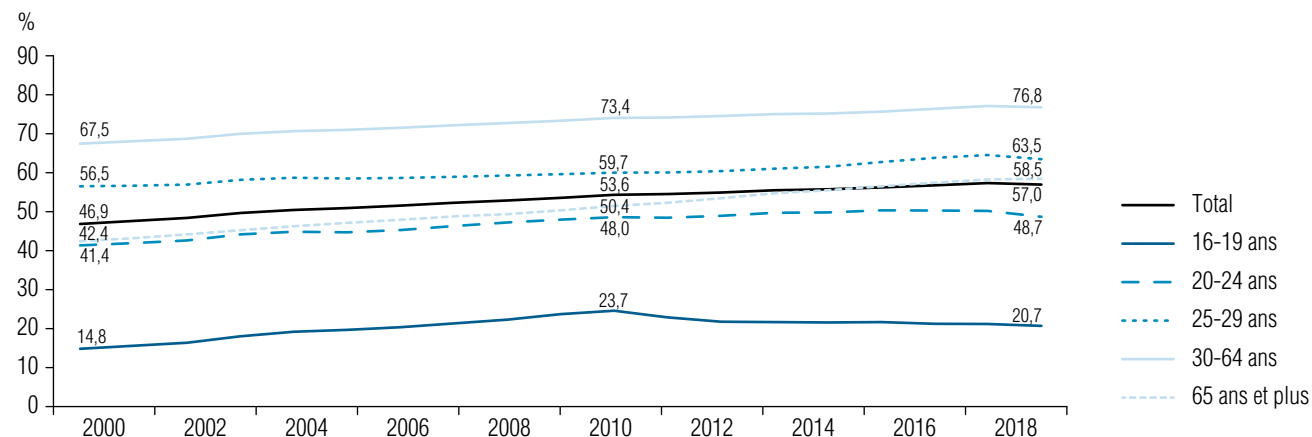
Source : Société de l'assurance automobile du Québec.

Immatriculation

Globalement, le taux d'immatriculation des automobiles et camions légers a augmenté entre 2000 et 2018. Chez les 16-19 ans, le taux est passé de 15 % en 2000 à 21 % en 2018 (figure 7.10 et tableau 7.13). Par ailleurs, chez les jeunes de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans, on observe également une augmentation, le taux étant passé de 41 % à 49 % et de 57 % à 63 % respectivement pour la même période.

Figure 7.10

Taux d'immatriculation des automobiles et camions légers selon le groupe d'âge du propriétaire, Québec, 2000 à 2018



Note : Les taux d'immatriculation chez les moins de 16 ans sont infimes (inférieurs à 0,025 %) et, de ce fait, ne sont pas présentés.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec.

Tableau 7.13

Taux d'immatriculation des automobiles et camions légers selon le groupe d'âge du propriétaire ¹, Québec, 2000 à 2018

	Total	16-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-64 ans	65 ans et plus
	%					
2000	46,9	14,8	41,4	56,5	67,5	42,4
2001	47,6	15,6	41,9	56,7	68,1	43,2
2002	48,4	16,4	42,6	56,9	68,7	44,2
2003	49,7	18,0	44,2	58,2	70,0	45,3
2004	50,5	19,2	44,9	58,7	70,7	46,3
2005	51,0	19,7	44,7	58,5	71,0	47,1
2006	51,6	20,4	45,3	58,7	71,5	47,9
2007	52,3	21,3	46,3	59,0	72,2	48,8
2008	52,9	22,3	47,3	59,3	72,7	49,4
2009	53,6	23,7	48,0	59,7	73,4	50,4
2010	54,3	24,6	48,6	60,0	74,1	51,5
2011	54,5	22,9	48,5	60,1	74,2	52,3
2012	54,9	21,8	49,0	60,4	74,5	53,5
2013	55,5	21,7	49,7	61,0	75,1	54,7
2014	55,7	21,6	49,8	61,5	75,2	55,5
2015	56,2	21,7	50,3	62,7	75,7	56,5
2016	56,8	21,2	50,3	63,8	76,4	57,5
2017	57,3	21,2	50,2	64,6	77,2	58,3
2018	57,0	20,7	48,7	63,5	76,8	58,5

1. Les taux d'immatriculation chez les moins de 16 ans sont infimes (inférieures à 0,025 %) et de ce fait, ne sont pas présentées.

Source: Société de l'assurance automobile du Québec.

7.6 Accidents de la route

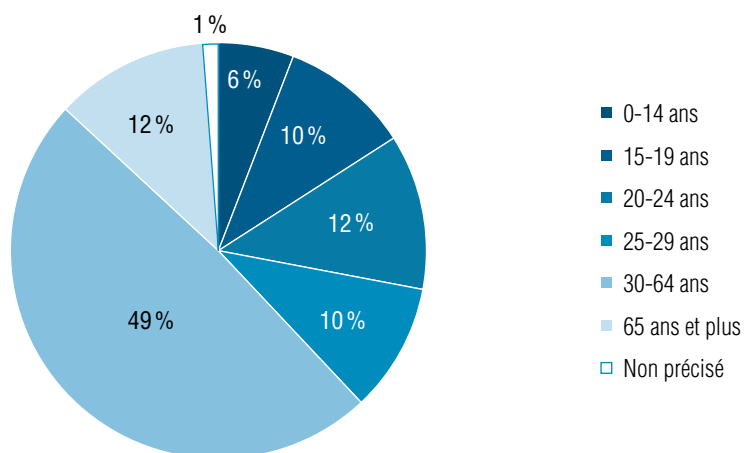
Victimes d'accidents de la route

En 2018, 35 510 personnes ont été victimes d'un accident de la route (tableau 7.14). Il s'agit du nombre le plus faible enregistré depuis le début de la série, laquelle est présentée à partir de l'an 2000. De ce nombre, 6 % des victimes étaient âgées de 0 à 14 ans, 10 % avaient entre 15 et 19 ans et 12 % étaient âgées de 20 à 24 ans ; la proportion de victimes de moins de 25 ans est donc de 28 % en 2018 (figure 7.11). Le nombre d'accidentés de la route est en diminution depuis 2005, année où un sommet de 52 162 victimes, dont 35 % étaient âgées de moins de 25 ans, avait été atteint (tableau 7.14).

Le taux de victimes d'un accident de la route, soit le nombre de victimes rapportées sur 1 000 habitants, est également à son plus bas en 2018 : il est de 4 personnes accidentées pour 1 000 habitants, tous âges confondus. En 2005, le taux était de 7. Bien qu'ils soient en baisse depuis 2005, les taux de victimes chez les accidentés sont systématiquement plus élevés chez les 15-19 ans, les 20-24 ans et les 25-29 ans que dans les autres groupes d'âge. En 2018, le taux de victimes est de 8 chez les 15-19 ans et les 20-24 ans, de 6 chez les 25-29 ans, tandis qu'il est de 1,6 chez les 0-14 ans, de 4,3 chez les 30-64 ans et de 2,7 chez les 65 ans et plus.

Figure 7.11

Répartition du nombre de victimes d'un accident de la route selon l'âge, Québec, 2018



Note : Les cyclistes ayant fait un accident avec un véhicule routier en mouvement sont inclus dans le compte.
Source : Société de l'assurance automobile du Québec.

Note : Les cyclistes ayant fait un accident avec un véhicule routier en mouvement sont inclus dans le compte.

Tableau 7.14

Nombre de victimes d'un accident de la route et taux de victimes d'un accident de la route (nombre de victimes sur 1 000 habitants), selon l'âge de la victime, Québec, 2000 à 2018

Âge de la victime	2000	2005	2010	2015	2016	2017	2018	Variation	
								2000-2018	2005-2018
	n							%	
Total	47 577	52 162	43 824	37 357	37 655	37 233	35 510	-25	-32
0-14 ans	4 025	3 781	2 735	2 289	2 322	2 361	2 081	-48	-45
15-19 ans	6 206	7 105	6 810	4 215	4 072	3 955	3 571	-42	-50
20-24 ans	6 938	7 345	5 786	4 961	4 786	4 700	4 288	-38	-42
25-29 ans	4 569	5 248	4 087	3 663	3 659	3 718	3 547	-22	-32
30-64 ans	21 672	24 210	20 040	17 748	18 219	17 948	17 371	-20	-28
65 ans et plus	3 668	3 960	3 973	4 162	4 270	4 214	4 226	15	7
Non précisé	499	513	393	319	327	337	426	-15	-17
	Taux (pour 1 000 habitants)							%	
Total	6,5	6,9	5,5	4,6	4,6	4,5	4,2	-35	-38
0-14 ans	3,0	3,0	2,2	1,8	1,8	1,8	1,6	-48	-47
15-19 ans	13,0	15,3	13,4	9,6	9,5	9,3	8,5	-35	-45
20-24 ans	13,7	14,5	11,5	9,4	9,3	9,2	8,5	-38	-42
25-29 ans	9,7	10,1	7,7	7,2	7,1	6,9	6,4	-34	-36
30-64 ans	6,0	6,4	5,1	4,4	4,6	4,5	4,3	-27	-32
65 ans et plus	3,9	3,8	3,3	2,9	2,9	2,8	2,7	-31	-30

Note : Les cyclistes ayant fait un accident avec un véhicule routier en mouvement sont inclus dans le compte.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec.

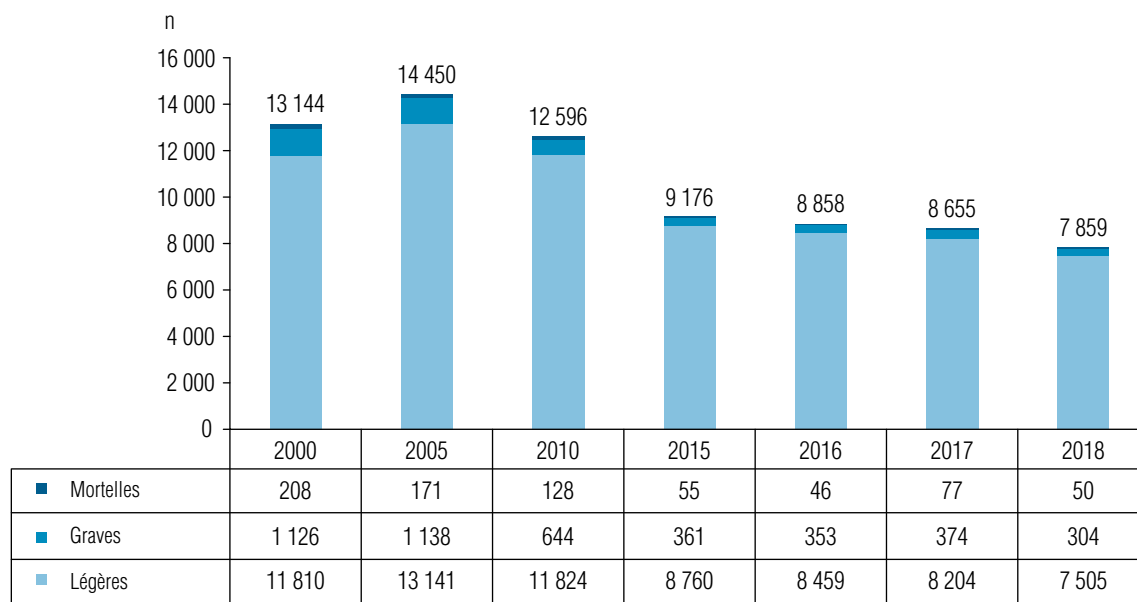
En 2018, parmi les 7 859 victimes d'un accident de la route âgées de 15 à 24 ans, plus de 95 % ont subi des blessures légères, 4 % des blessures graves et moins de 1 % des blessures mortelles (figure 7.12). Les proportions étaient respectivement de 90 %, 9 % et 2 % parmi les 13 144 victimes de ce groupe d'âge en 2000.

Entre 2000 et 2018, le nombre de victimes de 15 à 24 ans ayant subi des blessures, quelle que soit la gravité, a diminué (– 40 %). La baisse du nombre de victimes ayant subi des blessures graves ou mortelles (– 73 % et – 76 % respectivement) est toutefois plus prononcée.

Les décès chez les victimes de 15 à 24 ans (50) représentent 14 % de l'ensemble des décès de la route (359) en 2018 (données non présentées).

Figure 7.12

Nombre de victimes de 15 à 24 ans d'un accident de la route, selon la gravité des blessures, Québec, 2000 à 2018



Note : Les cyclistes ne sont pas compris.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec.

Conducteurs impliqués dans des accidents

En 2018, les conducteurs de véhicules motorisés ayant moins de 25 ans sont impliqués dans 16 % des accidents de la route (27 788) et ceux de 25 à 29 ans le sont dans 9 % des accidents de la route (16 209) (tableau 7.15 et figure 7.13). Le nombre total de conducteurs impliqués dans un accident, qui suit une tendance générale à la baisse depuis la moitié des années 2000, se chiffre à 175 012 en 2018 (tableau 7.15). Un constat similaire est fait chez les groupes d'âge de moins de 29 ans.

Parmi les conducteurs de moins de 25 ans impliqués dans un accident en 2018, 70 % n'ont entraîné que des dégâts matériels (19 348), 29 % ont occasionné des blessures légères (8 062) et moins de 1 % ont causé des blessures graves ou mortelles (378) (figure 7.13).

Tableau 7.15

Nombre de conducteurs impliqués dans un accident, selon l'âge du conducteur impliqué, Québec, 2000 à 2018

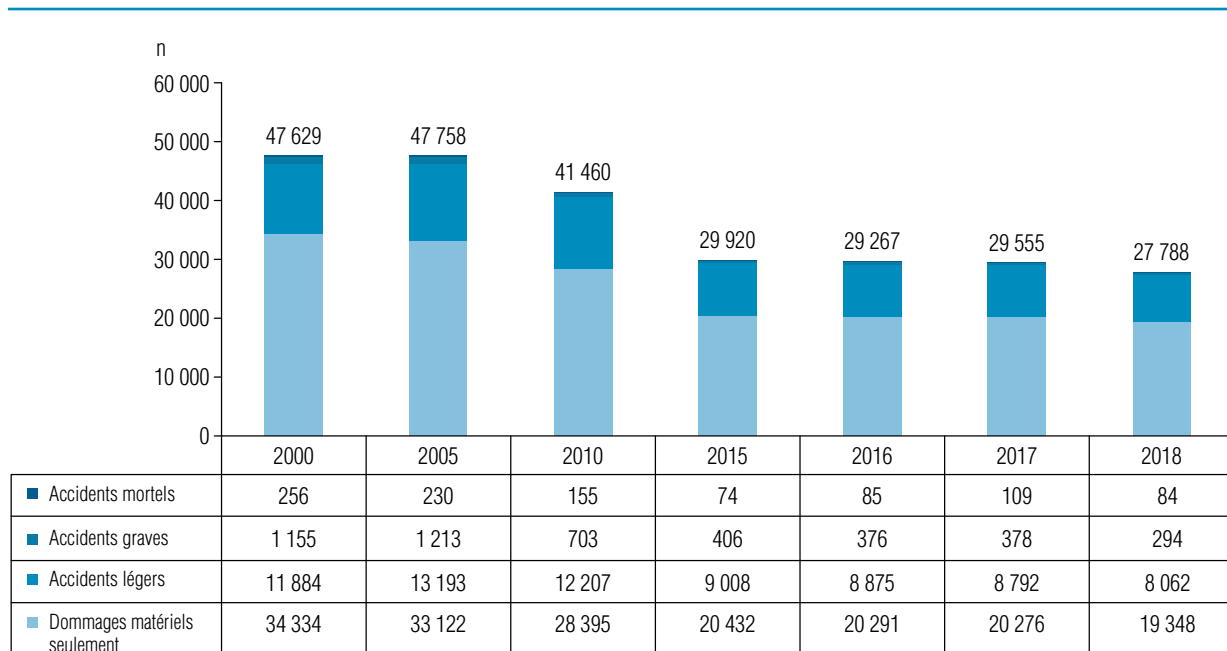
Âge du conducteur	n							Variation	
	2000	2005	2010	2015	2016	2017	2018	2000-2018	2005-2018
								%	
Total	244 525	259 690	209 842	173 266	174 665	179 828	175 012	-28	-33
Moins de 16 ans	416	822	569	227	267	285	309	-26	-62
16-19 ans	17 747	18 375	19 113	11 069	10 896	10 566	9 925	-44	-46
20-24 ans	29 466	28 561	21 778	18 624	18 464	18 704	17 554	-40	-39
25-29 ans	22 618	24 066	17 392	14 900	15 633	16 412	16 209	-28	-33
30-64 ans	123 383	127 314	96 403	85 387	85 568	87 585	85 934	-30	-33
65 ans et plus	15 772	18 003	16 474	18 148	18 665	19 425	19 183	22	7
Non précisé	35 123	42 549	38 113	24 911	25 172	26 851	25 898	-26	-39

Note : Les cyclistes ne sont pas compris.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec.

Figure 7.13

Nombre de conducteurs de moins de 25 ans impliqués dans un accident, selon la gravité de l'accident, 2000 à 2018



Note : Les cyclistes ne sont pas compris.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec.

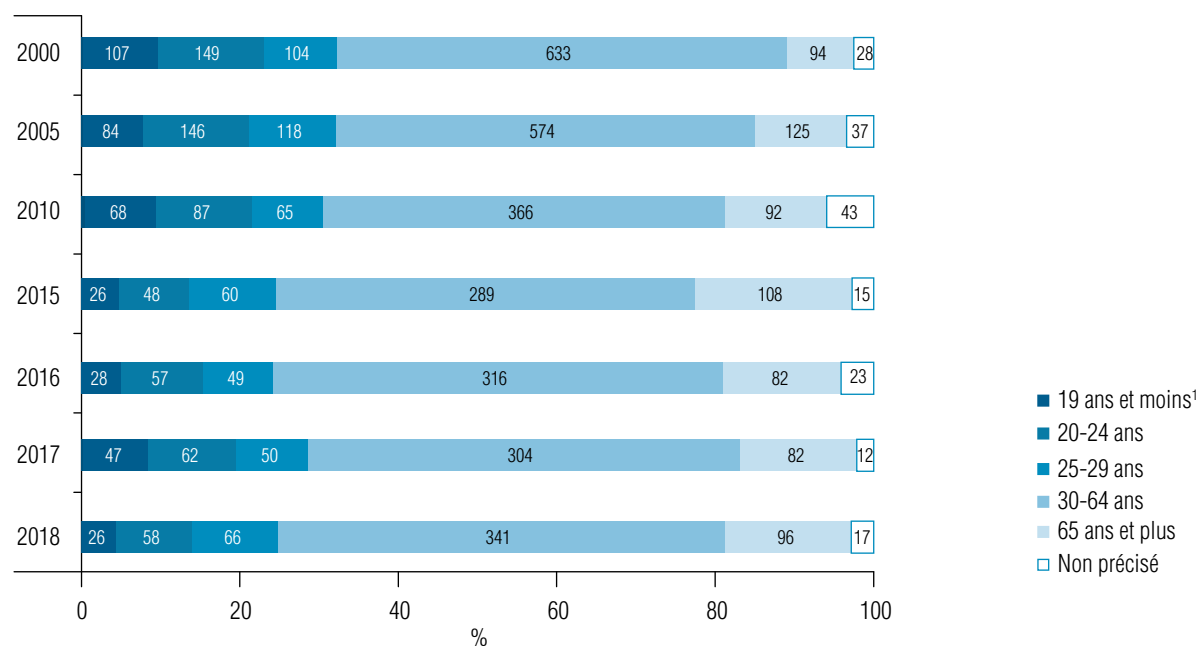
En 2018, 14 % des conducteurs de véhicules motorisés impliqués dans un accident mortel de la route sont âgés de moins de 25 ans, alors que la proportion s'établissait à 23 % en 2000 (données obtenues à partir de la figure 7.14).

Le taux de conducteurs impliqués dans un accident (pour 100 000 titulaires d'un permis) a suivi une tendance générale à la baisse sur la période observée, et ce, dans tous les groupes d'âge. Chez les conducteurs de 16 à 19 ans, après le sommet de 2005 (13 315), ce taux a atteint un creux historique en 2018 : on dénombre 7 923 conducteurs impliqués dans un accident pour 100 000 titulaires de permis pour cette année-là (tableau 7.16). Par ailleurs, les conducteurs de 16 à 19 ans présentent systématiquement des taux plus élevés que les conducteurs des autres groupes d'âge.

Le taux de conducteurs, tous âges confondus, impliqués dans un accident mortel (pour 100 000 titulaires d'un permis) s'élève à 11 en 2018, alors qu'il était de 25 en 2000 (- 55 %) (données non présentées). Bien qu'il ait considérablement diminué depuis 2000 (73), le taux de conducteurs de 16 à 19 ans impliqués dans un accident mortel est, en 2018, toujours celui le plus élevé parmi tous les groupes d'âge (20).

Figure 7.14

Répartition des conducteurs impliqués dans un accident mortel, selon l'âge du conducteur, Québec, 2000 à 2018



1. En raison des faibles effectifs des moins de 16 ans, ces derniers ont été regroupés avec les 16-19 ans.

Note : Les cyclistes ne sont pas compris.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec.

Tableau 7.16

Taux de conducteurs impliqués dans un accident (pour 100 000 titulaires d'un permis), selon l'âge du conducteur impliqué, 2000 à 2018

Âge du conducteur	Taux (pour 100 000 titulaires d'un permis)							Variation	
	2000	2005	2010	2015	2016	2017	2018	2000-2018	2005-2018
								%	
Total	5 438	5 436	4 110	3 250	3 249	3 321	3 198	-41	-41
Moins de 16 ans	5 998	7 182	4 473	4 241	4 563	4 671	4 732	-21	-34
16-19 ans	12 494	13 315	10 218	8 214	8 505	8 503	7 923	-37	-40
20-24 ans	8 285	8 405	6 330	5 104	5 168	5 401	5 186	-37	-38
25-29 ans	6 068	5 949	4 390	3 835	3 925	4 016	3 867	-36	-35
30-64 ans	3 960	3 888	2 842	2 485	2 488	2 550	2 496	-37	-36
65 ans et plus	3 130	2 955	2 129	1 814	1 782	1 776	1 680	-46	-43

Note : Les cyclistes ne sont pas compris.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec.

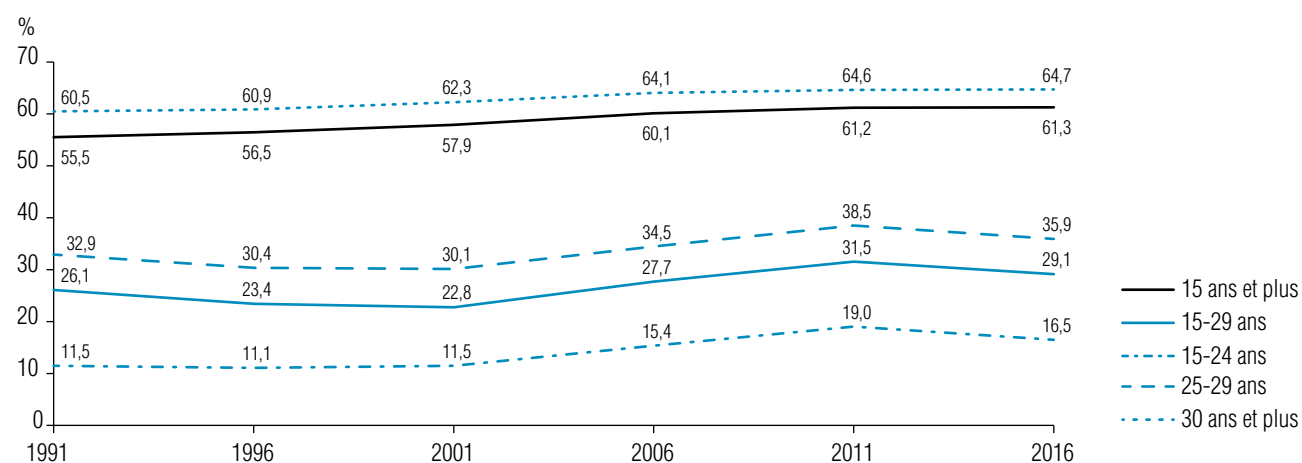
7.7 Logement

Au Québec, en 2016, un peu moins de 30 % des ménages dont le principal soutien⁶ est âgé de 15 à 29 ans sont propriétaires de leur logement (29 %), ce qui correspond à environ 100 000 ménages (figure 7.15 et tableau 7.17). Ce résultat indique une légère hausse par rapport à 1991 (29 % c. 26 %), une tendance semblable à celle dégagée pour l'ensemble des ménages privés du Québec (61 % c. 56 %).

Comme l'accèsion à la propriété augmente rapidement en fonction de l'âge jusqu'au début de la quarantaine (Hou, 2010⁷), on note une différence importante entre le taux de propriété des ménages principalement soutenus par une personne âgée de 15 à 24 ans (16 % en 2016) et celui des ménages dont le principal soutien a entre 25 à 29 ans (36 % en 2016). Pour les ménages dont le principal soutien a 30 ans ou plus, le taux de propriété atteint près de 65 % en 2016.

Figure 7.15

Taux de propriété selon le groupe d'âge du principal soutien du ménage, ensemble du Québec, 1991 à 2016



Sources : Statistique Canada, *Recensement de la population* de 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016, et Enquête nationale auprès des ménages de 2011. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

6. Consulter le glossaire pour plus d'information.

7. Feng HOU (2010), *L'accèsion à la propriété pendant le cycle de vie des Canadiens : analyse fondée sur les données du Recensement de la population du Canada*. [En ligne], produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, p. 34. (Documents de recherche de la Direction des études analytiques). www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11f0019m/11f0019m2010325-fra.pdf?st=nH1GvRy8 (Consulté le 18 juin 2018).

Tableau 7.17

Nombre et répartition des ménages privés selon le mode d'occupation du logement et le groupe d'âge du principal soutien du ménage, ensemble du Québec, 1991 à 2016¹

	n				%			
	Propriétaires	Locataires	Logement de bande ²	Ensemble des ménages	Propriétaires	Locataires	Logement de bande ²	Ensemble des ménages
1991								
15 ans et plus	1 462 785	1 169 715	1 800	2 634 300	55,5	44,4	0,1	100
15-29 ans	98 955	280 090	335	379 385	26,1	73,8	0,1	100
15-24 ans	13 865	106 830	90	120 790	11,5	88,4	0,1	100
25-29 ans	85 090	173 260	245	258 595	32,9	67,0	0,1	100
30 ans et plus	1 363 835	889 620	1 465	2 254 920	60,5	39,5	0,1	100
1996								
15 ans et plus	1 593 600	1 225 310	3 125	2 822 030	56,5	43,4	0,1	100
15-29 ans	77 755	253 650	600	331 995	23,4	76,4	0,2	100
15-24 ans	13 255	106 175	195	119 615	11,1	88,8	0,2	100
25-29 ans	64 500	147 475	405	212 380	30,4	69,4	0,2	100
30 ans et plus	1 515 855	971 655	2 525	2 490 050	60,9	39,0	0,1	100
2001								
15 ans et plus	1 724 465	1 249 455	4 190	2 978 115	57,9	42,0	0,1	100
15-29 ans	74 665	252 735	730	328 130	22,8	77,0	0,2	100
15-24 ans	14 910	114 670	225	129 810	11,5	88,3	0,2	100
25-29 ans	59 755	138 065	505	198 320	30,1	69,6	0,3	100
30 ans et plus	1 649 805	996 710	3 445	2 649 985	62,3	37,6	0,1	100
2006								
15 ans et plus	1 917 735	1 267 945	3 660	3 189 345	60,1	39,8	0,1	100
15-29 ans	95 570	248 785	590	344 960	27,7	72,1	0,2	100
15-24 ans	18 720	103 010	200	121 940	15,4	84,5	0,2	100
25-29 ans	76 850	145 775	390	223 020	34,5	65,4	0,2	100
30 ans et plus	1 822 155	1 019 145	3 075	2 844 370	64,1	35,8	0,1	100
2011								
15 ans et plus	2 077 640	1 311 200	6 380	3 395 215	61,2	38,6	0,2	100
15-29 ans	111 515	241 025	910	353 455	31,5	68,2	0,3	100
15-24 ans	24 020	101 860	350	126 230	19,0	80,7	0,3	100
25-29 ans	87 495	139 165	560	227 225	38,5	61,2	0,2	100
30 ans et plus	1 966 115	1 070 175	5 480	3 041 775	64,6	35,2	0,2	100
2016								
15 ans et plus	2 163 735	1 362 010	5 920	3 531 665	61,3	38,6	0,2	100
15-29 ans	99 795	242 045,00	630	342 485	29,1	70,7	0,2	100
15-24 ans	19 710	99 560	220	119 495	16,5	83,3	0,2	100
25-29 ans	80 085	142 485	410	222 990	35,9	63,9	0,2	100
30 ans et plus	2 063 945	1 119 955	5 285	3 189 170	64,7	35,1	0,2	100

1. Certains résultats peuvent différer légèrement de la somme des parties en raison de l'arrondissement aléatoire des données.

2. Un logement de bande est un logement occupé dans les réserves indiennes et dans les établissements indiens.

Sources : Statistique Canada, *Recensement de la population* de 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016, et *Enquête nationale auprès des ménages* de 2011. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2016, le taux de propriété des ménages dont le principal soutien est une femme de 15 à 34 ans est inférieure à celui des ménages principalement soutenus par un homme du même groupe d'âge (37 % c. 40 %) (tableau 7.18). Bien que le taux d'accession à la propriété des femmes soit plus faible que celui des hommes pour l'ensemble des ménages privés du Québec (54 % c. 67 %), la différence entre les taux de propriété est moins importante chez les ménages dont le principal soutien est âgé de 15 à 34 ans (3 points de pourcentage) que chez ceux pour lesquels ce soutien a 35 ans ou plus (13 points). Les données régionales de 2016 sur le nombre de ménages propriétaires et le taux de propriété selon l'âge du principal soutien du ménage sont présentées à l'annexe A7.2.

Tableau 7.18

Nombre de ménages propriétaires et taux de propriété selon le groupe d'âge et le sexe du principal soutien du ménage, ensemble du Québec, 2016¹

	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Différence (hommes-femmes) points de %
	n			%			
15 ans et plus	2 163 730	1 353 925	809 805	61,4	66,7	54,2	12,5
15-34 ans	240 125	128 290	111 835	39,0	40,5	37,4	3,1
15-24 ans	19 715	10 155	9 555	16,5	18,2	15,0	3,2
25-34 ans	220 410	118 135	102 280	44,3	45,2	43,4	1,9
35 ans et plus	1 923 620	1 225 635	697 970	66,1	71,5	58,4	13,2
35-44 ans	372 015	217 570	154 445	61,8	63,4	59,6	3,7
45-54 ans	465 435	293 090	172 340	68,4	71,8	63,2	8,6
55-64 ans	508 770	336 845	171 920	69,7	75,0	61,1	13,9
65-74 ans	364 425	249 380	115 040	67,4	75,4	54,7	20,8
75-84 ans	167 420	106 235	61 185	62,0	72,0	50,0	22,0
85 ans et plus	45 555	22 515	23 040	53,8	65,1	46,0	19,1

1. Certains résultats peuvent différer légèrement de la somme des parties en raison de l'arrondissement aléatoire des données.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7.8 Visites hors Canada

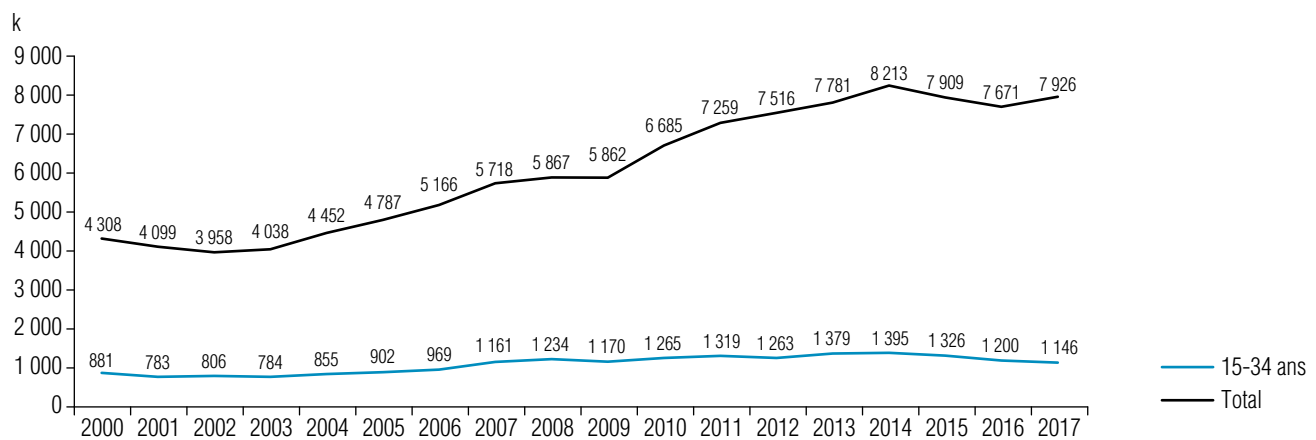
Les touristes québécois voyageant en dehors du Canada pour un séjour d'une nuit ou plus, mais d'une durée de moins d'un an, ont effectué près de 7 926 000 visites⁸ à l'étranger en 2017 contre 4 308 000 visites en 2000 (figure 7.16). Depuis 2002, le nombre de visites effectuées par les touristes québécois enregistre une hausse presque chaque année, les années 2009, 2015 et 2016 faisant exception.

La part des visites effectuées par les touristes âgés de 15 à 34 ans était estimée à 20 % en 2000 et a décliné en 2017 pour atteindre 14 % (données non présentées).

En 2017, le but des voyages des jeunes touristes est principalement l'agrément, puisque 60 % de leurs visites ont été effectuées pour cette raison. Les affaires et les congrès constituent le deuxième but mentionné (21 % des visites) (données non présentées).

Figure 7.16

Visites¹ effectuées en dehors du Canada par les touristes québécois de 15 à 34 ans et par la population totale, Québec, 2000 à 2017



1. Le terme « visite » ne signifie pas la même chose que le terme « voyage » : un voyage débute lorsque le voyageur quitte le Canada et prend fin lorsque celui-ci revient au pays. Lors de son déplacement, le voyageur peut visiter plusieurs pays ou États (aux États-Unis). Un voyage peut donc comprendre plusieurs visites.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les voyages internationaux*, 2000 à 2017 (compilation spéciale).

8. Le terme « visite » ne signifie pas la même chose que le terme « voyage ». Voir le glossaire pour plus d'information.

Annexes

Données sur la démographie par région administrative

A1.1a

Nombre de jeunes de 15 à 29 ans et population totale, Québec, 1996 à 2018

	1996 ^r	2001 ^r	2006 ^r	2011 ^r	2016 ^r	2018 ^p
	n					
Population totale	7 246 897	7 396 456	7 631 966	8 005 090	8 225 950	8 390 499
15-29 ans	1 468 075	1 456 717	1 504 468	1 541 198	1 465 252	1 479 459
15-19 ans	498 968	467 515	477 917	495 294	429 466	422 430
20-24 ans	470 457	515 656	498 463	519 733	517 216	505 345
25-29 ans	498 650	473 546	528 088	526 171	518 570	551 684

A1.1b

Nombre de jeunes de 15 à 29 ans et population totale, Bas-Saint-Laurent, 1996 à 2018

	1996 ^r	2001 ^r	2006 ^r	2011 ^r	2016 ^r	2018 ^p
	n					
Population totale	208 695	204 297	201 558	201 198	197 806	197 384
15-29 ans	40 957	38 554	36 526	33 206	28 987	28 274
15-19 ans	16 794	14 299	13 011	11 432	9 410	9 021
20-24 ans	12 840	13 457	12 041	11 219	9 878	9 628
25-29 ans	11 323	10 798	11 474	10 555	9 699	9 625

A1.1c

Nombre de jeunes de 15 à 29 ans et population totale, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 1996 à 2018

	1996 ^r	2001 ^r	2006 ^r	2011 ^r	2016 ^r	2018 ^p
	n					
Population totale	290 182	283 306	274 193	277 296	277 084	277 406
15-29 ans	60 321	58 072	53 153	50 331	43 847	43 402
15-19 ans	25 899	21 586	18 453	16 968	13 566	13 095
20-24 ans	18 579	20 772	17 698	16 805	15 224	15 042
25-29 ans	15 843	15 714	17 002	16 558	15 057	15 265

r Données révisées.

p Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population et Statistique Canada, Estimations de la population (mars 2019). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A1.1d

Nombre de jeunes de 15 à 29 ans et population totale, Capitale-Nationale, 1996 à 2018

	1996 ^r	2001 ^r	2006 ^r	2011 ^r	2016 ^r	2018 ^p
	n					
Population totale	643 377	651 587	668 846	710 425	733 898	745 135
15-29 ans	134 075	130 258	135 051	139 740	130 778	130 127
15-19 ans	43 013	38 293	38 030	39 442	33 454	32 694
20-24 ans	45 619	49 297	46 943	49 263	47 449	44 520
25-29 ans	45 443	42 668	50 078	51 035	49 875	52 913

A1.1e

Nombre de jeunes de 15 à 29 ans et population totale, Mauricie, 1996 à 2018

	1996 ^r	2001 ^r	2006 ^r	2011 ^r	2016 ^r	2018 ^p
	n					
Population totale	264 581	260 049	260 404	265 561	267 020	269 332
15-29 ans	49 287	47 020	47 212	46 613	42 149	41 632
15-19 ans	18 871	16 730	15 544	15 359	12 482	11 905
20-24 ans	15 643	17 040	16 336	15 954	15 367	14 609
25-29 ans	14 773	13 250	15 332	15 300	14 300	15 118

A1.1f

Nombre de jeunes de 15 à 29 ans et population totale, Estrie, 1996 à 2018

	1996 ^r	2001 ^r	2006 ^r	2011 ^r	2016 ^r	2018 ^p
	n					
Population totale	282 671	291 391	301 041	313 384	320 510	326 476
15-29 ans	58 436	58 059	60 456	59 739	56 268	56 806
15-19 ans	20 933	19 481	19 507	19 218	17 036	16 796
20-24 ans	19 378	21 048	20 908	20 848	20 434	20 053
25-29 ans	18 125	17 530	20 041	19 673	18 798	19 957

A1.1g

Nombre de jeunes de 15 à 29 ans et population totale, Montréal, 1996 à 2018

	1996 ^r	2001 ^r	2006 ^r	2011 ^r	2016 ^r	2018 ^p
	n					
Population totale	1 797 912	1 850 367	1 873 025	1 913 451	1 959 836	2 029 379
15-29 ans	383 274	395 485	406 675	409 678	402 645	419 236
15-19 ans	101 397	99 763	101 121	105 162	97 351	99 120
20-24 ans	131 091	146 926	141 419	143 192	144 698	146 410
25-29 ans	150 786	148 796	164 135	161 324	160 596	173 706

r Données révisées.

p Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population et Statistique Canada, Estimations de la population (mars 2019). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A1.1h

Nombre de jeunes de 15 à 29 ans et population totale, Outaouais, 1996 à 2018

	1996 ^r	2001 ^r	2006 ^r	2011 ^r	2016 ^r	2018 ^p
	n					
Population totale	311 733	322 969	344 905	373 738	385 325	390 830
15-29 ans	63 020	62 691	67 854	74 125	69 224	69 000
15-19 ans	19 918	21 236	23 481	24 558	21 169	20 673
20-24 ans	20 014	20 451	21 991	24 806	23 966	22 916
25-29 ans	23 088	21 004	22 382	24 761	24 089	25 411

A1.1i

Nombre de jeunes de 15 à 29 ans et population totale, Abitibi-Témiscamingue, 1996 à 2018

	1996 ^r	2001 ^r	2006 ^r	2011 ^r	2016 ^r	2018 ^p
	n					
Population totale	155 901	148 565	144 897	146 741	147 282	147 508
15-29 ans	33 026	29 189	27 831	27 910	25 767	25 316
15-19 ans	12 456	11 089	10 252	9 814	8 071	7 649
20-24 ans	10 093	9 397	8 848	9 198	8 742	8 499
25-29 ans	10 477	8 703	8 731	8 898	8 954	9 168

A1.1j

Nombre de jeunes de 15 à 29 ans et population totale, Côte-Nord, 1996 à 2018

	1996 ^r	2001 ^r	2006 ^r	2011 ^r	2016 ^r	2018 ^p
	n					
Population totale	104 643	99 485	96 561	95 749	92 712	91 213
15-29 ans	23 173	19 480	18 025	17 278	15 154	14 622
15-19 ans	8 474	7 036	6 436	6 217	5 045	4 774
20-24 ans	7 190	6 343	5 731	5 458	5 045	4 791
25-29 ans	7 509	6 101	5 858	5 603	5 064	5 057

A1.1k

Nombre de jeunes de 15 à 29 ans et population totale, Nord-du-Québec, 1996 à 2018

	1996 ^r	2001 ^r	2006 ^r	2011 ^r	2016 ^r	2018 ^p
	n					
Population totale	39 050	39 327	40 284	43 017	44 718	45 558
15-29 ans	10 405	9 885	9 714	10 408	10 721	10 740
15-19 ans	3 587	3 395	3 493	3 768	3 585	3 539
20-24 ans	3 388	3 151	3 146	3 386	3 675	3 583
25-29 ans	3 430	3 339	3 075	3 254	3 461	3 618

r Données révisées.

p Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population et Statistique Canada, Estimations de la population (mars 2019). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A1.1l

Nombre de jeunes de 15 à 29 ans et population totale, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 1996 à 2018

	1996 ^r	2001 ^r	2006 ^r	2011 ^r	2016 ^r	2018 ^p
	n					
Population totale	106 404	98 590	95 178	94 519	90 739	90 709
15-29 ans	20 457	16 183	15 111	14 081	11 964	11 782
15-19 ans	7 824	6 398	5 904	5 404	4 027	3 754
20-24 ans	6 417	5 053	4 739	4 453	4 069	3 910
25-29 ans	6 216	4 732	4 468	4 224	3 868	4 118

A1.1m

Nombre de jeunes de 15 à 29 ans et population totale, Chaudière-Appalaches, 1996 à 2018

	1996 ^r	2001 ^r	2006 ^r	2011 ^r	2016 ^r	2018 ^p
	n					
Population totale	385 705	390 858	397 095	414 420	421 993	426 130
15-29 ans	78 228	78 554	76 910	73 366	66 974	66 473
15-19 ans	30 643	27 747	25 710	25 297	21 360	20 931
20-24 ans	24 118	27 585	25 175	23 998	23 195	22 082
25-29 ans	23 467	23 222	26 025	24 071	22 419	23 460

A1.1n

Nombre de jeunes de 15 à 29 ans et population totale, Laval, 1996 à 2018

	1996 ^r	2001 ^r	2006 ^r	2011 ^r	2016 ^r	2018 ^p
	n					
Population totale	334 918	350 334	372 371	406 004	425 225	432 858
15-29 ans	65 392	65 595	70 303	78 007	77 597	77 734
15-19 ans	22 110	21 466	24 240	27 722	25 466	24 784
20-24 ans	20 634	22 818	23 170	26 466	27 825	27 520
25-29 ans	22 648	21 311	22 893	23 819	24 306	25 430

r Données révisées.

p Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population et Statistique Canada, Estimations de la population (mars 2019). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A1.1o

Nombre de jeunes de 15 à 29 ans et population totale, Lanaudière, 1996 à 2018

	1996 ^r	2001 ^r	2006 ^r	2011 ^r	2016 ^r	2018 ^p
	n					
Population totale	380 827	396 380	433 853	476 984	497 249	507 947
15-29 ans	69 506	70 419	81 042	89 325	84 328	84 007
15-19 ans	26 707	26 555	30 821	33 301	27 582	26 540
20-24 ans	20 179	22 881	24 575	28 698	29 300	27 984
25-29 ans	22 620	20 983	25 646	27 326	27 446	29 483

A1.1p

Nombre de jeunes de 15 à 29 ans et population totale, Laurentides, 1996 à 2018

	1996 ^r	2001 ^r	2006 ^r	2011 ^r	2016 ^r	2018 ^p
	n					
Population totale	439 611	472 935	518 608	566 687	594 918	611 019
15-29 ans	81 953	84 072	93 075	103 013	100,0 608	101 684
15-19 ans	29 679	29 736	34 693	38 938	33 015	32 685
20-24 ans	23 901	27 729	28 328	33 236	34 836	33 519
25-29 ans	28 373	26 607	30 054	30 839	32 757	35 480

A1.1q

Nombre de jeunes de 15 à 29 ans et population totale, Montérégie, 1996 à 2018

	1996 ^r	2001 ^r	2006 ^r	2011 ^r	2016 ^r	2018 ^p
	n					
Population totale	1 282 798	1 313 269	1 383 174	1 469 665	1 526 281	1 554 282
15-29 ans	252 554	248 665	262 186	272 620	259 064	259 153
15-19 ans	93 190	87 108	92 513	98 147	83 947	81 830
20-24 ans	77 796	85 955	83 610	89 324	90 330	87 129
25-29 ans	81 568	75 602	86 063	85 149	84 787	90 194

A1.1r

Nombre de jeunes de 15 à 29 ans et population totale, Centre-du-Québec, 1996 à 2018

	1996 ^r	2001 ^r	2006 ^r	2011 ^r	2016 ^r	2018 ^p
	n					
Population totale	217 889	222 747	225 973	236 251	243 354	247 333
15-29 ans	44 011	44 536	43 344	41 758	39 177	39 471
15-19 ans	17 473	15 597	14 708	14 547	12 900	12 640
20-24 ans	13 577	15 753	13 805	13 429	13 183	13 150
25-29 ans	12 961	13 186	14 831	13 782	13 094	13 681

r Données révisées.

p Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population et Statistique Canada, Estimations de la population (mars 2019). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A1.2a

Répartition de la population selon le grand groupe d'âge, en nombre et en pourcentage, Québec, 1996 à 2018

	Groupe d'âge									
	0-14 ans		15-29 ans		30-64 ans		65 ans et plus		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
1996 ^r	1 380 796	19,1	1 468 075	20,3	3 529 042	48,7	868 984	12,0	7 246 897	100,0
2001 ^r	1 305 730	17,7	1 456 717	19,7	3 669 758	49,6	964 251	13,0	7 396 456	100,0
2006 ^r	1 250 690	16,4	1 504 468	19,7	3 814 863	50,0	1 061 945	13,9	7 631 966	100,0
2011 ^r	1 233 382	15,4	1 541 198	19,3	3 974 285	49,6	1 256 225	15,7	8 005 090	100,0
2016 ^r	1 291 994	15,7	1 465 252	17,8	3 991 764	48,5	1 476 940	18,0	8 225 950	100,0
2018 ^p	1 325 068	15,8	1 479 459	17,6	4 006 695	47,8	1 579 277	18,8	8 390 499	100,0

A1.2b

Répartition de la population selon le grand groupe d'âge, en nombre et en pourcentage, Bas-Saint-Laurent, 1996 à 2018

	Groupe d'âge									
	0-14 ans		15-29 ans		30-64 ans		65 ans et plus		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
1996 ^r	38 579	18,5	40 957	19,6	99 904	47,9	29 255	14,0	208 695	100,0
2001 ^r	33 051	16,2	38 554	18,9	101 189	49,5	31 503	15,4	204 297	100,0
2006 ^r	29 407	14,6	36 526	18,1	102 086	50,6	33 539	16,6	201 558	100,0
2011 ^r	27 299	13,6	33 206	16,5	101 288	50,3	39 405	19,6	201 198	100,0
2016 ^r	27 459	13,9	28 987	14,7	95 153	48,1	46 207	23,4	197 806	100,0
2018 ^p	27 360	13,9	28 274	14,3	92 445	46,8	49 305	25,0	197 384	100,0

A1.2c

Répartition de la population selon le grand groupe d'âge, en nombre et en pourcentage, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 1996 à 2018

	Groupe d'âge									
	0-14 ans		15-29 ans		30-64 ans		65 ans et plus		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
1996 ^r	58 455	20,1	60 321	20,8	140 996	48,6	30 410	10,5	290 182	100,0
2001 ^r	48 976	17,3	58 072	20,5	140 886	49,7	35 372	12,5	283 306	100,0
2006 ^r	42 639	15,6	53 153	19,4	138 216	50,4	40 185	14,7	274 193	100,0
2011 ^r	39 688	14,3	50 331	18,2	139 144	50,2	48 133	17,4	277 296	100,0
2016 ^r	41 078	14,8	43 847	15,8	135 282	48,8	56 877	20,5	277 084	100,0
2018 ^p	40 955	14,8	43 402	15,6	131 954	47,6	61 095	22,0	277 406	100,0

r Données révisées.

p Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population et Statistique Canada, Estimations de la population (mars 2019). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A1.2d

Répartition de la population selon le grand groupe d'âge, en nombre et en pourcentage, Capitale-Nationale, 1996 à 2018

	Groupe d'âge									
	0-14 ans		15-29 ans		30-64 ans		65 ans et plus		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
1996 ^r	107 706	16,7	134 075	20,8	320 676	49,8	80 920	12,6	643 377	100,0
2001 ^r	99 997	15,3	130 258	20,0	330 180	50,7	91 152	14,0	651 587	100,0
2006 ^r	95 130	14,2	135 051	20,2	337 015	50,4	101 650	15,2	668 846	100,0
2011 ^r	96 365	13,6	139 740	19,7	351 054	49,4	123 266	17,4	710 425	100,0
2016 ^r	106 056	14,5	130 778	17,8	352 341	48,0	144 723	19,7	733 898	100,0
2018 ^p	108 872	14,6	130 127	17,5	351 691	47,2	154 445	20,7	745 135	100,0

A1.2e

Répartition de la population selon le grand groupe d'âge, en nombre et en pourcentage, Mauricie, 1996 à 2018

	Groupe d'âge									
	0-14 ans		15-29 ans		30-64 ans		65 ans et plus		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
1996 ^r	46 401	17,5	49 287	18,6	130 540	49,3	38 353	14,5	264 581	100,0
2001 ^r	40 252	15,5	47 020	18,1	130 523	50,2	42 254	16,2	260 049	100,0
2006 ^r	36 635	14,1	47 212	18,1	130 627	50,2	45 930	17,6	260 404	100,0
2011 ^r	34 082	12,8	46 613	17,6	130 986	49,3	53 880	20,3	265 561	100,0
2016 ^r	35 563	13,3	42 149	15,8	127 267	47,7	62 041	23,2	267 020	100,0
2018 ^p	36 339	13,5	41 632	15,5	125 106	46,5	66 255	24,6	269 332	100,0

A1.2f

Répartition de la population selon le grand groupe d'âge, en nombre et en pourcentage, Estrie, 1996 à 2018

	Groupe d'âge									
	0-14 ans		15-29 ans		30-64 ans		65 ans et plus		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
1996 ^r	54 596	19,3	58 436	20,7	132 476	46,9	37 163	13,1	282 671	100,0
2001 ^r	51 850	17,8	58 059	19,9	140 907	48,4	40 575	13,9	291 391	100,0
2006 ^r	49 572	16,5	60 456	20,1	146 510	48,7	44 503	14,8	301 041	100,0
2011 ^r	47 872	15,3	59 739	19,1	151 253	48,3	54 520	17,4	313 384	100,0
2016 ^r	49 366	15,4	56 268	17,6	149 492	46,6	65 384	20,4	320 510	100,0
2018 ^p	50 289	15,4	56 806	17,4	149 059	45,7	70 322	21,5	326 476	100,0

r Données révisées.

p Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population et Statistique Canada, Estimations de la population (mars 2019). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A1.2g

Répartition de la population selon le grand groupe d'âge, en nombre et en pourcentage, Montréal, 1996 à 2018

	Groupe d'âge									
	0-14 ans		15-29 ans		30-64 ans		65 ans et plus		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
1996 ^r	292 477	16,3	383 274	21,3	856 402	47,6	265 759	14,8	1 797 912	100,0
2001 ^r	293 329	15,9	395 485	21,4	884 429	47,8	277 124	15,0	1 850 367	100,0
2006 ^r	284 327	15,2	406 675	21,7	901 992	48,2	280 031	15,0	1 873 025	100,0
2011 ^r	280 545	14,7	409 678	21,4	929 502	48,6	293 726	15,4	1 913 451	100,0
2016 ^r	294 873	15,0	402 645	20,5	943 789	48,2	318 529	16,3	1 959 836	100,0
2018 ^p	311 933	15,4	419 236	20,7	967 727	47,7	330 483	16,3	2 029 379	100,0

A1.2h

Répartition de la population selon le grand groupe d'âge, en nombre et en pourcentage, Outaouais, 1996 à 2018

	Groupe d'âge									
	0-14 ans		15-29 ans		30-64 ans		65 ans et plus		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
1996 ^r	65 934	21,2	63 020	20,2	154 695	49,6	28 084	9,0	311 733	100,0
2001 ^r	62 792	19,4	62 691	19,4	164 702	51,0	32 784	10,2	322 969	100,0
2006 ^r	61 050	17,7	67 854	19,7	178 153	51,7	37 848	11,0	344 905	100,0
2011 ^r	61 805	16,5	74 125	19,8	190 604	51,0	47 204	12,6	373 738	100,0
2016 ^r	65 718	17,1	69 224	18,0	192 716	50,0	57 667	15,0	385 325	100,0
2018 ^p	66 541	17,0	69 000	17,7	192 551	49,3	62 738	16,1	390 830	100,0

A1.2i

Répartition de la population selon le grand groupe d'âge, en nombre et en pourcentage, Abitibi-Témiscamingue, 1996 à 2018

	Groupe d'âge									
	0-14 ans		15-29 ans		30-64 ans		65 ans et plus		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
1996 ^r	34 247	22,0	33 026	21,2	73 454	47,1	15 174	9,7	155 901	100,0
2001 ^r	29 211	19,7	29 189	19,6	73 320	49,4	16 845	11,3	148 565	100,0
2006 ^r	25 723	17,8	27 831	19,2	72 769	50,2	18 574	12,8	144 897	100,0
2011 ^r	24 055	16,4	27 910	19,0	72 997	49,7	21 779	14,8	146 741	100,0
2016 ^r	24 212	16,4	25 767	17,5	71 689	48,7	25 614	17,4	147 282	100,0
2018 ^p	24 333	16,5	25 316	17,2	70 468	47,8	27 391	18,6	147 508	100,0

r Données révisées.

p Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population et Statistique Canada, Estimations de la population (mars 2019). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A1.2j

Répartition de la population selon le grand groupe d'âge, en nombre et en pourcentage, Côte-Nord, 1996 à 2018

	Groupe d'âge									
	0-14 ans		15-29 ans		30-64 ans		65 ans et plus		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
1996 ^r	21 642	20,7	23 173	22,1	52 046	49,7	7 782	7,4	104 643	100,0
2001 ^r	18 960	19,1	19 480	19,6	51 435	51,7	9 610	9,7	99 485	100,0
2006 ^r	16 987	17,6	18 025	18,7	50 233	52,0	11 316	11,7	96 561	100,0
2011 ^r	15 466	16,2	17 278	18,0	49 310	51,5	13 695	14,3	95 749	100,0
2016 ^r	14 848	16,0	15 154	16,3	46 694	50,4	16 016	17,3	92 712	100,0
2018 ^p	14 573	16,0	14 622	16,0	44 875	49,2	17 143	18,8	91 213	100,0

A1.2k

Répartition de la population selon le grand groupe d'âge, en nombre et en pourcentage, Nord-du-Québec, 1996 à 2018

	Groupe d'âge									
	0-14 ans		15-29 ans		30-64 ans		65 ans et plus		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
1996 ^r	11 952	30,6	10 405	26,6	15 421	39,5	1 272	3,3	39 050	100,0
2001 ^r	11 624	29,6	9 885	25,1	16 104	40,9	1 714	4,4	39 327	100,0
2006 ^r	11 574	28,7	9 714	24,1	16 871	41,9	2 125	5,3	40 284	100,0
2011 ^r	11 828	27,5	10 408	24,2	18 025	41,9	2 756	6,4	43 017	100,0
2016 ^r	11 834	26,5	10 721	24,0	18 748	41,9	3 415	7,6	44 718	100,0
2018 ^p	12 033	26,4	10 740	23,6	19 069	41,9	3 716	8,2	45 558	100,0

A1.2l

Répartition de la population selon le grand groupe d'âge, en nombre et en pourcentage, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 1996 à 2018

	Groupe d'âge									
	0-14 ans		15-29 ans		30-64 ans		65 ans et plus		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
1996 ^r	19 655	18,5	20 457	19,2	52 393	49,2	13 899	13,1	106 404	100,0
2001 ^r	15 920	16,1	16 183	16,4	51 212	51,9	15 275	15,5	98 590	100,0
2006 ^r	13 353	14,0	15 111	15,9	50 222	52,8	16 492	17,3	95 178	100,0
2011 ^r	11 726	12,4	14 081	14,9	49 425	52,3	19 287	20,4	94 519	100,0
2016 ^r	10 893	12,0	11 964	13,2	45 456	50,1	22 426	24,7	90 739	100,0
2018 ^p	10 915	12,0	11 782	13,0	43 964	48,5	24 048	26,5	90 709	100,0

r Données révisées.

p Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population et Statistique Canada, Estimations de la population (mars 2019). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A1.2m

Répartition de la population selon le grand groupe d'âge, en nombre et en pourcentage, Chaudière-Appalaches, 1996 à 2018

	Groupe d'âge									
	0-14 ans		15-29 ans		30-64 ans		65 ans et plus		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
1996 ^r	77 660	20,1	78 228	20,3	184 084	47,7	45 733	11,9	385 705	100,0
2001 ^r	69 878	17,9	78 554	20,1	192 258	49,2	50 168	12,8	390 858	100,0
2006 ^r	65 488	16,5	76 910	19,4	199 162	50,2	55 535	14,0	397 095	100,0
2011 ^r	65 133	15,7	73 366	17,7	207 235	50,0	68 686	16,6	414 420	100,0
2016 ^r	67 840	16,1	66 974	15,9	203 611	48,2	83 568	19,8	421 993	100,0
2018 ^p	68 238	16,0	66 473	15,6	201 048	47,2	90 371	21,2	426 130	100,0

A1.2n

Répartition de la population selon le grand groupe d'âge, en nombre et en pourcentage, Laval, 1996 à 2018

	Groupe d'âge									
	0-14 ans		15-29 ans		30-64 ans		65 ans et plus		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
1996 ^r	64 802	19,3	65 392	19,5	167 027	49,9	37 697	11,3	334 918	100,0
2001 ^r	64 386	18,4	65 595	18,7	174 695	49,9	45 658	13,0	350 334	100,0
2006 ^r	65 302	17,5	70 303	18,9	184 861	49,6	51 905	13,9	372 371	100,0
2011 ^r	67 754	16,7	78 007	19,2	197 843	48,7	62 400	15,4	406 004	100,0
2016 ^r	70 898	16,7	77 597	18,2	205 183	48,3	71 547	16,8	425 225	100,0
2018 ^p	72 642	16,8	77 734	18,0	207 262	47,9	75 220	17,4	432 858	100,0

A1.2o

Répartition de la population selon le grand groupe d'âge, en nombre et en pourcentage, Lanaudière, 1996 à 2018

	Groupe d'âge									
	0-14 ans		15-29 ans		30-64 ans		65 ans et plus		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
1996 ^r	84 674	22,2	69 506	18,3	191 315	50,2	35 332	9,3	380 827	100,0
2001 ^r	80 005	20,2	70 419	17,8	203 812	51,4	42 144	10,6	396 380	100,0
2006 ^r	77 545	17,9	81 042	18,7	223 774	51,6	51 492	11,9	433 853	100,0
2011 ^r	78 616	16,5	89 325	18,7	242 297	50,8	66 746	14,0	476 984	100,0
2016 ^r	83 398	16,8	84 328	17,0	245 935	49,5	83 588	16,8	497 249	100,0
2018 ^p	85 889	16,9	84 007	16,5	246 489	48,5	91 562	18,0	507 947	100,0

r Données révisées.

p Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population et Statistique Canada, Estimations de la population (mars 2019). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A1.2p

Répartition de la population selon le grand groupe d'âge, en nombre et en pourcentage, Laurentides, 1996 à 2018

	Groupe d'âge									
	0-14 ans		15-29 ans		30-64 ans		65 ans et plus		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
1996 ^r	94 202	21,4	81 953	18,6	220 013	50,0	43 443	9,9	439 611	100,0
2001 ^r	94 656	20,0	84 072	17,8	242 740	51,3	51 467	10,9	472 935	100,0
2006 ^r	94 203	18,2	93 075	17,9	268 718	51,8	62 612	12,1	518 608	100,0
2011 ^r	92 875	16,4	103 013	18,2	289 822	51,1	80 977	14,3	566 687	100,0
2016 ^r	95 994	16,1	100 060	16,9	296 470	49,8	101 846	17,1	594 918	100,0
2018 ^p	97 743	16,0	101 684	16,6	299 723	49,1	111 869	18,3	611 019	100,0

A1.2q

Répartition de la population selon le grand groupe d'âge, en nombre et en pourcentage, Montérégie, 1996 à 2018

	Groupe d'âge									
	0-14 ans		15-29 ans		30-64 ans		65 ans et plus		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
1996 ^r	264 231	20,6	252 554	19,7	634 994	49,5	131 019	10,2	1 282 798	100,0
2001 ^r	250 638	19,1	248 665	18,9	663 835	50,5	150 131	11,4	1 313 269	100,0
2006 ^r	243 831	17,6	262 186	19,0	702 459	50,8	174 698	12,6	1 383 174	100,0
2011 ^r	240 936	16,4	272 620	18,5	737 301	50,2	218 808	14,9	1 469 665	100,0
2016 ^r	253 106	16,6	259 064	17,0	745 830	48,9	268 281	17,6	1 526 281	100,0
2018 ^p	257 151	16,5	259 153	16,7	747 730	48,1	290 248	18,7	1 554 282	100,0

A1.2r

Répartition de la population selon le grand groupe d'âge, en nombre et en pourcentage, Centre-du-Québec, 1996 à 2018

	Groupe d'âge									
	0-14 ans		15-29 ans		30-64 ans		65 ans et plus		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
1996 ^r	43 583	20,0	44 011	20,2	102 606	47,1	27 689	12,7	217 889	100,0
2001 ^r	40 205	18,0	44 536	20,0	107 531	48,3	30 475	13,7	222 747	100,0
2006 ^r	37 924	16,8	43 344	19,2	111 195	49,2	33 510	14,8	225 973	100,0
2011 ^r	37 337	15,8	41 758	17,7	116 199	49,2	40 957	17,3	236 251	100,0
2016 ^r	38 858	16,0	39 177	16,1	116 108	47,7	49 211	20,2	243 354	100,0
2018 ^p	39 262	15,9	39 471	16,0	115 534	46,7	53 066	21,5	247 333	100,0

r Données révisées.

p Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population et Statistique Canada, Estimations de la population (mars 2019). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A1.3a

Situation des 15-29 ans et des 30-64 ans dans les ménages privés¹, Bas-Saint-Laurent, 2016

Groupe d'âge	Vivant dans une famille de recensement ²		Vivant hors famille de recensement		Total
	Enfants dans les familles	Parents ou conjoints	Vivant seuls	Vivant avec d'autres personnes ³	
%					
15-29 ans	53,4	29,7	9,8	7,2	100,0
15-19 ans	91,3	2,8	1,9	4,0	100,0
20-24 ans	52,8	25,7	11,5	10,1	100,0
25-29 ans	15,6	60,9	16,0	7,5	100,0
30-64 ans	3,2	75,9	17,8	3,1	100,0

A1.3b

Situation des 15-29 ans et des 30-64 ans dans les ménages privés¹, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2016

Groupe d'âge	Vivant dans une famille de recensement ²		Vivant hors famille de recensement		Total
	Enfants dans les familles	Parents ou conjoints	Vivant seuls	Vivant avec d'autres personnes ³	
%					
15-29 ans	53,7	30,6	9,1	6,5	100,0
15-19 ans	93,2	2,2	1,1	3,6	100,0
20-24 ans	55,3	25,7	10,1	8,9	100,0
25-29 ans	14,9	62,5	15,8	6,8	100,0
30-64 ans	2,8	78,1	15,8	3,3	100,0

A1.3c

Situation des 15-29 ans et des 30-64 ans dans les ménages privés¹, Capitale-Nationale, 2016

Groupe d'âge	Vivant dans une famille de recensement ²		Vivant hors famille de recensement		Total
	Enfants dans les familles	Parents ou conjoints	Vivant seuls	Vivant avec d'autres personnes ³	
%					
15-29 ans	48,0	28,6	10,9	12,4	100,0
15-19 ans	93,1	1,7	1,3	3,9	100,0
20-24 ans	50,9	21,6	10,8	16,7	100,0
25-29 ans	13,6	54,2	17,9	14,3	100,0
30-64 ans	2,5	74,7	18,7	4,0	100,0

1. Un ménage privé est formé d'une personne ou d'un groupe de personnes qui occupent un même logement privé. En 2016, plus de 99 % des 15-64 ans résident dans ce type de ménage au Québec.

2. Une famille de recensement est formée d'un couple avec ou sans enfants ou d'un parent seul avec au moins un enfant (famille monoparentale).

3. Avec des personnes apparentées ou non apparentées.

Note : Les totaux peuvent différer légèrement de la somme des parties en raison de l'arrondissement des données.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A1.3d

Situation des 15-29 ans et des 30-64 ans dans les ménages privés¹, Mauricie, 2016

Groupe d'âge	Vivant dans une famille de recensement ²		Vivant hors famille de recensement		Total
	Enfants dans les familles	Parents ou conjoints	Vivant seuls	Vivant avec d'autres personnes ³	
	%				
15-29 ans	52,1	27,7	11,5	8,7	100,0
15-19 ans	90,1	2,8	2,1	5,0	100,0
20-24 ans	52,8	23,3	12,6	11,4	100,0
25-29 ans	16,9	55,2	18,8	9,1	100,0
30-64 ans	3,1	73,1	19,5	4,3	100,0

A1.3e

Situation des 15-29 ans et des 30-64 ans dans les ménages privés¹, Estrie, 2016

Groupe d'âge	Vivant dans une famille de recensement ²		Vivant hors famille de recensement		Total
	Enfants dans les familles	Parents ou conjoints	Vivant seuls	Vivant avec d'autres personnes ³	
	%				
15-29 ans	49,5	28,7	10,8	11,1	100,0
15-19 ans	90,8	2,5	1,9	4,9	100,0
20-24 ans	46,4	24,5	12,8	16,3	100,0
25-29 ans	13,5	58,2	17,0	11,3	100,0
30-64 ans	2,4	75,8	17,9	3,8	100,0

A1.3f

Situation des 15-29 ans et des 30-64 ans dans les ménages privés¹, Montréal, 2016

Groupe d'âge	Vivant dans une famille de recensement ²		Vivant hors famille de recensement		Total
	Enfants dans les familles	Parents ou conjoints	Vivant seuls	Vivant avec d'autres personnes ³	
	%				
15-29 ans	50,0	20,4	12,2	17,4	100,0
15-19 ans	90,7	1,1	2,0	6,2	100,0
20-24 ans	52,4	13,3	11,6	22,7	100,0
25-29 ans	22,1	39,1	19,1	19,7	100,0
30-64 ans	4,2	68,6	20,9	6,3	100,0

1. Un ménage privé est formé d'une personne ou d'un groupe de personnes qui occupent un même logement privé. En 2016, plus de 99 % des 15-64 ans résident dans ce type de ménage au Québec.

2. Une famille de recensement est formée d'un couple avec ou sans enfants ou d'un parent seul avec au moins un enfant (famille monoparentale).

3. Avec des personnes apparentées ou non apparentées.

Note : Les totaux peuvent différer légèrement de la somme des parties en raison de l'arrondissement des données.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A1.3g

Situation des 15-29 ans et des 30-64 ans dans les ménages privés¹, Outaouais, 2016

Groupe d'âge	Vivant dans une famille de recensement ²		Vivant hors famille de recensement		Total
	Enfants dans les familles	Parents ou conjoints	Vivant seuls	Vivant avec d'autres personnes ³	
%					
15-29 ans	56,2	25,8	8,8	9,2	100,0
15-19 ans	93,3	1,8	0,9	4,0	100,0
20-24 ans	58,5	20,3	9,1	12,2	100,0
25-29 ans	19,9	53,5	15,7	11,0	100,0
30-64 ans	3,0	76,8	15,5	4,7	100,0

A1.3h

Situation des 15-29 ans et des 30-64 ans dans les ménages privés¹, Abitibi-Témiscamingue, 2016

Groupe d'âge	Vivant dans une famille de recensement ²		Vivant hors famille de recensement		Total
	Enfants dans les familles	Parents ou conjoints	Vivant seuls	Vivant avec d'autres personnes ³	
%					
15-29 ans	49,0	34,6	9,9	6,5	100,0
15-19 ans	89,9	4,3	1,7	4,1	100,0
20-24 ans	47,2	32,2	12,0	8,5	100,0
25-29 ans	12,2	65,4	15,6	6,8	100,0
30-64 ans	2,3	77,6	16,7	3,4	100,0

A1.3i

Situation des 15-29 ans et des 30-64 ans dans les ménages privés¹, Côte-Nord, 2016

Groupe d'âge	Vivant dans une famille de recensement ²		Vivant hors famille de recensement		Total
	Enfants dans les familles	Parents ou conjoints	Vivant seuls	Vivant avec d'autres personnes ³	
%					
15-29 ans	56,9	30,0	7,9	5,2	100,0
15-19 ans	92,1	3,3	1,1	3,6	100,0
20-24 ans	58,4	27,2	7,9	6,6	100,0
25-29 ans	18,5	61,0	15,0	5,5	100,0
30-64 ans	3,6	77,0	15,7	3,7	100,0

1. Un ménage privé est formé d'une personne ou d'un groupe de personnes qui occupent un même logement privé. En 2016, plus de 99 % des 15-64 ans résident dans ce type de ménage au Québec.

2. Une famille de recensement est formée d'un couple avec ou sans enfants ou d'un parent seul avec au moins un enfant (famille monoparentale).

3. Avec des personnes apparentées ou non apparentées.

Note : Les totaux peuvent différer légèrement de la somme des parties en raison de l'arrondissement des données.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A1.3j

Situation des 15-29 ans et des 30-64 ans dans les ménages privés¹, Nord-du-Québec, 2016

Groupe d'âge	Vivant dans une famille de recensement ²		Vivant hors famille de recensement		Total
	Enfants dans les familles	Parents ou conjoints	Vivant seuls	Vivant avec d'autres personnes ³	
%					
15-29 ans	54,2	34,1	4,8	6,9	100,0
15-19 ans	85,1	8,2	0,4	6,3	100,0
20-24 ans	51,2	36,7	4,7	7,4	100,0
25-29 ans	23,5	59,8	9,8	6,9	100,0
30-64 ans	5,5	78,7	10,7	5,1	100,0

A1.3k

Situation des 15-29 ans et des 30-64 ans dans les ménages privés¹, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2016

Groupe d'âge	Vivant dans une famille de recensement ²		Vivant hors famille de recensement		Total
	Enfants dans les familles	Parents ou conjoints	Vivant seuls	Vivant avec d'autres personnes ³	
%					
15-29 ans	64,7	24,4	5,9	5,0	100,0
15-19 ans	93,8	1,6	0,7	3,9	100,0
20-24 ans	69,4	19,6	6,2	4,9	100,0
25-29 ans	27,9	54,5	11,2	6,4	100,0
30-64 ans	5,7	74,2	15,4	4,7	100,0

A1.3l

Situation des 15-29 ans et des 30-64 ans dans les ménages privés¹, Chaudière-Appalaches, 2016

Groupe d'âge	Vivant dans une famille de recensement ²		Vivant hors famille de recensement		Total
	Enfants dans les familles	Parents ou conjoints	Vivant seuls	Vivant avec d'autres personnes ³	
%					
15-29 ans	59,0	28,7	7,3	5,0	100,0
15-19 ans	95,6	1,7	0,8	1,9	100,0
20-24 ans	63,1	22,6	7,6	6,7	100,0
25-29 ans	18,0	62,3	13,5	6,2	100,0
30-64 ans	2,8	78,8	15,7	2,8	100,0

1. Un ménage privé est formé d'une personne ou d'un groupe de personnes qui occupent un même logement privé. En 2016, plus de 99 % des 15-64 ans résident dans ce type de ménage au Québec.

2. Une famille de recensement est formée d'un couple avec ou sans enfants ou d'un parent seul avec au moins un enfant (famille monoparentale).

3. Avec des personnes apparentées ou non apparentées.

Note : Les totaux peuvent différer légèrement de la somme des parties en raison de l'arrondissement des données.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A1.3m

Situation des 15-29 ans et des 30-64 ans dans les ménages privés¹, Laval, 2016

Groupe d'âge	Vivant dans une famille de recensement ²		Vivant hors famille de recensement		Total
	Enfants dans les familles	Parents ou conjoints	Vivant seuls	Vivant avec d'autres personnes ³	
%					
15-29 ans	74,1	16,0	4,7	5,2	100,0
15-19 ans	97,0	0,7	0,4	2,0	100,0
20-24 ans	80,5	9,8	3,9	5,9	100,0
25-29 ans	41,8	39,9	10,4	7,9	100,0
30-64 ans	4,7	79,9	11,6	3,7	100,0

A1.3n

Situation des 15-29 ans et des 30-64 ans dans les ménages privés¹, Lanaudière, 2016

Groupe d'âge	Vivant dans une famille de recensement ²		Vivant hors famille de recensement		Total
	Enfants dans les familles	Parents ou conjoints	Vivant seuls	Vivant avec d'autres personnes ³	
%					
15-29 ans	63,4	25,9	5,2	5,5	100,0
15-19 ans	95,3	1,5	0,5	2,8	100,0
20-24 ans	69,1	19,4	4,9	6,6	100,0
25-29 ans	23,7	58,8	10,4	7,1	100,0
30-64 ans	3,0	79,8	12,8	4,4	100,0

A1.3o

Situation des 15-29 ans et des 30-64 ans dans les ménages privés¹, Laurentides, 2016

Groupe d'âge	Vivant dans une famille de recensement ²		Vivant hors famille de recensement		Total
	Enfants dans les familles	Parents ou conjoints	Vivant seuls	Vivant avec d'autres personnes ³	
%					
15-29 ans	61,9	25,9	6,0	6,2	100,0
15-19 ans	95,0	1,6	0,7	2,8	100,0
20-24 ans	66,1	20,5	5,8	7,6	100,0
25-29 ans	22,3	57,5	11,9	8,3	100,0
30-64 ans	2,6	78,5	14,4	4,4	100,0

1. Un ménage privé est formé d'une personne ou d'un groupe de personnes qui occupent un même logement privé. En 2016, plus de 99 % des 15-64 ans résident dans ce type de ménage au Québec.

2. Une famille de recensement est formée d'un couple avec ou sans enfants ou d'un parent seul avec au moins un enfant (famille monoparentale).

3. Avec des personnes apparentées ou non apparentées.

Note : Les totaux peuvent différer légèrement de la somme des parties en raison de l'arrondissement des données.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A1.3p

Situation des 15-29 ans et des 30-64 ans dans les ménages privés¹, Montréal, 2016

Groupe d'âge	Vivant dans une famille de recensement ²		Vivant hors famille de recensement		Total
	Enfants dans les familles	Parents ou conjoints	Vivant seuls	Vivant avec d'autres personnes ³	
15-29 ans	63,2	24,4	6,4	6,0	100,0
15-19 ans	95,4	1,4	0,7	2,5	100,0
20-24 ans	68,1	18,5	6,0	7,3	100,0
25-29 ans	24,5	54,8	12,6	8,1	100,0
30-64 ans	3,1	79,0	13,9	3,9	100,0

A1.3q

Situation des 15-29 ans et des 30-64 ans dans les ménages privés¹, Centre-du-Québec, 2016

Groupe d'âge	Vivant dans une famille de recensement ²		Vivant hors famille de recensement		Total
	Enfants dans les familles	Parents ou conjoints	Vivant seuls	Vivant avec d'autres personnes ³	
15-29 ans	54,5	30,3	9,0	6,3	100,0
15-19 ans	91,9	2,7	1,8	3,7	100,0
20-24 ans	54,9	27,1	9,8	8,2	100,0
25-29 ans	15,3	62,0	15,6	7,1	100,0
30-64 ans	2,6	76,2	17,4	3,8	100,0

1. Un ménage privé est formé d'une personne ou d'un groupe de personnes qui occupent un même logement privé. En 2016, plus de 99 % des 15-64 ans résident dans ce type de ménage au Québec.

2. Une famille de recensement est formée d'un couple avec ou sans enfants ou d'un parent seul avec au moins un enfant (famille monoparentale).

3. Avec des personnes apparentées ou non apparentées.

Note : Les totaux peuvent différer légèrement de la somme des parties en raison de l'arrondissement des données.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A1.4

Taux de fécondité selon le groupe d'âge de la mère, indice synthétique de fécondité et âge moyen à la maternité, régions administratives et ensemble du Québec, 2018^{p1}

Région administrative	Groupe d'âge							Indice synthétique de fécondité	Âge moyen
	15-19 ²	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49 ³		
	ans	ans	ans	ans	ans	ans	ans		
	pour 1 000							enfants par femme	ans
Bas-Saint-Laurent	7,2	50,8	144,5	104,9	29,5	4,5	0,2	1,71	29,2
Saguenay–Lac-Saint-Jean	5,0	51,4	145,7	100,2	32,0	4,1	0,3	1,69	29,2
Capitale-Nationale	4,0	27,3	97,1	113,5	46,1	8,1	0,8	1,48	30,8
Mauricie	11,2	50,4	125,2	91,6	37,5	7,7	0,3	1,62	29,3
Estrie	6,8	45,5	122,0	104,0	37,7	7,5	0,6	1,62	29,7
Montréal	3,3	22,1	58,2	106,6	75,2	21,4	1,6	1,44	32,7
Outaouais	5,9	48,3	107,1	98,7	45,3	9,4	0,3	1,58	30,0
Abitibi-Témiscamingue	12,6	80,2	143,0	88,1	31,3	4,6	0,0	1,80	28,3
Côte-Nord	17,9	69,3	137,4	98,5	34,3	6,5	0,0	1,82	28,6
Nord-du-Québec	71,2	139,1	131,2	98,1	59,3	12,0	0,0	2,55	27,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	8,0	61,1	123,6	90,1	35,9	6,7	0,0	1,63	29,1
Chaudière-Appalaches	5,1	49,1	151,3	115,6	33,6	5,4	0,3	1,80	29,5
Laval	2,3	19,3	78,3	123,2	66,2	13,4	1,0	1,52	32,0
Lanaudière	6,7	50,8	132,8	110,8	39,0	9,0	0,5	1,75	29,7
Laurentides	4,0	45,7	123,7	107,6	40,6	8,2	0,5	1,65	30,0
Montérégie	4,9	40,4	117,2	117,1	50,6	9,2	0,6	1,70	30,4
Centre-du-Québec	6,4	68,1	150,4	104,5	34,3	4,5	0,7	1,84	29,0
Ensemble du Québec	5,4	37,3	100,0	109,1	53,0	11,5	0,8	1,59	30,7

p. Données provisoires.

1. Les données pour les années 1991 à 2017 sont disponibles dans la section Population et démographie du site Web de l'Institut de la statistique du Québec.

2. Comprend les naissances issues de mères de 14 ans et moins.

3. Comprend les naissances issues de mères de 50 ans et plus.

Source : Institut de la statistique du Québec.

A1.5

Population selon le groupe d'âge et le statut d'immigrant, régions administratives et ensemble du Québec, 2016

Région administrative	Groupe d'âge et statut d'immigrant							
	Total				15-29 ans			
	Total	Non-immigrants	Immigrants	Résidents non permanents ¹	Total	Non-immigrants	Immigrants	Résidents non permanents ¹
	n							
Bas-Saint-Laurent	189 975	186 985	2 445	550	28 165	27 375	510	270
Saguenay–Lac-Saint-Jean	268 875	265 145	2 965	765	42 720	41 615	645	455
Capitale-Nationale	709 330	662 240	41 895	5 185	126 705	116 455	7 525	2 720
Mauricie	256 870	249 705	6 265	895	40 870	39 330	1 065	480
Estrie	310 010	290 185	17 580	2 245	54 445	50 250	3 145	1 055
Montréal	1 894 995	1 187 260	644 680	63 060	387 675	267 415	86 250	34 020
Outaouais	376 905	337 815	37 040	2 055	67 195	60 105	5 960	1 130
Abitibi-Témiscamingue	143 155	140 775	2 135	240	25 010	24 530	315	170
Côte-Nord	90 680	89 505	1 095	85	14 730	14 535	145	55
Nord-du-Québec	43 890	43 350	515	25	10 350	10 285	60	10
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	88 130	87 095	950	90	11 560	11 410	100,0	50
Chaudière-Appalaches	408 610	400 305	7 315	990	65 180	63 545	1 235	395
Laval	410 845	291 635	116 935	2 280	75 360	60 345	14 405	610
Lanaudière	486 285	459 585	25 955	740	82 280	78 780	3 245	255
Laurentides	577 855	546 035	30 705	1 115	97 000	93 125	3 585	285
Montérégie	1 474 530	1 322 085	147 110	5 330	249 140	228 575	18 685	1 870
Centre-du-Québec	234 505	228 375	5 720	410	38 120	36 935	1 030	160
Ensemble du Québec	7 965 455	6 788 080	1 091 310	86 060	1 416 500	1 224 635	147 880	43 995
	%							
Bas-Saint-Laurent	100,0	98,4	1,3	0,3	100,0	97,2	1,8	1,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	100,0	98,6	1,1	0,3	100,0	97,4	1,5	1,1
Capitale-Nationale	100,0	93,4	5,9	0,7	100,0	91,9	5,9	2,1
Mauricie	100,0	97,2	2,4	0,3	100,0	96,2	2,6	1,2
Estrie	100,0	93,6	5,7	0,7	100,0	92,3	5,8	1,9
Montréal	100,0	62,7	34,0	3,3	100,0	69,0	22,2	8,8
Outaouais	100,0	89,6	9,8	0,5	100,0	89,4	8,9	1,7
Abitibi-Témiscamingue	100,0	98,3	1,5	0,2	100,0	98,1	1,3	0,7
Côte-Nord	100,0	98,7	1,2	0,1	100,0	98,7	1,0	0,4
Nord-du-Québec	100,0	98,8	1,2	0,1	100,0	99,4	0,6	0,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	100,0	98,8	1,1	0,1	100,0	98,7	0,9	0,4
Chaudière-Appalaches	100,0	98,0	1,8	0,2	100,0	97,5	1,9	0,6
Laval	100,0	71,0	28,5	0,6	100,0	80,1	19,1	0,8
Lanaudière	100,0	94,5	5,3	0,2	100,0	95,7	3,9	0,3
Laurentides	100,0	94,5	5,3	0,2	100,0	96,0	3,7	0,3
Montérégie	100,0	89,7	10,0	0,4	100,0	91,7	7,5	0,8
Centre-du-Québec	100,0	97,4	2,4	0,2	100,0	96,9	2,7	0,4
Ensemble du Québec	100,0	85,2	13,7	1,1	100,0	86,5	10,4	3,1

1. Les résidents non permanents sont des personnes originaires d'un autre pays admises de façon temporaire au Canada. Sont inclus les travailleurs temporaires, les étudiants étrangers et les revendicateurs du statut de réfugié, ainsi que les membres de leur famille qui partagent le même permis de séjour et qui vivent avec eux au Canada. La part des résidents non permanents au sein de la population pourrait être légèrement sous-estimée étant donné qu'ils sont plus susceptibles d'être omis lors des recensements en raison de « facteurs tels que les difficultés linguistiques et la réticence à remplir un formulaire du gouvernement ou à comprendre les raisons pour lesquelles il faut participer » (Source : STATISTIQUE CANADA (2017), Guide de référence sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l'immigration. Recensement de la population, 2016, [En ligne], produit n° 98-500-X2016007 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 15 p. [www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/guides/007/98-500-x2016007-fra.pdf]). (Consulté le 19 juin 2019.)

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016 (compilations personnalisées). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A1.6a

Solde migratoire et taux net de migration interrégionale, 15-29 ans, Bas-Saint-Laurent, 2007-2008 à 2017-2018^r

Groupe d'âge	2007-2008 ^r	2008-2009 ^r	2009-2010 ^r	2010-2011 ^r	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Solde (n)											
Total	-305	-456	-189	-30	-46	-136	-233	-173	-5	-168	-132
15-19 ans	-72	-90	-56	-49	-67	-52	-71	-46	12	-63	-95
20-24 ans	-434	-512	-371	-370	-436	-269	-296	-266	-270	-304	-198
25-29 ans	-91	-119	-38	-69	-111	-88	-114	-51	-103	-33	-50
Taux net (%)											
Total	-0,15	-0,23	-0,10	-0,02	-0,02	-0,07	-0,12	-0,09	0,00	-0,09	-0,07
15-19 ans	-0,57	-0,74	-0,47	-0,43	-0,61	-0,50	-0,70	-0,48	0,13	-0,69	-1,08
20-24 ans	-3,79	-4,54	-3,37	-3,36	-3,98	-2,45	-2,72	-2,49	-2,62	-3,09	-2,12
25-29 ans	-0,79	-1,06	-0,35	-0,64	-1,07	-0,87	-1,15	-0,52	-1,05	-0,33	-0,50

A1.6b

Solde migratoire et taux net de migration interrégionale, 15-29 ans, Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2007-2008 à 2017-2018^r

Groupe d'âge	2007-2008 ^r	2008-2009 ^r	2009-2010 ^r	2010-2011 ^r	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Solde (n)											
Total	-435	-731	-412	-9	332	-307	-334	-550	-1 000	-710	-554
15-19 ans	-110	-81	-59	-31	-33	-34	-52	-11	-97	-39	-17
20-24 ans	-582	-546	-333	-370	-254	-337	-399	-369	-440	-416	-345
25-29 ans	26	-177	-6	16	113	-134	-90	-191	-193	-144	-98
Taux net (%)											
Total	-0,16	-0,27	-0,15	0,00	0,12	-0,11	-0,12	-0,20	-0,37	-0,26	-0,20
15-19 ans	-0,60	-0,45	-0,33	-0,18	-0,20	-0,22	-0,35	-0,08	-0,72	-0,30	-0,13
20-24 ans	-3,41	-3,28	-2,05	-2,27	-1,55	-2,01	-2,40	-2,28	-2,82	-2,79	-2,47
25-29 ans	0,15	-1,03	-0,03	0,09	0,70	-0,85	-0,58	-1,26	-1,28	-0,97	-0,65

A1.6c

Solde migratoire et taux net de migration interrégionale, 15-29 ans, Capitale-Nationale, 2007-2008 à 2017-2018^r

Groupe d'âge	2007-2008 ^r	2008-2009 ^r	2009-2010 ^r	2010-2011 ^r	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Solde (n)											
Total	3 009	2 703	2 182	2 546	1 912	2 094	1 640	1 354	1 042	1 372	1 521
15-19 ans	582	516	478	478	409	431	385	419	335	347	404
20-24 ans	1 265	1 454	1 246	1 283	1 287	1 160	960	1 020	1 003	926	916
25-29 ans	-18	67	69	15	-164	-85	-23	-122	-112	-70	-77
Taux net (%)											
Total	0,45	0,40	0,32	0,37	0,28	0,30	0,23	0,19	0,15	0,19	0,21
15-19 ans	1,53	1,33	1,23	1,26	1,10	1,21	1,11	1,26	1,04	1,11	1,31
20-24 ans	3,00	3,46	2,96	3,01	2,95	2,59	2,14	2,31	2,32	2,22	2,29
25-29 ans	-0,04	0,14	0,14	0,03	-0,35	-0,18	-0,05	-0,27	-0,24	-0,15	-0,16

r Données révisées.

1. Les données pour l'ensemble des groupes d'âge depuis 2001-2002 sont disponibles dans la section Population et démographie du site Web de l'Institut de la statistique du Québec.

Note : L'arrondissement des données peut entraîner un léger écart entre une valeur inscrite et une valeur calculée avec les données du tableau (somme, différence, pourcentage).

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

A1.6d

Solde migratoire et taux net de migration interrégionale, 15-29 ans, Mauricie, 2007-2008 à 2017-2018¹

Groupe d'âge	2007-2008 ^r	2008-2009 ^r	2009-2010 ^r	2010-2011 ^r	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Solde (n)											
Total	168	168	356	361	402	606	751	541	710	1 127	868
15-19 ans	56	2	52	44	69	64	83	24	90	91	68
20-24 ans	-172	-181	-145	-128	-242	-136	-21	-154	-111	-47	-147
25-29 ans	-198	-182	-184	-166	-219	-129	-64	-123	-116	-93	-185
Taux net (%)											
Total	0,06	0,06	0,14	0,14	0,15	0,23	0,29	0,21	0,27	0,43	0,33
15-19 ans	0,36	0,01	0,33	0,29	0,47	0,46	0,62	0,19	0,73	0,77	0,59
20-24 ans	-1,10	-1,18	-0,96	-0,85	-1,59	-0,88	-0,14	-1,01	-0,75	-0,33	-1,08
25-29 ans	-1,26	-1,16	-1,19	-1,09	-1,48	-0,89	-0,45	-0,88	-0,83	-0,65	-1,27

A1.6e

Solde migratoire et taux net de migration interrégionale, 15-29 ans, Estrie, 2007-2008 à 2017-2018¹

Groupe d'âge	2007-2008 ^r	2008-2009 ^r	2009-2010 ^r	2010-2011 ^r	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Solde (n)											
Total	89	108	345	226	314	482	687	503	930	489	1 469
15-19 ans	74	55	4	-5	24	50	80	68	111	9	99
20-24 ans	-81	-111	-171	-44	-79	12	-118	17	103	-43	121
25-29 ans	-275	-267	-190	-232	-207	-206	-102	-164	-187	-148	-119
Taux net (%)											
Total	0,03	0,04	0,11	0,07	0,10	0,16	0,22	0,16	0,30	0,15	0,46
15-19 ans	0,38	0,28	0,02	-0,03	0,13	0,28	0,46	0,41	0,68	0,06	0,63
20-24 ans	-0,42	-0,58	-0,90	-0,23	-0,41	0,06	-0,60	0,09	0,54	-0,23	0,67
25-29 ans	-1,38	-1,36	-0,98	-1,21	-1,11	-1,12	-0,56	-0,91	-1,03	-0,80	-0,64

A1.6f

Solde migratoire et taux net de migration interrégionale, 15-29 ans, Montréal, 2007-2008 à 2017-2018¹

Groupe d'âge	2007-2008 ^r	2008-2009 ^r	2009-2010 ^r	2010-2011 ^r	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Solde (n)											
Total	-22 831	-19 578	-23 881	-22 241	-20 492	-17 739	-14 981	-14 583	-16 609	-19 869	-23 663
15-19 ans	231	405	330	315	253	191	295	317	83	163	-81
20-24 ans	2 860	3 257	2 529	2 338	3 054	2 613	3 115	2 857	2 902	2 863	2 530
25-29 ans	-2 739	-2 141	-2 901	-2 593	-1 502	-1 062	-788	-549	-408	-491	-681
Taux net (%)											
Total	-1,24	-1,06	-1,29	-1,20	-1,10	-0,95	-0,80	-0,77	-0,88	-1,04	-1,24
15-19 ans	0,23	0,40	0,33	0,32	0,26	0,20	0,32	0,35	0,09	0,18	-0,09
20-24 ans	2,42	2,79	2,17	2,00	2,58	2,17	2,58	2,38	2,45	2,46	2,25
25-29 ans	-1,87	-1,48	-2,03	-1,84	-1,09	-0,78	-0,58	-0,41	-0,30	-0,36	-0,49

r Données révisées.

1. Les données pour l'ensemble des groupes d'âge depuis 2001-2002 sont disponibles dans la section Population et démographie du site Web de l'Institut de la statistique du Québec.

Note : L'arrondissement des données peut entraîner un léger écart entre une valeur inscrite et une valeur calculée avec les données du tableau (somme, différence, pourcentage).

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

A1.6g

Solde migratoire et taux net de migration interrégionale, 15-29 ans, Outaouais, 2007-2008 à 2017-2018¹

Groupe d'âge	2007-2008 ^r	2008-2009 ^r	2009-2010 ^r	2010-2011 ^r	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Solde (n)											
Total	1 403	1 443	1 370	1 007	243	171	540	580	1 011	599	951
15-19 ans	-30	-20	-3	-16	-48	-23	-34	-75	5	-77	-31
20-24 ans	30	23	5	18	-173	-154	-81	-106	-104	-103	-52
25-29 ans	322	282	277	191	18	6	83	80	196	63	181
Taux net (%)											
Total	0,41	0,41	0,39	0,28	0,07	0,05	0,15	0,16	0,27	0,16	0,25
15-19 ans	-0,12	-0,08	-0,01	-0,07	-0,21	-0,10	-0,16	-0,37	0,02	-0,40	-0,16
20-24 ans	0,14	0,11	0,02	0,08	-0,75	-0,65	-0,35	-0,46	-0,47	-0,48	-0,26
25-29 ans	1,46	1,27	1,23	0,84	0,08	0,03	0,37	0,36	0,87	0,27	0,76

A1.6h

Solde migratoire et taux net de migration interrégionale, 15-29 ans, Abitibi-Témiscamingue, 2007-2008 à 2017-2018¹

Groupe d'âge	2007-2008 ^r	2008-2009 ^r	2009-2010 ^r	2010-2011 ^r	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Solde (n)											
Total	-394	-393	-430	50	153	-7	-293	-539	-433	-302	-406
15-19 ans	-118	-126	-132	-38	-66	-42	-59	-79	-77	-49	-35
20-24 ans	-147	-210	-186	-63	-66	-35	-125	-93	-59	-75	-87
25-29 ans	23	57	31	73	56	90	-18	-30	39	-28	19
Taux net (%)											
Total	-0,27	-0,27	-0,30	0,03	0,11	0,00	-0,20	-0,37	-0,30	-0,21	-0,28
15-19 ans	-1,15	-1,22	-1,31	-0,39	-0,71	-0,47	-0,67	-0,95	-0,96	-0,64	-0,47
20-24 ans	-1,66	-2,39	-2,10	-0,70	-0,72	-0,37	-1,32	-1,02	-0,67	-0,89	-1,06
25-29 ans	0,26	0,64	0,35	0,84	0,64	1,04	-0,21	-0,34	0,44	-0,31	0,20

A1.6i

Solde migratoire et taux net de migration interrégionale, 15-29 ans, Côte-Nord, 2007-2008 à 2017-2018¹

Groupe d'âge	2007-2008 ^r	2008-2009 ^r	2009-2010 ^r	2010-2011 ^r	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Solde (n)											
Total	-955	-456	-324	40	-306	-417	-915	-1 339	-1 479	-1 092	-905
15-19 ans	-143	-80	-121	-60	-97	-84	-95	-133	-150	-130	-103
20-24 ans	-228	-148	-135	10	-27	-119	-101	-218	-208	-165	-105
25-29 ans	-18	44	40	106	60	63	-48	-37	-138	-78	-69
Taux net (%)											
Total	-1,01	-0,48	-0,34	0,04	-0,32	-0,44	-0,96	-1,42	-1,59	-1,19	-0,99
15-19 ans	-2,25	-1,25	-1,92	-0,98	-1,63	-1,48	-1,73	-2,54	-2,95	-2,70	-2,20
20-24 ans	-4,13	-2,81	-2,61	0,19	-0,50	-2,10	-1,80	-3,98	-4,03	-3,36	-2,30
25-29 ans	-0,31	0,77	0,70	1,89	1,09	1,16	-0,89	-0,70	-2,66	-1,51	-1,34

r Données révisées.

1. Les données pour l'ensemble des groupes d'âge depuis 2001-2002 sont disponibles dans la section Population et démographie du site Web de l'Institut de la statistique du Québec.

Note : L'arrondissement des données peut entraîner un léger écart entre une valeur inscrite et une valeur calculée avec les données du tableau (somme, différence, pourcentage).

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

A1.6j

Solde migratoire et taux net de migration interrégionale, 15-29 ans, Nord-du-Québec, 2007-2008 à 2017-2018¹

Groupe d'âge	2007-2008 ^r	2008-2009 ^r	2009-2010 ^r	2010-2011 ^r	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Solde (n)											
Total	-304	-395	-165	-151	-171	-249	-282	-151	-330	-291	-94
15-19 ans	-55	-48	-33	-30	-3	-4	-18	1	-42	-27	-10
20-24 ans	-36	-28	-36	-5	-3	-6	-17	-3	-50	-24	-7
25-29 ans	-3	-40	27	29	38	2	31	26	-28	11	-8
Taux net (%)											
Total	-0,77	-0,41	-0,37	-0,42	-0,61	-0,68	-0,36	-0,78	-0,69	-0,22	-0,22
15-19 ans	-1,56	-1,34	-0,92	-0,83	-0,09	-0,12	-0,53	0,03	-1,27	-0,81	-0,31
20-24 ans	-1,24	-0,95	-1,22	-0,18	-0,10	-0,18	-0,52	-0,09	-1,51	-0,75	-0,25
25-29 ans	-0,12	-1,38	0,97	1,01	1,32	0,07	1,05	0,86	-0,91	0,35	-0,24

A1.6k

Solde migratoire et taux net de migration interrégionale, 15-29 ans, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2007-2008 à 2017-2018¹

Groupe d'âge	2007-2008 ^r	2008-2009 ^r	2009-2010 ^r	2010-2011 ^r	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Solde (n)											
Total	-219	-59	146	95		-336	-369	-134	-197	122	238
15-19 ans	-131	-104	-106	-124	-118	-101	-98	-65	-78	-49	-49
20-24 ans	-277	-260	-185	-186	-168	-170	-211	-171	-166	-116	-114
25-29 ans	-26	21	11	57	3	-29	-70	-13	3	40	85
Taux net (%)											
Total	-0,23	-0,06	0,15	0,10	0,00	-0,35	-0,39	-0,14	-0,21	0,13	0,26
15-19 ans	-2,21	-1,76	-1,84	-2,24	-2,24	-2,02	-2,06	-1,46	-1,85	-1,23	-1,31
20-24 ans	-5,80	-5,64	-4,04	-3,99	-3,56	-3,53	-4,42	-3,74	-3,79	-2,77	-2,88
25-29 ans	-0,55	0,45	0,24	1,28	0,07	-0,68	-1,68	-0,32	0,07	0,95	1,95

A1.6l

Solde migratoire et taux net de migration interrégionale, 15-29 ans, Chaudière-Appalaches, 2007-2008 à 2017-2018¹

Groupe d'âge	2007-2008 ^r	2008-2009 ^r	2009-2010 ^r	2010-2011 ^r	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Solde (n)											
Total	55	455	724	503	606	386	427	832	957	925	974
15-19 ans	-141	-110	-109	-61	-112	-46	-60	-68	-41		-37
20-24 ans	-469	-436	-285	-447	-290	-433	-170	-180	-181	-206	-251
25-29 ans	58	48	19	13	66	97	-37	68	-15	96	100,0
Taux net (%)											
Total	0,01	0,11	0,18	0,12	0,15	0,09	0,10	0,20	0,23	0,22	0,23
15-19 ans	-0,55	-0,42	-0,42	-0,24	-0,47	-0,20	-0,27	-0,31	-0,19	0,00	-0,18
20-24 ans	-1,91	-1,82	-1,22	-1,90	-1,23	-1,80	-0,70	-0,75	-0,77	-0,90	-1,15
25-29 ans	0,22	0,19	0,08	0,05	0,28	0,42	-0,16	0,30	-0,07	0,42	0,43

r Données révisées.

1. Les données pour l'ensemble des groupes d'âge depuis 2001-2002 sont disponibles dans la section Population et démographie du site Web de l'Institut de la statistique du Québec.

Note : L'arrondissement des données peut entraîner un léger écart entre une valeur inscrite et une valeur calculée avec les données du tableau (somme, différence, pourcentage).

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

A1.6m

Solde migratoire et taux net de migration interrégionale, 15-29 ans, Laval, 2007-2008 à 2017-2018¹

Groupe d'âge	2007-2008 ^r	2008-2009 ^r	2009-2010 ^r	2010-2011 ^r	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Solde (n)											
Total	3 114	2 943	3 094	1 834	1 173	1 102	760	379	-178	260	267
15-19 ans	313	271	340	71	162	201	110	99	99	67	130
20-24 ans	-80	-225	-89	-151	-295	-328	-397	-400	-398	-366	-287
25-29 ans	11	77	37	122	-192	-214	-288	-326	-441	-483	-574
Taux net (%)											
Total	0,82	0,76	0,79	0,46	0,29	0,27	0,18	0,09	-0,04	0,06	0,06
15-19 ans	1,23	1,03	1,27	0,26	0,61	0,77	0,43	0,40	0,41	0,28	0,54
20-24 ans	-0,36	-0,98	-0,38	-0,62	-1,17	-1,25	-1,50	-1,51	-1,51	-1,41	-1,13
25-29 ans	0,05	0,34	0,16	0,54	-0,84	-0,94	-1,26	-1,41	-1,89	-2,02	-2,34

A1.6n

Solde migratoire et taux net de migration interrégionale, 15-29 ans, Lanaudière, 2007-2008 à 2017-2018¹

Groupe d'âge	2007-2008 ^r	2008-2009 ^r	2009-2010 ^r	2010-2011 ^r	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Solde (n)											
Total	5 704	4 398	4 394	3 943	4 173	2 956	2 502	1 993	2 581	3 507	3 381
15-19 ans	-169	-144	-254	-234	-158	-162	-218	-158	-104	-150	-163
20-24 ans	-225	-358	-347	-325	-429	-411	-476	-524	-509	-395	-496
25-29 ans	1 047	844	978	733	470	369	423	275	304	395	358
Taux net (%)											
Total	1,28	0,97	0,96	0,84	0,88	0,62	0,52	0,41	0,52	0,71	0,67
15-19 ans	-0,53	-0,43	-0,76	-0,71	-0,49	-0,52	-0,73	-0,55	-0,38	-0,56	-0,63
20-24 ans	-0,90	-1,42	-1,34	-1,20	-1,51	-1,39	-1,57	-1,75	-1,74	-1,39	-1,80
25-29 ans	3,92	3,11	3,61	2,69	1,74	1,38	1,60	1,02	1,10	1,38	1,21

A1.6o

Solde migratoire et taux net de migration interrégionale, 15-29 ans, Laurentides, 2007-2008 à 2017-2018¹

Groupe d'âge	2007-2008 ^r	2008-2009 ^r	2009-2010 ^r	2010-2011 ^r	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Solde (n)											
Total	4 259	4 327	5 112	4 512	5 534	4 698	4 424	5 068	5 801	6 098	6 294
15-19 ans	-106	-42	-58	-9	-109	-115	-55	-90	20	82	16
20-24 ans	-307	-316	-358	-279	-252	-269	-377	-231	-340	-283	-295
25-29 ans	773	631	767	606	754	556	645	586	663	460	558
Taux net (%)											
Total	0,80	0,80	0,94	0,82	0,99	0,83	0,77	0,87	0,99	1,03	1,05
15-19 ans	-0,29	-0,11	-0,15	-0,02	-0,29	-0,32	-0,16	-0,27	0,06	0,26	0,05
20-24 ans	-1,05	-1,08	-1,20	-0,90	-0,77	-0,78	-1,06	-0,66	-0,98	-0,84	-0,91
25-29 ans	2,46	2,00	2,46	1,96	2,48	1,82	2,10	1,88	2,05	1,35	1,58

r Données révisées.

1. Les données pour l'ensemble des groupes d'âge depuis 2001-2002 sont disponibles dans la section Population et démographie du site Web de l'Institut de la statistique du Québec.

Note: L'arrondissement des données peut entraîner un léger écart entre une valeur inscrite et une valeur calculée avec les données du tableau (somme, différence, pourcentage).

Source: Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

A1.6p

Solde migratoire et taux net de migration interrégionale, 15-29 ans, Montérégie, 2007-2008 à 2017-2018¹

Groupe d'âge	2007-2008 ^r	2008-2009 ^r	2009-2010 ^r	2010-2011 ^r	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Solde (n)											
Total	6 682	4 940	6 794	6 311	5 337	5 745	4 928	5 458	6 286	6 686	8 918
15-19 ans	-174	-356	-229	-206	-57	-182	-97	-144	-124	-170	-61
20-24 ans	-876	-1 120	-990	-1 063	-1 460	-1 055	-1 152	-1 099	-1 088	-1 157	-1 103
25-29 ans	1 035	752	968	1 097	695	651	432	512	508	353	456
Taux net (%)											
Total	0,48	0,35	0,48	0,44	0,37	0,39	0,33	0,37	0,42	0,44	0,58
15-19 ans	-0,18	-0,36	-0,23	-0,21	-0,06	-0,20	-0,11	-0,17	-0,15	-0,21	-0,08
20-24 ans	-1,07	-1,37	-1,21	-1,26	-1,66	-1,16	-1,25	-1,21	-1,22	-1,34	-1,33
25-29 ans	1,19	0,86	1,13	1,29	0,83	0,79	0,53	0,62	0,61	0,41	0,51

A1.6q

Solde migratoire et taux net de migration interrégionale, 15-29 ans, Centre-du-Québec, 2007-2008 à 2017-2018¹

Groupe d'âge	2007-2008 ^r	2008-2009 ^r	2009-2010 ^r	2010-2011 ^r	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Solde (n)											
Total	961	583	884	1 002	837	951	748	761	913	1 247	874
15-19 ans	-7	-48	-44	-45	-49	-92	-96	-59	-42	-4	-35
20-24 ans	-241	-283	-149	-218	-167	-63	-134	-80	-84	-89	-80
25-29 ans	73	103	95	2	122	113	28	59	28	150	104
Taux net (%)											
Total	0,42	0,26	0,38	0,43	0,36	0,40	0,32	0,32	0,38	0,52	0,36
15-19 ans	-0,05	-0,32	-0,29	-0,31	-0,34	-0,67	-0,72	-0,46	-0,33	-0,03	-0,29
20-24 ans	-1,78	-2,12	-1,13	-1,63	-1,23	-0,45	-0,96	-0,58	-0,63	-0,69	-0,64
25-29 ans	0,48	0,69	0,65	0,01	0,89	0,85	0,21	0,45	0,21	1,12	0,75

^r Données révisées.

1. Les données pour l'ensemble des groupes d'âge depuis 2001-2002 sont disponibles dans la section Population et démographie du site Web de l'Institut de la statistique du Québec.

Note: L'arrondissement des données peut entraîner un léger écart entre une valeur inscrite et une valeur calculée avec les données du tableau (somme, différence, pourcentage).

Source: Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Données sur la santé par région sociosanitaire

A2.1

Perception de l'état de santé selon la région sociosanitaire, 15-29 ans, Québec, 2014-2015

Région sociosanitaire	Excellente ou très bonne	Bonne	Passable ou mauvaise
	%		
Bas-Saint-Laurent	66,6	29,2	4,2**
Saguenay–Lac-Saint-Jean	68,2	26,9	4,9**
Capitale-Nationale	70,1	26,2	3,7*
Mauricie et Centre-du-Québec	66,1	28,8	5,1*
Estrie	67,5	29,5	3,0**
Montréal	66,0	27,6	6,3
Outaouais	66,7	27,3	6,0*
Abitibi-Témiscamingue	63,8	31,8	4,4**
Côte-Nord	64,2	31,5	4,3**
Nord-du-Québec	68,8	26,6	4,6**
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	67,2	30,3	2,5**
Chaudière-Appalaches	66,3	31,5	2,2**
Laval	65,0	31,0	4,0**
Lanaudière	66,5	29,5	4,0**
Laurentides	67,8	30,4	1,7**
Montérégie	64,2	30,8	4,9*
Ensemble du Québec	66,3	29,1	4,7*

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2014-2015.

A2.2

Statut pondéral selon la région sociosanitaire, 15-29 ans, Québec, 2014-2015

Région sociosanitaire	Poids insuffisant	Poids normal	Embonpoint	Obésité
	%			
Bas-Saint-Laurent	6,0*	51,0-	27,1+	15,9 +
Saguenay–Lac-Saint-Jean	7,9*	60,2	22,6	9,3*
Capitale-Nationale	4,1*	62,9	24,6	8,4
Mauricie et Centre-du-Québec	8,2*	60,2	23,1	8,5*
Estrie	3,8*	60,6	25,7	9,8*
Montréal	5,7	64,9	20,3	9,1
Outaouais	4,4*	58,6	25,1	11,9*
Abitibi-Témiscamingue	3,5**	55,7-	27,5	13,3*
Côte-Nord	6,1**	54,4	26,5	13,0*
Nord-du-Québec	2,4**	59,4	25,3	12,9*
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	5,2**	53,0-	27,4	14,4* +
Chaudière-Appalaches	4,5**	64,5	21,3	9,7*
Laval	6,2*	59,5	25,4	8,8*
Lanaudière	6,4*	58,4	22,4	12,7*
Laurentides	4,3**	63,3	23,0	9,4*
Montérégie	5,1*	65,4	19,3	10,3
Ensemble du Québec	5,4	62,3	22,3	10,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

(+)(-) Proportion significativement supérieure (+) ou inférieure (-), au seuil de 0,05, entre la région et le reste de la province.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2014-2015.

A2.3

Perception de l'état de santé mentale selon la région sociosanitaire, 15-29 ans, Québec, 2015-2016

Région sociosanitaire	Excellente	Très bonne	Bonne, passable ou mauvaise
Bas-Saint-Laurent	42,6	32,2*	25,3*
Saguenay–Lac-Saint-Jean	44,1	26,2	29,7
Capitale-Nationale	43,4	33,3	23,3
Mauricie et Centre-du-Québec	40,6	34,8	24,6
Estrie	44,6	34,8	20,6*
Montréal	34,7	37,9	27,4
Outaouais	34,6	42,7	22,8*
Abitibi-Témiscamingue	47,0	34,7	18,3*
Côte-Nord	48,6	27,7*	23,7*
Nord-du-Québec	35,5*	34,5*	30,0*
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	43,6	39,3	17,1*
Chaudière-Appalaches	36,3	38,6	25,1
Laval	36,3	35,8	27,9
Lanaudière	30,6	40,7	28,8
Laurentides	41,4	33,6	25,0
Montérégie	37,4	42,6	20,0
Ensemble du Québec	37,9	37,4	24,7

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Note : Compte tenu des changements apportés lors du remaniement de l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC) en 2015, il est recommandé d'éviter la comparaison des estimations produites avant le remaniement avec celles produites après.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2015-2016*, fichier de partage. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A2.4

Satisfaction à l'égard de sa vie sociale selon la région sociosanitaire, 15-29 ans, Québec, 2014-2015

Région sociosanitaire	Très satisfaisante	Plutôt satisfaisante	Insatisfaisante
	%		
Bas-Saint-Laurent	47,1	47,4	5,5**
Saguenay–Lac-Saint-Jean	54,4	42,1	3,5**
Capitale-Nationale	48,8	45,6	5,5*
Mauricie et Centre-du-Québec	53,0	43,1	3,9**
Estrie	43,5	50,1	6,4*
Montréal	43,1	50,4	6,5
Outaouais	44,6	48,0	7,4*
Abitibi-Témiscamingue	42,6	51,4	6,0*
Côte-Nord	41,2	52,4	6,4*
Nord-du-Québec	48,0	45,5	6,6*
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	59,3	33,8	6,9*
Chaudière-Appalaches	49,7	44,3	6,0*
Laval	45,8	46,9	7,2*
Lanaudière	46,4	47,6	6,0**
Laurentides	39,2	53,0	7,8*
Montérégie	49,1	45,1	5,8*
Ensemble du Québec	46,1	47,7	6,1

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2014-2015.

A2.5

Niveau de stress au quotidien selon la région sociosanitaire, 15-29 ans, Québec, 2015-2016

Région sociosanitaire	Faible	Élevé
	%	
Bas-Saint-Laurent	78,8	21,2*
Saguenay–Lac-Saint-Jean	79,2	20,8*
Capitale-Nationale	76,3	23,7
Mauricie et Centre-du-Québec	79,8	20,2
Estrie	77,3	22,7
Montréal	75,9	24,1
Outaouais	73,4	26,6
Abitibi-Témiscamingue	79,5	20,5*
Côte-Nord	76,6	23,4*
Nord-du-Québec	85,2	F
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	79,2	20,8*
Chaudière-Appalaches	71,9	28,1
Laval	76,9	23,1*
Lanaudière	77,0	23,0*
Laurentides	74,1	25,9
Montérégie	77,0	23,0
Ensemble du Québec	76,3	23,7

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

F : Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

Note : Compte tenu des changements apportés lors du remaniement de l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC) en 2015, il est recommandé d'éviter la comparaison des estimations produites avant le remaniement avec celles produites après.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2015-2016*, fichier de partage. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A2.6

Niveau élevé de détresse psychologique selon la région sociosanitaire, 15-29 ans, Québec, 2014-2015

Région sociosanitaire	%
Bas-Saint-Laurent	30,9
Saguenay–Lac-Saint-Jean	33,8
Capitale-Nationale	30,5-
Mauricie et Centre-du-Québec	29,4-
Estrie	33,1
Montréal	35,7
Outaouais	37,8
Abitibi-Témiscamingue	35,0
Côte-Nord	31,1
Nord-du-Québec	32,7
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	36,5
Chaudière-Appalaches	26,3-
Laval	35,9
Lanaudière	37,7
Laurentides	42,4+
Montérégie	35,0
Ensemble du Québec	34,7

(+)(-) Proportion significativement supérieure (+) ou inférieure (-), au seuil de 0,05, entre la région et le reste de la province.
 Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2014-2015.

A2.7

Idées suicidaires au cours de la vie et sur une période de 12 mois selon la région sociosanitaire, 15-29 ans, Québec, 2014-2015

Région sociosanitaire	%	
	Au cours de la vie	Sur une période de 12 mois
Bas-Saint-Laurent	9,8*	4,1**
Saguenay–Lac-Saint-Jean	13,4*	5,6**
Capitale-Nationale	9,9	3,3*
Mauricie et Centre-du-Québec	7,1*	3,5**
Estrie	10,9	3,7*
Montréal	9,4	3,6*
Outaouais	7,9*	2,2**
Abitibi-Témiscamingue	11,8*	4,1**
Côte-Nord	7,0*	1,5**
Nord-du-Québec	11,7*	4,8**
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	9,0*	7,1*
Chaudière-Appalaches	8,3*	2,2**
Laval	8,6*	3,8**
Lanaudière	10,1*	4,2**
Laurentides	9,5*	3,2**
Montérégie	8,4*	2,9**
Ensemble du Québec	9,3	3,4

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2014-2015.

A2.8

Prévalence annuelle du trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) diagnostiqué selon le sexe, 15-29 ans, Québec, 2006-2007 à 2016-2017

Année financière	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
	% ¹			n ²		
2006-2007	0,3	0,5	0,2	5 065	3 580	1 490
2007-2008	0,4	0,6	0,2	6 045	4 275	1 775
2008-2009	0,5	0,7	0,3	7 550	5 200	2 350
2009-2010	0,6	0,8	0,4	9 675	6 545	3 130
2010-2011	0,8	1,0	0,5	11 400	7 570	3 830
2011-2012	0,9	1,2	0,7	14 305	9 350	4 960
2012-2013	1,2	1,5	0,9	18 100	11 335	6 760
2013-2014	1,4	1,7	1,1	21 685	13 270	8 420
2014-2015	1,7	2,0	1,4	25 635	15 190	10 445
2015-2016	2,0	2,3	1,7	30 175	17 525	12 650
2016-2017	2,2	2,5	2,0	32 980	18 685	14 295

1. Prévalence brute calculée à partir des valeurs de nombre de cas de troubles anxio-dépressifs et de population arrondis aléatoirement à un multiple de 5.

2. Nombre de cas de troubles anxio-dépressifs arrondi aléatoirement à un multiple de 5.

Source : Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ). Adapté par l'institut de la statistique du Québec.

A2.9

Niveau d'activité physique de loisir et de transport selon la région sociosanitaire, 15-29 ans, Québec, 2014-2015

Région sociosanitaire	Actif	Moyennement actif	Un peu actif	Sédentaire
Bas-Saint-Laurent	54,3	8,6*	14,9	22,2
Saguenay–Lac-Saint-Jean	51,9	8,6*	12,1	27,5
Capitale-Nationale	54,1	11,4	13,7	20,9
Mauricie et Centre-du-Québec	46,2 -	10,3*	18,5 +	24,9
Estrie	54,1	9,2	12,2	24,5
Montréal	57,8 +	8,7	15,2	18,3 -
Outaouais	49,6	7,3*	15,5	27,6
Abitibi-Témiscamingue	47,7	10,7*	12,7*	28,8
Côte-Nord	59,0	5,1**	14,4	21,5
Nord-du-Québec	58,4	8,9*	15,8	16,9
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	51,9	10,7*	14,0*	23,4
Chaudière-Appalaches	54,4	11,1*	12,2*	22,3
Laval	47,9	11,8*	15,1	25,3
Lanaudière	47,7	10,0*	16,2	26,0
Laurentides	51,7	7,6*	8,0* -	32,7 +
Montérégie	57,4	9,0	12,3	21,3
Ensemble du Québec	54	9,3	13,9	22,8

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

(+)/(-) Proportion significativement supérieure (+) ou inférieure (-), au seuil de 0,05, entre la région et le reste de la province.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2014-2015.

A2.10

Statut de fumeur de cigarettes selon la région sociosanitaire, 15-29 ans, Québec, 2014-2015

Région sociosanitaire	Fumeur régulier	Fumeur occasionnel	Non-fumeur
Bas-Saint-Laurent	7,9*	5,7* -	86,4 +
Saguenay–Lac-Saint-Jean	12,3*	9,1*	78,6
Capitale-Nationale	8,2 -	8,2	83,7 +
Mauricie et Centre-du-Québec	8,8*	7,7*	83,5
Estrie	10,5	7,6*	82,0
Montréal	10,6	10,1	79,3
Outaouais	15,3 +	11,0*	73,7 -
Abitibi-Témiscamingue	13,5*	7,9*	78,6
Côte-Nord	13,6*	11,1*	75,3
Nord-du-Québec	14,8*	5,9**	79,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	14,4*	9,3*	76,2
Chaudière-Appalaches	8,5*	5,3* -	86,2 +
Laval	10,0*	9,4*	80,6
Lanaudière	15,8 +	10,8*	73,4 -
Laurentides	14,1*	9,0*	76,9
Montérégie	10,7	9,8*	79,4
Ensemble du Québec	11,1	9,2	79,7

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

(+)/(-) Proportion significativement supérieure (+) ou inférieure (-), au seuil de 0,05, entre la région et le reste de la province.

 Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2014-2015.

A2.11

Type de buveur selon la région sociosanitaire, 15-29 ans, Québec, 2015-2016

Région sociosanitaire	Buveur régulier	Buveur occasionnel	N'a pas bu sur une période de 12 mois
	%		
Bas-Saint-Laurent	76,2	19,2*	F
Saguenay–Lac-Saint-Jean	80,8	9,9*	9,3*
Capitale-Nationale	79,0	12,4*	8,6*
Mauricie et Centre-du-Québec	72,2	16,4*	11,4*
Estrie	71,5	18,0*	10,5*
Montréal	66,5	13,2*	20,3
Outaouais	65,4	18,4*	16,2*
Abitibi-Témiscamingue	67,7	20,9	11,4**
Côte-Nord	72,9	13,9**	13,2**
Nord-du-Québec	72,8	x	x
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	70,0	16,0**	14,0**
Chaudière-Appalaches	79,1	13,2*	7,6*
Laval	63,2	15,0*	21,8
Lanaudière	62,2	22,2	15,6*
Laurentides	57,9	23,8*	18,4*
Montérégie	69,8	15,0*	15,2
Ensemble du Québec	68,9	15,6	15,4

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

x : Donnée confidentielle.

F : Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

Note : Compte tenu des changements apportés lors du remaniement de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) en 2015, il est recommandé d'éviter la comparaison des estimations produites avant le remaniement avec celles produites après.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2015-2016*, fichier de partage. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A2.12

Consommation excessive d'alcool¹ selon la région sociosanitaire, 15-29 ans, Québec, 2015-2016

Région sociosanitaire	%
Bas-Saint-Laurent	34,1*
Saguenay–Lac-Saint-Jean	41,4
Capitale-Nationale	38,7
Mauricie et Centre-du-Québec	38,6
Estrie	33,4
Montréal	29,1
Outaouais	22,9*
Abitibi-Témiscamingue	43,1
Côte-Nord	35,0
Nord-du-Québec	42,7*
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	38,0*
Chaudière-Appalaches	37,6
Laval	22,9
Lanaudière	26,1
Laurentides	18,8*
Montérégie	31,8
Ensemble du Québec	30,8

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Une consommation excessive d'alcool correspond à la consommation en une même occasion de cinq verres chez les hommes et de quatre verres chez les femmes, et ce, au moins une fois par mois sur une période de 12 mois.

Note : Compte tenu des changements apportés lors du remaniement de l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC) en 2015, il est recommandé d'éviter la comparaison des estimations produites avant le remaniement avec celles produites après.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2015-2016*, fichier de partage. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A2.13

Consommation de drogues au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête selon la région sociosanitaire, 15-29 ans, Québec, 2014-2015

Région sociosanitaire	Aucune drogue	Cannabis seulement	Autres drogues avec ou sans cannabis
	%		
Bas Saint-Laurent	71,8 +	22,1	6,1* -
Saguenay–Lac-Saint-Jean	62,4	26,0	11,5*
Capitale-Nationale	58,1	30,6	11,3
Mauricie et Centre-du-Québec	68,0	22,7	9,3*
Estrie	66,0	25,1	8,9*
Montréal	60,6	26,8	12,6
Outaouais	58,7	31,5	9,7*
Abitibi-Témiscamingue	65,8	22,9	11,3*
Côte-Nord	61,9	28,3	9,7*
Nord-du-Québec	59,6	31,9	8,5*
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	63,6	26,3	10,1*
Chaudière-Appalaches	66,2	24,6	9,2*
Laval	68,1	20,9	11,0*
Lanaudière	59,1	30,2	10,7*
Laurentides	56,7	29,0	14,2
Montérégie	62,6	26,0	11,4
Ensemble du Québec	62,0	26,7	11,3

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

(+)/(-) Proportion significativement supérieure (+) ou inférieure (-), au seuil de 0,05, entre la région et le reste de la province.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2014-2015.

A.2.14

Consommation de cannabis (avec ou sans autres drogues) au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête selon la région sociosanitaire, 15-29 ans, Québec, 2014-2015

Région sociosanitaire	%
Bas-Saint-Laurent	27,5 -
Saguenay–Lac-Saint-Jean	36,4
Capitale-Nationale	39,8
Mauricie et Centre-du-Québec	30,5 -
Estrie – découpage non officiel	32,1
Estrie – découpage officiel	37,8
Montréal	39,5
Outaouais	32,7
Abitibi-Témiscamingue	35,1
Côte-Nord	38,5
Nord-du-Québec	33,4
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	31,8
Chaudière-Appalaches	30,8 -
Laval	40,0
Lanaudière	40,8
Laurentides	35,6
Ensemble du Québec³	36,3

(-) Proportion significativement inférieure, au seuil de 0,05, entre la région et le reste de la province.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2014-2015.

A2.15

Population active sexuellement selon la région sociosanitaire, 15-29 ans, Québec, 2014-2015

Région sociosanitaire	%
Bas-Saint-Laurent	76,6
Saguenay–Lac-Saint-Jean	84,0 +
Capitale-Nationale	79,5 +
Mauricie et Centre-du-Québec	79,6
Estrie	79,4 +
Montréal	69,3 -
Outaouais	72,5
Abitibi-Témiscamingue	82,6 +
Côte-Nord	78,3
Nord-du-Québec	77,7
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	72,7
Chaudière-Appalaches	77,5
Laval	70,5
Lanaudière	77,7
Laurentides	76,7
Montérégie	74,4
Ensemble du Québec	74,8

(+)(-) Proportion significativement supérieure (+) ou inférieure (-), au seuil de 0,05, entre la région et le reste de la province.
 Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2014-2015.

A2.16

Nombre de partenaires sexuels selon la région sociosanitaire, 15-29 ans, Québec, 2014-2015

Région sociosanitaire	1 partenaire	2 à 4 partenaires	5 partenaires et plus		
	%				
Bas-Saint-Laurent	80,5	15,5	4,0**		
Saguenay–Lac-Saint-Jean	74,2	21,2	4,6**		
Capitale-Nationale	73,7	21,0	5,3*		
Mauricie et Centre-du-Québec	77,1 +	19,7	3,3**		-
Estrie	72,0	24,1	3,9**		
Montréal	63,4 -	24,5	12,1		+
Outaouais	66,9	27,9	5,1**		
Abitibi-Témiscamingue	72,2	23,8	4,0**		
Côte-Nord	69,9	23,5	6,6**		
Nord-du-Québec	74,4	x	x		
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	74,4	x	x		
Chaudière-Appalaches	73,1	21,4	5,4**		
Laval	61,6 -	32,0 +	6,4**		
Lanaudière	68,7	25,3	6,0**		
Laurentides	70,5	26,8	2,7**		
Montérégie	71,6	21,8	6,7*		
Ensemble du Québec	69,5	23,6	6,9		

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

x Donnée confidentielle.

(+)/(-) Proportion significativement supérieure (+) ou inférieure (-), au seuil de 0,05, entre la région et le reste de la province.

 Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2014-2015.

Données sur l'éducation par région administrative

A3.1

Taux de diplomation et de qualification¹ selon la cohorte, 5 ans après l'entrée au secondaire, par région administrative², Québec, cohortes de 1999-2000 à 2012-2013

Région administrative	Cohorte													
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
	%													
Bas-Saint-Laurent	59,2	60,4	60,8	53,9	55,6	57,2	59,2	62,8	62,9	59,9	64,0	67,3	68,3	66,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean	57,9	60,5	60,3	55,2	58,8	57,5	60,2	59,5	63,0	61,8	63,9	63,6	65,3	68,4
Capitale-Nationale	64,3	64,3	62,2	60,5	61,2	61,4	61,5	61,0	62,5	64,1	65,0	64,9	66,9	68,5
Mauricie	57,8	56,4	56,6	57,2	54,1	56,0	59,4	59,6	61,0	61,9	62,1	64,1	63,8	67,3
Estrie	53,1	50,1	55,4	51,2	55,3	54,1	55,9	58,7	58,5	56,4	57,1	58,8	62,9	62,3
Montréal	52,7	53,6	54,7	52,7	53,3	55,7	57,8	58,1	59,4	61,1	62,5	64,9	67,1	67,3
Outaouais	51,9	55,6	53,3	51,6	52,4	53,2	55,6	54,1	57,1	58,9	60,4	62,4	62,0	62,8
Abitibi-Témiscamingue	55,5	54,6	54,7	51,5	52,6	51,9	54,1	55,2	54,3	56,4	56,9	58,0	59,6	60,7
Côte-Nord	53,6	54,3	55,1	48,5	52,6	51,7	60,2	57,5	57,1	51,8	60,5	61,2	64,6	63,7
Nord-du-Québec	31,3	27,0	24,8	24,2	22,2	24,5	23,9	24,7	27,8	22,0	24,5	23,7	20,6	18,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	55,4	54,5	56,2	54,8	53,6	54,8	62,0	59,4	59,0	62,7	63,4	63,5	70,2	66,6
Chaudière-Appalaches	61,1	62,1	61,6	59,6	59,8	59,2	60,8	63,2	63,9	62,9	66,1	66,9	68,4	68,6
Laval	54,6	56,9	55,9	55,4	55,7	57,0	58,5	57,7	59,0	61,4	62,1	63,7	65,7	68,2
Lanaudière	51,1	50,4	50,9	50,2	48,1	49,8	48,7	52,4	55,7	54,1	58,1	59,2	63,7	63,9
Laurentides	47,4	48,8	49,9	48,5	53,1	55,6	59,8	59,6	59,8	63,0	63,7	65,5	70,2	68,6
Montérégie	57,0	57,1	58,0	54,9	56,4	56,2	57,2	59,4	59,8	59,7	60,9	64,3	66,1	66,1
Centre-du-Québec	58,8	60,7	59,2	57,3	59,9	56,5	58,7	62,0	64,2	62,9	65,9	68,3	67,5	69,5
Réseau public	55,2	55,8	56,1	53,7	54,9	55,6	57,5	58,3	59,5	60,1	61,7	63,6	65,7	66,1
Établissements d'enseignement privés	80,0	81,0	82,6	83,7	85,2	85,2	86,0	86,6	87,0	87,4	87,6	87,1	88,3	89,0
Ensemble du Québec³	59,8	60,6	61,0	59,4	60,7	61,2	62,9	63,8	65,2	65,9	67,4	68,8	70,8	71,2
Langue d'enseignement : Français	58,9	59,7	60,0	58,5	60,0	60,3	62,0	62,6	64,3	65,1	66,7	68,2	70,3	70,8
Langue d'enseignement : Anglais	69,5	70,4	72,2	70,1	69,4	71,9	73,8	76,2	75,5	75,5	76,2	76,9	78,2	79,6

1. Comprend les diplômes ou qualifications obtenus au secondaire en formation générale ou professionnelle. La mesure de la diplomation et de la qualification prend en compte les sorties dues à l'émigration hors du Québec. Ces sorties sont estimées à partir des sorties observées au primaire.

2. Le taux de diplomation et de qualification par région administrative correspond à la somme pondérée des taux de diplomation et de qualification dans les commissions scolaires associées à la région. Par conséquent, les résultats par région administrative ne concernent que le réseau d'enseignement public.

3. Les données pour l'ensemble du Québec comprennent les établissements du réseau public, les établissements d'enseignement privés et les écoles gouvernementales.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, TSEP, DGSEG, DIS, Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire, compilation des éditions 1998 à 2018.

A3.2

Taux de diplomation et de qualification¹ selon la cohorte, 6 ans après l'entrée au secondaire, par région administrative², Québec, cohortes de 1999-2000 à 2011-2012

	Cohorte												
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
	%												
Bas-Saint-Laurent	67,8	70,3	69,5	64,3	65,1	67,3	69,2	70,8	73,5	70,1	73,6	74,9	76,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	69,1	70,6	69,8	67,3	68,7	67,6	70,1	69,5	72,6	71,7	74,5	72,7	74,7
Capitale-Nationale	71,6	72,0	70,2	69,5	69,3	69,8	70,7	70,5	70,8	73,1	74,5	74,5	75,2
Mauricie	67,7	64,8	66,6	66,3	61,9	66,4	68,6	68,6	69,2	71,2	72,6	73,9	73,2
Estrie	61,9	61,7	65,9	63,3	65,1	65,2	68,3	69,6	69,5	68,1	69,8	70,5	73,6
Montréal	62,6	62,7	63,8	63,4	63,2	66,5	68,1	68,7	70,9	73,0	74,8	76,5	77,9
Outaouais	60,6	62,9	62,5	60,1	61,3	61,6	63,4	62,5	66,2	68,4	69,6	72,0	71,8
Abitibi-Témiscamingue	64,5	64,7	64,6	62,2	62,2	62,3	63,7	64,5	63,3	65,2	67,5	68,1	69,8
Côte-Nord	64,1	62,3	64,1	60,4	61,5	62,3	67,3	64,7	65,1	62,8	68,2	69,3	70,5
Nord-du-Québec	38,4	33,3	30,7	31,5	30,1	32,1	32,8	36,0	35,9	32,5	39,0	37,2	31,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	64,1	63,6	64,9	63,1	60,5	65,6	70,9	68,6	70,4	71,5	72,1	73,1	77,3
Chaudière-Appalaches	69,8	71,4	71,0	69,4	68,8	69,6	71,2	72,4	73,1	72,9	74,7	75,9	76,3
Laval	64,4	66,3	65,3	64,7	64,4	65,8	69,0	67,7	69,6	71,6	72,6	74,5	75,8
Lanaudière	59,3	58,9	59,7	60,0	57,7	58,5	59,0	62,5	67,2	66,3	69,7	69,8	72,8
Laurentides	55,8	57,0	58,5	57,9	60,7	64,7	67,6	67,6	68,1	71,4	71,9	73,7	77,3
Montérégie	65,2	65,4	66,6	64,7	64,6	65,5	66,4	67,9	69,0	68,9	70,3	73,2	74,3
Centre-du-Québec	66,3	68,1	66,8	66,3	66,6	64,2	66,3	70,7	71,6	71,3	75,2	76,7	75,3
Réseau public	64,2	64,6	65,0	63,7	63,7	65,2	67,0	67,7	69,3	70,2	72,0	73,5	74,8
Établissements d'enseignement privés	85,5	86,4	87,7	88,5	89,4	89,9	90,4	90,9	91,2	91,8	91,8	91,2	91,9
Ensemble du Québec³	68,1	68,6	69,2	68,4	68,6	69,9	71,5	72,2	73,8	74,8	76,3	77,3	78,6
Langue d'enseignement : Français	67,3	67,8	68,4	67,7	68,0	69,1	70,7	71,3	73,1	74,2	75,8	76,9	78,3
Langue d'enseignement : Anglais	77,2	78,5	78,7	77,2	76,6	79,4	80,2	82,3	82,4	82,3	83,1	83,4	84,3

1. Comprend les diplômes ou qualifications obtenus au secondaire en formation générale ou professionnelle. La mesure de la diplomation et de la qualification prend en compte les sorties dues à l'émigration hors du Québec. Ces sorties sont estimées à partir des sorties observées au primaire.

2. Le taux de diplomation et de qualification par région administrative correspond à la somme pondérée des taux de diplomation et de qualification dans les commissions scolaires associées à la région. Par conséquent, les résultats par région administrative ne concernent que le réseau d'enseignement public.

3. Les données pour l'ensemble du Québec comprennent les établissements du réseau public, les établissements d'enseignement privés et les écoles gouvernementales.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, TSEP, DGSE, DIS, Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire, compilation des éditions 1998 à 2018.

A3.3

Taux de diplomation et de qualification¹ selon la cohorte, 7 ans après l'entrée au secondaire, par région administrative², Québec, cohortes 1999-2000 à 2010-2011

	Cohorte											
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
	%											
Bas-Saint-Laurent	72,8	74,0	73,5	68,4	69,4	71,9	73,7	75,3	78,6	76,2	78,6	79,7
Saguenay–Lac-Saint-Jean	74,3	75,3	75,0	72,9	74,2	72,6	75,2	75,0	78,3	76,8	79,4	78,5
Capitale-Nationale	74,8	75,3	73,1	73,5	73,6	73,8	74,5	74,7	74,7	77,3	78,7	78,9
Mauricie	70,5	68,8	69,1	68,7	66,9	70,3	72,5	72,2	72,8	75,2	76,0	78,2
Estrie	66,3	66,3	69,4	67,5	68,9	70,1	71,7	74,2	73,5	73,0	74,4	75,2
Montréal	66,1	66,2	67,6	67,7	67,8	70,8	72,5	73,4	76,0	78,1	79,8	81,4
Outaouais	63,8	66,3	65,7	64,0	64,5	64,5	66,4	65,8	69,8	72,4	73,3	75,3
Abitibi-Témiscamingue	68,0	69,4	69,1	66,1	66,7	67,0	68,8	69,9	69,3	71,0	73,6	73,6
Côte-Nord	68,1	66,3	68,8	64,2	65,8	66,3	70,6	68,3	69,6	68,4	72,5	72,9
Nord-du-Québec	42,1	36,6	32,4	33,6	33,4	36,4	38,6	40,1	39,9	37,4	45,1	41,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	67,8	67,7	68,5	67,5	64,6	70,9	74,8	72,5	74,1	75,8	76,1	76,0
Chaudière-Appalaches	73,8	75,8	74,6	73,4	73,1	73,8	75,9	76,8	77,8	77,9	80,1	80,3
Laval	68,3	69,8	69,1	68,3	68,7	70,2	72,6	71,9	73,9	76,3	77,6	78,9
Lanaudière	62,4	62,7	62,7	63,5	61,8	62,8	63,6	66,8	72,4	71,4	74,2	74,0
Laurentides	59,6	61,3	61,7	62,0	64,6	68,1	70,9	71,2	72,2	75,3	76,3	77,4
Montérégie	68,4	69,0	69,7	68,5	68,6	69,2	70,2	71,6	73,2	73,4	74,6	77,1
Centre-du-Québec	69,2	71,6	70,8	69,2	69,9	68,0	69,8	73,6	75,2	75,8	78,7	79,6
Réseau public	67,6	68,4	68,5	67,6	67,9	69,3	71,0	71,9	73,8	74,9	76,5	77,7
Établissements d'enseignement privés	87,3	88,2	89,3	90,2	91,1	91,3	91,8	92,2	92,8	93,3	93,1	92,5
Ensemble du Québec³	71,1	72,1	72,3	71,9	72,3	73,4	75,0	75,8	77,7	78,8	80,1	80,9
Langue d'enseignement : Français	70,5	71,4	71,6	71,3	71,8	72,7	74,4	75,0	77,1	78,4	79,9	80,8
Langue d'enseignement : Anglais	79,6	81,0	80,9	79,8	79,2	81,9	82,3	84,5	84,5	84,6	85,0	85,3

1. Comprend les diplômes ou qualifications obtenus au secondaire en formation générale ou professionnelle. La mesure de la diplomation et de la qualification prend en compte les sorties dues à l'émigration hors du Québec. Ces sorties sont estimées à partir des sorties observées au primaire.

2. Le taux de diplomation et de qualification par région administrative correspond à la somme pondérée des taux de diplomation et de qualification dans les commissions scolaires associées à la région. Par conséquent, les résultats par région administrative ne concernent que le réseau d'enseignement public.

3. Les données pour l'ensemble du Québec comprennent les établissements du réseau public, les établissements d'enseignement privés et les écoles gouvernementales.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, TSEP, DGSEQ, DIS, Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire, compilation des éditions 1998 à 2018.

A3.4

Taux de diplomation et de qualification¹ 5, 6 et 7 ans après l'entrée au secondaire selon le sexe, par région administrative, Québec, cohorte 2010-2011²

Région administrative ³	5 ans après			6 ans après			7 ans après		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
%									
Bas-Saint-Laurent	67,3	59,4	75,0	74,9	67,7	81,9	79,7	73,9	85,5
Saguenay–Lac-Saint-Jean	63,6	55,0	72,2	72,7	65,1	80,4	78,5	73,1	83,9
Capitale-Nationale	64,9	58,0	72,4	74,5	68,6	81,0	78,9	73,9	84,2
Mauricie	64,1	59,5	69,6	73,9	69,5	79,3	78,2	73,8	83,4
Estrie	58,8	53,0	65,3	70,5	64,3	77,4	75,2	70,0	81,1
Montréal	64,9	59,6	70,7	76,5	71,9	81,6	81,4	77,6	85,7
Outaouais	62,4	56,7	68,4	72,0	67,2	77,1	75,3	71,2	79,6
Abitibi-Témiscamingue	58,0	48,1	69,1	68,1	59,7	77,4	73,6	67,6	80,2
Côte-Nord	61,2	55,5	66,6	69,3	63,4	74,9	72,9	67,8	77,7
Nord-du-Québec	23,7	19,6	28,3	37,2	30,4	44,6	41,0	33,6	49,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	63,5	55,9	71,6	73,1	66,1	80,4	76,0	70,0	82,4
Chaudière-Appalaches	66,9	58,7	75,7	75,9	68,4	83,8	80,3	74,4	86,6
Laval	63,7	56,7	71,6	74,5	68,6	81,1	78,9	74,3	84,1
Lanaudière	59,2	51,6	67,4	69,8	62,5	77,7	74,0	68,1	80,2
Laurentides	65,5	58,7	72,8	73,7	67,7	80,1	77,4	71,9	83,1
Montérégie	64,3	58,0	70,6	73,2	67,4	79,1	77,1	72,1	82,1
Centre-du-Québec	68,3	62,6	74,6	76,7	71,0	83,0	79,6	74,7	84,9
Ensemble du Québec⁴	68,8	62,6	75,1	77,3	71,9	83,0	80,9	76,4	85,6

1. Comprend les diplômes ou qualifications obtenus au secondaire en formation générale ou professionnelle. La mesure de la diplomation et de la qualification prend en compte les sorties dues à l'émigration hors du Québec. Ces sorties sont estimées à partir des sorties observées au primaire.

2. Par exemple, un élève de la cohorte 2010-2011 qui a terminé en cinq ans ses études secondaires a obtenu son diplôme durant l'année scolaire 2014-2015.

3. Le taux de diplomation et de qualification par région administrative correspond à la somme pondérée des taux de diplomation et de qualification dans les commissions scolaires associées à la région. Par conséquent, les résultats par région administrative ne concernent que le réseau d'enseignement public.

4. Les données pour l'ensemble du Québec comprennent les établissements publics, les établissements d'enseignement privés et les écoles gouvernementales.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, TSEP, DGSEG, DIS, Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire, édition 2018, compilation spéciale.

A3.5

Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage annuel¹) parmi l'ensemble des sortants du secondaire en formation générale des jeunes, selon le sexe, par région administrative², Québec, années scolaires 1999-2000 à 2002-2003

Région administrative	Année scolaire											
	1999-2000			2000-2001			2001-2002			2002-2003		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
%												
Bas-Saint-Laurent	16,5	23,7	10,1	14,4	20,4	8,9	16,9	25,0	9,7	16,4	23,0	10,5
Saguenay–Lac-Saint-Jean	12,5	16,6	8,8	10,6	14,3	7,1	12,1	15,7	8,8	13,1	17,4	9,5
Capitale-Nationale	16,0	21,8	10,5	16,3	20,8	12,0	16,1	20,9	11,5	17,0	22,8	11,9
Mauricie	22,1	28,1	16,2	21,5	27,7	15,3	24,3	33,1	15,7	22,7	29,0	16,5
Estrie	26,9	34,7	18,9	26,0	34,0	17,9	30,0	36,9	23,0	29,1	38,9	20,2
Montréal	28,6	34,1	23,1	28,6	34,4	22,9	27,0	32,2	21,9	27,0	32,4	21,6
Outaouais	31,6	38,4	24,5	32,4	39,9	24,4	31,3	37,7	24,7	31,5	38,0	24,9
Abitibi-Témiscamingue	20,9	29,5	13,2	20,1	25,6	15,4	21,3	28,9	14,7	20,5	28,2	13,7
Côte-Nord	21,0	24,7	17,5	20,4	25,7	15,4	24,0	31,4	17,8	26,2	32,0	20,6
Nord-du-Québec	59,2	63,1	55,2	62,8	65,3	60,5	62,6	66,2	59,1	61,4	70,3	53,4
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	22,2	27,8	17,0	19,4	25,7	13,5	23,4	28,5	18,8	23,1	30,5	16,8
Chaudière-Appalaches	16,3	24,2	8,7	16,4	24,2	8,8	17,3	24,8	10,2	15,9	24,4	8,2
Laval	26,1	32,4	19,4	25,5	31,6	19,4	25,7	32,4	18,8	26,2	33,9	18,4
Lanaudière	27,7	35,9	19,2	25,5	34,0	17,0	27,0	36,7	17,7	29,3	39,9	18,9
Laurentides	31,7	40,0	23,1	32,1	40,5	24,1	31,9	40,3	23,4	32,2	40,6	24,1
Montérégie	25,2	32,1	18,3	25,0	31,8	18,1	25,9	33,8	18,4	26,2	33,8	18,9
Centre-du-Québec	23,0	32,6	14,1	22,7	31,9	14,5	24,3	35,8	12,5	23,7	35,0	12,8
Réseau public francophone (60 CS)	23,8	30,7	17,0	23,4	30,3	16,8	24,4	32,0	17,2	24,8	32,7	17,5
Réseau public anglophone (9 CS)	26,6	32,3	20,6	26,4	31,1	21,5	23,9	27,1	20,5	23,1	26,9	19,2
Réseau public (72 CS)	24,5	31,3	17,8	24,2	30,8	17,8	24,8	31,8	18,0	25,1	32,4	18,1
Établissements d'enseignement privés	7,7	9,1	6,4	7,4	8,5	6,5	8,3	9,8	7,0	7,1	8,0	6,3
Ensemble du Québec	21,9	27,9	16,0	21,5	27,3	15,9	22,3	28,5	16,5	22,2	28,6	16,3

1. On obtient le taux en divisant le nombre d'élèves sortants sans diplôme ni qualification par l'ensemble des élèves sortants du secondaire en formation générale des jeunes, puis en multipliant le quotient par 100. Les sorties sans diplôme ni qualification comprennent des sorties non dues au décrochage scolaire, comme des sorties attribuables à l'émigration hors Québec et à la mortalité.

2. Les données par région administrative correspondent à la somme des résultats des commissions scolaires associées à la région. Par conséquent, les résultats par région administrative ne concernent que les élèves du réseau public.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, TSEP, DGSEG, DIS, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2 août 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A3.6

Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage annuel¹) parmi l'ensemble des sortants du secondaire en formation générale des jeunes, selon le sexe, par région administrative², Québec, années scolaires 2003-2004 à 2006-2007

Région administrative	2003-2004			2004-2005			2005-2006			2006-2007		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
%												
Bas-Saint-Laurent	16,0	25,6	6,7	16,8	25,2	9,2	14,4	21,9	8,5	16,1	24,6	8,4
Saguenay–Lac-Saint-Jean	12,3	15,6	9,4	12,5	16,8	8,8	12,3	15,5	9,4	15,3	20,5	10,7
Capitale-Nationale	16,6	21,8	11,8	16,2	21,2	11,7	17,4	22,4	13,1	17,4	22,9	12,5
Mauricie	20,2	25,2	14,9	22,5	31,1	13,5	22,8	29,4	16,1	22,9	28,6	17,3
Estrie	28,5	36,2	21,1	30,2	39,7	20,1	25,8	31,7	20,0	26,0	32,9	19,1
Montréal	28,2	33,3	23,2	26,1	30,7	21,5	26,5	31,5	21,5	27,4	31,5	23,2
Outaouais	31,3	36,8	25,5	29,1	34,2	23,2	29,1	34,2	23,9	30,2	35,7	24,5
Abitibi-Témiscamingue	16,8	22,8	11,6	21,9	28,6	15,8	19,7	25,5	14,9	23,0	28,5	17,7
Côte-Nord	24,6	29,5	20,3	26,4	33,7	19,6	22,8	27,2	19,1	26,6	35,7	18,3
Nord-du-Québec	61,6	68,0	54,9	63,5	66,0	61,0	71,3	75,2	67,3	67,5	69,4	65,5
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	20,6	29,5	13,0	20,0	26,3	14,3	19,7	25,7	15,0	23,6	32,5	16,0
Chaudière-Appalaches	16,8	25,1	8,9	16,0	22,2	10,0	16,3	23,7	9,5	15,4	21,3	10,2
Laval	25,7	32,0	19,3	25,6	30,0	21,0	24,8	30,4	19,6	22,9	28,1	17,5
Lanaudière	28,4	38,7	18,3	29,0	40,3	18,0	25,6	35,0	17,2	25,2	33,1	17,3
Laurentides	32,3	40,8	23,8	28,9	38,5	19,6	27,8	36,6	19,7	27,1	35,6	19,1
Montérégie	24,7	32,2	17,6	24,2	31,9	16,7	22,9	30,0	16,2	22,7	29,6	16,0
Centre-du-Québec	24,7	34,1	14,6	23,0	31,9	14,4	23,7	32,7	15,1	24,0	30,7	16,6
Réseau public francophone (60 CS)	24,3	31,5	17,2	23,8	31,2	16,7	23,3	30,2	16,8	23,5	30,2	17,0
Réseau public anglophone (9 CS)	25,0	28,6	21,3	22,8	26,1	19,5	21,9	24,9	19,0	23,2	26,1	20,2
Réseau public (72 CS)	24,8	31,6	18,1	24,2	31,0	17,5	23,6	30,1	17,6	23,9	30,1	17,9
Établissements d'enseignement privés	7,5	9,0	6,2	7,2	7,9	6,6	7,3	8,5	6,1	7,1	8,3	6,1
Ensemble du Québec	21,8	27,8	16,1	21,2	27,1	15,6	20,7	26,2	15,6	20,7	26,0	15,6

1. On obtient le taux en divisant le nombre d'élèves sortants sans diplôme ni qualification par l'ensemble des élèves sortants du secondaire en formation générale des jeunes, puis en multipliant le quotient par 100. Les sorties sans diplôme ni qualification comprennent des sorties non dues au décrochage scolaire, comme des sorties attribuables à l'émigration hors Québec et à la mortalité.

2. Les données par région administrative correspondent à la somme des résultats des commissions scolaires associées à la région. Par conséquent, les résultats par région administrative ne concernent que les élèves du réseau public.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, TSEP, DGSEG, DIS, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2 août 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A3.7

Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage annuel¹) parmi l'ensemble des sortants du secondaire en formation générale des jeunes, selon le sexe, par région administrative², Québec, années scolaires 2007-2008 à 2010-2011

Région administrative	2007-2008		2008-2009			2009-2010			2010-2011			
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
%												
Bas-Saint-Laurent	17,7	23,1	12,6	13,9	18,8	8,8	13,7	19,4	8,5	10,4	14,0	7,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	14,4	18,8	10,3	13,5	15,9	11,3	12,2	14,1	10,5	11,8	14,5	9,2
Capitale-Nationale	19,9	24,9	15,2	15,7	19,5	12,3	16,1	20,7	11,7	15,1	18,8	11,8
Mauricie	22,8	28,8	16,6	18,5	23,0	13,7	20,1	25,0	15,1	18,1	22,4	13,5
Estrie	26,2	33,5	18,7	24,2	30,2	18,0	23,2	30,4	16,3	19,5	24,1	14,7
Montréal	25,5	29,5	21,5	24,6	28,5	20,6	22,5	26,1	18,9	20,8	23,6	17,9
Outaouais	31,1	37,1	25,0	26,8	31,4	21,9	27,7	31,1	24,1	25,8	28,9	22,7
Abitibi-Témiscamingue	20,2	25,7	15,0	16,0	22,0	10,9	17,1	22,8	11,4	18,6	26,6	10,9
Côte-Nord	27,1	34,1	21,2	19,5	21,8	16,8	18,8	23,1	14,8	17,4	19,8	15,4
Nord-du-Québec	72,9	78,0	68,1	73,4	76,3	70,4	71,6	78,2	65,6	66,4	68,7	63,8
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	20,1	27,2	13,0	15,9	19,7	12,6	15,5	22,0	9,9	16,1	23,7	9,7
Chaudière-Appalaches	14,7	19,9	9,9	14,4	18,5	10,3	12,9	17,6	8,0	13,6	17,2	10,3
Laval	21,8	26,3	17,0	21,5	25,1	17,8	21,0	23,7	18,2	18,3	22,1	14,4
Lanaudière	28,3	36,9	20,0	23,4	29,8	17,0	22,2	29,7	15,1	19,3	26,2	13,2
Laurentides	23,9	29,8	18,1	21,1	26,6	15,6	19,0	24,9	13,7	17,0	22,8	11,6
Montérégie	21,6	27,7	15,8	19,6	25,1	14,1	18,2	23,0	13,8	17,6	23,0	12,3
Centre-du-Québec	22,2	29,5	14,8	24,0	32,6	15,0	19,1	24,6	13,7	18,4	25,2	11,8
Réseau public francophone (60 CS)	22,9	28,9	17,1	20,9	26,0	15,8	19,6	24,6	14,8	18,3	23,1	13,7
Réseau public anglophone (9 CS)	22,0	25,2	18,9	19,2	21,9	16,5	19,3	22,2	16,3	17,1	19,6	14,6
Réseau public (72 CS)	23,3	29,0	17,8	21,3	26,1	16,5	20,1	24,8	15,6	18,6	23,1	14,3
Établissements d'enseignement privés	7,0	7,7	6,4	6,6	7,3	6,0	6,6	7,3	5,9	6,1	6,7	5,5
Ensemble du Québec	20,3	25,2	15,6	18,4	22,6	14,3	17,4	21,5	13,6	16,2	20,1	12,6

1. On obtient le taux en divisant le nombre d'élèves sortants sans diplôme ni qualification par l'ensemble des élèves sortants du secondaire en formation générale des jeunes, puis en multipliant le quotient par 100. Les sorties sans diplôme ni qualification comprennent des sorties non dues au décrochage scolaire, comme des sorties attribuables à l'émigration hors Québec et à la mortalité.

2. Les données par région administrative correspondent à la somme des résultats des commissions scolaires associées à la région. Par conséquent, les résultats par région administrative ne concernent que les élèves du réseau public.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, TSEP, DGSEG, DIS, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2 août 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A3.8

Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage annuel¹) parmi l'ensemble des sortants du secondaire en formation générale des jeunes, selon le sexe, par région administrative², Québec, années scolaires 2011-2012 à 2014-2015

Région administrative	2011-2012			2012-2013			2013-2014			2014-2015		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
%												
Bas-Saint-Laurent	12,8	17,2	8,7	10,7	14,3	7,6	9,8	11,5	8,2	8,3	12,0	5,2
Saguenay–Lac-Saint-Jean	9,9	11,6	8,4	11,8	14,9	8,9	8,5	10,8	6,5	8,6	10,3	7,1
Capitale-Nationale	15,7	19,3	12,4	13,7	16,2	11,4	12,6	16,6	8,9	11,6	14,0	9,3
Mauricie	18,6	23,2	14,1	18,3	20,9	15,8	17,0	19,5	14,4	16,6	19,6	13,0
Estrie	21,0	25,8	16,3	19,0	23,3	14,7	21,1	25,4	16,5	20,2	25,4	14,4
Montréal	20,8	24,3	17,3	20,8	23,9	17,6	18,1	20,3	15,8	18,0	21,0	14,9
Outaouais	24,0	27,0	21,1	23,7	26,3	20,9	21,3	25,4	17,1	20,5	24,4	16,3
Abitibi-Témiscamingue	19,4	24,8	14,4	15,0	21,0	9,4	14,6	19,7	10,2	15,6	20,1	11,9
Côte-Nord	19,2	22,3	16,2	18,3	21,9	14,8	13,5	17,8	9,4	13,1	16,1	10,5
Nord-du-Québec	56,8	59,0	54,6	59,9	63,0	57,0	60,5	66,6	54,4	57,5	67,3	48,7
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	15,4	20,4	10,3	13,6	18,1	9,6	13,4	17,0	9,9	14,6	20,5	9,5
Chaudière-Appalaches	12,7	17,8	7,9	12,2	18,6	6,3	11,0	14,7	7,4	10,4	14,4	6,7
Laval	16,9	20,9	13,0	16,8	20,5	12,8	15,6	18,9	12,2	13,6	16,5	10,5
Lanaudière	18,6	23,7	13,7	17,4	22,9	12,0	16,0	21,3	10,9	17,4	24,0	11,1
Laurentides	18,1	23,3	13,0	16,8	21,9	12,1	14,3	19,3	9,5	12,7	16,8	8,7
Montérégie	17,1	21,8	12,7	16,5	21,1	12,1	15,4	19,3	11,6	14,1	17,4	11,0
Centre-du-Québec	16,6	22,2	11,2	17,5	22,5	12,7	14,8	18,7	11,2	12,5	16,4	8,7
Réseau public francophone (60 CS)	18,0	22,5	13,6	17,3	21,7	13,1	15,4	19,3	11,7	14,8	18,9	10,9
Réseau public anglophone (9 CS)	17,9	20,6	15,3	17,2	19,3	15,0	17,0	19,0	14,8	15,9	17,1	14,6
Réseau public (72 CS)	18,4	22,7	14,3	17,8	21,9	13,9	16,2	19,8	12,6	15,4	19,1	11,8
Établissements d'enseignement privés	7,6	7,7	7,5	5,9	6,8	5,2	6,6	7,9	5,5	6,1	7,3	5,1
Ensemble du Québec	16,2	19,8	12,9	15,3	18,8	11,9	14,1	17,4	11,0	13,5	16,7	10,4

1. On obtient le taux en divisant le nombre d'élèves sortants sans diplôme ni qualification par l'ensemble des élèves sortants du secondaire en formation générale des jeunes, puis en multipliant le quotient par 100. Les sorties sans diplôme ni qualification comprennent des sorties non dues au décrochage scolaire, comme des sorties attribuables à l'émigration hors Québec et à la mortalité.

2. Les données par région administrative correspondent à la somme des résultats des commissions scolaires associées à la région. Par conséquent, les résultats par région administrative ne concernent que les élèves du réseau public.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, TSEP, DGSEG, DIS, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2 août 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A3.9

Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage annuel¹) parmi l'ensemble des sortants du secondaire en formation générale des jeunes, selon le sexe, par région administrative², Québec, années scolaires 2015-2016 à 2016-2017

Région administrative	2015-2016			2016-2017		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
	%					
Bas-Saint-Laurent	9,3	13,0	5,9	9,5	12,7	6,4
Saguenay–Lac-Saint-Jean	9,6	13,5	6,2	9,2	12,1	6,3
Capitale-Nationale	12,2	14,7	9,9	12,6	15,7	9,5
Mauricie	15,3	19,2	11,2	15,8	17,7	13,8
Estrie	17,3	20,0	14,4	17,9	22,8	12,5
Montréal	15,9	18,5	13,3	15,9	18,4	13,2
Outaouais	20,3	23,5	17,2	21,3	24,4	17,9
Abitibi-Témiscamingue	13,1	17,9	8,9	15,9	20,7	11,4
Côte-Nord	13,5	17,2	10,3	11,9	14,6	9,4
Nord-du-Québec	62,4	71,4	53,9	69,6	75,7	63,3
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	13,9	16,7	11,1	13,9	18,8	9,1
Chaudière-Appalaches	10,5	15,6	5,9	12,0	17,1	7,1
Laval	13,0	15,3	10,5	13,4	16,7	9,9
Lanaudière	15,1	19,9	10,8	14,8	20,0	9,9
Laurentides	11,9	15,1	8,6	12,8	16,4	9,4
Montérégie	12,8	16,9	8,8	13,7	17,8	9,7
Centre-du-Québec	12,7	18,5	7,5	13,6	18,1	9,5
Réseau public francophone (60 CS)	13,7	17,4	10,2	14,3	18,3	10,3
Réseau public anglophone (9 CS)	15,1	17,3	12,9	15,2	16,4	13,9
Réseau public (72 CS)	14,5	18,0	11,1	15,1	18,8	11,5
Établissements d'enseignement privés	6,3	7,2	5,4	6,2	7,4	5,2
Ensemble du Québec	13,0	16,0	10,1	13,1	16,3	10,0

1. On obtient le taux en divisant le nombre d'élèves sortants sans diplôme ni qualification par l'ensemble des élèves sortants du secondaire en formation générale des jeunes, puis en multipliant le quotient par 100. Les sorties sans diplôme ni qualification comprennent des sorties non dues au décrochage scolaire, comme des sorties attribuables à l'émigration hors Québec et à la mortalité.

2. Les données par région administrative correspondent à la somme des résultats des commissions scolaires associées à la région. Par conséquent, les résultats par région administrative ne concernent que les élèves du réseau public.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, TSEP, DGSEG, DIS, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2 août 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Données sur la citoyenneté par région administrative

A4.1

Évolution de la participation aux élections provinciales selon le groupe d'âge et la région électorale, période 1985-2014

	1985	1989	1994	1998	2003	2007	2008	2012	2014
	%								
18-34 ans									
Bas-Saint-Laurent	75	67	70	64	54	60	39	61	55
Saguenay–Lac-Saint-Jean	70	66	69	64	52	61	44	60	55
Capitale-Nationale	74	70	75	70	63	68	46	69	66
Mauricie	66	69	75	69	59	62	39	60	54
Estrie-Centre-du-Quebec	72	68	75	71	57	66	43	68	56
Île-de-Montréal	67	65	78	68	55	49	33	65	61
Outaouais	60	51	69	59	42	51	25	50	46
Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec	55	65	67	57	50	43	39	29	42
Côte-Nord	67	67	67	53	37	43	46	55	41
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	63	54	87	54	57	45	19	54	42
Chaudière-Appalaches	75	70	74	67	61	67	42	65	61
Laval	77	68	79	76	61	58	37	61	66
Laurentides-Lanaudière A	75	67	72	70	54	63	35	60	51
Laurentides-Lanaudière B	73	70	82	69	63	67	47	73	61
Montérégie A	74	69	77	77	57	63	49	71	61
Montérégie B	73	71	80	73	63	63	43	69	60
35 ans et plus									
Bas-Saint-Laurent	80	78	78	79	76	77	69	77	74
Saguenay–Lac-Saint-Jean	83	79	84	81	76	78	71	79	75
Capitale-Nationale	81	79	85	83	80	82	70	83	80
Mauricie	82	81	81	84	79	76	68	72	76
Estrie-Centre-du-Quebec	86	79	88	84	76	81	72	81	76
Île-de-Montréal	77	77	86	81	70	65	55	75	75
Outaouais	73	68	82	77	65	69	50	68	67
Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec	70	75	79	80	72	67	67	54	68
Côte-Nord	73	80	83	84	62	64	64	70	64
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	79	62	85	82	74	71	60	74	69
Chaudière-Appalaches	78	80	84	83	78	82	69	82	77
Laval	84	82	88	87	77	76	59	77	80
Laurentides-Lanaudière A	79	79	83	83	75	74	62	79	71
Laurentides-Lanaudière B	79	82	86	76	79	77	66	82	77
Montérégie A	81	82	86	86	77	78	67	83	77
Montérégie B	84	84	87	85	82	79	67	80	78

Source : Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires (Université Laval) (2016), *Note de recherche sur la participation électorale sur la période 1985-2014*.

Données sur l'emploi par région administrative

A5.1

Population active selon le sexe et la région administrative, 15-29 ans, Québec, 1998 et 2018

Région administrative	1998			2018		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
	k					
Bas-Saint-Laurent	20,5	11,1	9,5	22,4	11,2	11,2
Saguenay-Lac-Saint-Jean	35,0	19,4	15,5	32,3	16,0	16,3
Capitale-Nationale	73,8	36,4	37,4	107,6	53,7	54,0
Mauricie	31,2	17,8	13,4	28,6	15,7	12,9
Estrie	35,6	19,9	15,7	45,8	24,0	21,8
Montréal	254,2	132,4	121,8	298,1	146,4	151,6
Outaouais	42,3	23,2	19,1	51,8	25,5	26,3
Abitibi-Témiscamingue	22,7	12,8	9,9	21,4	12,3	9,0
Côte-Nord et Nord-du-Québec	16,2	9,1	7,1	12,6	6,6	6,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	9,1	4,4	4,6	7,0	3,3	3,7
Chaudière-Appalaches	51,1	27,5	23,5	57,5	29,2	28,3
Laval	44,3	24,2	20,2	59,1	31,3	27,8
Lanaudière	45,9	24,1	21,8	65,8	37,1	28,7
Laurentides	55,9	29,9	25,9	80,9	38,9	42,1
Montérégie	179,3	96,6	82,7	184,9	92,3	92,6
Centre-du-Québec	33,2	18,0	15,2	28,7	16,0	12,8
Ensemble du Québec	950,3	506,9	443,4	1 104,7	559,5	545,2

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 et 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A5.2

Taux d'activité selon la région administrative, 15-29 ans, Québec, 1998 et 2018

Région administrative	1998	2018
	%	
Bas-Saint-Laurent	54,7	78,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	60,2	77,6
Capitale-Nationale	64,6	82,8
Mauricie	62,7	76,1
Estrie	67,2	78,2
Montréal	65,0	70,5
Outaouais	68,9	76,2
Abitibi-Témiscamingue	69,0	82,3
Côte-Nord et Nord-du-Québec	52,3	77,8
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	49,2	68,0
Chaudière-Appalaches	69,0	84,4
Laval	66,7	73,0
Lanaudière	67,0	78,3
Laurentides	69,9	79,5
Montérégie	70,8	74,5
Centre-du-Québec	75,8	78,2
Ensemble du Québec	66,3	75,7

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 et 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A5.3

Taux d'emploi selon le groupe d'âge et la région administrative, Québec, 1998 à 2018

Région administrative	1998		2001		2006		2011		2016		2018	
	15-29 ans	30-64 ans	15-29 ans	30-64 ans	15-29 ans	30-64 ans	15-29 ans	30-64 ans	15-29 ans	30-64 ans	15-29 ans	30-64 ans
	%											
Bas-Saint-Laurent	43,7	61,9	54,1	63,9	62,5	67,2	67,0	67,4	64,0	72,0	73,5	73,6
Saguenay–Lac-Saint-Jean	46,8	60,5	51,7	63,8	62,3	65,6	66,2	66,4	70,2	69,2	72,1	72,4
Capitale-Nationale	55,0	69,0	67,8	67,9	71,6	73,4	73,4	76,3	75,9	82,1	78,5	79,5
Mauricie	51,8	61,8	54,0	63,4	60,7	65,2	64,5	70,2	66,8	70,0	71,0	71,2
Estrie	57,7	67,3	65,3	71,2	63,2	72,2	65,0	74,4	63,9	74,8	72,2	77,3
Montréal	55,4	66,6	60,3	68,9	61,9	71,4	57,0	71,9	59,7	73,4	64,5	75,7
Outaouais	59,0	66,5	65,0	70,3	70,4	74,0	67,6	73,7	67,4	75,0	69,4	76,3
Abitibi-Témiscamingue	56,2	63,3	49,7	66,0	61,0	69,5	70,8	72,1	72,7	74,9	77,7	77,2
Côte-Nord et Nord-du-Québec	43,2	64,7	47,9	64,6	67,6	68,8	63,1	70,0	67,8	71,5	73,5	75,9
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	34,1	50,8	39,4	52,5	44,8	53,4	54,3	61,9	63,4	61,2	61,2	62,4
Chaudière-Appalaches	62,2	70,8	67,2	72,3	68,9	75,9	76,1	78,5	72,3	78,2	80,6	80,4
Laval	59,5	72,6	62,4	75,2	67,5	76,5	68,1	77,3	66,7	78,5	65,9	83,1
Lanaudière	56,4	68,2	60,7	69,6	65,9	74,5	64,3	75,7	70,3	75,9	72,4	76,6
Laurentides	61,0	70,3	63,0	72,2	67,2	71,3	65,0	74,9	67,9	78,4	72,2	76,7
Montérégie	62,3	72,2	66,2	73,5	66,5	74,4	66,8	75,3	67,2	77,8	70,1	80,3
Centre-du-Québec	67,6	68,7	67,8	66,1	72,1	74,1	68,9	73,9	77,2	75,2	72,8	74,3
Ensemble du Québec	56,8	67,9	61,9	69,6	65,3	72,2	64,9	73,7	66,5	75,8	70,1	77,3

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2018 à 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A5.4

Nombre de chômeurs chez les 15-29 ans selon la région administrative, 1998 et 2018

Région administrative	1998	2018
	k	
Bas-Saint-Laurent	4,2	F
Saguenay–Lac-Saint-Jean	7,7	2,3
Capitale-Nationale	11,0	5,6
Mauricie	5,4	2,0*
Estrie	5,0	3,6
Montréal	37,7	25,2
Outaouais	6,2	4,6
Abitibi-Témiscamingue	4,2	F
Côte-Nord et Nord-du-Québec	2,7	F
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2,8	F
Chaudière-Appalaches	5,0	2,7
Laval	4,8*	5,7*
Lanaudière	7,3	5,0*
Laurentides	7,1	7,6*
Montérégie	21,7	11,1
Centre-du-Québec	3,6	2,0
Ensemble du Québec	136,4	81,2

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 et 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A5.5

**Répartition des jeunes de 15 à 29 ans selon le statut d'étudiant, la scolarisation et l'activité sur le marché du travail,
Québec, 1998, 2008 et 2018¹**

	15-29 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans
	k			
	1998			
Ensemble	1 433,4	487,7	478,8	466,9
Étudiants	633,8	396,0	181,2	56,7
Non-étudiants	799,6	91,8	297,6	410,3
Sans diplôme d'études secondaires				
Emploi	101,6	18,7	42,9	40,1
Chômage	34,8	11,1	13,7	10,0
Inactivité	55,4	15,6	18,7	21,1
Total	191,8	45,3	75,2	71,2
Diplôme d'études secondaires				
Emploi	132,4	19,9	52,0	60,6
Chômage	30,5	7,2	12,7	10,6
Inactivité	41,9	10,5	17,7	13,7
Total	204,8	37,6	82,4	84,9
Diplômes d'études postsecondaires				
Emploi	338,9	5,4	114,5	219,0
Chômage	32,3		12,8	17,4
Inactivité	31,8	2,1**2	12,6	17,8
Total	403,0	7,6*	139,9	254,2
	2008			
Ensemble	1 504,0	499,0	479,8	525,2
Étudiants	659,5	391,6	194,7	73,2
Non-étudiants	844,5	107,4	285,1	452,0
Sans diplôme d'études secondaires				
Emploi	91,9	25,4	36,3	30,3
Chômage	25,8	9,5	9,5	6,8
Inactivité	44,9	13,7	17,0	14,3
Total	162,7	48,5	62,8	51,3
Diplôme d'études secondaires				
Emploi	160,9	36,0	59,2	65,7
Chômage	22,2		9,4	6,5
Inactivité	33,6	13,7	11,7	14,5
Total	216,8	49,7	80,4	86,7
Diplômes d'études postsecondaires				
Emploi	403,8	7,0	120,6	276,2
Chômage	30,4		11,5	17,5
Inactivité	30,8	2,2**2	9,8	20,2
Total	465,0	9,2	141,9	313,9

A5.5 (suite)

Répartition des jeunes de 15 à 29 ans selon le statut d'étudiant, la scolarisation et l'activité sur le marché du travail, Québec, 1998, 2008 et 2018¹

	15-29 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans
	k			
	2018			
Ensemble	1 459,7	404,8	497,3	557,7
Étudiants	651,0	338,8	234,3	77,9
Non-étudiants	808,7	65,9	263,0	479,8
Sans diplôme d'études secondaires				
Emploi	72,8	15,0	28,5	29,4
Chômage	12,2	3,9*	4,9*	3,4
Inactivité	32,1	6,6*	13,7	11,8
Total	117,1	25,5	47,1	44,5
Diplôme d'études secondaires				
Emploi	133,2	21,9	51,4	59,8
Chômage	14,6	9,9 ²	7,5*	4,4
Inactivité	27,7		12,1	8,4
Total	175,4	31,8	71,0	72,6
Diplômes d'études postsecondaires				
Emploi	466,3	6,8	128,6	331,0
Chômage	21,1	1,8**2	7,5	12,8
Inactivité	28,7		8,8*	19,0
Total	516,2	8,6*	144,9	362,7

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Moyenne des 8 mois de fréquentation scolaire, soit janvier à avril et septembre à décembre.

2. Afin que la qualité des données soit assurée, les catégories « chômage » et « inactivité » ont dû être regroupées pour les 15-19 ans.

 Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998, 2008 et 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A5.6

L'emploi selon le régime de travail et la région administrative chez les 15 ans et plus, Québec, 1998 et 2018

Région administrative	1998			2018		
	Emploi	Emploi à temps plein	Emploi à temps partiel	Emploi	Emploi à temps plein	Emploi à temps partiel
	k					
Bas-Saint-Laurent	79,0	63,0	15,9	91,2	73,7	17,5
Saguenay–Lac-Saint-Jean	113,3	89,3	24,0	124,1	99,1	25,1
Capitale-Nationale	289,6	237,4	52,2	398,0	326,8	71,2
Mauricie	107,4	86,3	21,1	118,9	93,1	25,8
Estrie	124,5	100,0,7	23,7	161,5	128,3	33,1
Montréal	794,3	661,8	132,5	1 058,5	869,5	189,0
Outaouais	141,8	117,2	24,6	203,7	170,0	33,7
Abitibi-Témiscamingue	62,6	49,9	12,7	76,5	63,1	13,5
Côte-Nord et Nord-du-Québec	51,4	42,4	9,0	54,5	45,5	9,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	32,1	26,4	5,7	34,4	28,0	6,4
Chaudière-Appalaches	181,7	149,5	32,2	220,3	181,3	39,0
Laval	164,1	137,2	26,9	236,8	190,3	46,5
Lanaudière	173,4	146,8	26,6	252,1	205,2	46,9
Laurentides	213,0	174,2	38,8	310,0	251,2	58,8
Montérégie	629,9	522,3	107,5	804,6	653,3	151,4
Centre-du-Québec	99,7	82,6	17,1	117,0	92,4	24,6
Ensemble du Québec	3 258	2 687	571	4 262	3 471	792

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 et 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A5.7

L'emploi selon le régime de travail et la région administrative chez les 15-29 ans, Québec, 1998 et 2018

Région administrative	1998			2018		
	Emploi	Emploi à temps plein	Emploi à temps partiel	Emploi	Emploi à temps plein	Emploi à temps partiel
	k					
Bas-Saint-Laurent	16,4	10,8	5,6	21,1	13,2	7,9
Saguenay–Lac-Saint-Jean	27,2	16,5	10,8	30,0	18,9	11,1
Capitale-Nationale	62,8	40,8	22,0	102,0	66,2	35,8
Mauricie	25,8	16,6	9,2	26,7	16,3	10,4
Estrie	30,6	21,7	8,9	42,3	27,7	14,6
Montréal	216,5	151,8	64,8	272,8	187,7	85,1
Outaouais	36,2	23,6	12,5	47,2	30,2	17,0
Abitibi-Témiscamingue	18,5	12,1	6,5	20,2	14,4	5,9
Côte-Nord et Nord-du-Québec	13,4	9,6	3,8	11,9	8,3	3,6
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	6,3	4,3	2,0	6,3	4,3	2,0
Chaudière-Appalaches	46,1	32,3	13,8	54,9	36,2	18,6
Laval	39,5	27,8	11,7	53,4	30,9	22,5
Lanaudière	38,6	28,0	10,6	60,8	38,1	22,6
Laurentides	48,8	34,2	14,5	73,4	49,1	24,3
Montérégie	157,6	107,1	50,5	173,9	111,5	62,4
Centre-du-Québec	29,6	21,4	8,2	26,7	14,7	12,1
Ensemble du Québec	813,9	558,6	255,3	1 023,6	667,7	355,9

 Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 et 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A5.8

L'emploi selon les industries, 15-29 ans, Québec, 1998 et 2018

Industrie	1998	2018
	k	
Total, toutes les industries	813,9	1 023,6
Secteur des biens	190,5	165,9
Secteur primaire et services publics	29,8	22,4
Construction	20,4	52,9
Fabrication	140,3	90,5
Secteur des services	623,4	857,7
Commerce	171,6	227,0
Transport et entreposage	24,9	27,3
Finance, assurances, immobilier et location	34,8	51,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	48,9	64,7
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	30,0	40,7
Services d'enseignement	41,2	51,7
Soins de santé et assistance sociale	67,5	120,5
Information, culture et loisirs	43,2	59,6
Hébergement et services de restauration	91,5	142,4
Autres services	43,1	37,1
Administrations publiques	26,8	35,7

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1998 et 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A5.9

L'emploi dans les régions administratives selon les secteurs d'activité, 15-29 ans, Québec, 2018

Région administrative	Ensemble des industries	k	
		Secteur des biens	Secteur des services
Bas-Saint-Laurent	21,1	4,1*	17
Saguenay–Lac-Saint-Jean	30	5,5*	24,5
Capitale-Nationale	102	12,6	89,4
Mauricie	26,7	6,0*	20,7
Estrie	42,3	10,5	31,8
Montréal	272,8	25,5*	247,3
Outaouais	47,2	6,8	40,4
Abitibi-Témiscamingue	20,2	5,6	14,7
Côte-Nord et Nord-du-Québec	11,9	2,8*	9,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	6,3	F	4,9
Chaudière-Appalaches	54,9	14,7	40,2
Laval	53,4	8,5**	44,9
Lanaudière	60,8	9,9*	50,8
Laurentides	73,4	12,8*	60,5
Montérégie	173,9	31,7	142,2
Centre-du-Québec	26,7	7,5*	19,3
Ensemble du Québec	1 023,6	78,1	472

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

 Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A5.10

Taux d'emploi et nombre moyen d'heures de travail hebdomadaire¹ chez les étudiants à temps plein âgés de 15 à 29 ans, par région administrative et ensemble du Québec, 1996 à 2008

	1996 ²	1997 ²	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Taux d'emploi (%)													
Bas-Saint-Laurent	23,1	20,4	17,7	22,9	19,5*	21,9	23,2	28,3	27,8	31,6	34,3	42,8	46,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	27,5	23,2	21,7	28,0	28,7	26,5	30,6	33,6	33,4	37,7	39,5	40,9	47,6
Capitale-Nationale	26,4	26,7	31,2	28,8	36,5	45,9	46,6	43,1	48,0	48,3	45,2	50,3	53,0
Mauricie	28,8	26,2	26,7	22,5	29,2	28,4	38,7	37,5	38,6	37,5	37,8	35,4	48,6
Estrie	29,6	25,9	27,7	28,6	31,4	32,9	43,1	43,2	37,5	38,6	40,4	39,7	44,3
Montréal	32,1	26,6	28,3	29,6	31,7	33,3	36,9	38,2	39,2	33,6	37,1	40,5	40,8
Outaouais	34,8	34,2	34,6	33,8	35,5	41,0	36,3	48,6	38,3	41,4	44,1	45,5	52,7
Abitibi-Témiscamingue	25,2	28,0	29,3	26,0	27,2	26,7	25,5	34,7	29,3	27,4	30,8	35,0	36,4
Côte-Nord et Nord-du-Québec	21,3	17,6	17,7	16,0*	17,3*	16,8*	25,8	16,3*	25,5	33,3*	46,4	40,5	36,6*
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	8,9	9,4	10,3*	10,5*	13,7*	14,7**	17,1*	14,6*	17,0*	14,3*	17,3*	21,7*	23,3
Chaudière-Appalaches	27,1	32,1	28,4	29,8	37,2	37,3	38,7	42,5	45,2	47,9	42,0	46,5	50,5
Laval	24,8	31,2	31,4	31,2	41,8	31,1	45,4	47,0	40,6	41,2	46,2	49,9	46,7
Lanaudière	24,6	26,7	23,2*	27,8	34,7	35,1	41,6	36,1	45,2	45,7	42,2	35,4	43,2
Laurentides	26,8	30,2	32,2	40,8	36,8	43,0	43,4	44,3	35,4	42,5	39,5	44,6	38,6
Montérégie	34,2	30,1	33,9	40,3	41,1	38,6	40,3	46,0	42,6	43,2	40,3	42,9	45,3
Centre-du-Québec	31,6	22,6	44,9	28,0*	31,1	35,3*	35,7	42,7	41,2	38,3	42,0	43,7	47,8
Ensemble du Québec	29,4	27,4	29,2	31,0	33,9	35,0	38,3	40,5	40,0	39,3	39,8	42,4	44,7
Nombre moyen d'heures de travail hebdomadaire (heure)													
Bas-Saint-Laurent	11,9	14,2	13,7	14,4	14,6	13,6	12,2	14,0	14,8	11,9	14,6	13,0	14,8
Saguenay–Lac-Saint-Jean	12,0	12,0	12,3	13,1	12,6	14,1	13,1	13,8	14,0	14,9	14,8	15,6	14,9
Capitale-Nationale	15,4	15,8	15,0	16,1	15,3	14,9	16,8	16,0	15,8	14,4	14,9	16,4	15,1
Mauricie	12,6	12,5	13,0	15,5	14,2	13,8	16,0	14,5	13,8	15,1	14,0	15,2	14,1
Estrie	13,0	14,0	14,3	15,1	16,2	16,2	16,1	15,7	16,3	15,7	15,1	14,1	15,2
Montréal	17,3	15,9	15,6	16,8	16,9	17,1	15,6	16,8	16,6	15,9	17,0	15,4	15,6
Outaouais	15,5	14,8	16,6	13,5	17,5	17,6	15,8	15,3	14,9	15,4	16,7	15,1	14,9
Abitibi-Témiscamingue	13,8	13,1	13,8	14,1	14,0	13,9	14,0	11,7	13,4	13,3	13,2	13,0	14,8
Côte-Nord et Nord-du-Québec	12,7	12,4	12,7	14,7	13,7	14,4	12,8	13,6	13,0	12,4	13,7	14,4	15,7
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	13,3	10,1	12,6	9,8	13,3	12,4	12,9	11,8	11,9	12,3	12,0	12,6	11,8
Chaudière-Appalaches	13,2	12,7	12,6	12,6	14,9	13,9	14,3	12,9	12,4	13,6	13,2	14,1	13,7
Laval	15,5	14,0	16,3	14,5	16,8	17,7	14,9	15,8	15,2	16,8	15,9	15,1	17,6
Lanaudière	13,9	15,7	13,9	15,0	17,3	14,4	14,8	14,8	15,1	14,1	15,1	13,6	14,3
Laurentides	13,5	13,5	13,4	14,5	16,1	14,6	14,9	14,4	16,9	14,8	14,6	15,7	16,4
Montérégie	14,3	12,7	13,2	13,9	14,8	15,5	15,7	14,9	15,2	16,0	15,1	14,9	15,0
Centre-du-Québec	9,9	10,4	15,2	13,7	13,5	15,3	12,3	14,7	15,1	13,5	16,4	13,4	14,9
Ensemble du Québec	14,8	14,1	14,4	14,9	15,7	15,7	15,3	15,3	15,5	15,2	15,5	15,1	15,3

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Le taux d'emploi est calculé sur la base des mois d'études (septembre à avril). Seuls les étudiants qui ont déclaré occuper un travail sont pris en compte dans le calcul de la moyenne des heures travaillées.

2. Les estimations des coefficients de variation ne sont pas disponibles pour les années 1996 et 1997.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 1996 à 2008. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

A5.11

Taux d'emploi et nombre moyen d'heures de travail hebdomadaire¹ chez les étudiants à temps plein âgés de 15 à 29 ans, par région administrative et ensemble du Québec, 2009 à 2018

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Taux d'emploi (%)									
Bas-Saint-Laurent	36,3	46,4	43,7	43,9	45,8	43,5	39,2	36,8*	48,5	52,7
Saguenay–Lac-Saint-Jean	42,0	42,2	46,2	43,8	47,0	46,7	41,9	49,8	49,0	49,2
Capitale-Nationale	49,9	51,9	54,2	56,4	53,6	59,7	58,7	59,3	56,8	57,7
Mauricie	44,1	46,3	45,3	42,8	45,2	41,7	47,1	48,3	51,0	54,0
Estrie	44,2	41,2	44,6	44,9	43,2	46,1	44,9	44,9	50,9	52,4
Montréal	35,9	37,7	33,1	35,2	36,2	38,3	35,8	36,9	36,5	37,5
Outaouais	47,9	48,3	43,5	46,5	47,1	47,0	45,7	45,4	41,9	51,1
Abitibi-Témiscamingue	36,9	42,9	51,5	39,3	49,2	45,5	44,2	51,3	52,7	54,6
Côte-Nord et Nord-du-Québec	32,3*	45,0	38,4*	46,0	54,1	36,6*	37,1	46,4	38,0	45,9
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	25,4	23,6*	25,0	24,9	32,8	30,4	25,8*	31,5	31,3*	37,7*
Chaudière-Appalaches	56,9	56,7	55,3	55,9	56,4	60,4	56,0	53,0	61,1	59,2
Laval	44,9	46,7	49,3	40,6	40,3	53,5	44,3	50,0	48,0	47,0
Lanaudière	44,7	35,4	41,1	40,0	38,4	38,3	39,5	42,9	52,5	53,1
Laurentides	43,2	48,3	47,4	47,2	46,1	40,7	46,6	51,3	55,2	51,9
Montérégie	37,5	45,2	42,7	44,1	43,4	45,7	50,5	44,3	45,2	45,7
Centre-du-Québec	52,8	47,3	50,4	42,1	55,3	53,5	66,0	55,8	66,0	58,4
Ensemble du Québec	41,6	43,9	42,6	42,9	43,3	45,0	45,0	45,1	46,3	47,1
	Nombre moyen d'heures de travail hebdomadaire (heure)									
Bas-Saint-Laurent	14,1	13,5	13,2	12,3	13,5	13,2	14,1	16,4*	14,5	13,4
Saguenay–Lac-Saint-Jean	13,5	15,3	13,0	14,7	14,5	14,5	13,7	14,2	14,6	15,2
Capitale-Nationale	14,7	14,8	15,2	15,1	14,6	14,8	14,3	15,0	15,8	14,9
Mauricie	15,1	14,0	14,5	14,6	14,7	13,7	17,4	14,8	14,9	14,2
Estrie	14,2	14,4	14,5	16,3	15,1	15,0	14,4	15,4	17,0	16,9
Montréal	16,5	15,9	14,6	17,3	15,8	15,9	14,3	15,0	15,8	15,6
Outaouais	14,7	15,2	15,3	16,1	15,1	15,4	15,4	15,4	15,1	16,0
Abitibi-Témiscamingue	14,6	11,7	13,6	13,8	11,9	11,9	14,3	13,8	14,5	13,4
Côte-Nord et Nord-du-Québec	13,2	11,8	12,9	16,0	12,6	13,3	15,0	13,5	14,8	13,8
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	12,2	12,4	11,9	13,2	14,6	13,0	11,0	17,5*	12,8	13,3
Chaudière-Appalaches	13,5	14,4	13,5	14,1	14,6	13,9	13,7	16,0	14,4	14,9
Laval	16,1	15,7	15,4	16,5	14,1	13,9	12,3	14,5	14,2	15,1
Lanaudière	15,2	14,3	14,1	15,8	14,5	14,7	15,3	14,9	14,7	16,2
Laurentides	14,2	14,0	15,0	15,4	14,9	14,4	14,2	15,3	14,0	13,3
Montérégie	15,0	14,5	14,7	16,2	14,0	13,8	14,0	14,1	14,5	13,8
Centre-du-Québec	13,2	14,0	13,5	13,3	14,0	14,7	12,7	14,6	13,7	12,8
Ensemble du Québec	15,1	14,8	14,5	15,9	14,7	14,6	14,2	14,9	15,0	14,9

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Le taux d'emploi est calculé sur la base des mois d'études (septembre à avril). Seuls les étudiants qui ont déclaré occuper un travail sont pris en compte dans le calcul de la moyenne des heures travaillées.

 Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2009 à 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Données sur les conditions économiques et la vie en société par région administrative

A7.1

Proportion de personnes titulaires d'un permis de conduire ou d'un permis probatoire en date du 1^{er} juin, selon le groupe d'âge, régions administratives et ensemble du Québec, 2018

Région administrative	Total	Moins de 16 ans	16-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-64 ans	65 ans et plus
%							
Bas-Saint-Laurent	72,2	1,4	54,6	82,1	91,9	90,9	75,8
Saguenay–Lac-Saint-Jean	71,3	0,7	51,2	78,1	89,9	90,2	77,8
Capitale-Nationale	67,5	0,5	39,4	69,2	76,2	87,6	73,3
Mauricie	70,5	0,9	47,3	75,7	82,8	88,7	75,9
Estrie	69,2	0,6	44,0	73,3	81,7	89,8	78,0
Montréal	52,2	0,0	16,4	43,7	55,6	72,4	56,0
Outaouais	66,2	0,4	34,8	68,9	80,0	88,0	75,3
Abitibi-Témiscamingue	69,8	1,1	50,8	81,6	88,4	90,1	77,0
Côte-Nord	67,0	0,8	44,0	72,0	81,1	86,8	74,8
Nord-du-Québec	36,1	0,1	13,9	30,1	41,3	59,3	58,5
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	73,8	1,2	55,0	84,6	94,1	89,7	76,8
Chaudière-Appalaches	72,6	0,6	55,1	87,2	93,8	93,0	79,3
Laval	64,5	0,1	28,1	69,7	79,4	88,1	68,5
Lanaudière	71,1	0,6	44,3	82,3	91,8	93,0	78,4
Laurentides	71,9	0,7	43,0	81,4	90,5	92,7	80,2
Montérégie	69,5	0,5	41,6	77,6	87,3	91,0	77,4
Centre-du-Québec	71,9	1,3	57,5	85,1	93,0	91,5	78,7
Ensemble du Québec	65,2	0,5	36,6	67,0	76,0	85,9	72,3

Source : Société de l'assurance automobile du Québec.

A7.2

Nombre de ménages propriétaires et taux de propriété selon le groupe d'âge du principal soutien du ménage, régions administratives et ensemble du Québec, 2016¹

	15 ans et plus	15-34 ans			35 ans et plus
		Total	15-24 ans	25-34 ans	
n					
Bas-Saint-Laurent	63 325	6 470	590	5 880	56 860
Saguenay–Lac-Saint-Jean	83 440	10 045	835	9 210	73 380
Capitale-Nationale	200 810	23 820	1 645	22 175	176 985
Mauricie	77 200	7 840	680	7 160	69 345
Estrie	89 265	9 775	985	8 790	79 490
Montréal	348 235	34 215	2 635	31 580	314 035
Outaouais	110 905	13 640	1 185	12 455	97 270
Abitibi-Témiscamingue	43 965	6 175	780	5 395	37 795
Côte-Nord	27 925	3 375	380	2 995	24 555
Nord-du-Québec	5 070	765	90	675	4 295
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	30 465	2 515	260	2 255	27 965
Chaudière-Appalaches	132 885	16 040	1 535	14 505	116 850
Laval	111 280	9 340	465	8 875	101 940
Lanaudière	151 235	18 540	1 470	17 070	132 690
Laurentides	178 575	19 945	1 615	18 330	158 625
Montérégie	437 690	48 995	3 665	45 330	388 705
Centre-du-Québec	71 480	8 625	890	7 735	62 855
Ensemble du Québec	2 163 730	240 125	19 715	220 410	1 923 620
%					
Bas-Saint-Laurent	70,5	49,8	20,4	58,2	74,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	68,0	50,4	21,0	57,7	71,4
Capitale-Nationale	60,1	37,3	12,7	43,6	65,5
Mauricie	62,2	39,8	14,6	47,6	66,4
Estrie	62,5	38,1	14,7	46,4	67,8
Montréal	40,0	17,9	6,7	20,8	46,2
Outaouais	68,0	46,1	20,4	52,4	72,8
Abitibi-Témiscamingue	68,5	51,3	27,3	58,8	72,5
Côte-Nord	73,0	57,8	35,0	63,1	75,8
Nord-du-Québec	46,0	28,4	16,4	31,5	51,5
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	74,7	59,0	36,1	63,6	76,6
Chaudière-Appalaches	73,5	56,8	29,9	62,7	76,6
Laval	69,4	45,1	18,0	49,0	73,0
Lanaudière	74,9	60,7	31,5	66,0	77,5
Laurentides	71,7	53,7	25,6	59,4	74,8
Montérégie	69,9	51,7	23,6	57,2	73,2
Centre-du-Québec	67,3	49,1	23,7	56,0	71,0
Ensemble du Québec	61,4	39,0	16,5	44,3	66,1

1. Certains résultats peuvent différer légèrement de la somme des parties en raison de l'arrondissement aléatoire des données.
 Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Glossaire

DÉMOGRAPHIE

Famille de recensement

Couple avec ou sans enfants ou parent seul vivant avec au moins un enfant. Les couples peuvent être de sexe opposé ou de même sexe, mariés ou vivant en union libre. Les enfants peuvent être de tous âges.

Indice synthétique de fécondité

Nombre moyen d'enfants que mettraient au monde un groupe de femmes si elles connaissaient, tout au long de leur vie féconde, les niveaux de fécondité par âge d'une année ou d'une période donnée; il se calcule en faisant la somme des taux de fécondité par âge de l'année ou de la période considérée.

Indice synthétique de primumptialité

Proportions d'hommes et de femmes qui se marieraient pour une première fois avant leur 50^e anniversaire si les comportements de nuptialité par âge d'une année donnée demeuraient constants; l'indice se calcule en faisant la somme des taux de primo-nuptialité des 16 à 49 ans.

Ménage privé

Une personne ou un groupe de personnes qui occupent un même logement privé. En 2016, plus de 99% des 15 à 64 ans résident dans ce type de ménage au Québec.

Résident non permanent

Personne originaire d'un autre pays admise de façon temporaire au Canada. Sont inclus les travailleurs temporaires, les étudiants étrangers et les revendicateurs du statut de réfugié, ainsi que les membres de leur famille qui partagent le même permis de séjour et qui vivent avec eux au Canada.

Solde migratoire interprovincial

Différence entre le nombre de personnes qui viennent s'établir au Québec en provenance d'une autre province canadienne (entrants) et le nombre de personnes qui quittent le Québec à destination d'une autre province canadienne (sortants); un solde négatif indique que le nombre de sortants est supérieur au nombre d'entrants.

Taux de fécondité par groupe d'âge

Naissances issues de femmes d'un groupe d'âge donné rapportées à la population féminine de ce groupe d'âge.

Taux de primumptialité par âge

Propension des personnes d'un âge donné à se marier pour une première fois au cours d'une année civile; on calcule les taux en rapportant le nombre de mariages d'hommes et de femmes célibataires d'un âge donné à l'effectif total d'hommes et de femmes de cet âge.

Taux net de migration interrégionale

Solde migratoire interrégional d'une région, soit la différence entre les nombres d'entrants et de sortants interrégionaux, rapporté à la population de la région en début de période. Les pertes ou les gains migratoires interrégionaux sont ainsi exprimés en proportion de la population des régions, ce qui permet de comparer les résultats entre des régions de taille différente.

Union libre

Deux personnes qui vivent ensemble en tant que couple sans être légalement mariées l'une à l'autre.

SANTÉ

Consommation de boissons sucrées

L'indicateur de la consommation quotidienne de boissons sucrées est construit à partir de la fréquence de consommation de quatre types de boissons sucrées mesurée par les questions suivantes :

1) Habituellement, à quelle fréquence consommez-vous les boissons suivantes ?

1_1) Boissons gazeuses (Coke, Coke diète, 7 UP, Pepsi, etc.)

1_2) Boissons à saveur de fruits (punch aux fruits, Slush, Fruitopia, Déli-Cinq, Snapple, etc.) (les jus de fruits purs à 100 % et les jus concentrés congelés ne sont pas considérés comme des boissons à saveur de fruits)

1_3) Boissons pour sportifs (Gatorade, G2, Powerade, etc.)

1_4) Boissons énergisantes (Red Bull, Monster, Red Rave, Energy, Rock Star, etc.)

Les catégories de réponse pour ces questions sont : jamais, rarement, 2 à 3 fois par mois, 1 fois par semaine, 2 à 6 fois par semaine, 1 fois par jour et 2 fois ou plus par jour.

La consommation quotidienne de boissons sucrées représente la consommation d'au moins un des quatre types de boissons sucrées « 1 fois par jour » ou « 2 fois ou plus par jour ».

Consommation de drogues

La consommation de drogues se définit comme suit : usage, au moins une fois sur une période de 12 mois, de l'un des dix types de drogues suivantes : cannabis, cocaïne, amphétamines, ecstasy, hallucinogènes, héroïne, méthamphétamine en cristaux, kétamine, médicaments non prescrits, et colle (consommation par inhalation). La variable présente trois catégories de drogues : aucune, cannabis seulement et autres drogues avec ou sans cannabis. Deux autres variables présentent la consommation de cannabis sur une période de 12 mois et la fréquence de cette consommation en cinq catégories.

Consommation excessive d'alcool

Consommation en une même occasion d'au moins cinq verres d'alcool chez les hommes et d'au moins quatre verres d'alcool chez les femmes, et ce, au moins 12 fois lors d'une année. Cet indicateur est basé sur la question suivante : « Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous bu 5 (4) verres ou plus d'alcool à une même occasion ? ». Les choix de réponse étaient : jamais, moins d'une fois par mois, une fois par mois, deux à trois fois par mois, une fois par semaine, plus d'une fois par semaine.

Cyberintimidation ou cyberharcèlement

Pour être considérée comme une victime de cyberintimidation ou de cyberharcèlement, une personne doit avoir vécu au moins l'une des sept situations suivantes (cinq situations relatives à la cyberintimidation et deux relatives au cyberharcèlement) au cours de la période visée :

Cyberintimidation

- Avoir reçu des courriels ou des messages instantanés menaçants ou agressifs dont il était le seul destinataire.
- Avoir été la cible de commentaires menaçants ou agressifs envoyés à des groupes par messagerie instantanée ou au moyen de messages affichés sur des sites Internet.
- Avoir été la cible d'un envoi ou d'une publication de photos embarrassantes ou menaçantes.
- Avoir vu son identité utilisée aux fins de l'envoi ou de la publication de renseignements gênants ou menaçants.
- Avoir été la cible de tout autre type de cyberharcèlement ou de cyberintimidation.

Cyberharcèlement

- Avoir été la cible d'une attention répétée et non souhaitée l'ayant amené à craindre pour sa sécurité ou la sécurité d'une connaissance, c'est-à-dire :
 - Avoir reçu des messages non souhaités par courriel, message texte, Facebook ou tout autre réseau social;
 - Avoir été la cible d'une publication d'informations ou de photos inappropriées, indésirables ou personnelles sur un réseau social.

Diabète

Une personne est considérée comme diabétique si elle satisfait à l'un ou l'autre des critères suivants, soit :

- a) avoir reçu un diagnostic (principal ou secondaire) de diabète qui est inscrit au fichier des hospitalisations MED-ÉCHO ou
- b) avoir reçu deux diagnostics de diabète qui sont enregistrés au fichier des services médicaux rémunérés à l'acte au cours d'une période de deux ans.

Selon le critère qui est satisfait en premier, la date de déclaration du cas correspond à la date du congé hospitalier dans le fichier MED-ÉCHO ou, dans le cas des services médicaux, à la date du deuxième service. Il est à noter que lorsqu'un individu est déclaré diabétique, il devient un cas prévalent pour l'année en cours et pour toutes les années subséquentes, y compris l'année de son décès (s'il y a lieu). Pour l'identification des diagnostics de diabète, les codes de Classification internationale des maladies (CIM) utilisés sont : CIM-9 : 250 ; CIM-10 : E10-E14.

Cet indicateur ne permet pas de distinguer le diabète de type 1 de celui de type 2. Par ailleurs, les cas de diabète gestationnel sont exclus.

Les données proviennent du Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ) de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

Source : Fiche indicateur sur la prévalence du diabète (SISMACQ) (version d'août 2016) disponible à l'Infocentre de santé publique de l'INSPQ.

Fumeur régulier

L'usage régulier de la cigarette est mesuré par la question suivante : « Actuellement, fumez-vous des cigarettes tous les jours, à l'occasion ou jamais ? ». Les personnes qui indiquent fumer tous les jours sont considérées comme des fumeurs réguliers.

Idées suicidaires

Information couvrant deux périodes de référence, soit « au cours de la vie » et « sur une période de 12 mois », recueillie par les questions : « Avez-vous déjà sérieusement songé à vous suicider ou à vous enlever la vie ? » et « Est-ce que cela s'est produit au cours des 12 derniers mois ? ». Dans l'analyse des données, les personnes ayant fait une tentative de suicide sont soustraites de la population ayant eu des idées suicidaires sérieuses.

Niveau d'activité physique de loisir et de transport

L'indicateur relatif au niveau d'activité physique de loisir et de transport s'obtient par la combinaison de l'indicateur du niveau d'activité physique de loisir et de celui du niveau d'activité physique de transport. L'indicateur du **niveau d'activité physique de loisir** est construit à partir de cinq questions qui portent sur la pratique globale d'activités durant les temps libres. La notion d'« activités » englobe les sports, les activités de conditionnement physique (« mise en forme ») et de plein air ou la danse, de même que le fait de tout simplement aller marcher (dans son quartier, dans un parc ou à tout autre endroit, à l'intérieur ou à l'extérieur). L'indicateur du **niveau d'activité physique de transport**, pour sa part, est construit à partir de cinq questions portant sur les modes de transport actif, comme la marche, la bicyclette, le patin à roues alignées ou tout autre moyen actif, utilisés pour se rendre au travail, à l'école, au magasin ou à tout autre endroit. Il convient de souligner que les questions portent sur la pratique des activités au cours des quatre dernières semaines et ont trait à la fréquence (nombre de fois par semaine), à la durée (nombre de minutes ou d'heures) et à l'intensité (en fonction de la respiration et des battements de cœur).

Niveau de détresse psychologique

Mesure faite au moyen de l'échelle K6 élaborée par Kessler. Cette mesure est fondée sur six questions et établit à quelle fréquence, au cours du mois précédant la passation du questionnaire, la personne s'est sentie nerveuse, désespérée, agitée, si déprimée que plus rien ne pouvait la faire sourire, a eu l'impression que tout lui demandait un effort ou, finalement, a eu le sentiment de n'être bonne à rien. Les scores globaux, qui résultent de la somme des scores obtenus aux six questions, varient de 0 à 24; plus la cote est élevée, plus la détresse psychologique est prononcée. Un score de 7 ou plus correspond à la valeur du quintile supérieur de l'échelle et indique que la personne se situe à un niveau élevé sur l'échelle de détresse psychologique.

Perception de l'état de santé (ou de sa santé)

Auto-évaluation de son état de santé global. Les répondants sont préalablement informés que le terme « santé » fait référence non seulement à l'absence de maladie ou de blessure, mais aussi à leur bien-être. Les résultats sont regroupés en trois catégories (santé excellente ou très bonne; santé bonne; santé passable ou mauvaise) ou en deux catégories (santé excellente, santé très bonne ou bonne; santé passable ou mauvaise). La catégorie « santé passable ou mauvaise » permet d'établir la proportion de personnes qui ne se perçoivent pas en bonne santé.

Perception de l'état de santé mentale

Auto-évaluation de la santé mentale mesurée à partir de la question suivante: « En général, diriez-vous que votre santé mentale est: excellente, très bonne, bonne, passable, mauvaise? ».

Personne active sexuellement

Une première question d'introduction permet de déterminer si une personne est active sexuellement ou non: « Avez-vous déjà eu des relations sexuelles, que ce soit des relations orales, vaginales ou anales? ». Si la réponse à cette question est affirmative, la personne est invitée à répondre à la suivante: « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous eu des relations sexuelles? ».

Satisfaction à l'égard de sa vie sociale

Information tirée d'une question visant l'évaluation par les individus de leur satisfaction à l'égard de leur vie sociale en général, c'est-à-dire de leurs relations avec les gens qui les entourent (parents, amis, connaissances). Les catégories « plutôt insatisfaisante » et « très insatisfaisante » ont été regroupées pour décrire la population insatisfaite de sa vie sociale; les catégories « très satisfaisante » et « plutôt satisfaisante » ont été analysées séparément ou ont été combinées pour décrire les personnes satisfaites.

Statut pondéral

Le statut pondéral fait référence à l'indice de masse corporelle (IMC). Il est obtenu par la division du poids d'une personne (en kilogrammes) par sa taille (en mètres) au carré (kg/m^2). Notons que les femmes enceintes sont exclues du calcul de l'IMC. Les catégories présentées dans les tableaux sont les suivantes:

Chez les adultes de 18 ans et plus:

- Autre (poids insuffisant à poids acceptable) ($\text{IMC} < 25$);
- Embonpoint ($25 < \text{IMC} < 30$);
- Obésité ($\text{IMC} > 30$).

Chez les moins de 18 ans, les seuils, définis par Cole et autres (2000)¹, sont établis selon l'âge et le sexe. Ils sont fondés sur l'agrégation de données internationales sur l'IMC et reliés aux seuils de 25 (embonpoint) et 30 (obésité) reconnus internationalement pour les adultes.

1. Pour plus d'information sur le système de classification selon l'IMC chez les jeunes de moins de 18 ans, consulter T. J. COLE et autres (2000), « Establishing a standard definition for child overweight and obesity worldwide: international survey », *British Medical Journal*, [En ligne], vol. 320, n° 7244, mai, p. 1240-1246. doi: [10.1136/bmj.320.7244.1240](https://doi.org/10.1136/bmj.320.7244.1240).

Stress au quotidien

Indicateur construit à partir de la question suivante : « En pensant à la quantité de stress dans votre vie, diriez-vous que la plupart de vos journées sont : pas du tout stressantes, pas tellement stressantes, un peu stressantes, assez stressantes, ou extrêmement stressantes? ». Celui-ci a été regroupé en deux catégories, soit :

- Stress faible (journées pas du tout stressantes, pas tellement stressantes, un peu stressantes) ;
- Stress élevé (journées assez stressantes, extrêmement stressantes).

Taux de mortalité

Il se calcule en rapportant le nombre de décès enregistrés dans un groupe d'âge à la population de ce groupe d'âge (généralement exprimé pour 100 000).

Taux d'incidents de victimisation avec violence

Le taux d'incidents de victimisation avec violence correspond au nombre d'incidents violents pour 1 000 habitants. La victimisation avec violence inclut trois types d'infractions : l'agression sexuelle, le vol qualifié et les voies de fait. Les infractions violentes attribuables à la violence conjugale sont incluses.

Aggression sexuelle: Activité sexuelle forcée, tentative d'activité sexuelle forcée ou attouchements sexuels, agrippement, baisers ou caresses non désirés.

Vol qualifié: Vol ou tentative de vol au cours duquel ou de laquelle l'auteur a une arme ou au cours duquel ou de laquelle des actes de violence ou des menaces de violence sont perpétrés contre la victime.

Voies de fait: Attaque (victime frappée, giflée, empoignée, poussée par terre ou battue), menace de préjudice physique proférée face à face ou incident au cours duquel une arme est présente.

Tentatives de suicide

Ensemble des gestes suicidaires qui ne conduisent pas à la mort. L'information récoltée porte sur deux périodes de référence, soit « au cours de la vie » et « sur une période de 12 mois ».

Troubles anxio-dépressifs

Une personne est considérée comme étant atteinte de troubles anxio-dépressifs au cours d'une année (1^{er} avril au 31 mars), si elle satisfait à l'un ou l'autre des critères suivants, soit :

- a) avoir reçu un diagnostic principal de troubles anxio-dépressifs qui a été inscrit au fichier des hospitalisations MED-ECHO au cours de l'année ou
- b) avoir reçu un diagnostic de troubles anxio-dépressifs qui a été inscrit au fichier des services médicaux rémunérés à l'acte au cours de l'année.

Pour l'identification des diagnostics de troubles anxio-dépressifs, les codes de Classification internationale des maladies (CIM) utilisés sont : CIM-9 : 296, 300, 311 ; CIM-10 : F30-F48, F68.

Pour être considéré comme étant atteint de troubles anxio-dépressifs, l'individu doit satisfaire à l'un des critères énumérés ci-dessus chaque année.

Les données proviennent du Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ) de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

Source : Fiche indicateur sur la prévalence des troubles mentaux (SISMACQ) (version d'août 2016) disponible à l'Infocentre de santé publique de l'INSPQ

Trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH)

Une personne est considérée comme étant atteinte d'un TDAH, au cours d'une année (1^{er} avril au 31 mars), si elle satisfait à l'un ou l'autre des critères suivants, soit :

- a) avoir reçu un diagnostic de TDAH qui a été inscrit au fichier des services médicaux rémunérés à l'acte au cours de l'année ou
- b) avoir reçu un diagnostic principal de TDAH qui a été inscrit au fichier des hospitalisations MED-ECHO au cours de l'année.

Pour l'identification des diagnostics de TDAH, les codes de Classification internationale des maladies (CIM) utilisés sont : CIM-9 : 314 ; CIM-10 : F90. Pour être considéré comme étant atteint d'un TDAH, l'individu doit satisfaire à l'un des critères énumérés ci-dessus chaque année.

Les données proviennent du Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ) de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

Source : Fiche indicateur sur la prévalence des troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (SISMACQ) (version d'août 2016) disponible à l'Infocentre de santé publique de l'INSPQ

ÉDUCATION

Cohorte

Ensemble des élèves inscrits pour la première fois en 1^{re} secondaire, une année donnée.

Formation professionnelle

Formation constituée de l'ensemble des programmes d'études professionnelles menant à l'obtention d'un DEP, d'une ASP ou d'une AEP ainsi que des cours d'appoint en formation professionnelle. Cette formation est régie par la Loi sur l'instruction publique, le Régime pédagogique de la formation professionnelle et l'Instruction de la formation professionnelle. Les programmes et cours d'études professionnelles sont offerts aux jeunes et aux adultes par des établissements d'enseignement secondaire (centres de formation administrés par les commissions scolaires, établissements privés et écoles gouvernementales). Une formation professionnelle mène à l'exercice d'un métier spécialisé.

Formation technique

Formation constituée de l'ensemble des programmes d'études collégiales techniques (sanctionnés par un DEC ou une AEC). Cette formation est régie par la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel et le Règlement sur le Régime des études collégiales. Les programmes de formation technique sont offerts aux jeunes et aux adultes par des établissements d'enseignement postsecondaire (cégeps, établissements privés subventionnés, établissements privés non subventionnés et écoles gouvernementales). Une formation technique vise un métier ou une profession de technicienne ou technicien.

Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification au secondaire en formation générale des jeunes (décrochage annuel)²

Proportion des élèves sortants sans diplôme ni qualification (décrocheurs annuels) parmi l'ensemble des élèves sortants d'une année scolaire. Cet indicateur est calculé pour les élèves sortants du secondaire en formation générale des jeunes seulement. L'ensemble des élèves sortants est constitué des élèves sortants sans diplôme ni qualification et des élèves qui ont obtenu un premier diplôme (DES, DEP, ASP et AEP) ou une première qualification (CFER, ISPJ, AFP, CFMS, CFPT, CFISA et CEES) reconnu par le MEES. Les élèves sortants sans diplôme ni qualification répondent aux deux critères suivants : ils n'obtiennent ni diplôme ni qualification durant l'année considérée et ne sont inscrits nulle part dans le système éducatif québécois au cours de l'année suivante. En plus du décrochage, ce groupe d'élèves couvre d'autres situations comme l'émigration, la mortalité, la morbidité et la scolarisation à domicile.

2. Pour des précisions concernant le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification au secondaire, voir : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) [Québec] (2019), Taux de sorties sans diplôme ni qualification parmi les sortants en formation générale des jeunes - Méthodologie, Québec, Gouvernement du Québec, 7 p. [En ligne] http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/Methodologie-2016-2017.pdf.

Taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveaux inscrits au secondaire

Après 5 ans : Proportion d'élèves qui ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification du secondaire (DES, DEP, ASP, AEP, AFP, ISPJ, CFER, CFPT, CFMS, CEES, CFISA, ADC) dans le délai prévu, c'est-à-dire au cours des 5 années qui ont suivi leur première inscription en 1^{re} secondaire, parmi l'ensemble des élèves de leur cohorte d'appartenance.

Après 6 ans / 7 ans : Proportion d'élèves qui ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification du secondaire (DES, DEP, ASP, AEP, AFP, ISPJ, CFER, CFPT, CFMS, CEES, CFISA, ADC) après la 6^e année et après la 7^e année suivant leur première inscription en 1^{re} secondaire, parmi l'ensemble des élèves de leur cohorte d'appartenance. Ces deux années de suivi supplémentaires servent à rendre compte de l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification avant l'âge de 20 ans.

Notes méthodologiques : Le calcul de la diplomation et de la qualification prend en considération les sorties dues à l'émigration hors du Québec. Ces sorties sont estimées à partir d'observations faites au primaire. À partir de données nouvellement disponibles, les retours aux études d'élèves ayant interrompu leurs études durant au moins une année sont pris en compte dans l'estimation des sorties. La diplomation et la qualification par région administrative correspond à la somme pondérée de la diplomation et de la qualification des commissions scolaires mentionnées dans la région. Seule la diplomation du réseau public est prise en compte. Par contre, les données pour l'ensemble du Québec comprennent aussi celles des établissements d'enseignement privés et des écoles gouvernementales.

Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification de niveau secondaire, tous âges ou avant 20 ans

Proportion d'une génération fictive qui obtient un premier diplôme ou une première qualification de niveau secondaire (DES, DEP, ASP, AEP, AFP, ISPJ, CFER, CFPT, CFMS, ADC) aux secteurs des jeunes ou des adultes. On peut interpréter ce résultat comme étant la probabilité qu'un individu obtienne un diplôme ou une qualification du secondaire au cours de sa vie (peu importe l'âge), ou encore la probabilité qu'il l'obtienne à un âge précis (avant 20 ans). On obtient cette probabilité en sommant les taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification à chaque âge. Pour calculer le taux par âge, on divise le nombre de personnes d'un âge donné ayant obtenu un diplôme ou une qualification pour la première fois par l'effectif de la population du même âge. Avec cette méthode, il est possible d'obtenir un taux supérieur à 100%. Cette situation peut survenir lorsqu'il y a une reprise des études menant à une première sanction du secondaire dans les groupes d'âge adultes, combinée à une hausse de la diplomation dans les groupes d'âge plus jeunes.

Taux de scolarisation

Proportion de personnes qui fréquentent un établissement d'enseignement pour un niveau donné d'éducation et pour un groupe d'âge précis par rapport à la population du même âge.

CITOYENNETÉ

Bénévoles

Personnes ayant fourni un service sans rémunération pour le compte d'un groupe ou d'un organisme au moins une fois au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. Cette définition comprend également toute aide non rémunérée fournie à une école, à un organisme religieux ou à une association communautaire ou sportive.

Personnes occupées

Personnes qui, au cours de la semaine ayant précédé le jour de l'enquête, exerçaient un travail quelconque dans le cadre d'un emploi ou dans une entreprise, c'est-à-dire tout travail rémunéré accompli pour un employeur ou à son propre compte. Les personnes qui avaient un emploi mais qui n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances ou à la suite d'un conflit de travail sont également incluses.

Québec régional, Québec métropolitain et Québec intermédiaire

Les définitions des regroupements présentées ici sont tirées et adaptées du découpage du Québec en trois sections (Québec régional, Québec métropolitain et Québec intermédiaire) et du sous-regroupement régional des circonscriptions de la *Note de recherche sur la participation électorale sur la période 1985-2014* de la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval (2016).

Le **Québec régional** regroupe, à quelques exceptions près, les circonscriptions des régions administratives suivantes : Bas-Saint-Laurent, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Nord-du-Québec et Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

Le **Québec métropolitain** regroupe les circonscriptions des régions de la Capitale-Nationale, de Montréal et de Laval. En outre, des circonscriptions de la Montérégie, des Laurentides et de Lanaudière situées dans la banlieue de Montréal ainsi que la circonscription de Lévis (région de la Chaudière-Appalaches) font partie du Québec métropolitain. Ainsi, toutes les autres circonscriptions de la Montérégie, des Laurentides, de Lanaudière et de la Chaudière-Appalaches font partie du **Québec intermédiaire**. Ce dernier comprend aussi les circonscriptions des régions de l'Estrie, du Centre-du-Québec, de la Mauricie et de l'Outaouais.

Taux de participation aux élections

Nombre de votants sur l'électorat.

Note sur le calcul des taux de participation : Au provincial, l'électorat est constitué des personnes inscrites sur les listes électorales. Au fédéral, on utilise l'électorat total qui est constitué des personnes en âge de voter, qu'elles soient inscrites ou non sur les listes électorales.

Transport en commun

Autobus, métro ou métro aérien, train léger sur rail, tramway ou train de banlieue, traversier pour passagers.

EMPLOI ET ENTREPRENEURIAT

Chômeur

Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre une rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice et de celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Exploitants agricoles

Les exploitants agricoles sont les personnes qui sont responsables de prendre les décisions de gestion d'une exploitation agricole. Il peut s'agir du propriétaire ou du locataire de l'exploitation, ou encore d'un gérant engagé. Sont aussi incluses les personnes qui sont responsables de prendre des décisions de gestion touchant certains aspects de l'exploitation, comme les semis, la récolte, l'élevage, la commercialisation et les ventes, et l'achat de biens immobilisés et d'autres questions financières. Ne comprend pas les experts-comptables, les avocats et notaires, les vétérinaires, les conseillers en matière de cultures ou d'herbicides, etc., qui font des recommandations quant à l'exploitation agricole, mais qui, finalement, ne sont pas responsables de la prise de décisions de gestion.

Indice de remplacement de la main-d'œuvre

Rapport entre le nombre de jeunes susceptibles d'entrer sur le marché du travail (20-29 ans) et le nombre de personnes en voie de prendre leur retraite (55-64 ans), multiplié par 100.

Population active

Nombre de personnes civiles de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou au chômage.

Population en âge de travailler

Nombre de personnes civiles de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve.

Proche aidant

Personne qui, au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête, a fourni de l'aide ou des soins à un ou plusieurs bénéficiaires en raison d'un problème de santé de longue durée (qui est censé durer ou qui a duré 6 mois ou plus), d'une incapacité physique ou mentale ou de problèmes liés au vieillissement.

Qualité de l'emploi

Les **emplois de qualité faible** comptent quatre groupes : 1 –) les emplois à temps partiel involontaire avec une qualification variable et généralement moins bien rémunérés (moins de 15\$ de l'heure, en dollars de 2002); 2 –) les emplois de qualification faible (niveaux intermédiaire et élémentaire), occupés ou non par des travailleurs surqualifiés et moins bien rémunérés; 3 –) les emplois temporaires et moins bien rémunérés; 4 –) les emplois de longue durée (41 heures ou plus par semaine) et moins bien rémunérés.

Les **emplois de qualité élevée** sont ceux bien rémunérés (15\$ de l'heure ou plus, en dollars de 2002), ayant des heures normales de travail (30-40 heures) ou à temps partiel volontaire, de qualification élevée (emplois techniques, professionnels ou de gestion) et qui sont stables (permanents).

Précaution: La qualité de l'emploi a été calculée pour les employés seulement, c'est-à-dire en excluant les travailleurs autonomes. De plus, les étudiants en emploi sont exclus afin que les résultats portent uniquement sur les personnes pour qui l'activité principale est d'occuper un emploi.

Notes méthodologiques: Comme il n'est pas possible de distinguer les emplois des étudiants durant l'été (de mai à août), les calculs sont faits sur une base de huit mois (de septembre à avril). La qualité de l'emploi est découpée en trois niveaux (faible, moyen, élevé); toutefois, seuls les niveaux faible et élevé sont présentés.

Salaire horaire nominal

Salaire (avant impôts et autres déductions), y compris les pourboires, les commissions ou les primes, prévu pour une heure de travail ou, toute autre rémunération ramenée sur une base horaire.

Taux d'activité

Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage

Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de NEET

Le taux de NEET représente la proportion des personnes de 15 à 29 ans qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation parmi la population totale de jeunes.

Notes méthodologiques: Les données proviennent de l'*Enquête sur la population active* (EPA). Pour distinguer étudiants et non étudiants, les mois d'été sont exclus (de mai à août); ainsi les estimations sont calculées sur la base des mois d'études (de janvier à avril et de septembre à décembre). Par ailleurs, le concept d'étudiant diffère légèrement de celui généralement utilisé dans l'EPA. Lors du calcul de l'indicateur, les personnes fréquentant « d'autres écoles » sont exclues de la population étudiante. Les jeunes considérés comme étant en emploi sont ceux qui n'étudient pas et qui ont fait un travail dans le cadre d'un emploi ou ceux qui sont des travailleurs autonomes n'étant pas aux études. Pour leur part, les jeunes NEET sont composés des personnes au chômage et des personnes inactives. Les chômeurs sont les personnes qui n'étudient pas et qui sont sans emploi, mais qui en recherchent un activement. Les personnes inactives n'étudient pas et ne sont ni en emploi ni au chômage³.

$$\text{Taux de NEET} = \frac{\text{Total de jeunes NEET (chômeurs et inactifs)}}{\text{Total de la population des jeunes}}$$

Travailleurs autonomes

Cette catégorie de travailleurs inclut les propriétaires actifs d'une entreprise, d'une exploitation agricole ou d'un bureau professionnel constitué ou non en société, avec ou sans employés, et les personnes qui travaillent sans rémunération dans une entreprise, une exploitation agricole ou un bureau professionnel, pour un parent qui en est propriétaire ou l'exploitant et qui occupe le même logement. Ils représentaient environ 1 % de tous les travailleurs autonomes en 2016.

Source: Statistique Canada, *Guide de l'enquête sur la population active*, 2018.

CONDITIONS ÉCONOMIQUES ET VIE EN SOCIÉTÉ

Actif

Somme des éléments suivants: avoirs financiers dans les régimes de retraite privés (régime enregistré d'épargne-retraite [REER], fonds enregistrés de revenu de retraite [FERR], comptes de retraite immobilisés [CRI] et autres régimes ou rentes de retraite privés, régimes de retraite offerts par l'employeur [régimes complémentaires de retraite]), avoirs financiers hors des régimes de retraite privés (dépôts dans des institutions financières, fonds d'investissement, actions négociées en bourse, obligations d'épargne et débetures, comptes d'épargne libre d'impôt [CELI], autres avoirs financiers), avoirs non financiers (résidence principale, autres biens immobiliers, véhicules, autres avoirs non financiers), valeur nette des entreprises de l'unité familiale.

Adulte prestataire

Personne qui :

- bénéficie d'une prestation d'assistance sociale ;
- ne dépend pas d'un parent pour sa subsistance ou est mineure et a la charge d'un enfant, est mariée ou a déjà été mariée ou a obtenu une pleine émancipation par le tribunal.

3. Cette méthodologie a été utilisée par l'OCDE pour calculer le taux de NEET canadien. Voir: ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE) (2012), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2012*, [En ligne], OCDE, 284 p. doi: [10.1787/empl_outlook-2012-fr](https://doi.org/10.1787/empl_outlook-2012-fr).

Assistance sociale

Aide financière octroyée dans le cadre du programme d'assistance sociale aux personnes. Cette aide est versée via le Programme d'aide sociale, le Programme de solidarité sociale et, depuis avril 2018, le Programme objectif emploi.

Le **Programme d'aide sociale** vise à accorder une aide financière de dernier recours aux personnes qui ne présentent pas de contraintes sévères à l'emploi. Il vise aussi à les encourager à exercer des activités favorisant leur intégration en emploi ou leur participation sociale et communautaire.

Le **Programme de solidarité sociale** vise à accorder une aide financière de dernier recours aux personnes qui présentent des contraintes sévères à l'emploi ainsi qu'à leurs conjoints. Ce programme vise également à favoriser l'inclusion et la participation sociale de ces personnes de même que leur contribution active à la société, avec le soutien et l'accompagnement qu'elles requièrent.

Le **Programme objectif emploi** vise à offrir un accompagnement personnalisé, notamment par une formation, en vue d'une intégration en emploi aux personnes qui auraient le droit, pour la première fois, de bénéficier d'une prestation du Programme d'aide sociale. Ce programme obligatoire offre une aide financière bonifiée. En plus de la prestation de base et de l'indexation de la prestation de base, une allocation de participation est accordée aux participants qui respectent les engagements prévus dans leur plan d'intégration en emploi.

Le terme « **programme d'assistance sociale** » désigne à la fois le Programme d'aide sociale, le Programme de solidarité sociale et le Programme objectif emploi, tandis que le terme « **programme d'aide financière de dernier recours** » désigne à la fois le Programme d'aide sociale et le Programme de solidarité sociale.

Dettes

Somme des éléments suivants : dettes hypothécaires (résidence principale, autres biens immobiliers), dettes de consommation (marges de crédit, cartes de crédit et crédit à tempérament, prêts étudiants, prêts automobiles, autres dettes).

Dollars constants

La conversion en dollars constants consiste à exprimer un montant (revenu, dette, actif, valeur nette) d'une année donnée selon le pouvoir d'achat d'une année de référence, nommée « année de base ». Ce genre de conversion a pour but d'éliminer les effets des changements de prix généraux, et ce, afin que les estimations de deux années différentes expriment un pouvoir d'achat similaire.

En termes réels

Synonyme de « en dollars constants ».

Ménage

Comprend toutes les personnes habitant dans le même logement, quels que soient leurs liens de sang, d'alliance, d'union libre ou d'adoption. En outre, un ménage peut être composé de plus d'une unité familiale.

Principal soutien du ménage (logement)

Le principal soutien est la personne dans le ménage qui est identifiée comme étant responsable du paiement du loyer ou de l'hypothèque, des taxes, de l'électricité ou des autres services ou services publics pour le logement. Lorsque plus d'une personne dans le ménage est déclarée responsable des paiements pour le logement, la première personne inscrite dans le questionnaire du Recensement est choisie comme soutien principal du ménage. Si aucune personne dans le ménage n'est déclarée responsable de ces paiements, la première personne inscrite est désignée par défaut.

L'ordre des personnes dans un ménage est déterminé selon l'ordre dans lequel elles sont inscrites dans le questionnaire. En général, un adulte est inscrit en premier, suivi, s'il y a lieu, de l'époux ou l'épouse ou du partenaire en union libre et ensuite, de leurs enfants. L'ordre ne reflète pas nécessairement l'importance des paiements pour le logement qui peuvent avoir été versés par chaque personne.

Principal soutien du ménage ou de l'unité familiale (Revenu et endettement)

Personne âgée de 16 ans ou plus dont le revenu total est le plus élevé dans le ménage ou l'unité familiale.

Programme DUC 2.2

Le programme de déclaration uniforme de la criminalité est pancanadien et administré par le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ). Le ministère de la Sécurité publique a pour responsabilité de colliger les infractions commises au Québec.

Revenu après impôt

Le revenu après impôt équivaut au revenu total, duquel est soustrait l'impôt fédéral et provincial. Le **revenu total** comprend la totalité des **revenus du marché** ainsi que tous les **revenus de transferts** issus des gouvernements fédéral et provincial, qu'ils soient imposables et non. Les revenus de transfert sont constitués des prestations du Régime de rentes du Québec (RRQ), des prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti, des prestations d'assistance sociale et d'assurance-emploi, ainsi que de tous les autres transferts gouvernementaux. Le **revenu du marché** est la somme des revenus suivants : les revenus de travail (qui comprennent les salaires et traitements avant déductions ainsi que les revenus d'un travail autonome), les revenus de placement, les pensions de retraite privées (y compris les rentes d'un REER), les pensions alimentaires reçues et les autres revenus de sources privées.

Revenu d'emploi

Le revenu d'emploi comprend les salaires et traitements avant déductions, et le revenu d'un travail autonome.

Taux d'auteurs présumés d'infractions au Code criminel

Cet indicateur mesure le nombre d'auteurs présumés d'infractions criminelles dans la population. Lorsqu'exprimé par groupe d'âge, il correspond au rapport entre le nombre d'auteurs présumés d'infractions au Code criminel dans un groupe d'âge donné et la population de ce groupe d'âge, calculé par tranche de 100 000 habitants. À noter qu'un auteur présumé d'infractions criminelles sera comptabilisé plus d'une fois au cours d'une même année si les infractions le concernant ont été commises lors d'événements différents.

Taux d'endettement

Rapport, exprimé en pourcentage, entre la dette moyenne et l'actif moyen. Les unités déclarantes et non déclarantes sont prises en compte dans le calcul de la dette moyenne et de l'actif moyen.

Taux de faible revenu (des unités familiales ou des personnes) selon la MPC

La « Mesure du panier de consommation (MPC) » désigne une mesure de faible revenu basée sur le coût d'un panier de biens et de services correspondant à un niveau de vie de base défini par Emploi et Développement social Canada (EDSC). Le seuil représente, selon une qualité et une quantité déterminées, les coûts de la nourriture, de l'habillement, des chaussures, du transport, du logement et des autres dépenses pour une famille de deux adultes et deux enfants. L'échelle d'équivalence utilisée pour rajuster les seuils de la mesure du panier de consommation pour des familles économiques d'autres tailles est la racine carrée de la taille de l'unité familiale⁴. Le taux de faible revenu des unités familiales (selon la MPC) est le rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre d'unités familiales à faible revenu et le nombre total d'unités familiales. Le taux de faible revenu des personnes (selon la MPC) est le rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre de personnes vivant dans des unités familiales à faible revenu et le nombre total de personnes.

4. Voir aussi la rubrique « Faible revenu selon la Mesure du panier de consommation » à la page suivante : www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/revenu/cdmi.html.

Travailleurs à temps plein toute l'année

Il s'agit des travailleurs ayant un ou plusieurs emplois pendant les 52 semaines de l'année, et pour qui le nombre d'heures habituelles moyennes travaillées par semaine pendant l'année est d'au moins 30.

Unité familiale

Une unité familiale se compose soit d'une « famille économique », soit d'une « personne hors famille économique ». La famille économique renvoie à un groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption. Toute personne qui ne fait pas partie d'une famille économique est considérée comme une personne hors famille économique.

Unité familiale déclarante

Une unité familiale est déclarante lorsqu'elle présente un montant différent de zéro, tandis qu'une unité familiale est non déclarante lorsqu'elle présente un montant égal à zéro. Ce montant peut être une dette, un actif ou une valeur nette.

Valeur nette

Différence entre l'actif et la dette.

Visite-personne

Le terme « visite » ne signifie pas la même chose que le terme « voyage » : un voyage débute lorsque le voyageur quitte le Canada et prend fin lorsque celui-ci revient au pays. Lors de son déplacement, le voyageur peut visiter plusieurs pays ou États (aux États-Unis). Un voyage peut donc comprendre plusieurs visites. On compte une visite par pays ou État américain, par personne.

Le présent recueil porte un regard statistique sur la jeunesse et contribue à décrire, à l'aide des données récentes, la situation actuelle des Québécois âgés de 15 à 29 ans ainsi que les tendances de cette population au cours des 20 dernières années. Après avoir dressé un portrait de la situation démographique des jeunes Québécois, on explore cinq thématiques qui rappellent les axes d'intervention ciblés dans la Politique québécoise de la jeunesse 2030 : la santé, l'éducation, la participation citoyenne, l'emploi et l'entrepreneuriat. Les conditions économiques des jeunes et la vie en société sont abordées par la suite.

On y présente une série d'indicateurs retenus d'un commun accord par le Secrétariat à la jeunesse et l'Institut de la statistique du Québec. Lorsque les données le permettent, le portrait de l'évolution de la situation des jeunes est présenté à partir de 1996. La plupart des données sont ventilées selon le sexe et le groupe d'âge. Les données régionales apparaissent principalement en annexe. Cette nouvelle édition du *Regard statistique sur la jeunesse* met à jour et bonifie certains indicateurs présentés dans l'édition 2014.

Ce portrait vise à alimenter les réflexions du Secrétariat à la jeunesse, notamment celles entourant l'élaboration du nouveau plan 2021-2026 pour la jeunesse. Il s'adresse aussi aux acteurs intéressés par la jeunesse, qui y trouveront de nouvelles références statistiques.